

100  
100  
100  
100

100



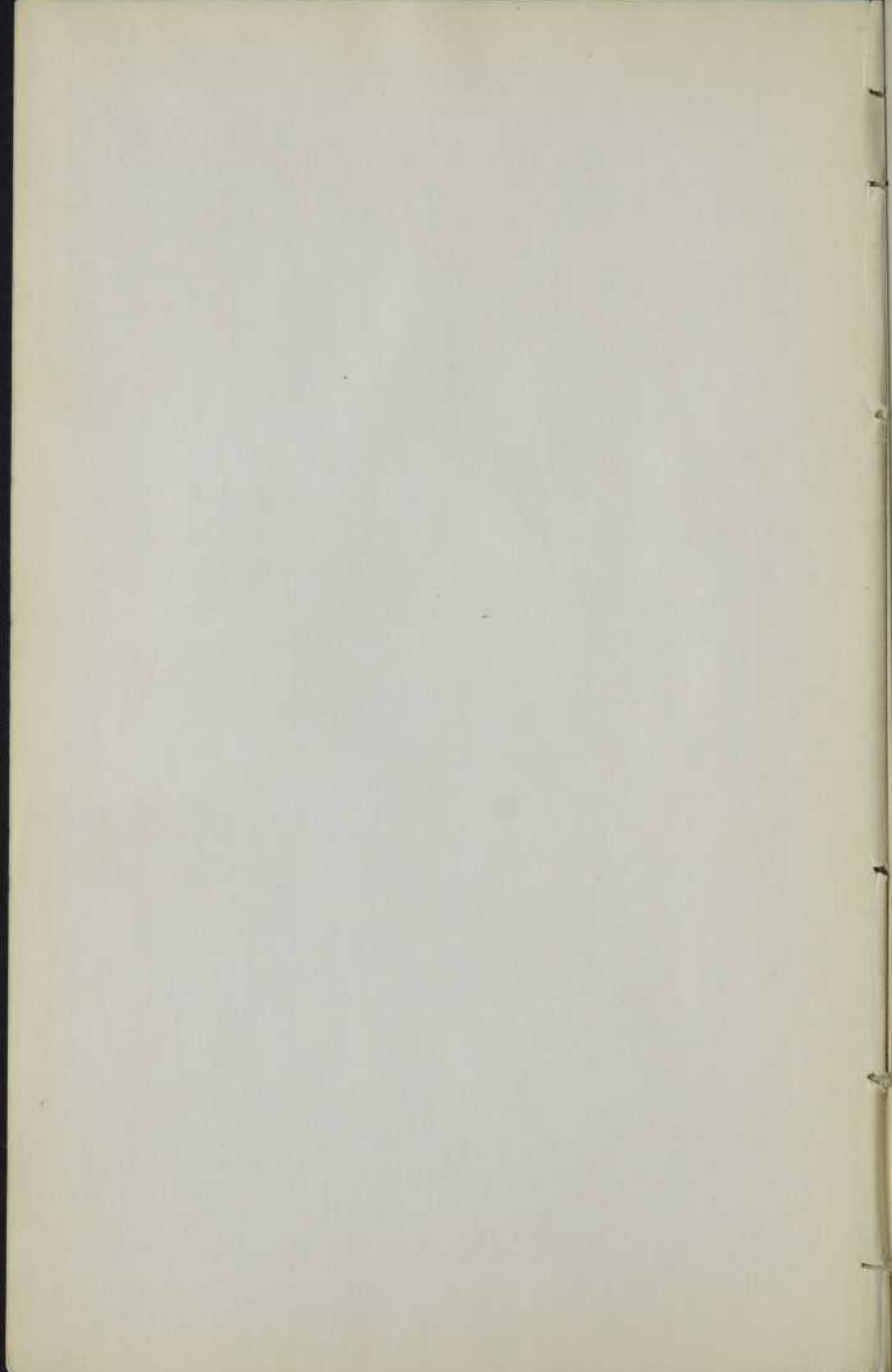
Bibliothèque Nationale du Québec

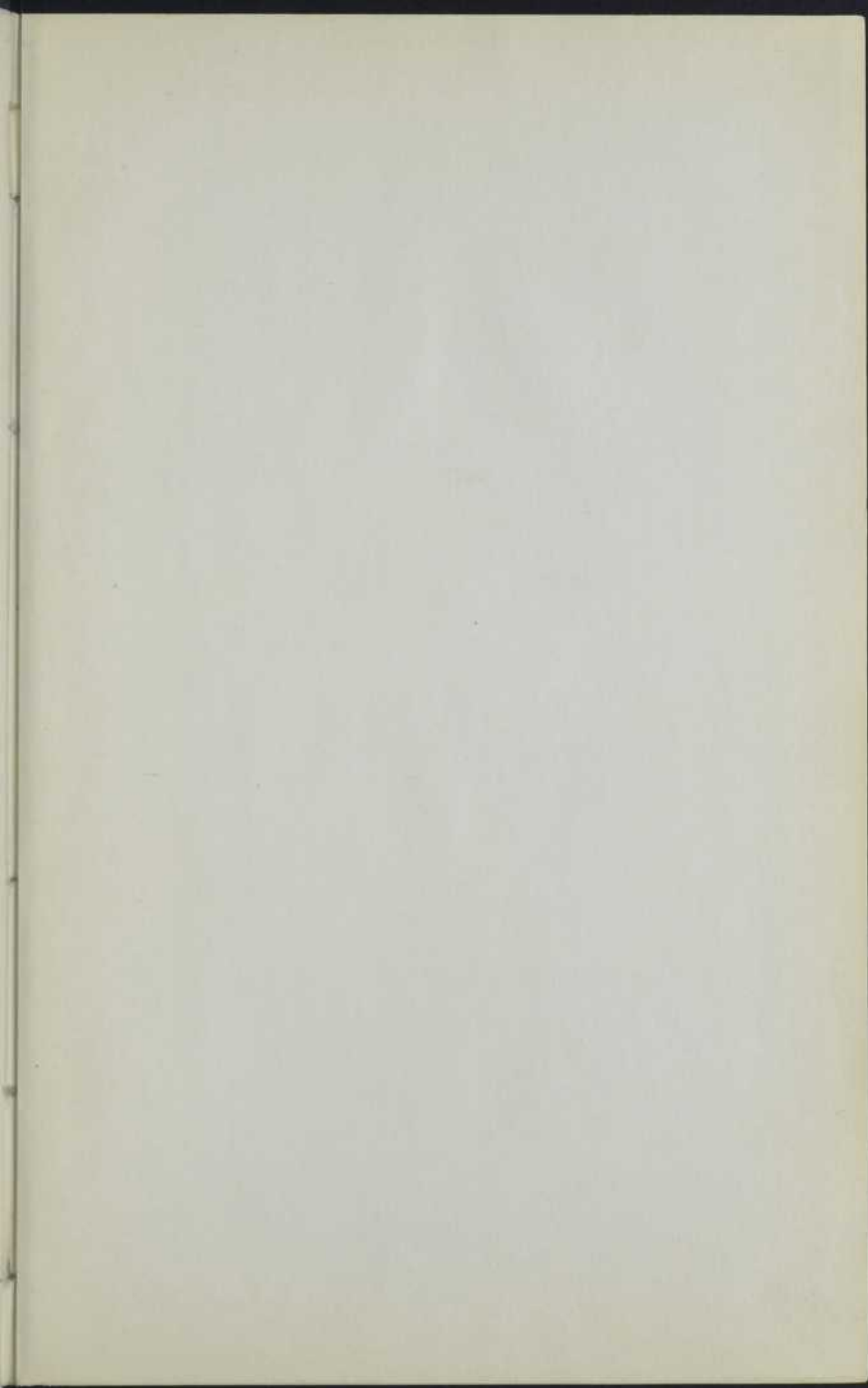
80

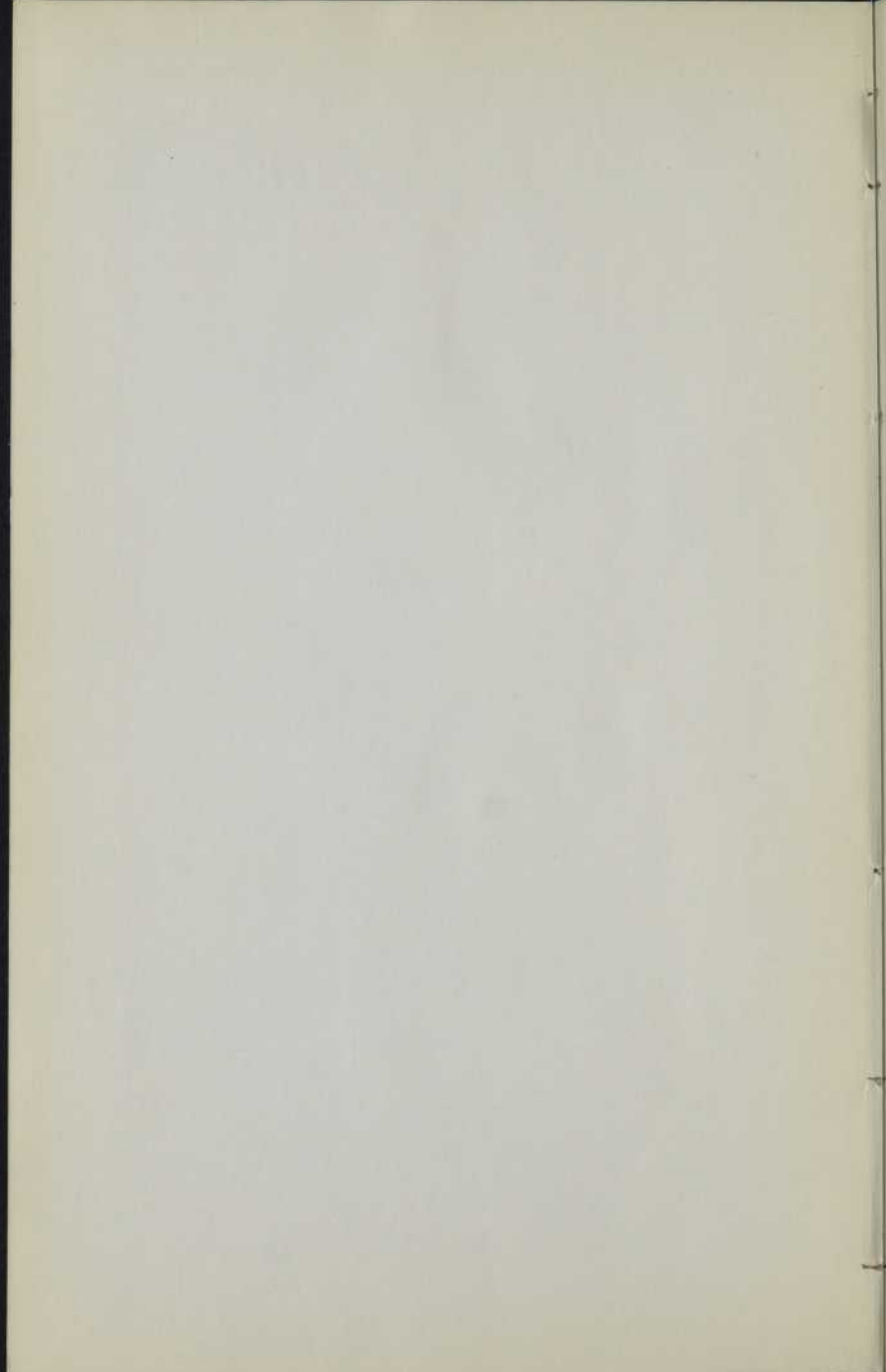
17

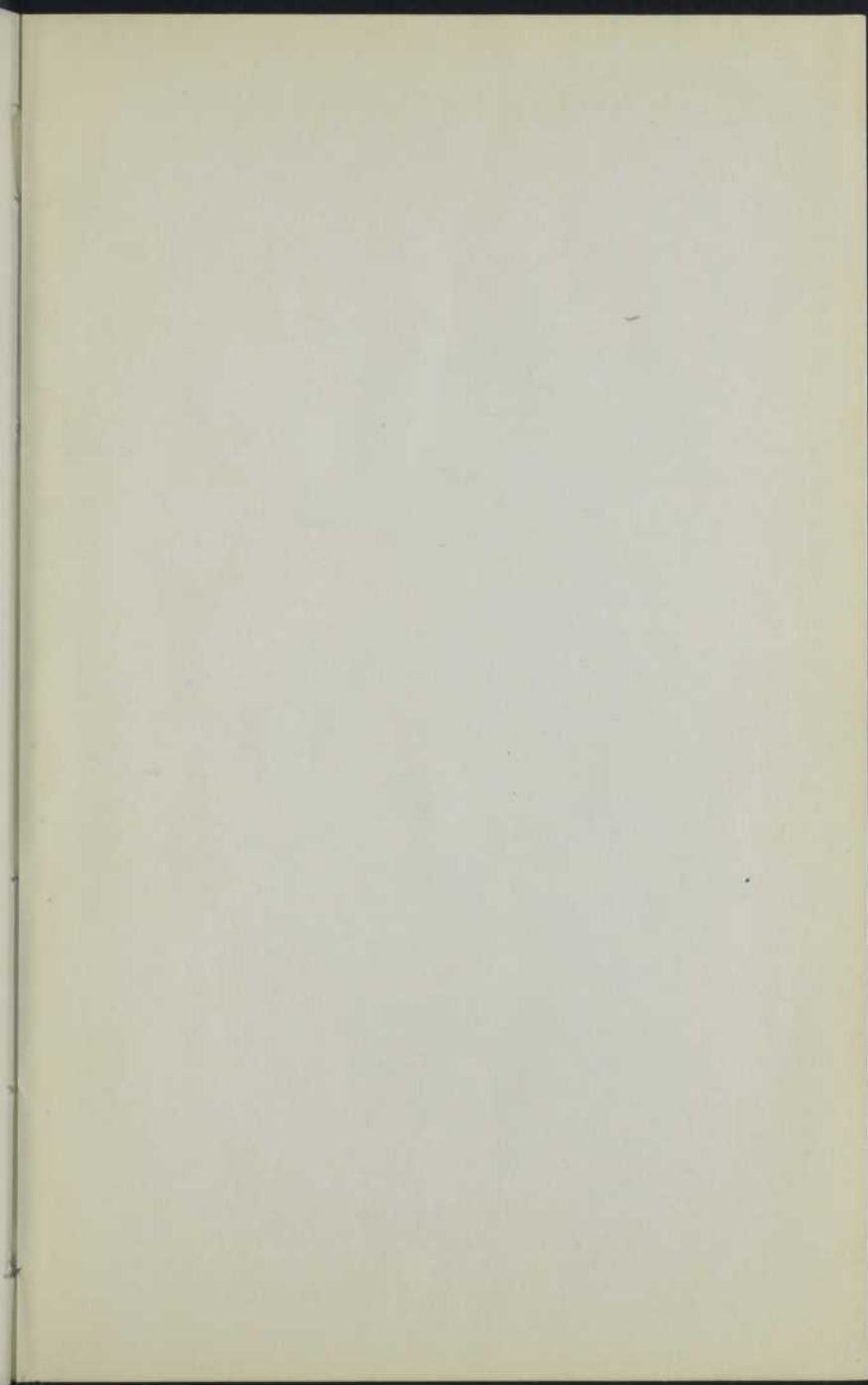
25°

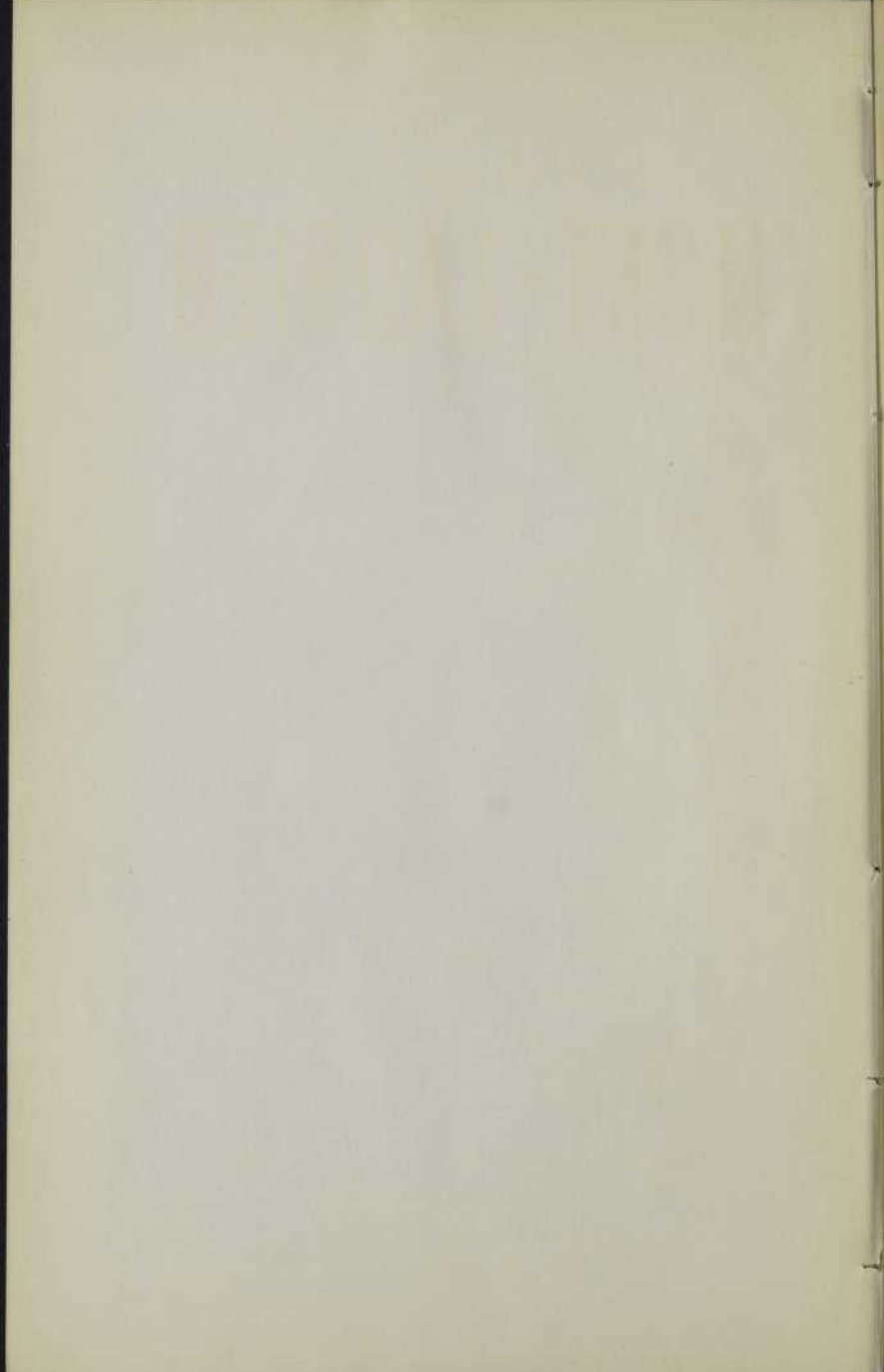
(10)









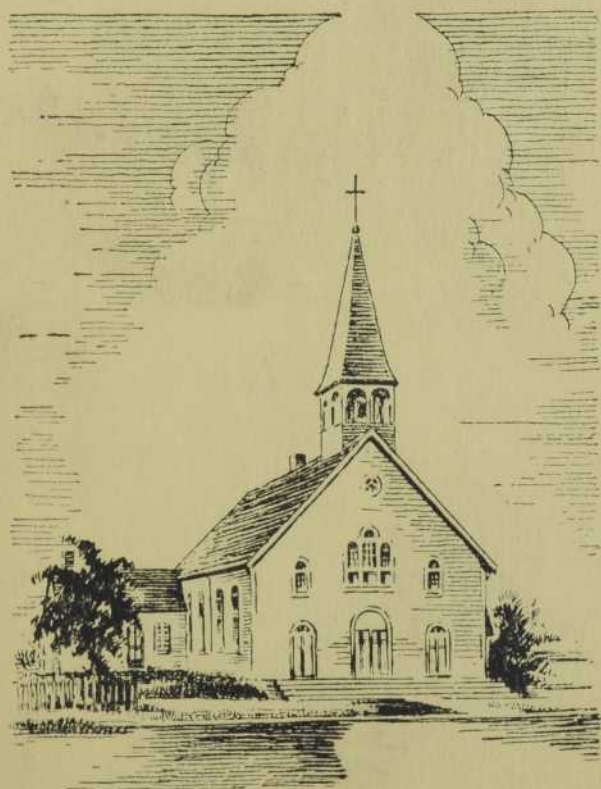


*Maurice Lalonde M.P.*

NOTES HISTORIQUES SUR  
**MONT-LAURIER**  
NOMININGUE ET KIAMIKA

1 8 2 2

1 9 3 7



LA VIEILLE ÉGLISE



Maurice Lalonde M.P. 18

971.4225

6212

37

NOTES HISTORIQUES SUR

# MONT-LAURIER

NOMININGUE ET KIAMIKA

1822

1937



LA VIEILLE ÉGLISE

---

---

**“Le présent ouvrage a été enregistré  
conformément à la loi fédérale des  
droits d'auteur. 1937”.**

---

---

Granger Jr. 24/3/43  
.80

an<sup>1</sup>/<sub>4</sub>  

---

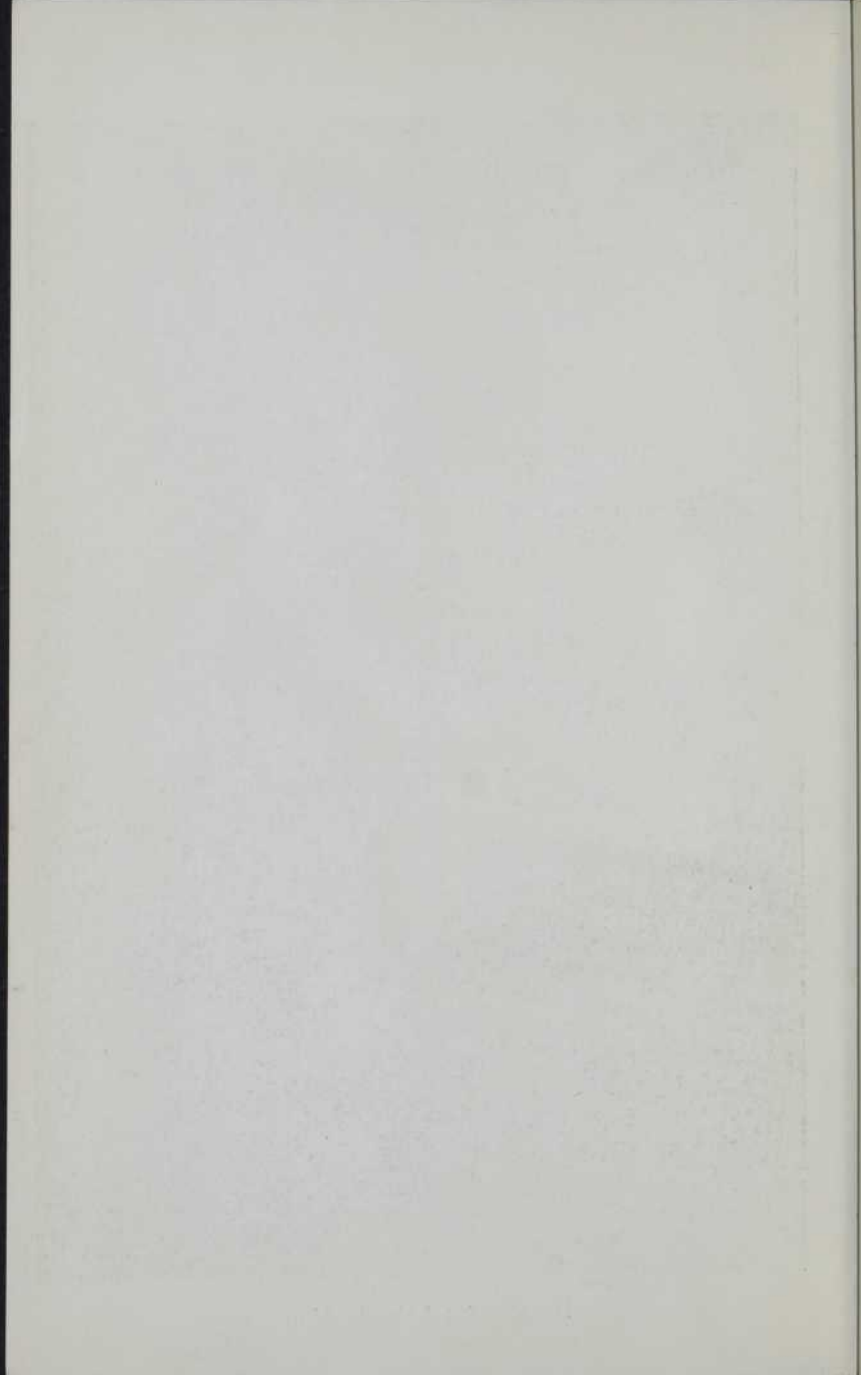
102

MONT-CABRIER

Fe  
2949  
M 675 L 35  
1937



Me Maurice Lalonde, M.P.



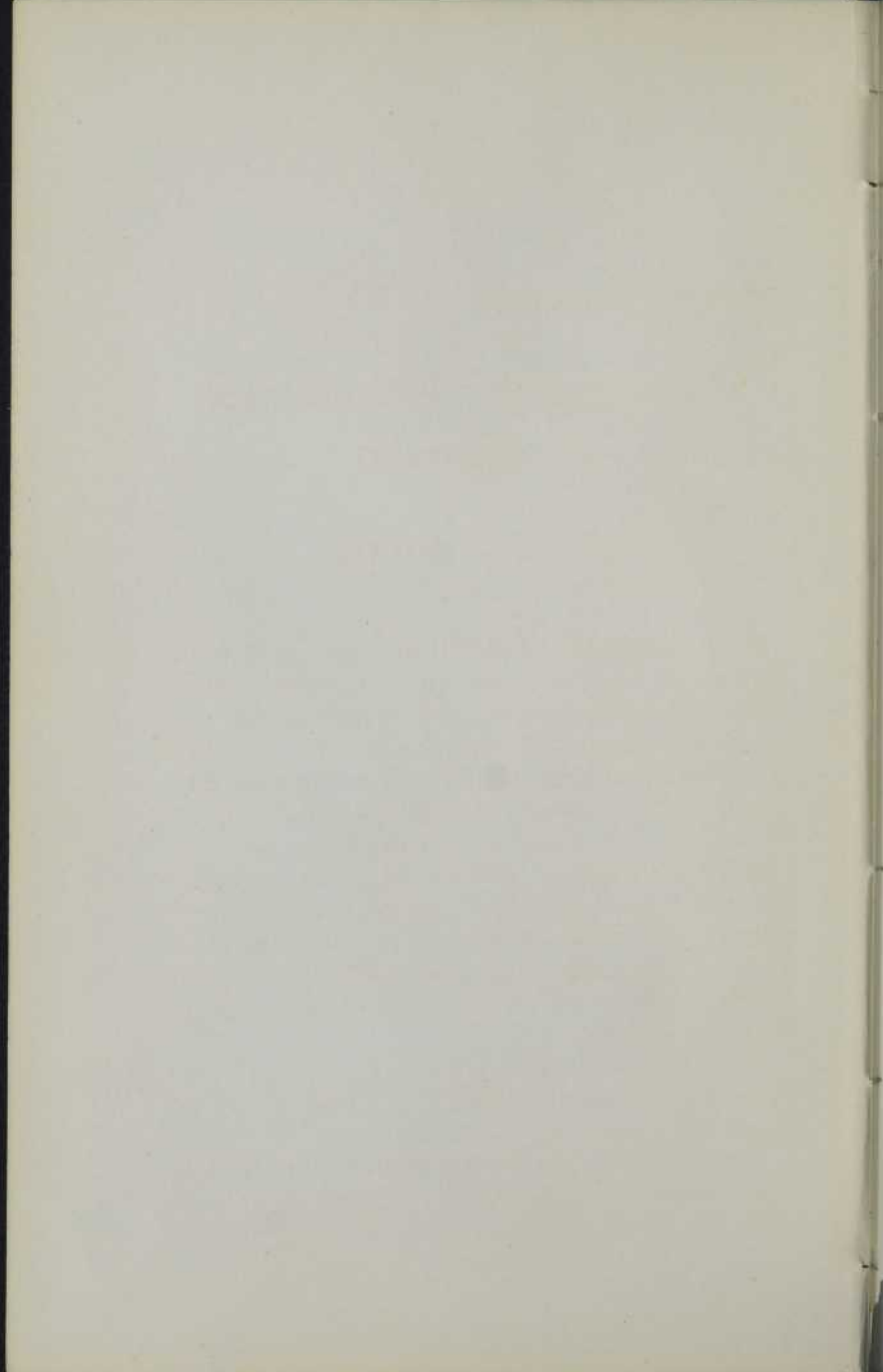
*A mes enfants*

*Marguerite, Jean-Jacques,  
Elise, Fernand, Pauline  
et leur mère*

*Je dédie*

*ces quelques pages d'histoire inspiratrices d'un  
amour profond pour leur petite patrie.*

*Maurice Lalonde, M. P.*



Notes historiques surMont-Laurier, Nomingue  
et Kiamika

## AVANT-PROPOS

*Cette monographie n'a aucune prétention littéraire. Tout au contraire. Couchée sur le vélin à mesure que me parvenaient les rapports d'obligeants collaborateurs et qu'il m'était possible de dérober aux devoirs professionnels et politiques quelques instants de loisir, elle n'a d'autre but que de tirer de l'oubli les faits et gestes de nos premiers missionnaires et colons, artisans obscurs de notre expansion religieuse et ethnique dans le nord du Québec, et plus particulièrement à l'endroit où s'élève la jolie petite ville de Mont-Laurier.*

*Ce récit n'intéresse qu'un public restreint. Je le livre quand même à la foule en réclamant sa bonne indulgence.*

*Dans le cours de cette histoire, certains détails paraîtront superflus. Ces petits rien du tout me semblent utiles, car ils sont les élé-*

*ments constitutifs de la grande histoire qu'écrira plus tard l'historien de métier. Celui-ci saura mieux que moi tailler les facettes de cette pierre précieuse qu'est l'histoire générale de la colonisation dans la province de Québec, afin de faire briller devant les incrédules et les sceptiques, les pussillanimes et les lâcheurs, les feux de cette vérité incontestable: que notre petit peuple a conquis par la seule force de sa Foi et l'énergie de ses bras le royaume dont il est aujourd'hui le maître incontesté en terre d'Amérique.*

*Je remercie ceux et celles qui m'ont aidé. Loin de moi la pensée de prétendre cet ouvrage infaillible. J'ai cependant pris toutes les précautions pour ne pas errer. La tradition orale peut fluctuer au caprice des mémoires et si, par hasard, l'erreur s'était glissée sous ma plume, on peut croire que je serai toujours heureux d'accepter les rectifications nécessaires.*

*Enfin, autant je n'aurai cure de la critique malveillante, autant j'accepte d'avance les justes jugements de mes lecteurs indulgents. Je serai satisfait si, n'ayant pas fait oeuvre parfaite, j'aurai, au moins, fait oeuvre utile.*

*Maurice Lalonde.*

*Mont-Laurier, ce 7 juillet 1937.*

## CHAPITRE PREMIER

— de 1822 à 1883 —

“Trois choses attachaient les anciens à leur sol natal : les temples, les tombeaux et les ancêtres. Chez les modernes, l'espérance et l'amour de la nouveauté ont tout changé. Les anciens disaient “nos ancêtres”, nous disons “la postérité”; nous n'aimons pas comme eux la patrie, c'est-à-dire le pays et les lois de nos pères; nous aimons plutôt les lois et le pays de nos enfants; c'est la magie de l'avenir, et non celle du passé qui nous séduit.”

*Pensées (J. J. Joubert)*

Au milieu du siècle dernier, se déclancha dans le Québec un irrésistible mouvement d'émigration des jeunes canadiens vers les Etats-Unis. La vie facile des centres américains luisait comme un mirage de rêve aux yeux des nôtres qui, abandonnant les rives du vieux fleuve, s'engouffraient dans le tourbillon de cette neuve civilisation pour y puiser tout ce qu'elle promettait de vie facile et de fascinantes libertés.

L'exode des nôtres saignait à blanc notre petit peuple. Les gouvernants du temps se demandaient, avec inquiétude, quand cesserait cette fuite éperdue. Abdiquant leur vocation nationale, nos jeunes gens reléguaient au fond des remises la herse et la charrue pour saisir les leviers des métiers américains.

Bref, disait un grand colonisateur de l'époque : “l'exode des nôtres aux Etats-Unis est le cimetière de la race”.

Il n'avait point tort.

A ces jeunes canadiens-français, avides d'aventure et d'imprévu, las de labourer les terres "planches" des vallées du St-Laurent et du Richelieu, on offrit la mystique de la colonisation des terres en friche des Laurentides.

L'appel ne fut pas lancé en vain. Déjà, dans le nord du Québec, une tentative dans ce sens avait été faite par l'honorable Augustin Norbert Morin qui, vers 1854, fondait Ste-Adèle. C'est aussi en 1854 que le gouvernement d'Ottawa organisa le premier service de colonisation confié aux soins du docteur F. Bouthillier qui avait à sa disposition un budget de colonisation de cent-vingt mille dollars.

Mais avant ce temps, écrit M. Nantel dans une brochure (Notre Nord-Ouest Provincial, parue en 1883 à St-Jérôme), les explorateurs avaient révélé les excellentes qualités du sol laurentien. M. Bouchette, dans un rapport fait en 1859, au département fédéral des Terres de la Couronne, en vante l'excellence supérieure. M. Nantel nous apprend aussi que notre territoire avait été fouillé par un nommé John Bignell qui dit : "Depuis Cheval-Blanc jusqu'aux fourches de la rivière du Lièvre, le terrain est plan et le sol généralement bon; on rencontre plusieurs terres là où le grain et le fourrage sont récoltés pour alimenter les chantiers".

Sur la Rouge, MM. L. Russell et H. Leber, explorent en tous sens. Ils ne craignent pas d'affirmer que "cette partie du pays renferme les meilleures terres de la Couronne qui soient offertes à la colonisation sur le côté nord de l'Outaouais, au-dessus de Grenville".

Bref, dès la moitié du siècle dernier, les autorités gouvernementales se préparaient à ouvrir cette immense étendue de terre qu'on appelait le comté d'Ottawa qui prendra, plus tard, le nom pittoresque de "la région de Labelle".

Ce n'est pas à dire toutefois que la civilisation n'avait point pénétré ce territoire vierge. Dès 1822, les immenses richesses de nos forêts ont attiré les convoitises des capitalistes. Les rives de la rivière du Lièvre et de ses tributaires ont alors répété les échos des chansons du folklore canadien-français que "poussaient" à pleins poumons, ces pléiades de "lumber jacks" montant en canots jusqu'aux confins de la petite rivière Tapanee y couper le pin blanc et le chêne bleu.

Dès 1822, les limites forestières situées sur la Lièvre étaient sous permis au nom de deux marchands de bois : Baxter Bowman et Levi Bigelow & Sons.

Baxter Bowman possédait un moulin à scie à Buckingham, sur la rive Ouest de la rivière du Lièvre. Sa succession cèda ses intérêts, moulin et limites à bois, à feu James McLaren vers 1867. En 1900 La Compagnie James McLaren acheta le tout.

Vers 1837 Levi Bigelow & Sons commencèrent leurs chantiers sur certains cours d'eau, tributaires de la rivière du Lièvre. En 1850 Lawrence Bigelow se porta acquéreur du tout pour le vendre en 1853 à la Compagnie Thomson. A leur tour, les Thomson cédèrent leurs propriétés en 1869 à Lemoine Gibb & Co., qui s'en départirent en 1873 au profit de Ross Brothers & Co. Ces derniers construisirent un moulin à Buckingham et conduisirent d'importantes opérations forestières jusqu'en 1901 date à laquelle ils

vendirent limites et moulins à la Compagnie James McLaren qui en est l'actuelle détentrice.

Il y a donc plus d'un siècle que nos bois et nos forêts sont parcourus en tous sens par les bûcherons. Cette lutte formidable que l'homme a entreprise depuis ce temps contre la forêt vierge il la continue de nos jours. Mais avec cette différence que du temps des Bowman et des Bigelow on coupait le bois destiné à la construction des maisons; aujourd'hui on rase la forêt pour en faire du papier. Toutes deux, la génération d'hier et celle d'aujourd'hui, sont complices du même crime et de la même imprévoyance : croire que ce trésor naturel de nos bois est inépuisable.

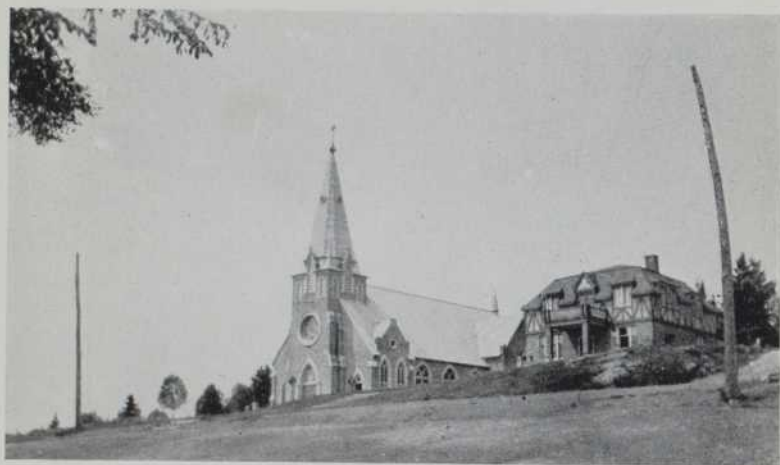
Les enfants de nos enfants pleureront peut-être sur la mort de nos forêts. Ils flétriront la mémoire de leurs pères en disant que nous avons été plus utilitaires que patriotes. Ils n'auront point tout à fait tort.

Quoiqu'il en soit, les Compagnies d'industrie et d'opération forestière avaient établi, pour les besoins de leur commerce, certaines fermes aux endroits stratégiques le long de la rivière du Lièvre. Ces fermes servaient de refuge aux hommes de chantier et de pâturage aux chevaux et animaux de boucherie.

Les fermes les plus importantes exploitées par les McLaren furent celles des Iroquois, près de Notre-Dame du Laus vendue plus tard à M. J. P. Lahaie; la Ferme-Rouge, près de Kiamika cédée à un avocat de Paris, M. Vermant; la ferme de la Montagne (Ferme-Neuve) propriété actuelle de M. Léonard Lafontaine.

La Compagnie Ross possédait la ferme Oxbow sise en aval de Notre-Dame du Laus et achetée par M. Charles Morin; la ferme Wabassée près du rapide de ce nom et la Ferme Iroquois (maintenant désaffectée)

## NOMINGUE



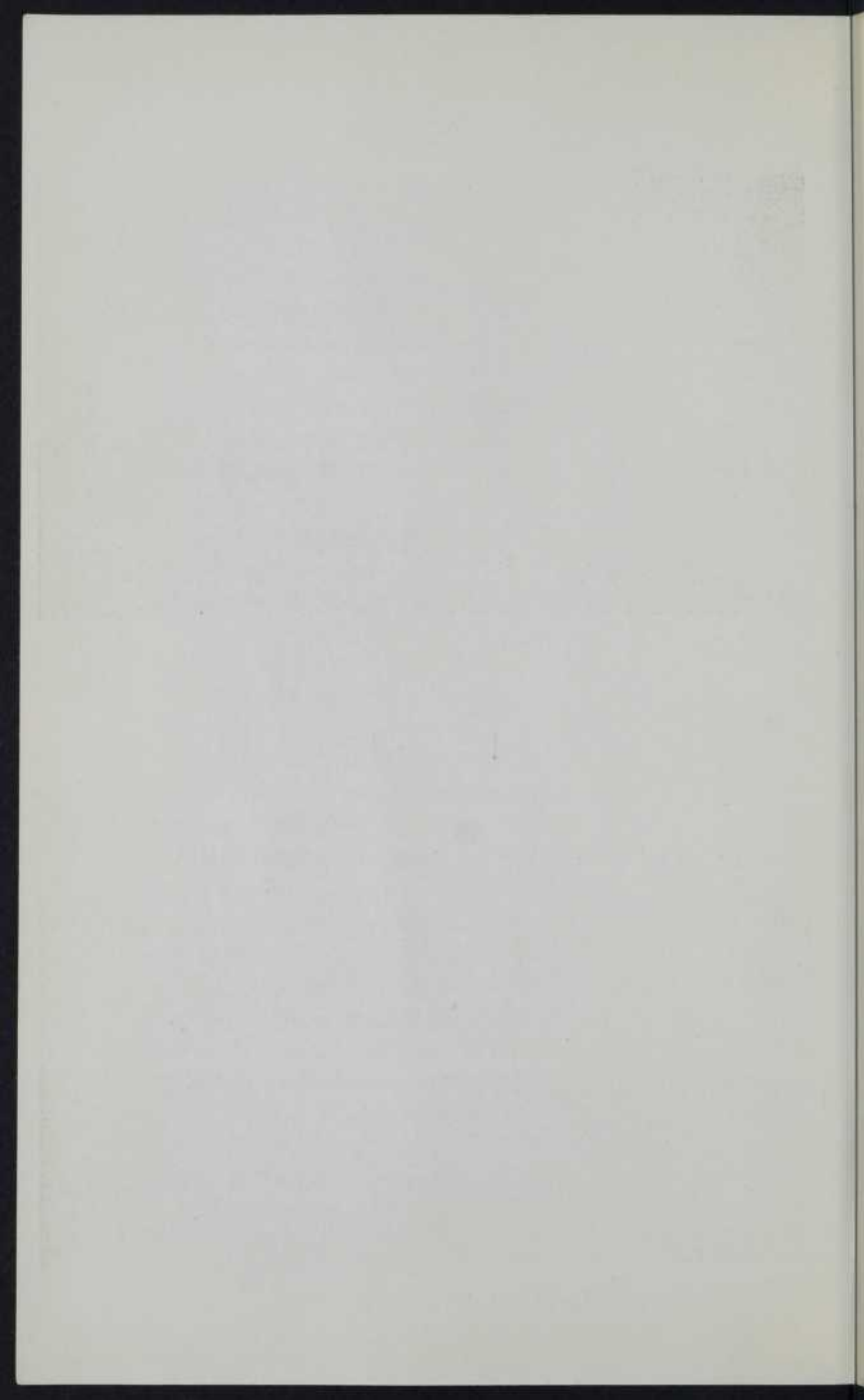
L'église et le presbytère



## VUE PARTIELLE DU GRAND LAC NOMINGUE



La pointe des RR. PP. Jésuites



sur le ruisseau Iroquois en amont de la petite rivière Tapanee.

À part ces défrichements partiels il n'y eut jusqu'en 1883 aucun arbre abattu en amont de Notre-Dame de Pontmain sur la Lièvre dans un but de colonisation.

Ces vastes territoires où poussait une flore des plus variées réclaiant des sols généreux de terre argileuse prête à rendre au centuple les fruits et les grains nécessaires à la vie de l'homme.

Il y avait donc d'immenses possibilités de colonisation dans ce royaume inexploré qui devait, sous la poussée gigantesque des hommes d'oeuvres, révéler ses mystères et ses richesses. "Il s'agit, écrivait le curé Labelle, d'ouvrir ce territoire à la colonisation, d'y fonder des centaines de paroisses, d'y fixer un million d'habitants".

Au début de cet ouvrage on nous permettra d'ouvrir une parenthèse. Ces quelques pages seraient incomplètes si nous n'évoquions brièvement la figure du curé Labelle de St-Jérôme. Nous n'avons pas la prétention d'ajouter à ce qui a été dit sur le sujet. D'autres historiens l'ont fait avant nous avec une maîtrise et une autorité qui nous interdisent toute controverse. M. Arthur Buies, le compagnon de ses voyages, a écrit sur le curé Labelle des pages magnifiques et si vivantes que nous ne pouvons résister au plaisir d'en citer quelques extraits. Dans son livre intitulé "Au portique des Laurentides" Buies écrit : "Le curé Labelle est peut-être l'homme le plus étonnant qu'on ait vu au Canada. Quand on étudie cette figure, on lui découvre tous les jours des aspects nouveaux qu'on ne soupçonnait pas la veille et dont

les lignes pourtant sont fortes et profondes. En dehors de son oeuvre, qui prenait toute son âme, il n'eut dans toute sa vie qu'une tendresse et ce fut pour sa mère. A part cela, il eut encore quelques rares affections fidèles en dépit de toutes les circonstances et qui retombaient comme une pluie bienfaisante sur ceux qui en étaient l'objet. Ce qui planait pardessus tout, c'était son immense amour pour le pauvre peuple éprouvé de tant de manières et malheureux, pour le peuple des défricheurs en particulier à qui il fallait, disait-il, multiplier les bontés, les encouragements et les espérances."

"Il avait des douceurs de mère incroyablement profondes, des puérités de géant habitué aux petites choses et de même des colères énormes aussitôt apaisées. On le voyait passer soudain comme une trombe. Sa voix, remplie de vibrante sonorité, résonnait dans les couloirs du palais législatif comme un ophicléide et faisait tressauter sur leurs bancs de repos les messagers livrés aux douceurs inaltérables d'un sommeil mérité. L'instant d'après, tout était retombé dans le plus grand des calmes. On se demandait d'où venait et où s'était dissipé cet orage. C'était amusant parfois autant qu'effrayant. Cela n'avait aucune raison d'être apparente. Mais, il fallait savoir que le curé était un cratère et qu'un cratère éclate sans qu'on sache pourquoi. Le cratère bout, en effet, pendant un long temps, et, tout à coup, le moindre accident extérieur, qu'on n'avait ni prévu ni remarqué, suffit à lui faire vomir des torrents".

"Il fallait à une organisation comme celle-là un corps et des membres de géant. La nature les lui avait donnés. Elle fut prodigue envers lui, comme lui fut

prodigue envers les autres. Elle le tailla pour passer vingt ans de sa vie à attaquer les forêts et les montagnes et à pousser des générations sur les sols inconnus à la manière de Moïse poussant les Juifs dans le désert . . . Elle le gratifia, pour soulever le monde, des épaules d'un Atlas, et pour l'enflammer, du coeur d'un Prométhée. . . "

Né à Ste-Rose de Laval, le 24 novembre 1883, Antoine Labelle fut, après de fortes études classiques et théologiques, nommé curé de St-Jérôme, en 1868, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort arrivée à Québec, à la suite d'une opération chirurgicale, en janvier 1891.

La grande passion de sa vie fut la colonisation du nord de Montréal. Et cette passion, il la chérissait de toutes les fibres de son âme parce qu'elle était le moyen par excellence d'ouvrir de nouveaux territoires à l'Évangile du Christ et à la race canadienne-française.

Promoteur et fondateur des Sociétés diocésaines de Colonisation des diocèses de Montréal et d'Ottawa, la première fondée en 1879 et l'autre en 1884, le curé Labelle avait été élevé le 3 juillet 1889 à la prélature domestique par S.S. Léon XIII. Déjà, depuis le 16 mai 1887, Mgr Labelle avait été nommé sous-Ministre de la Colonisation et de l'Agriculture dans le cabinet national de M. Mercier qui, à la session de la même année, avait fait adopter un projet de loi créant le premier ministère de l'Agriculture et de la Colonisation à Québec.

Toute la vie de cet homme a été alimentée par cet idéal de voir s'ouvrir les immenses régions du nord à la colonisation. Aucun canton du nord n'a été li-

vré aux colons de cette époque sans que le curé Labelle l'ait marqué de son empreinte magique et n'ait tracé le chemin aux nouveaux venus. C'est sous son inspiration, comme on le verra plus loin, que les RR. PP. Jésuites ont fondé la mission de Nomingue. C'est le curé Labelle qui a dirigé vers le Rapide de l'Original les premiers défricheurs que nous avons connus. Plusieurs de nos concitoyens ont gardé un excellent souvenir du bon géant. MM. Solime Alix, Adolphe et Georges Bail, Norbert et Alfred Fortier et les autres colons venus dans nos parages de 1885 à 1890 ont été inspirés par la parole et les conseils de ce protagoniste merveilleux. C'est lui qui choisissait ses colons et leur indiquait la route à suivre. Les régions encore mystérieuses de ce grand nord lointain n'avait pas de secrets pour le curé Labelle.

La tradition orale veut aussi que le curé Labelle vint à quelques milles en bas du Rapide de l'Original choisir le site d'un tracé de chemin de fer qui devait relier la chute aux Iroquois à Maniwaki. C'est sur ses instances et sous sa direction immédiate que le mouvement général de colonisation de l'époque prit une allure de réussite, dans les cantons avoisinants St-Jérôme. C'est lui qui a été le promoteur de la construction du chemin de fer Montréal-St-Jérôme. Il idéalisait aussi un développement intensif de ces voies ferrées vers l'est et l'ouest du pays comme il le déclare dans ses lettres à Mgr Duhamel. L'abbé Auclair nous en donne des détails intéressants: "Ce qu'il voulait maintenant, c'était un Montréal-Occidental, c'est-à-dire une grande ligne de chemin de fer, qui continuerait celle de Saint-Jérôme jusqu'à La Chute-aux-Iroquois (La Nativité ou Labelle), puis, par Nomingue, jus-

DONNEZ

qu'à Maniwaki, ni plus ni moins. "Nommez-moi ça, disait-il de sa voix de stentor aux ministres visiblement ennuyés et hésitants, et je vous laisse tranquilles pour dix ans." — "Je travaille, écrivait-il en janvier 1882, à prolonger notre voie ferrée jusqu'à Sainte-Agathe et même jusqu'à Winnipeg. Je veux faire dans l'intérieur de cette région un nouveau Pacifique-Canadien. J'ai dans la tête beaucoup de plans qui aboutiront un jour ou l'autre".

Au mois de mars 1882, revenant à la charge, il se présentait à la Chambre de Québec avec une requête signée par tous ses colons de la "Rouge" et de la "Nord". M. Chapleau, chef du gouvernement depuis le 30 octobre 1879, et ses collègues du ministère lui firent bon accueil. Mais, les subsides possibles et promis ne lui parurent pas suffisants. L'année suivante, il s'adressait au gouvernement d'Ottawa. Entre temps, M. Chapleau avait cessé d'être premier ministre à Québec (29 juillet 1882), où M. Mousseau l'avait remplacé, et était devenu secrétaire d'Etat dans le cabinet de sir John-A. MacDonald à Ottawa. C'est lui qui vit à faire voter par les Communes, le 17 mai 1883, un substantiel subside pour le Montréal-Occidental de l'entrepreneur curé".

Ceci nous démontre que le curé Labelle était un homme aux visions étendues, aux vues larges comme les horizons de son pays. C'était un réalisateur dans toute la force du mot. Les gens du nord se doivent de perpétuer la mémoire de cet homme. L'abbé Le-compte écrit que le curé Labelle avait annoncé qu'"il mettrait un colon à la place de chaque épinette de la région et qu'il ferait surgir des villes en pleines forêts". La métaphore n'est pas si loin de la réalité. La

colonisation s'est développée à pas de géant. Depuis cinquante ans notre petite patrie a vu se multiplier de populeux villages et surgir quelques petites villes comme Ste-Agathe et Mont-Laurier. La correspondance du curé Labelle que nous avons eu le privilège de lire grâce à l'obligeance de S. G. Mgr Forbes d'Ottawa, nous indique que de 1869 à 1881 le curé a fait plus de 30 voyages dans le nord dont un le conduit à plus de 55 milles sur le Rouge au nord de La Nativité. Elle nous révèle qu'il a choisi, en 1878, le site de l'église de cette mission où il disait lui-même la première messe à Noël de la même année. C'est durant ce voyage qu'il pousse jusqu'au lac Nomingue, choisit le site de l'église et du futur collège comme on le verra plus loin. Grâce à ses démarches il obtient du gouvernement provincial la construction d'un pont franchissant les Chutes-aux-Iroquois (Labelle) et qui est terminé la même année. Au mois de décembre 1879 il insiste auprès des Jésuites pour que ceux-ci prennent la desserte de la future mission du Nomingue dans un long mémoire que nous avons sous les yeux.

C'est aussi en 1879 qu'il s'occupe activement de la fondation de la société diocésaine de colonisation de Montréal qui devait lui être d'un si grand secours dans l'oeuvre entreprise. Déjà la mission de la Conception est fondée depuis le printemps 1879 ainsi que celle de l'Annonciation. Quelques familles y sont déjà établies. Dès 1878, la chapelle de La Nativité est terminée tandis que, comme il le déclare, "il laisse les gens de la Conception se chicaner". "En 1883 le curé plante une croix à la ferme-d'en-haut (L'Ascension) où, dit-il, il y a un colon".

Le champ d'activité des colonisateurs du temps s'arrêtait à cet endroit exception faite de quelques rares colons venus en exploration sur les rives de La Rouge avec le curé Labelle. Mais le travail des sociétés de colonisation était conduit à une si vive allure que l'on songeait déjà à pousser plus avant vers les sources de la rivière du Lièvre ceux qui réclamaient des lots à coloniser.

Voilà en peu de mots l'aspect générale et panoramique de la situation de l'oeuvre de la colonisation dans nos parages lorsqu'en 1885 arrivèrent les premiers colons au Rapide-de-L'Original.

Inutile d'insister sur les difficultés inhérentes au travail de colonisation de ce temps-là: absence totale de voies carrossables à partir de Labelle à la chute-de-L'Original si ce n'est que de vieux chemins de chantiers où, pour tirer un traîneau à lisses de bois, même en été, il fallait atteler les chevaux ou les boeufs l'un devant l'autre. Un des survivants de l'époque nous a confié qu'il n'était pas rare qu'un colon perdît son cheval ou son boeuf dans les marais sans fonds qu'il devait traverser dans le "grand Chapleau" qui conduisait de Nominigue au Kiamika. Durant l'hiver il fallait quatre jours et quatre nuits de travail ardu pour faire ce trajet. Plus tard vers 1895, le gouvernement provincial installa, au milieu du "grand-Chapleau" un poste de secours sous les soins de M. Hyacinthe Maillé. Les voyageurs y trouvaient un logement et une nourriture convenables.

C'est dans ces conditions que nos valeureux pionniers, bravant tous les obstacles, se sont risqués à pénétrer jusqu'au Rapide-de-l'Original, n'ayant aucun secours d'État, pour leur aider à sortir victorieux des

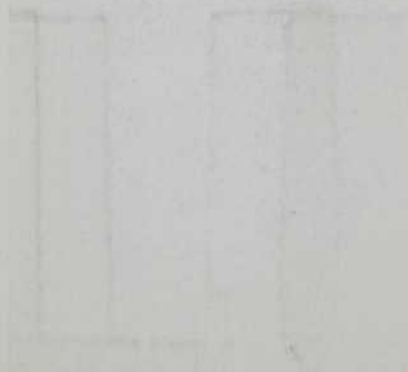
premières batailles livrées, pour la conquête de leur patrimoine. Ils étaient seuls, isolés au sein de l'immensité et du silence des solitudes laurentiennes. Ils n'avaient aucun secours ou aide médicaux. Par contre ils eurent, dès les premières heures, la visite des missionnaires évangélisateurs qui, au retour de leurs voyages chez les sauvages de la Baie d'Hudson baptisaient, confessaient les rares habitants dissimulés le long de la Lièvre et de la Gatineau. Dès mil huit cent soixante-treize l'abbé Trinquier, originaire de France, et premier curé de Notre-Dame-du-Laus, fut le missionnaire attiré de notre région.

Certes, les perspectives de réussite n'étaient pas des plus encourageantes mais ces indomptables artisans d'une oeuvre qui ne devait pas mourir gardaient jalousement au fonds de leur coeur la force de s'agripper au sol de leur petite patrie, comme l'érable l'est par ses profondes racines à l'humus de nos bois, force qui n'était autre que celle de la foi en leurs oeuvres inspirée par la Foi du Christ. Il nous sera facile de suivre les étapes de la colonisation dans le nord du comté Labelle. En 1879 c'est la mission de la Conception qui s'ouvre et dont la première cure sera inaugurée en 1888. La mission de L'Annonciation recevra ses premiers colons vers 1879 et sera organisée au point de vue religieux par les chanoines de L'Immaculée Conception vers 1891. En 1883 c'est Nominique qui s'ouvre suivi de près, en 1884, par St-Gérard de Montarville et plus tard, en août 1885, par Rapide de l'Original.

C'est donc cette marche que nous suivrons. Elle nous a été rendue possible par les découvertes intéressantes faites dans certaines archives publiques et pri-



La gare du Pacifique Canadien à Mont-Laurier, P. Q.



vées et notamment par le récit de M. Joseph Guérin, premier pionnier du Kiamika qui a couché ses notes sur le papier. Ce récit, littéraire et véridique, nous a été obligeamment communiqué par son fils et sa fille Monsieur Samuel Guérin et Marthe (Mme Léonard Lafontaine de Ferme-Neuve). Nous ne saurions trop remercier ces braves gens qui ont rendu possible la complétion de cette histoire dans laquelle leur noble père a joué un rôle prépondérant.



## CHAPITRE DEUXIEME

— de 1883 à 1885 —

Notes sur Nomingue.—Histoire de Kiamika.

Nous ne prétendons point faire l'histoire complète du Nomingue. Les quelques notes qui vont suivre sont tirées de papier de famille et d'archives publiques qui aideront l'historien de demain à compiler l'intéressante monographie de ce coin enchanteur des Laurentides.

Le 3 octobre 1879 le curé Labelle de St-Jérôme visite les Jésuites à Montréal et leur propose de fonder une mission sur les bords du lac Nomingue. L'invitation de Monsieur Labelle eut des échos jusqu'aux oreilles de Mgr d'Ottawa qui, le 11 novembre de la même année, rend visite au Révérend Supérieur de la Compagnie de Jésus pour approuver et corroborer le plaidoyer de Monsieur Labelle. Les autorités des Jésuites délèguent donc le R. P. Resther qui, en compagnie de Monsieur Labelle viennent excursionner jusqu'au Nomingue pour revenir à Montréal jeudi le 27 novembre 1879. Monsieur Labelle et le Père Resther font un rapport détaillé aux autorités de la Compagnie de Jésus. M. Labelle développe avec beaucoup de feu et de conviction ses projets pour la colonisation. Il exhorte les Jésuites à prendre possession de la mission du Nomingue. En cela il est ap-

puyé par Mgr de Montréal qui en a exprimé le désir dans une lettre adressée de Rome à M. Labelle.

Pendant deux ans les autorités de la Compagnie de Jésus étudient le projet. Ce n'est qu'au début du mois de mai 1882 que l'on propose au R. P. M. Martineau d'aller demeurer à Nomingue en compagnie de son père et de sa mère, de ses frères Charles et Vital et de deux ou trois autres hommes. Déjà le 6 mai 1882 MM. Vital et Charles Martineau avaient choisi leurs lots au lac Nomingue.

Depuis quelque temps déjà le R. P. Victor Hudon S. J. parcourait la mission du Nomingue sans y demeurer continuellement. Mais le 15 décembre 1882 le R. P. Supérieur, dans une lettre adressée au R. P. Vignon, annonçait le retour du R. P. Hudon et la décision qu'il avait prise de confier la mission au R. P. Martineau. Cette nouvelle est officiellement confirmée le 18 décembre suivant, date à laquelle le R. P. Martineau reçoit l'ordre de ses supérieurs d'aller à Nomingue au printemps 1883 pour prendre charge de la nouvelle mission. En attendant le nouveau missionnaire devra demeurer à la Chute-aux-Iroquois.

Le 4 janvier 1883 le R. P. Martineau quitte Montréal pour St-Jérôme vers cinq heures de l'après-midi. Accompagné de M. Labelle, ils arrivent à St-Jérôme vers 7½ heures du soir. N'ayant pu trouver de place dans la diligence qui conduit à Ste-Agathe le R. P. Martineau loue une voiture et reçoit une réception hospitalière de la part du curé de Ste-Adèle. Le lendemain le 5 janvier, après avoir laissé une partie de son bagage à Ste-Adèle, il file vers Ste-Agathe où le curé résidant le reçoit avec effusion.

Ainsi comme nous l'avons vu précédemment, le R. P. Martineau est averti le 18 décembre 1882 que son supérieur le destine à la maison du Lac Nominigüe. Mais ce n'est que le 26 avril de l'année 1883 que l'apôtre fondateur se considère comme fixé définitivement au Lac Nominigüe.

Antérieurement à cette dernière date, le missionnaire mène une vie errante. On le trouve partout, mais ne séjourne nulle part.

Il appert par les notes du R. P. Martineau, que le R. P. Raynel S. J. l'a devancé dans les paroisses naissantes ne possédant point encore de prêtre résidant : "L'Ascension", surnommée à cette époque "Ferme d'en haut". "La chute aux Iroquois", aujourd'hui Labelle ainsi que L'Annonciation. Les deux missionnaires se succèdent ici et là, exerçant le saint ministère sur leur passage. D'étape en étape, ils célèbrent la sainte messe, distribuent la sainte communion, entendent les confessions — baptisent — visitent les malades — administrent les derniers sacrements.

Qui dira la consolation qu'éprouvent ces bons chrétiens, dont la foi est encore si pure et si sincère? Pour eux, le prêtre c'est un autre Christ — et ils le reçoivent comme tel.

Le 12 février de la même année, le P. Martineau se trouve à L'Annonciation en compagnie de Monsieur Dosithée Boileau. Il part pour le lac Nominigüe, où il arrive au chantier de M. Boileau vers deux heures et demie dans l'après-midi.

Voilà qu'en janvier 1883 la malle de Montréal lui apporte l'heureuse nouvelle que son père, sa mère, son frère et sa famille seront avec lui le 1er mars. C'est l'aurore d'un jour nouveau qui se lève pour le génie

reux apôtre. Son supérieur lui enverra aussi du secours: le R. P. Proulx, comme vicaire et le Frère Roselin comme aide manuel.

Le mois de mars se termine par un pénible incident: il fallait porter une charge de l'Annonciation au Lac Nomingue. Le R. P. Martineau et M. Paquet se mettent en chemin. La route invisible est remplie de neige. Les chevaux enfoncent jusqu'au poitrail, ils ne peuvent plus s'en tirer. Il faut les dételer pour aider les pauvres bêtes à se relever, et cela se renouvelle huit fois dans l'espace d'un mille et demi.

Alors, on se décide de laisser la charge dans la forêt et M. Paquet retourne sur ses pas. Le R. P. Martineau prend sur son dos la valise qui contient ce qu'il faut pour célébrer la sainte messe et, avec son frère Arthur, ils se rendent à pied à la première résidence. C'était chez un M. Blais.

Ce charitable monsieur revient avec Arthur Martineau, apporter au cheval épuisé avoine, foin, eau, qui lui rendent ses forces. Après quelques heures, le R. P. Martineau et son frère reprennent le chemin de Nomingue. Cette fois, ils se rendent à pas lents, mais sans encombre. Le lendemain, deux chevaux attelés sur une voiture solide allaient chercher les provisions laissées dans le bois.

Ces faits ne sont que de légères esquisses des tribulations supportées par les Pères missionnaires au début de la fondation de Nomingue.

Il reste donc pour acquis que c'est le 26 avril 1883 que le R. P. Martineau est définitivement fixé à Nomingue. Le 5 septembre de la même année un monsieur Brault accompagné de Monsieur Poitras de Montréal commencent la construction d'un chantier

sur le bord du petit Lac Nomingue sur le lot No 17 du deuxième rang. À cette même date, un monsieur Renaud choisit deux lots dans le sixième rang (No 41 et 42). Le lendemain le 6 septembre un monsieur Longpré vient se choisir un lot. Le 7 septembre trois messieurs d'Hochelaga, MM. Paquette, Chamberland et Hamelin se choisissent aussi des lots. Durant le cours du même mois, Nomingue reçoit bon nombre de nouveaux colons. Le dix septembre, le R. P. Supérieur et le P. Martineau vont à la Chute-aux-Iroquois rencontrer Mgr Duhamel qui était accompagné du R. P. Leblanc S. J., de Monsieur le curé Labelle de St-Jérôme et M. S. J. Ouimet, curé de St-Jovite. Le 11 au soir, les visiteurs sont les hôtes des citoyens de la Chute-aux-Iroquois qui font brûler, en leur honneur, un immense feu de joie. Le lendemain, Monseigneur va confirmer quelques enfants à L'Ascension en canot d'écorce accompagné des deux messieurs Boileau, du P. Martineau, de M. le Curé Labelle et de MM. Ouimet et Filion.

Le 27 septembre, vers trois heures, cinq visiteurs de Montréal se présentent au chantier du Père Martineau. Ce sont MM. Laberge, Blanchard, Boyer et son fils et M. Delorme. M. Blanchard se dispose à bâtir un moulin à scie au ruisseau, où il trouve un pouvoir d'eau suffisant.

Les autres viennent acheter des lots. Ce jour-là vingt et un lots sont vendus au VI<sup>e</sup> Rang.

Durant le cours de l'automne les nouveaux colons s'emploient à défricher leurs lots et à construire leurs chantiers. MM. Lalande et Paiement et onze hommes déploient toute leur activité.

Il convient d'ajouter ici que le 7 juin 1883 plusieurs visiteurs vinrent à Nominuingue. Citons M. Benoit, député de Chambly, qui vint choisir des terres pour les cultivateurs de son comté. Un peu plus tard MM. Bock, Marinier, Jérôme et Turgeon virent explorer la forêt. La première messe de minuit fut chantée par le R. P. Martineau à Noël 1883, devant vingt grandes personnes.

L'année 1884, fait époque dans l'histoire de Nominuingue. C'est le 15 janvier qu'a lieu la première visite de paroisse. Le R. P. Martineau est conduit par un Monsieur Chartier et accompagné par monsieur D. Boileau. Au cours de cette visite on fait signer une requête demandant au gouvernement qu'un conseil municipal soit organisé à Nominuingue. Le 17 avril de la même année on pose la première cloche à la chapelle et Monsieur Anthime Lalande l'a fait sonner le premier pendant une heure.

C'est durant le mois d'avril 1884 qu'on a commencé la construction du premier moulin à scie de la région. Quelques colons de Saint-Policarpe et de Montréal sont venus prendre leurs lots. Une centaine d'hommes ont commencé à travailler au défrichement du chemin Chapleau. M. D. Boileau a terminé le 11 juillet de la même année la construction du chemin conduisant à L'Annonciation. Le 16 août on donne un nom au petit lac situé sur le chemin de la Lièvre (Lac Bourget), on baptise un autre lac situé sur le chemin Chapleau du nom de Laffèche. Le lac qui fournit l'eau au moulin s'appellera le Lac St-Joseph et l'autre lac situé dans le cinquième rang sera désormais connu sous le nom de lac Sainte-Marie. Dès le mois de février 1885, le R. P. Martineau se rend chez

les soeurs de Ste-Croix à Montréal pour leur suggérer l'établissement d'une maison de leur congrégation à St-Ignace de Nomingue.

La proposition semble sourire à la Supérieure Générale mère Saint Basile. De retour à Nomingue on organise une corvée pour bâtir la maison des soeurs. Le 20 avril 14 hommes, deux paires de chevaux et trois paires de boeufs s'en vont à la forêt couper le bois nécessaire pour le charroyer plus tard au moulin afin de commencer sans délai la construction du couvent des Révérendes Soeurs Ste-Croix. C'est en octobre 1885 que cinq milles de chemin sont ouverts autour du Grand Lac Nomingue; que les travaux sur le chemin du sixième rang sont poussés avec ardeur; que la rue principale du futur village est ouverte.

Avant les froids de l'hiver on fait d'importantes améliorations à la chapelle primitive et au presbytère. C'est le 2 juillet 1886 que S. G. Mgr Duhamel visite la nouvelle mission et y confirme les enfants.

C'est le 24 octobre de la même année que deux religieuses de Ste-Croix, Soeur Marie de Saint-Jean Baptiste et Soeur de Bonsecours arrivent à la mission afin de voir par elles-mêmes s'il est avantageux d'y établir une maison de leur institut. En même temps que les Soeurs est arrivé un jeune français M. Joseph D'Halewin ancien élève des pères au collège de Vaner qui vient s'établir à Nomingue.

L'année 1887 est marquée par l'arrivée définitive des religieuses de Ste-Croix de Nomingue qui prirent possession de leur couvent, vendredi, le 30 septembre. La construction de ce couvent avait été commencée le 10 août de la même année et allait bientôt abriter les premières élèves de la région.

## NOS PIONNIERS



M. J. N. Fortier



M. Solim Alix



M. Alfred Fortier



Le premier chantier construit par  
M. S. Alix, en 1885.



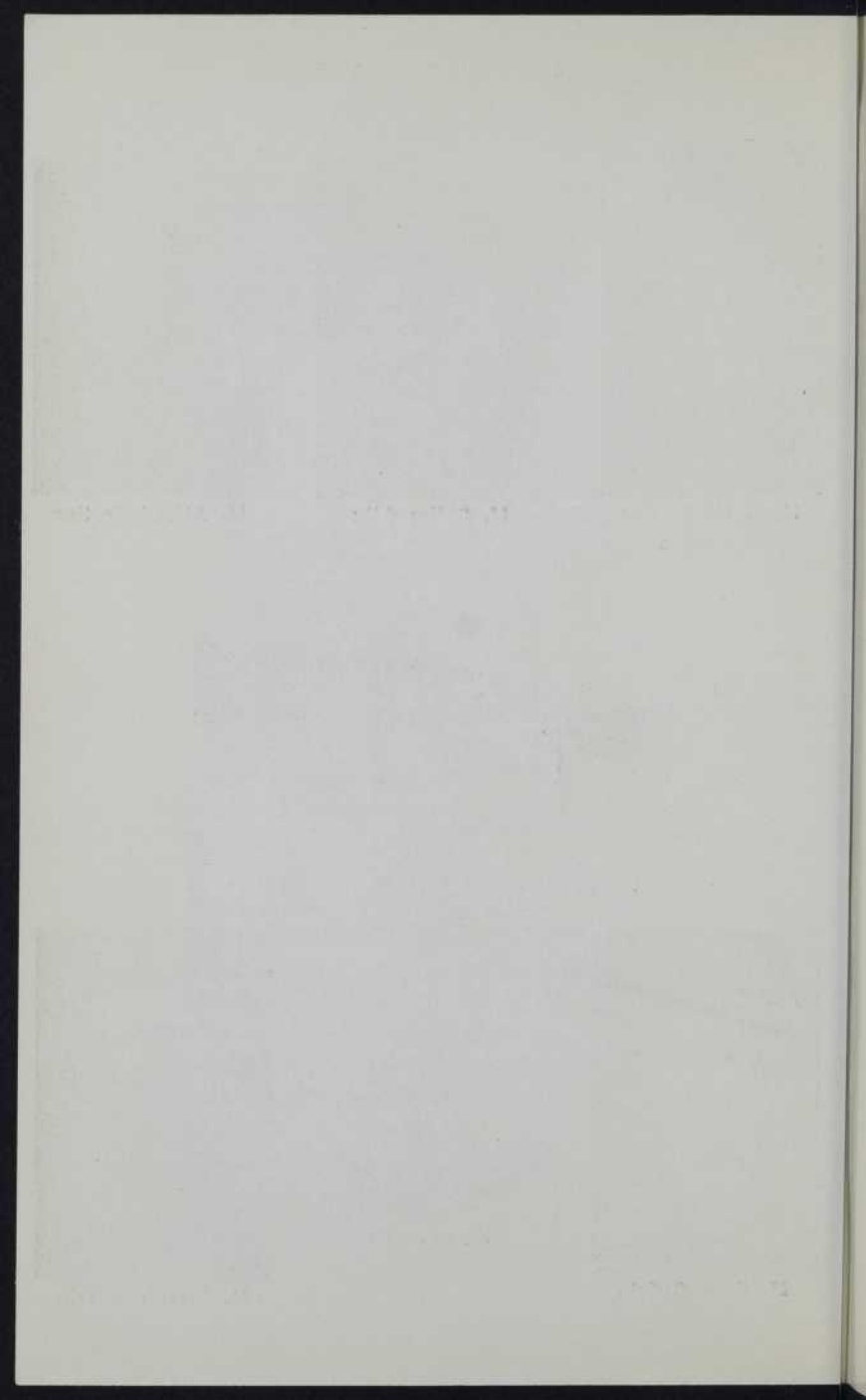
M. Sam Guérin



M. Ad. Bail



M. Joseph Guérin



A partir de cette date, Nominique a reçu plusieurs colons dont les établissements garnirent les bords enchanteurs des grand et petit lacs Nominique.

Selon Arthur Buies, le premier colon de Nominique serait un homme du nom de Corbin. Il aurait construit sa hutte sur le bord du petit lac Nominique.

Dès 1894 vingt-quatre familles étaient établies à Nominique et, en 1898, on y comptait deux moulins à scie, une tannerie, cinq magasins, une beurrerie et trois hôtels.

Au cours de ce volume, lorsque nous parlerons du Séminaire de Mont-Laurier, nous donnerons une forte tranche de l'histoire de Nominique. Malgré la disparition du collègue, Nominique demeure un centre commercial et touristique de première valeur. Nous y comptons des magasins et des hôtels importants et confortables. La beauté unique, incomparable du grand lac Nominique rend cet endroit de villégiature insurpassable dans nos Laurentides.

Depuis 1936 Nominique s'enorgueillit à juste titre d'une église et d'un presbytère modernes récemment construits ainsi que d'une école magnifique érigée avec l'aide du gouvernement provincial. Avec le développement de l'industrie touristique Nominique deviendra avant quelques années le rendez-vous préféré des sportmans et des villégiateurs.



## HISTOIRE DE KIAMIKA

(*St-Gérard de Montarville*)

Le coquet village de St-Gérard est situé à quinze milles de Mont-Laurier. Il mire ses toits dans les eaux profondes de la rivière Kiamika. Plusieurs magasins achalandés, un hôtel confortable, une fabrique de beurre et de fromage, une église et un presbytère modernes en sont les principaux édifices.

L'histoire de cette paroisse est le principal chaînon qui unit les monographies de Nomingue et de Mont-Laurier. Elle a été écrite de la main d'un vieux colon, littérateur à ses heures, chrétien jusque dans le fonds de son âme et patriote éclairé.

Nous en donnons le texte sans retouche pour qu'il garde ce parfum de nos bois dont il est imprégné. Monsieur Joseph Guérin a laissé un souvenir impérisable et est demeuré, chez nous, le prototype par excellence de cette race de colons canadiens-français dont les nobles figures ont des allures de légende. Cette histoire a été écrite vers 1915 et conservée dans les archives de sa famille. Nous retirons avec piété ce manuscrit vénérable pour le présenter à nos lecteurs en déposant sur la tombe du vieux pionnier-écrivain, décédé à Montréal, le 25 janvier 1922, à l'âge de 80 ans et 10 mois, l'hommage de toute une génération respectueuse de ses hauts faits d'armes qui devraient être, pour nos colons modernes, un vivant exemple de ce que peut faire l'amour de la vieille terre canadienne quand on veut la bien comprendre et la bien chérir.

*Notes historiques et véridiques, par Joseph Guérin, ancien instituteur de Chambly Canton, sur la fondation du Canton Kiamika, dans le haut de la Rivière du Lièvre, sur les premiers pionniers et leurs difficultés à s'y établir.*

\* \* \*

Après avoir passé vingt ans de ma vie à faire de la colonisation dans le nord de Montréal, il est certainement téméraire de ma part de laisser le manche de ma hache pour prendre la plume: on ne se fait pas écrivain comme on se fait colon.—Deux raisons me font prendre cette détermination. . . 1o il est paru en 1900, dans un des grands journaux de Montréal, une correspondance sur le Canton Kiamika. Tout en donnant de bons renseignements, on en a donné de très faux. L'auteur le fait habiter en 1896, par Pierre Lacasse, Louis Brière et autres, tandis qu'il l'a été en 1884, par T. B. Benoît, Cyrille Dumas, Joseph Guérin. Que les fermes les plus avancées étaient celles de M. Lacasse et L. Brière. Le correspondant aurait dû dire, s'il avait été bien renseigné, que c'était celles des Guérin. Noé Touchette, Francis Charbonneau, Joseph Deschamps et Delphis Lacasse. Connaissant ces faits pour les avoir vécus, j'ai écrit, de suite, une rectification au journal, qui est restée sans écho.

La deuxième raison: depuis longtemps des amis auxquels j'eus l'occasion de raconter quelques bribes de mes aventures de colon, me prièrent de publier, dans les journaux, un récit des misères et des difficultés que j'eus à surmonter dans ma carrière. C'est pour me rendre à leur prière que je donne les informations plus haut mentionnées et celles qui suivent.

En 1883, Monsieur T. B. Benoît, membre du comté de Chambly, au parlement fédéral, un bon père de famille, soucieux de l'avenir de ses enfants, voyant qu'il ne pouvait les établir avantageusement dans les vieilles paroisses de la vallée du St-Laurent, prit la détermination de les placer sur des terres vierges. A cet effet, il visita plusieurs centres de colonisation de la Province de Québec. Le Canton Kiamika, dans le haut de la Rivière du Lièvre, est celui qu'il choisit comme étant le plus propice à ses fins.

En canadien patriote, pour donner à ceux de ses compatriotes qui désiraient suivre son exemple la facilité de s'établir avec leurs enfants dans le Nord, il forma la Société de Colonisation de Montarville. A la suite de plusieurs voyages à Québec, le gouvernement céda le canton à la société avec certaines obligations de la part de cette dernière. Au printemps, 1884, Monsieur Benoît envoyait son fils Gérard, accompagné de Cyrille Dumas, son fermier, prendre possession d'un beau domaine, choisi dans un voyage précédent, en face de La Ferme Rouge, sur la Lièvre, propriété alors de James MaClaren et Cie. Aujourd'hui, elle appartient à un M. Frs. Fairy, riche et brave père de famille de plusieurs garçons.

Au mois de septembre, 1884, M. Benoît, dit aux membres de la société, que ceux qui désiraient visiter et prendre des lots dans le Canton Kiamika, de venir le rencontrer à Montréal pour de là se rendre dans le Nord, au centre de colonisation déjà désigné. Sur quatre-vingt-quatre membres que comptait la société, quatre se rendirent à son invitation. Joseph Daignault, Frs Robert, X. Cadieux et Jos. Guérin. Le curé Labelle, d'heureuse mémoire et son inséparable

serviteur Isidore Martin, (Frédor Gauthier), firent le voyage de la Lièvre avec nous. Le vingt-quatre septembre 1884, nous partons de Montréal et allons coucher à Buckingham, 100 milles.

Le 26 au matin, nous nous embarquons sur un tout petit vaisseau qui fait le service sur la Lièvre, de Buckingham au High Rock, 24 milles. À chaque instant, on entend le sifflet de la machine du bateau appeler les habitants riverains pour leur livrer, soit une poche de fleur, un sac de sel, un poêle, une lettre ou un paquet quelconque. Le vaisseau approche de la rive, tantôt d'un côté de la rivière, tantôt de l'autre; les matelots livrent l'objet réclamé, et il reprend sa course à toute vapeur. Belle affaire pour les colons. Au petit rapide de la Salette, le vaisseau approche de terre, on attache un gros cable à sa proue, voyageurs et équipage tirent sur la corde, en vingt minutes le rapide est franchi.

Arrivés au High-Rock, à deux heures, nous laissons le bateau à vapeur pour prendre le canot qui doit nous faire remonter un rapide de trois milles, le grand rapide, entre deux montagnes abruptes. Le canot est attaché au rivage, la vague l'agite en tous sens. "Embarquez", crie le guide, d'une voix rauque; "faites attention, ne remuez pas!"... Un coup d'oeil jeté furtivement sur le rapide nous donne la chair de poule. Aussi loin que la vue peut plonger, nous ne voyons qu'une longue suite de vagues écumantes, de courants impétueux qui dansent et roulent comme des serpents en furie, frappant les rochers, les entourant d'une bordure blanche et dentelée comme pour les cacher à nos yeux. On aurait dit que ces flots étaient autant de monstres que la grande chute, trois milles plus

haut, avait vomis dans un spasme convulsif. La honte fit taire notre frayeur et nous embarquons.

Le léger vaisseau qui nous porte, libre de ses liens, est balotté par les flots agités qui menacent de le briser contre les roches qui l'entourent. Au commandement bref et ferme du guide, les bras des rameurs se raidissent, les rames frappent l'eau en cadence. Sous l'impulsion des efforts répétés, le canot glisse péniblement sur le liquide bouleversé. Tantôt il occille sur la crête d'une vague, tantôt il descend entre deux houles qui le roulent, le balançant rudement. Un courant le pousse dans un sens, une lame le secoue et menace de le faire chavirer. Deux hommes se tenaient debout, un en avant, l'autre en arrière, nu-tête, les cheveux au vent, tout ruisselants de sueurs, l'œil rivé sur les flots, tirant ou rangeant avec leurs avirons, l'avant ou l'arrière du canot afin de lui faire garder son équilibre et l'empêcher de frapper une roche. Au cri du chef... "attention", — qui rétentit à nos oreilles comme un avertissement lugubre, — les rameurs redoublent d'ardeur. Leurs manches de chemises relevées, nous laissent voir les contractions de leurs muscles puissants dans le mouvement qu'ils impriment aux rames flexibles. Sous des efforts aussi énergiques l'esquif s'avance lentement, fouetté par l'onde qui se tord comme un serpent, sous sa carène.

À certains endroits du rapide le courant est si fort, la vague si grosse et si agitée, qu'il est impossible de les franchir à la rame.—Alors, l'on remorque le vaisseau à la cordelle. On attache à la proue un long câble que l'on tire à la file, avec toute la vigueur de nos bras, sautant de roche en roche pour ne pas se mouiller, du moins volontairement. Deux hommes tiennent le ca-

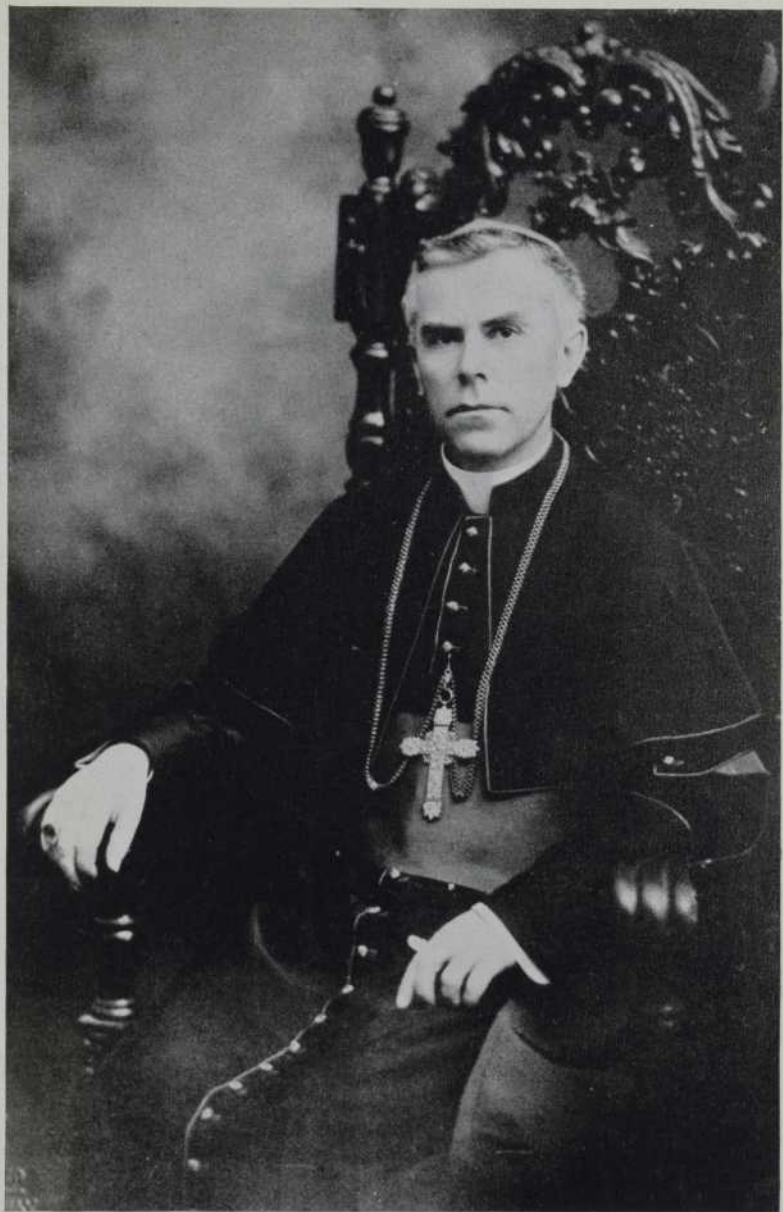
not éloigné de la grève avec leurs avirons pour le tenir dans une profondeur d'eau suffisante. Sous la traction de la cordelle, il bondit comme un taureau sauvage au bout du lasso qu'il sent, tout-à-coup, enroulé autour de ses puissantes cornes. Des colonnes d'eau bouillonnantes, jaillissent dans la nacelle et aveuglent nos deux braves qui la conduisent. Ces difficultés surmontées, nous nous rembarquons de nouveau dans notre petit vaisseau et continuons notre course sur l'élément liquide et courroucé.

Enfin, après trois longues heures de lutte acharnée contre les flots mugissants, nous arrivons à la tête du rapide et aux pieds des trois grandes cascades qui se trouvent elles-mêmes aux pieds du High-Fall, ou Grande Chute.

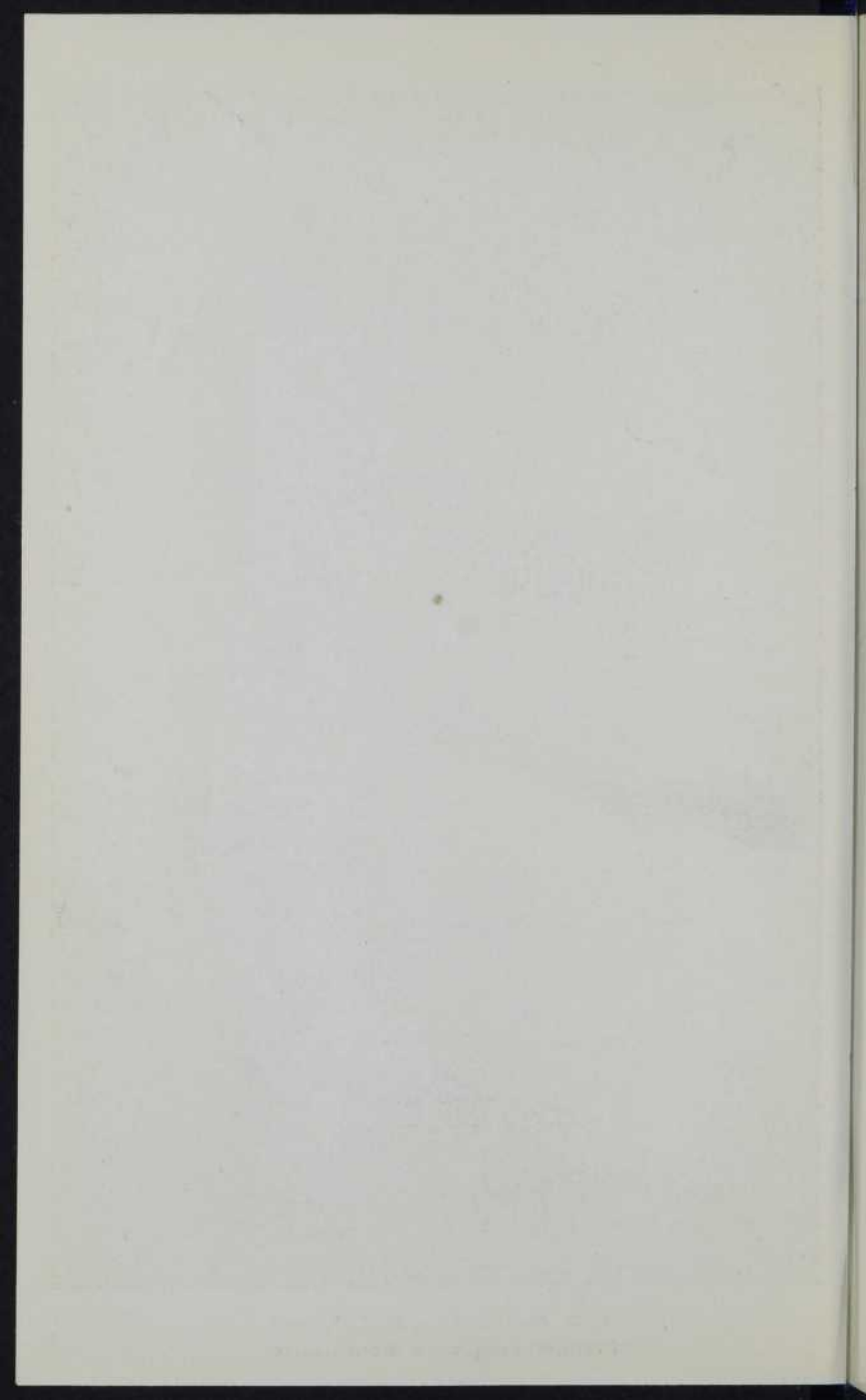
Pour se rendre à un petit bateau que M. Benoît avait acheté et placé à la tête de la grande Chute, pour nous faciliter le trajet, il faut faire l'ascension d'une très haute montagne, par un chemin de portage que les marchands de bois ont fait couper pour leur utilité. Il faut des jarets d'acier et des poumons bien dilatés à ceux qui montent ou descendent cette montagne par une pareille route. Le corps penché en avant, le nez presque à terre, nous grimpons en nous accrochant aux aspérités du rocher, saisissant les arbustes à notre portée pour nous faire un point d'appui.

C'est au versant Nord-Est de cette montagne que les marchands de bois ont construit une immense glissoire d'un mille de long, pour flotter leurs billots afin d'éviter de les conduire par la chute, où il se briseraient infailliblement. Ouvrage colossal qui a dû coûter des milliers de piastres, mais aussi, d'une utilité incontestable.

Avons-nous à peine commencé de gravir la montagne, que nous entendons un sourd grondement qui domine le bruit du rapide que nous venons de passer. C'est celui des cascades à nos pieds. La terre tremble sous nos pas incertains. Le bruit augmente et devient terrifiant, à mesure que nous avançons. On dirait un roulement formidable du tonnerre dans la montagne ou le bourdonnement de cent bouches de canons semant la mort sur un champ de bataille. A travers une vapeur humide et épaisse se répandant dans la tête des arbres, comme nous avançons, nous apercevons un gouffre immense où l'eau de la Lièvre, après s'être gonflée dans l'étroit passage à la tête de la cataracte, se précipite presque perpendiculairement d'une hauteur de deux cents pieds. Spectacle grandiose, admirable et étonnant, dont nous ne pouvons détacher nos regards. Mais la nuit arrive, il faut se hâter de nous rendre au bateau qui nous attend... "All aboard", crie le capitaine qui attendait après nous. Le sifflet du vapeur lâche trois cris stridents que les montagnes se renvoient, et nous embarquons pour continuer notre route vers le nord. A huit heures, nous nous arrêtons chez le Père Thibault, colon riverain sur la Lièvre, trois milles en haut de la chute déjà mentionnée. Il fait trop noir pour aller plus loin. Nous étions bien aises de nous reposer. Les émotions et les fatigues de la journée nous avaient fortement abattus, tracassés. Nous couchâmes sur le plancher nu et eûmes pour nous couvrir le toit de la maison. Si le moine dormeur dont parle l'histoire avait couché avec nous, il n'aurait pas eu besoin de recourir à ses inventions pour se lever matin.



S. G. Monseigneur F. X. Brunet,  
Premier évêque de Mont-Laurier.



A peine le soleil avait-il commencé de blanchir l'horizon que nous marchions à toute vapeur vers le haut de la Lièvre, but de notre voyage. A midi, nous arrivons à Notre-Dame du Laus. Là nous prenons un fort bon dîner qu'un bon Irlandais nommé James McCabe nous fit la politesse de nous offrir. Il nous restait encore 45 milles à faire pour nous rendre au Canton Kiamika, et la seule voie de communication entre ces deux endroits était la rivière du Lièvre par le canot d'écorce.

Le soir du même jour, nous couchons chez un nommé Cuvilliers sur le bord du beau et grand lac des Sables, traversé par la Lièvre, au milieu duquel est une île de peu d'étendue mais d'une beauté admirable; c'est un immense bouquet de verdure que Dieu a planté dans cette grande nappe d'eau pour reposer les yeux du voyageur qui la traverse.

Le 28 au soir, nous couchons chez le père Onésime Grenier, un des plus anciens colons de la Lièvre. Cette fois j'eus l'avantage de coucher sur un banc avec un quartier de bois sous ma tête. Enfin le 29, nous arrivons à Kiamika, chez M. Benoit. Nous avons pris quatre jours pour faire deux cents milles, distance entre Montréal et Kiamika.

*Messe en plein air célébrée par le Curé Labelle*

Quelles ne furent pas notre surprise et notre étonnement à la vue de la belle et grande vallée qui se déroule à nos yeux! . . . La ferme Rouge avec ses quatre cents acres de terre en culture . . . ses granges! — Ses maisons et dépendances forment un véritable village coquettement perché sur le bord de la Lièvre. En face,

sur l'autre côté de la rivière, celle de M. Benoit peu avancée, mais d'une uniformité de terrain admirable.

De quelque côté que l'on regarde, la vallée s'étend loin et unie, les montagnes sont bleues et peu élevées, comparativement à celles que nous venons de traverser.

Ce qui attira mon attention surtout c'est qu'à mon départ de Chambly, l'herbe était courte et jaunie par le soleil: ici à la Ferme Rouge, elle est verte, longue et drue: un grand troupeau de bêtes à cornes, gras et beau, repu de brouter cette nourriture belle et tendre, est couché et rumine en repos. Le jour même de notre arrivée, nous préparons un autel sur un terrain qu'on appelait lot de fabrique, pour y célébrer la messe, le lendemain, qui était un dimanche, le dernier de septembre, 1884. Avec l'aide de quelques personnes de bonne volonté, nous faisons une éclaircie dans la forêt, plantons une croix, le soir tout était prêt. En montant dans le haut de la Lièvre, au Kiamika, nous avons averti les colons échelonnés le long de la rivière que le dimanche, le curé Labelle dirait la messe en plein air. La nouvelle se répandit promptement. Le dimanche matin à notre grand étonnement, nous apercevons une flotte de canots d'écorce, remplis de colons, se balançant majestueusement sur l'eau. Frappant le liquide en cadence, les avirons faisaient glisser les frêles embarcations avec une grande vitesse et les rameurs alternant avec le mouvement des avirons, chantaient à pleine voix, des chansons canadiennes.

À dix heures le curé Labelle se rend à l'autel improvisé, et commence le service divin.

Quel magnifique spectacle de voir dans la solitude de la forêt, en plein air agenouillé sur le feuillage,

dans le plus grand recueillement, un jeune essaim de braves pionniers, élever leur coeur vers Dieu et lui demander de répandre sur eux, sur leur famille et leur oeuvre, ses bénédictions les plus abondantes! . . .

Oh! que ces prières formulées par des coeurs si bien disposés, remplis d'une foi si vive, ont dû être agréables au Seigneur et réjouir son Divin Coeur! Jamais, oh jamais! dans les temples les plus somptueux, sacrifice et prières ne lui furent plus agréables.

Au moment où les fidèles s'agenouillaient pour recevoir la sainte communion et que le prêtre élevait l'hostie sacrée, le soleil jusque là caché par les arbres, se montra tout à coup inondant de ses rayons la Victime sans tache. . . Oh! mystère sublime de notre sainte religion? Que peut-on trouver de comparable? et quelle plume peut décrire une telle magnificence?

Le curé Labelle, dans une improvisation aussi heureuse que touchante, sut trouver, dans son âme d'apôtre, des paroles encourageantes et vivifiantes pour ses chers enfants des bois, qui eurent pour effet de leur faire verser d'abondantes larmes de joie. J'eus l'honneur, aidé de quelques sauvagesses, de chanter à cette grand'messe. . . la première célébrée dans le haut de la Lièvre.

Assistaient à cette messe M. et Mme O. Grenier, M. et Mme M. Valiquette (Magloire), M. et Mme Herménégilde Valiquette, W. Valiquette, Joe Mininco et sa femme, Théodore Nadeau et sa femme, P. Leroi, C. Thériault, O. Grenier (fils), C. Lafrenière et sa femme, Tom Macanabé, sa femme et ses enfants qui sont: Thom, Abraham, Elizabeth, Mary-Ann, Manée, deux sauvages du nom de Chabot et Michaudville, Cyrille Dumas et sa femme, Frank Laing et sa

famille, ce dernier était fermier de la Ferme-Rouge, F.-B. Benoît et son fils Gérard, Frs Robert, Jos. Daignault, Xavier Cadieux, Joseph Bureau, Isidore Gauthier et Joseph Guérin.

Après la messe, Monsieur Benoît invita les principaux pionniers de l'endroit à dîner chez lui. Son petit chantier était bien rempli de convives.

#### *Choix des lots.*

A bonne heure, le lundi matin, nous étions dans la forêt à visiter les lots. Le gouvernement, pour nous faciliter la chose, nous avait envoyé un explorateur habile dans la personne de Monsieur Joseph Bureau, de St-Raymond de Portneuf, que nous trouvâmes à notre arrivée chez M. Benoît. Avec un tel guide notre tâche fut bien simplifiée. Robert et Cadieux prirent des lots sur la Lièvre, Daignault et moi sur la Kiamika, petite rivière tributaire de la Lièvre. Après cette prise de terrain et un coup d'oeil jeté sur le canton, nous descendons sans tarder vers Montréal, moi avec l'idée bien arrêtée de remonter au Kiamika le plus tôt possible pour m'établir sur mes lots. Le nord m'avait fasciné. Sans moyens pécuniers, une toute jeune famille de six enfants, deux garçons et quatre filles, une santé un peu délabrée par dix-sept années d'enseignement comme instituteur, âgé de 44 ans, peu d'expérience de la culture encore moins de la colonisation. Toutes ces considérations examinées et pesées ne purent modifier ma détermination. Une puissance surnaturelle, oserai-je le dire, m'attirait, m'appelaît dans le nord. Comptant sur mon courage et mon énergie, le même automne 1884, après un long et pénible voyage de neuf

jours et une nuit de marche, j'arrivai sur les lots que je m'étais choisis.

Mes compagnons du voyage précédent ne purent ou ne jugèrent pas à propos de suivre mon exemple. En 1885, Solim Alix et Adolphe Bail et Norbert Fortier venaient s'établir au rapide de l'Original, douze milles plus haut que la Ferme-Rouge et celle de Benoît; Alix et Bail sur la partie nord du Rapide; Fortier sur la rive est, en face les uns des autres. Dans l'hiver 1885, pour des raisons que je ne connais pas, Monsieur Benoît vendit son établissement, et Gérard son fils, retournait dans sa famille à St-Hubert.

Après ce départ de Gérard, Cyrille Dumas, son fermier, alla s'établir sur des lots en face de la Ferme-Rouge. Ce brave colon, fasciné comme moi par le nord, mourut en 1886. Cette même année Victor Dufort de Montréal, venait bâtir un moulin à scie sur la Kiamika. Cette rivière, comme dit plus haut, est tributaire de la Lièvre. Elle est moins large que l'autre mais elle est bien plus profonde.

Ces deux rivières traversent une foule de grands lacs et sont alimentées par des ruisseaux considérables. Il y a sur ces deux cours d'eau, à des distances assez rapprochées les uns des autres, de nombreux et puissants pouvoirs d'eau qui n'attendent que des capitaux et l'initiative des hommes de progrès pour fournir la force motrice à des usines à papier. Quel avantage pour notre province et le nord en particulier lorsque ces forces hydrauliques seront utilisées? ... Ah! si le bruit de ces pouvoirs d'eau, répercuté depuis si longtemps par les seuls échos des montagnes, pouvait arriver aux oreilles des capitalistes, des hommes d'affaires qui mettraient à profit de telles ressources. Il y aurait chez

nous, en peu d'années, une population de plusieurs milliers d'âmes.

Le 19ème siècle ai-je lu quelque part, a été le siècle des Etats-Unis par la vapeur. Le 20ème sera le siècle du Canada par les pouvoirs hydrauliques. Puisse cette prédiction se réaliser bientôt et le nord profiter des avantages que lui a donnés la nature.

— — —

*L'abbé Trinquier, premier missionnaire. — Visite de l'archevêque Thomas Duhamel. — Accident pénible.*

Au printemps 1887, l'eau emportait la chaussé et le moulin de Dufort construits avec tant de frais et de peine.. Ce fut un très grand malheur pour la colonie naissante, et une perte pour Dufort.

Ne dirait-on pas que la Providence se plaît à éprouver les colons qui ont la témérité d'aller troubler la solitude des forêts du Nord ?

Dufort ne se découragea pas pourtant. L'année suivante, il fit une nouvelle chaussée plus solide que la première et bâtit un autre moulin. Le curé de Notre-Dame du Laus, l'abbé Trinquier, desservit la mission du Kiamika de 1886 jusqu'en 1894, ainsi que celle du rapide de l'Orignal. Il venait dire la messe deux fois l'an; une fois l'hiver, et une fois l'été, en canot d'écorce, chez nous et plus tard dans le moulin de Dufort. L'abbé Proulx remplaça l'abbé Trinquier. En 1889, accompagné des révérends Chanoines Plantin et Campeau, le rev. Père Pian et l'abbé Trinquier, l'archevêque Duhamel d'Ottawa montait par la Lièvre, en canot d'écorce, de Pontmain, conférer le sacrement de confirmation aux enfants du Kiamika, dans le moulin du Dufort. Les colons allèrent l'attendre au

gros rapide Wabassee en canot, et l'accompagnèrent jusqu'au moulin. En 1894, au mois d'août, l'abbé Charles Proulx remplaçait l'abbé Trinquier comme missionnaire de Kiamika et du rapide de l'Original. En 1895, nous bâtissons une chapelle au Kiamika, sur le lot No 17, dans le 6ème rang et, un peu plus tard, une église, grâce à l'initiative de notre curé actuel l'abbé J. A. Lemonde qui avait remplacé l'abbé Charles Proulx. Comme dans toutes les nouvelles paroisses, il y eut beaucoup de grabuge chez-nous, lorsqu'il s'est agi de placer l'église; les uns la voulaient sur la Lièvre, les autres sur la Kiamika. Ces derniers, plus nombreux que les autres, l'emportèrent, mais ils étaient divisés quand au site. Ce n'est qu'en 1902 que l'archevêque trancha la question d'une manière finale.

La colonisation fit peu de progrès, chez-nous de 1884 à 1888. La société se berçant de l'espoir d'établir ses membres dans le canton Kiamika qu'elle avait obtenu du gouvernement, ne voulut permettre à aucun étranger d'y prendre des lots et de s'y établir. Sur les instances des colons déjà établis, elle consentit de l'ouvrir à tous venants. Il était trop tard; le mal était sans remède et les colons, à l'exemple de Fortier, Alix et Bail, se rendaient en foule au Rapide de l'Original où les lots étaient tous aussi avantageux qu'au canton Kiamika.

L'initiative prise par P. B. Benoît n'eut peut-être pas tout le succès qu'il en attendait, mais c'est certainement cette initiative qui a donné suite au mouvement colonisateur qui eût lieu dans le haut de la Lièvre.

Les premiers colons établis dans le canton Kiamika sont, sur la rivière du Lièvre, Gérard Benoît, fils de

P. B. Benoît, 1884, Cyrille Dumas, 1884, Nap. Dumas, 1891, Hormisdas Dault, 1892, Aristide Bock, 1892. Sur la rivière Kiamika, Joseph Guérin, 1884, V. Dufort, 1886, Patric Maillé, 1889, Pierre Lacasse, 1887, Thomas Fortin, 1888, Jos. Gaudreau, 1888, Isidore Carrière, 1889, Noé Touchette, 1892, ce dernier s'était établi d'abord sur la Lièvre en 1885, M. Valiquet en 1890, Alp. Lacasse, 1889, Charles Sarrasin, 1890, Isaï Poirier, 1890, Frs. Charbonneau, 1892, Cyrille Latreille, 1892, Thomas Garneau, 1891, Auguste Turcotte, 1891, Jos. Morier, 1892, Nap. Charrette, 1891.

On donna à notre paroisse, le nom de St-Gérard de Montarville et celui de Kiamika au bureau de Poste. Le bureau a été tenu par Gérard Benoît de 1884 jusqu'à 1885 et par Cyrille Dumas, de 1885 à 1886. A la mort de Dumas, mon fils, Sam, fut nommé Maître de poste et le bureau fut placé chez nous jusque l'an 1903. Nous recevions la malle par un courrier qui l'apportait de Notre-Dame du Laus, deux fois la semaine. Il faisait le trajet en canot d'écorce.

La première école de la paroisse fut construite au village, en 1903, par l'initiative du curé Lemonde. Avant cette époque, les enfants croupissaient dans une déplorable ignorance, sauf ceux dont les parents étaient en état de leur faire la classe, et il y en avait peu malheureusement.

*2ème Voyage au Kiamika.*

Comme je l'ai déjà dit, à peine de retour de mon premier voyage, je commençai à faire mes préparatifs pour remonter dans le Nord. Au mois d'octobre, j'étais prêt. J'allai à St-Jérôme, voir le curé Labelle, pour savoir de lui quelle voie je devais prendre pour me rendre au Kiamika par voiture. Il y avait deux chemins : par Buckingham ou St-Jérôme. Il fut décidé que j'attendrais les chemins de neige et que je monterais par voie de St-Jérôme. Le mois de Novembre se passa tout entier sans neige: grand désappointement pour un homme pressé comme je l'étais. Alors me dis-je, il va neiger dans les premiers jours de Décembre et je partirai. Le huit, il n'y avait pas encore de neige: bien grand fut encore mon désappointement. Est-il possible, me disais-je, qu'il ne neigera pas cet hiver et que je ne pourrai pas réaliser le voeu que j'ai fait et caressé depuis si longtemps?

Le neuf décembre, au soir, il y eut dans l'air une espèce de poussière blanche qui, peu à peu, se posa sur le sol. J'attendis, avec anxiété, le résultat de l'apparence de tempête en préparation. Le temps s'assombrissait de plus en plus à mesure que la nuit avançait. J'allais de temps en temps jeter un oeil scrutateur à l'horizon. La neige commença à tomber légèrement d'abord, et un peu plus fort à chaque instant. A dix heures, il neigeait abondamment.

Plein d'espérance, et confiant en la Divine Providence, je fis une courte mais fervente prière, et j'allai me coucher. Le matin, il y avait bien trois bons pouces de neige sur la terre.

Pour donner plus de clarté à ce qui va suivre, je dois ici nommer les personnes qui devaient m'accompagner. D'abord, Sam, mon fils, jeune garçon de seize ans: Ambroise Faille, charretier qui devait me monter une charge au Kiamika, S. Surprenant et A. Simard: ces deux derniers devaient travailler pour moi quelques semaines et s'établir ensuite, au Kiamika. Ils étaient tous deux d'anciens voyageurs de Bytown: forts bûcherons, mais sans expérience de la terre neuve.

Le dix, nous partons de Chambly. J'embrassai ma femme et mes jeunes enfants que je laissais à la maison et nous nous dirigeons vers Montréal par le chemin de Longueuil. À peine rendus à St-Hubert, vers midi, le soleil avait complètement fondu la neige et nous pataugeons dans la boue pardessus le pied: les lisses d'acier de nos traines en frottant les pierres du chemin, faisaient un bruit strident. Que faire? nous demandions-nous. Entreprendre un coyage de 150 milles, en voiture d'hiver, sur la terre, c'était de la démence: retourner à Chambly, je ne pouvais m'y résoudre. Dans cette alternative, comme le temps annonçait un peu la neige, je décidai de me rendre à Montréal et attendre là, à l'hôtel Chambly chez Adolphe Chartier, Dieu m'avait inspiré. Le lendemain, il y avait de la neige plus qu'il nous en fallait. Il avait neigé toute la nuit et une forte tempête faisait fureur.

Après avoir pris quelques effets à Montréal, nous nous mettons en route. Le soir, nous couchons à Ste-Thérèse. La tempête avait fait rage toute la journée. Le 12, nous partons de St-Jérôme où nous prenons encore quelques effets pour compléter nos charges et le soir, nous arrivons à St-Sauveur à dix heures. A

cet endroit, je dus prendre un autre charretier pour nous conduire jusqu'à Nomingue et afin d'alléger nos charges. Ne connaissant pas les routes de montagnes, j'avais des charges trop lourdes pour nos chevaux. Le 13, nous allons coucher à St-Faustin, le 14, à la Conception, le 15 chez le père Gauvrault, ce dernier tenait une "Stopping place", dans le canton Marchand pour loger les voyageurs; le 16, au Nominigue, dernier poste avant d'arriver au Kiamika, où nous arrivons à dix heures du soir, bien fatigués. Depuis St-Jérôme nous avons presque partout levé, tracé le chemin et marché, à pied, derrière nos voitures pour ménager nos chevaux qui traînaient leur charge dans quinze pouces de neige. Il avait neigé et venté un peu, depuis notre départ, tous les jours. Le révérend père Martineau, de la compagnie de Jésus, à qui nous demandâmes l'hospitalité, demeurait dans un tout petit chantier avec son vieux père, sa vieille mère, et un de ses frères, Vital, nous reçut avec bonté et cordialité; il fit tout en son pouvoir pour nous obliger et nous rendre service. Il hébergeait, chez lui, plusieurs nouveaux colons qui faisaient du défrichement sur des lots, nouvellement pris, dans les alentours. Après le souper et une petite causerie, il nous invita à faire la prière en commun et nous fit passer dans une petite chapelle non chauffée, attenante au chantier. À peine agenouillés dans la sainte glacière, le froid nous saisit et peu d'instant après, nous tremblons comme des feuilles au vent; les dents nous claquent dans la bouche en répétant les formules de prières, et le corps, mal équilibré sur nos genoux fatigués, oscille de tous côtés. Pouvait-il en être autrement, après une marche de quinze heures dans 12 à 15 pouces de neige

et au sortir du chantier dont la température devait être au moins de 80 degrés de chaleur!

Pour nous rendre à destination, — il nous restait encore vingt-sept milles à faire en pleine forêt, — nous devons passer par une toute petite route à peine défrichée, que le gouvernement avait fait faire l'automne précédent pour permettre aux membres de notre société de se transporter, par cette voie, du Nominique au Kiamika. Pas une seule habitation ne se trouvait sur ce chemin et au moment d'y passer, il y avait quinze pouces de neige au moins et nulle trace de voiture.

En visitant mes effets, le matin, je constatai qu'on m'avait volé deux gallons de boisson que je montais. Je crus d'abord que c'était le charretier que j'avais pris à St-Sauveur et qui s'était empressé après notre arrivée, au Nominique, de tourner sur ses pas. Plus tard, j'appris que c'était un misérable hôtelier de la Chute aux Iroquois, chez lequel nous avions dîné en passant.

Enfin, le dix-sept décembre au matin, à six heures, après nous être procuré du Rév. père Martineau trois bottes de foin et un peu d'avoine pour nos deux chevaux et avoir laissé une partie de nos effets chez le Père, comptant sur notre courage et nos forces, nous nous mettons en route avec l'espoir de traverser le bois dans la journée.

Pour donner meilleur pied à nos chevaux, nous leur traçons la route en marchant devant eux rangeant la neige avec nos pieds. La première voiture creuse un sillon profond dans la neige qui, poussée par le véhicule, s'avance sous les pattes du cheval. Alternative-ment, nous faisons tracer la route par l'une ou l'autre

de nos traînes afin que le cheval, traînant la charge de derrière puisse prendre haleine. Dans les montants trop raides et trop longs, — et ils sont nombreux — nous mettons nos deux chevaux en double pour tirer la première traîne d'abord et ensuite l'autre; assez souvent il y faut mettre l'épaule pour leur aider.

À midi, nous sommes encore bien peu éloignés du Nomingue malgré nos peines pour avancer. La marche ayant aiguisé notre appétit, nous mettons la chaudière sur un brasier de branches sèches et faisons le thé; assis autour d'un bon feu, une croute sous le pouce, tout en causant et maugréant contre les côtes montées et celles à monter encore. Enfin, après un court repos, nous reprenons notre marche aussi lente que pénible, nous arrêtant souvent pour faire reposer nos chevaux et prendre haleine nous-mêmes. À trois heures, nous avons parcouru tout au plus, dix à douze milles. Voyant que la nuit allait nous prendre, et le peu de chemin de fait — j'avais pensé traverser le bois dans la journée — du train que nous allions, je vis bien que la chose n'était pas possible — pour alléger nos charges et aller un peu plus vite, je fis jeter, dans la neige, à côté du chemin, une partie de nos effets, un peu plus loin, une autre . . .

De sorte que, à quatre heures, il ne restait dans les voitures que le poêle et quelques provisions, le reste avait été semé dans la neige, le long de la route. Il était temps d'alléger nos charges, les chevaux n'en pouvaient plus de fatigue. . . La nuit arriva enfin, et avec elle, son cortège d'inconvénients. Pour comble de malheur, avec la noirceur, s'éleva un fort vent de Nord qui nous gèle tout grandis. La forêt, sous son souffle glacé et puissant, frémit et ondule comme un

champ de blé secoué par une forte brise : les arbres fortement agités, en tous sens, se heurtent les uns contre les autres, se brisent ou s'arrachent et tombent avec grand bruit sur le sol, entraînant avec eux, tout ce qu'ils rencontrent dans leur chute. Le bruit qu'ils font en tombant, joint au hurlement du vent, repercuté par les montagnes, est terrifiant et nous glace d'effroi . . .

A cette cause de frayeur, s'en ajoute une autre encore beaucoup plus alarmante : les loups qui sont nombreux dans cette région, surpris, sans doute, et effrayés, eux-mêmes, du bruit infernal qu'ils entendent, hurlent comme des démons déchaînés, tout près de nous. On entend d'abord le prélude d'une seule voix en peine, suivie, aussitôt, par le hurlement formidable de toute la meute. Peu accoutumés d'entendre pareils bruits, nos chevaux sont épouvantés, autant que nous-mêmes, ils se cabrent et c'est avec peine que nous pouvons les maîtriser . . .

Dans cette route étroite et recouverte par les branches des arbres, il fait très noir; nous ne voyions pas à dix pieds devant nous; à chaque instant, il fallait s'arrêter pour couper les arbres que le vent avait fait tomber en travers du chemin. Malgré notre grande peur des loups, et la crainte d'être dévorés, il fallait continuer la route; autant se faire dévorer en marchant qu'arrêtés; nous comptons l'être à chaque instant. Il y en avait en arrière et devant nous. A certains endroits le chemin était sillonné de leurs pistes au point d'en être durci. Je marchais toujours en avant des chevaux, rangeant la neige avec mes pieds pour frayer la voie. De temps à autre, j'allais voir mon petit bonhomme qui conduisait le cheval, constater s'il

était encore dans la voiture, ou gelé ou perdu. — Sam, lui disais-je! Es-tu là — Oui, disait-il! — As-tu froid? As-tu peur? — Je n'ai ni trop froid, ni trop peur, répondit-il, mais ce n'est pas drôle d'être dans le chemin à pareille heure de la nuit et traverser une tempête si furieusement déchaînée, exposés à être dévorés par les loups furieux qui nous environnent de tous côtés, écrasés par les arbres que le vent abat à chaque instant. — Courage, lui disais-je! Dieu saura bien nous protéger; j'ai souvent entendu dire que les loups n'attaquent jamais les hommes en nombre — ils sont trop lâches paraît-il. — J'étais peu rassuré moi-même, mais je devais tenir ce langage dans la circonstance.

Je retournais prendre ma place en avant, admirant le courage de ce jeune enfant qui, dans une position aussi critique que dangereuse, ne se décourageait pas, si peu accoutumé à la misère et aux difficultés.

N'est-il pas vrai que pour des gens des vieilles paroisses du Sud du St-Laurent, accoutumés à voyager dans de bons chemins bien tracés, ne perdant jamais les habitations de vue, que se trouver en pleine forêt, par une nuit noire, marchant depuis le matin, dans quinze à dix-huit pouces de neige, exposés, à tout instant, à être écrasés par les arbres renversés par le vent, ou dévorés par les loups qui sont à nos trousses; qu'il n'en fallait pas plus pour nous énerver?

Nous avançons très lentement; nos chevaux comme nous, étaient épuisés de fatigues, à peine faisons-nous cent pieds sans nous arrêter pour couper les arbres qui barrent la route, ou laisser reposer nos chevaux qui sont en très grande transpiration.

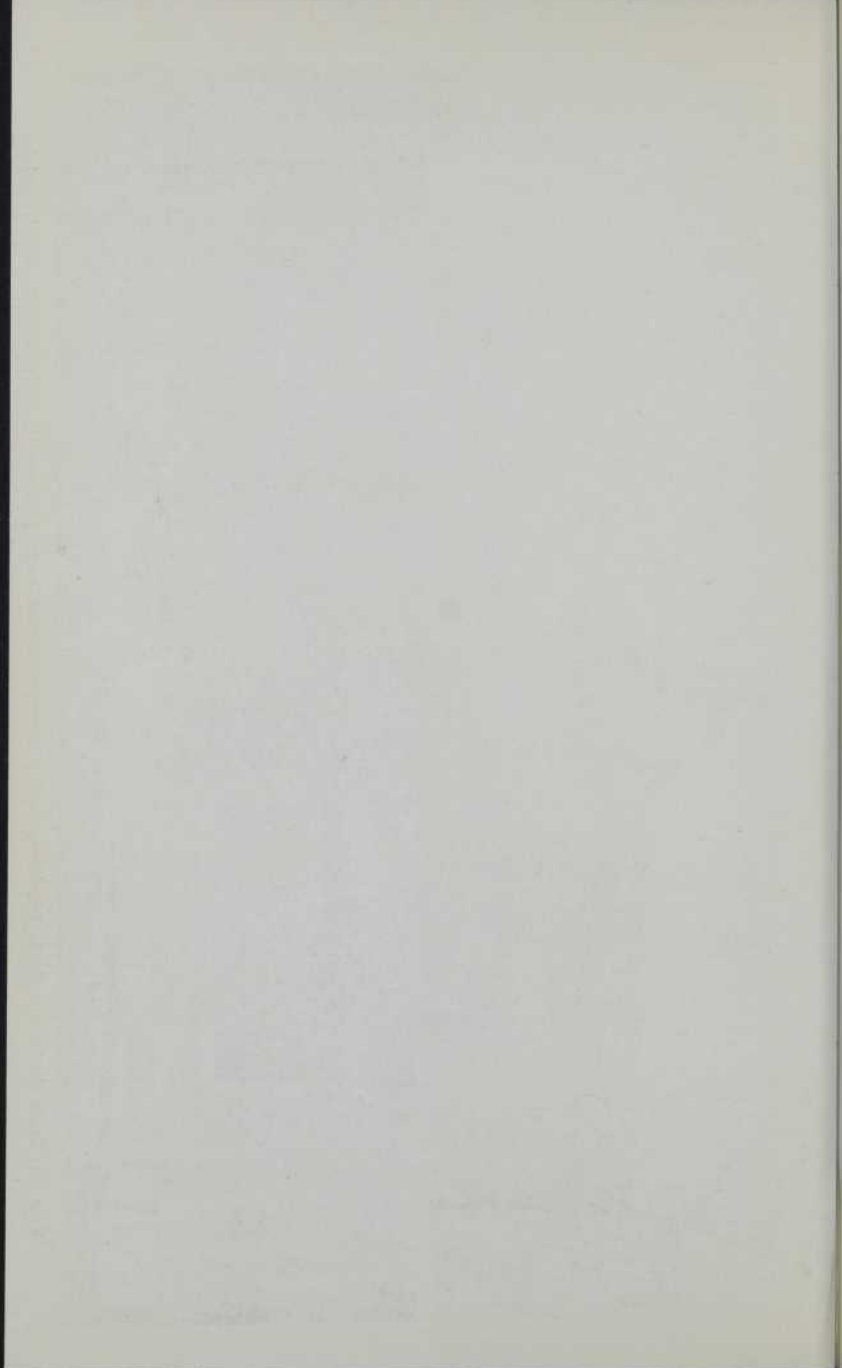
A onze heures, Simard et Surprenant qui avaient jusque-là supporté courageusement les fatigues du voyage et montré une grande somme d'énergie, vinrent me trouver et me dirent : "M. Guérin, nous n'allons pas plus loin! Si nous continuons, nous courons à une mort certaine; depuis le temps que nous marchons, si nous étions dans la bonne voie, nous serions déjà rendus à la Lièvre; nous avons dû prendre quelque chemin de chantier qui nous conduira nous ne savons où; avant que nos forces soient complètement épuisées, nous allons rebrousser chemin et retourner au Nomingue, si possible." — Mes bons amis, leur dis-je! Y pensez-vous! retourner sur nos pas! . . . mais la peur vous fait perdre la tête; comment, des vieux voyageurs comme vous, vous vous découragez déjà! Quant à croire que nous nous sommes trompés de route, la chose est possible; pour le croire, cependant, il me faut plus de certitude.

Nous avions 27 milles à faire. En supposant que nous ayions fait un mille et demi ou un quart, à l'heure, ayant marché depuis ce matin, dix-sept heures, nous ne pouvons pas tarder d'arriver, si nous avons la bonne voie, comme je l'espère; tandis que pour retourner à Nomingue, il nous faudra marcher dix-sept heures. Et que ferons-nous là! S'en aller à Chambly? . . . Je leur fis une foule de remarques que je passe sous silence.

"Vous êtes libres de faire ce que vous voudrez, vous êtes maîtres de votre liberté; votre plus grand intérêt est de continuer à me suivre. Je suis parti pour aller à la Lièvre et je m'y rendrai, s'il plaît à Dieu, avec mon enfant".



Vue partielle de la rue de la Madone. — La Banque Canadienne Nationale (Photo A. Boudreault)



Mes remarques eurent un bon effet sur mes deux hommes, du moins en apparence, car ils nous suivirent. Je partageais bien comme eux, leurs inquiétudes et leurs appréhensions, je voyais bien la position critique dans laquelle nous nous trouvions, mais je ne pouvais me résoudre à abandonner un projet si longtemps rêvé et caressé.

A minuit, Faille, le charretier dont j'ai déjà parlé, vint à son tour me trouver et me dit, en pleurant : M. Guérin, je me gèle les pieds malgré les efforts que je fais pour les empêcher de geler." — Marche lui dis-je, tâche de te réchauffer! garde-toi de te laisser prendre par le froid". Conseils inutiles, il était trop tard, mon homme était trop engourdi et paralysé par le froid pour faire des mouvements qui auraient pu rétablir la circulation du sang et nous ne pouvions rien faire pour l'aider. Mon Faille faisait entendre des lamentations déchirantes nous priant de ne pas le laisser se geler. Que faire? Comment le secourir! Nous tentons de lui arracher ses bottes des pieds; peines inutiles... les pieds sont encaissés dans les bottes, et soudés par une couche de glace. Nous nous mettons en frais d'allumer du feu pour s'éclairer et dégeler les chaussures. Comment trouver du bois sec dans la forêt". On voit à peine les arbres, tant la nuit est noire. Enfin, après bien des recherches infructueuses, des essais répétés, notre persévérance est couronnée de succès. Nous allumons du feu que nous alimentons le mieux possible et approchons notre homme du brasier pour le réchauffer et le déchausser. Nous ne pûmes lui dégager les pieds qu'après avoir fait brûler ses bottes, ce qui n'est presque pas croyable; je n'exagère pas pourtant.

*Explications nécessaires.*

En marchant, durant la journée, ses bottes un peu grandes, se remplirent de neige que la chaleur de ses pieds fit fondre; quand la nuit survint, obligé de rester dans sa voiture pour conduire son cheval, en grande transpiration, due à la marche du jour, paralysé, sans doute par la peur, insensiblement, le froid s'empara de lui sans qu'il s'en aperçut.

Après cette scène tragique, nous nous essayons autour du feu sur des branches de sapin, pour nous reposer et prendre des aliments. Nous n'avions pas soupé; la peur nous avait fait oublier la faim. Oh! qu'il faisait bon de se reposer après une marche de dix-huit heures dans quinze pouces de neige, par un froid sibérien. A peine assis sur les branches, le sommeil s'empare de nous malgré nos efforts pour nous en défendre. Le mouvement que nous sommes obligés de faire pour s'empêcher de se brûler un côté et se geler l'autre, nous tient forcément éveillés. Nous aurions volontairement passé le reste de la nuit près du feu si bien alimenté et sa chaleur si bienfaisante, si un coup d'oeil jeté sur nos chevaux, restés dans le chemin, ne nous eut pas rappelés à la réalité de notre position. Ces pauvres bêtes laissées là tout en transpiration et couvertes de neige, tremblaient de tous leurs membres; à l'instant, tout fatigués et terrassés que nous sommes, nous prenons la détermination de continuer notre route. A l'aide des mains nous redressons nos jambes engourdis, mettons un genou à terre, puis l'autre; un effort de volonté, et un élan énergique, nous nous trouvons debout; les jambes nous tremblent comme si nous avions mille livres sur les épau-

les. Au chant de "Deux Gendarmes par un beau dimanche . . ." nous reprenons notre marche, lentement d'abord, l'accélérant à mesure que nos forces et nos jambes se raffermissent. Nos chevaux n'étaient pas moins engourdis que nous.

Quels ne furent pas notre étonnement et notre joie, une heure après notre départ, de frapper des traces de voitures qui augmentent à mesure que nous avançons et enfin, d'arriver sur un très beau chemin aussi dur que la glace. Qu'est-ce que cela veut dire, nous demandions-nous! Où sommes-nous rendus" Des chemins de ville en pleine forêt! . . .

A quatre heures, à un des détours du chemin Champleau, nous apercevons un tout petit chantier dont le tuyau, dépassant un peu le toit, lance dans la cime des arbres qui l'entourent, des torrents de fumée noire et épaisse; un gros chien, à la porte, le poil tout hérissé, aboie furieusement et mange la neige de rage à notre approche. Le père Onésime Grenier, que je connaissais pour l'avoir vu dans mon voyage précédent, aux aboiements furibonds de son chien et au bruit que font les grelots de nos attelages, sort tout étonné de son chantier, ne sachant que penser des téméraires qui osaient, à pareille heure de la nuit, rôder autour de son gîte, d'une voix peu assurée, nous dit. — Qué là? que cherchez-vous par icite, à c'teure de la nuit! En entendant sa voix je le reconnus — Tiens! tiens, dis-je! c'est vous, père Grenier! — Ben oui, c'est moé, vous me connaissez, mais moé, j'vous connais pas! — Vous ne vous rappelez pas de moi! — Non, Mesieu, j'vous connais pas. — Interrogez vos souvenirs! — Mais, êtes-vous Mons. Guérin, note chante de l'autonne dernier! . . . — Précisément! — La ousque

vous d'venez! — De Chambly. — Par le chemin Chapleau. — Il dut se rendre à l'évidence en voyant nos voitures et nos chevaux.

Vous ne pouvez aller plus loin, me dit-il, la rivière Kiamika, à un demi mille d'ici, que vous devez traverser pour vous rendre à La Lièvre, chez Mons. Benoît, coule encore à pleins bords. — Mais alors, comment vais-je pouvoir me rendre sur mes lots! lui dis-je. — Nous parlerons de celà plus tard, entrez vous chauffer et vous reposer; vous devez avoir besoin de repos; mes hommes vont s'occuper de vos chevaux. Ai-je besoin de dire que nous acceptons cette gracieuse invitation avec empressement et reconnaissance.

Après les fatigues du voyage, les inquiétudes de la nuit, qu'il faisait bon d'être sous un toit hospitalier et presque au terme de nos misères! Et quelle devait être la joie de Simard et Surprenant d'avoir suivi mes conseils! Que serait-il arrivé, si Dieu n'eût placé ce brave et bon vieillard sur notre chemin! Un demi mille plus loin, comme vint de nous dire le père Grenier, la rivière qu'il aurait fallu traverser, coulait encore à pleins bords ses eaux profondes et limpides. N'ayant pas de chaland pour nous transporter sur l'autre rive, nous aurions été dans une position bien critique et d'autant plus qu'il aurait fait encore nuit! Il n'aurait pu être question de retour au Nomingue; nos chevaux étaient bien trop fatigués et épuisés et d'ailleurs, il ne nous restait plus rien pour les soigner. C'était la mort certaine pour eux et peut être aussi pour nous.

Le père Grenier était un jobber que la Cie Ross Bros avait placé à cet endroit, le même automne, pour enlever le pin avant l'arrivée des colons.

Le matin, M. Grenier me dit : "le seul moyen qu'il y a pour vous rendre sur vos lots, comme ils sont de ce côté-ci de la Kiamika, c'est de vous couper un chemin à travers le bois, en vous hâtant, avec vos hommes, vous pouvez le faire dans la journée, ils ne sont pas plus qu'à deux milles d'ici." Je suivis le conseil du père. Après nous avoir montré où passer, nous nous mettons à l'oeuvre, et au coucher du soleil, nous arrivons à mon petit chantier, que le même homme, M. Grenier, avait bâti quelques mois précédemment pour se loger et enlever les quelques pins oubliés sur mon terrain.

Oter la neige qu'il y avait dedans, remettre les auges en place, le mousser, monter le poêle, bûcher du bois, couper des branches de sapin pour nous faire des lits, ne fut l'affaire que de quelques minutes. A six heures, nous avions soupé, et assis sur nos branches de sapin, nous veillons à la clarté du poêle, causant du voyage, naturellement. La causerie fut de courte durée, la chaleur est si grande dans notre logis, que le sommeil s'empare de nous et l'on oublie le monde, ses douleurs et ses joies.

Pendant que nous dormons sur nos couches résineuses, une bande de hiboux, perchés dans la tête des grands ormes dont les branches se projetaient au-dessus du chantier, à la vue de la fumée et des étincelles qui sortent du tuyau, font un tapage infernal. On aurait dit que les loups du chemin Chapleau venaient nous relancer jusque chez nous. Heureusement, que Simard et Surprenant, éveillés, comme moi, par le vacarme, nous expliquèrent la nature de ce tapage plus effrayant que dangereux.

Lors de mon départ de chez le père Grenier, le matin, j'envoyai un des fils du père Onésime, ramasser mes effets semés le long du chemin, la veille. Il eût la chance de tous les trouver et les ramener en bon état, sauf une canistre d'huile de charbon de cinq gallons qu'il rapporte vide; l'huile s'était répandue dans la route. Cet accident irréparable, nous fut très sensible, nous dûmes nous éclairer le reste de l'hiver, à la lumière d'un bouton muni d'une mèche, trempée dans de la graisse fondue.

Nous fûmes pourtant, mon fils et moi, obligés de lire tous les soirs, jusqu'à dix et onze heures, à la faible lumière du bouton.

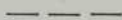
Peu de jours après notre arrivée, Simard et Surprenant, à cause de l'ennui et de la nourriture par trop rudimentaire, disaient-ils, voulurent nous laisser. Tenant à les garder pour faire de la terre neuve — ils étaient de fort bons bûcherons — je ne savais quels moyens prendre pour les convaincre de rester. J'eus recours à un stratagème qui réussit merveilleusement. Sachant qu'ils aimaient beaucoup à entendre lire des histoires émouvantes et comme j'avais apporté un ouvrage de Malen de Lamothe, "Les Faucheurs de la mort", "Les Martyrs de la Sibérie", "Morpha", je pensai que j'avais, sous la main, un livre dont la lecture les intéresserait grandement. Nous commençâmes donc à lire "Les Faucheurs de la mort" à la clarté du bouton. Les premiers soirs, mes hommes ne se montrèrent pas trop exigeants, la lecture de quelques chapitres leur suffisait; mais il n'en fût pas de même lorsqu'ils eurent été au courant des faits et connu les Polonais et les Russes, persécuteurs et persécutés, les victimes et les bourreaux, la bonté et la douceur des

uns et la férocité des autres. Frappant la table avec force de leurs poings, ils maudissaient, les Russes oppresseurs, et murmuraient contre la magnanimité des Polonais. Qui les aurait écoutés, aurait lu toute la nuit. Le lendemain, à l'ouvrage, leur unique entretien roulait sur les événements que nous leur avions lus précédemment.

D'ennui, de nourriture, de départ, il n'en fut plus question. Il faut dire aussi que Sam, le cuisinier, avait fait des progrès considérables dans l'art culinaire : son pain était moins savonneux, ses beans plus grasses; il avait même appris à saler et poivrer la soupe. Sa mère lui avait pourtant bien enseigné la manière de boulanger, avant de partir de Chambly, mais entre la théorie et la pratique, la marge est grande.

À la fin de février 1885, après avoir bûché quinze arpents d'abattis, je congédiai mes deux bûcheurs; mes finances ne me permettaient pas de les garder plus longtemps. Ne se sentant pas de dispositions pour se faire colons je les descendis jusqu'à Buckingham par la Lièvre sur les chemins de glace que les marchands de bois entretenaient, l'hiver, sur cette rivière. Ayant été trois semaines dans mon voyage, à Chambly, Sam mon fils, resta seul au chantier tout le temps de mon absence à cinq milles de l'habitation la plus voisine. Le 17 mars, je revenais au Kiamika amenant avec moi deux de mes petites filles, Thérèse, âgée de huit ans, et Marthe, de dix ans, qui remplacèrent Sam comme cuisinières afin de permettre à celui-ci de m'aider au défrichement. Au printemps, après un travail ardu, nous pûmes semer huit arpents de terre neuve en avoine, navets. L'avoine avait six pieds de haut à sa maturité, et j'ai eu des navets qui pesaient dix-sept

livres. Simard et Surprenant tout bons bûcheurs qu'ils étaient, leur ouvrage ne m'avait guère avancé; n'ayant pas plus que moi l'expérience de faire de l'abattis, ils avaient gâté le mien. Les arbres de 20, 25, 30 et 35 pouces et plus étaient abattus, coupés en deux, ébranchés et les branches laissées pêle-mêle par terre; tandis qu'il aurait fallu les ramasser, les mettre en tas et couper le corps des arbres en billes manoeuvrables — ce que nous avons été obligés de faire pour brûler et les branches et les billes.



### LES MOUSTIQUES !

*Oh! mouches . . . terreur du colon,  
 Qui lui mangez le nez, le cou et le menton :  
 Votre aiguillon funeste  
 Lui cause plus de maux que la guerre et la peste.*

En effet, de tous les inconvénients rencontrés par le colon en ouvrant sa terre, celui des moustiques est le plus grand et le moins supportable. J'en parle avec connaissance de cause puisque j'en ai fait la triste expérience à mon tour. Le printemps, du mois de mai au mois de juillet, ils nous incommodent continuellement et le jour et la nuit à moins d'avoir une habitation bien close et les avoir chassés, avant de se coucher avec de la fumée bien forte, on ne peut dormir tranquille. Le jour, il faut se battre avec eux pour les empêcher de nous dévorer, et malgré nos coups, ils trouvent toujours le moyen de nous atteindre. Je ne sais pas ce qui arriverait si nous n'avions de la boucane pour les éloigner.

Naturellement impatient par tempérament, j'ai souvent maugréé contre eux, surtout, quand je n'avais pas les mains libres pour me défendre et dans bien d'autres circonstances . . .

Je me rappelle qu'un jour, étant à herser de l'avoine, mon fils et moi, lui tenant la herse, et moi les guides en mains pour conduire le cheval, à travers les racines et les souches, nous étions suivis d'une nuée de mouches à travers desquelles nous avions de la peine à voir le soleil. Elles nous suivaient d'un bout à l'autre du champ, nous aiguillonnant de leurs lances perfides et cruelles. Les mains embarrassées, nous ne pouvions nous défendre de cette peste . . . infernale. Après la journée, rentrés au chantier, en changeant de linge, nous ramassions à pleines mains, sur le plancher, les mouches écrasées, qui s'étaient introduites furtivement dans notre linge pendant la journée et nous avions les mains, les bras, le cou, la figure tout sanglants et les oreilles épaisses de deux doigts. Si l'on ajoute à cela la cendre et le charbon poudrés sur ces plaies sanguinolentes, nous aurons une idée des souffrances que nous devons endurer. Ce portrait des mouches pourra, peut être, paraître un peu exagéré à ceux qui n'ont jamais fait de colonisation. Voici un autre exemple non moins typique — et pourtant bien vrai. — Un jour, j'empruntai, de Gérard Benoît, un petit boeuf blanc, pour accompagner Boss, ma vache, qui paissait dans la forêt. Un beau dimanche matin, m'en allant la traire, arrivé à quelques distances de ma vache, je vis une bête noire avec elle. Un peu surpris, je m'arrête, et je me dis : "que signifie cela! Boss avec un animal noir! . . . mais où donc est mon boeuf blanc! . . . et d'où vient cet animal étran-

ger!" Je fais quelques pas et je m'arrête encore — est-ce que ce serait un ours? pensais-je! Ce qui m'étonnait, c'est que Boss mangeait à côté bien tranquillement, sans frayeur. J'eus envie de courir au chantier avertir mon fils d'apporter sa carabine pour tuer l'ours — j'étais presque certain que c'en était un. — Ma chaudière et ma hache à la main, je m'avance tranquillement, me cachant derrière les arbres afin de ne pas être vu de l'ours. Lorsque je fus bien proche, je m'aperçus que la bête noire n'était autre que mon boeuf blanc couvert de mouches et de maringouins.

Les premiers hivers que nous passâmes au Kiamika, nous eûmes beaucoup de difficultés à sortir en voiture. A chaque sortie, il nous fallait déblayer deux milles de chemin où nous étions seuls à passer, pour arriver à la route que les marchands de bois entretenaient sur la Lièvre pour arriver à leurs chantiers. Et il fallait déblayer ce chemin chaque fois que nous sortions. Aussi le grand besoin seul, nous obligeait de sortir.

Aussitôt après mon arrivée sur mes lots, n'ayant pas de foin pour mon cheval et celui du charretier, Faille, dont j'ai déjà parlé et qui ne pouvait retourner immédiatement à Chambly, il fallut s'en procurer à n'importe quel prix. Le père Grenier me dit qu'il pouvait m'en vendre mais qu'il n'était pas facile d'aller en chercher présentement, parce que les marchands de bois n'avaient pas encore tracé le chemin, et que le lac Rouge, sur lequel il fallait passer, n'était pris que depuis quelques jours, que la glace n'était pas encore assez forte pour y passer avec des chevaux. Ce lac avait trois milles de traverse. Et ce foin était aux lacs Hauts, cinq milles plus bas que la demeure du père Grenier

qui demeurait un peu en bas du Wabassée, sur la rivière La Lièvre. La distance du Kiamika aux lacs Hauts (Pontmain, aujourd'hui) est à dix-huit milles, bien comptés. Dans une telle alternative, il n'y avait que deux choses à faire: ou laisser mourir nos chevaux de faim, ou aller chercher du foin à Pontmain, malgré les difficultés à rencontrer.

Le père Grenier nous enseigna de son mieux, la route à suivre — le pays nous était parfaitement inconnu à mon compagnon et à moi. — Le jour des Rois, dans l'après-midi, nous nous mettons en route pour Pontmain. Il était entendu, que nous irions coucher chez Mons. Grenier, en bas du Wabassée; que le lendemain, nous reviendrions encore coucher au même endroit, avec nos charges de foin, pour de là revenir au Kiamika, la troisième journée. Nous traversons le lac Rouge sur une glace bien faible qui plie sous nous d'une manière peu rassurante. Ayant fait un portage de quelques milles, nous reprenons la Lièvre et arrivons en face de l'habitation du père Grenier à huit heures du soir. Le père nous avait bien dit de faire attention, en arrivant chez lui, qu'il y avait une baie, devant la maison, formée par un détour de la rivière et qu'il fallait éviter une grande mare qui s'y trouvait. Le chemin, tracé sur la glace passait du côté opposé à la demeure du père Grenier. Alors d'après nos renseignements, nous étions rendus à destination et voyant, dans le fond de la baie, une toute petite lumière, nous nous dirigeons dessus. La noirceur de la nuit, la vapeur humide qui se dégageait de la mare, nous empêchaient même de voir nos chevaux devant nous. Dans cette position, je crus qu'il était plus prudent, de notre part, de descendre de la voiture et de conduire nos chevaux

par la bride tout en se dirigeant vers la faible lumière que nous voyions à travers la vapeur ténébreuse de l'eau. Nous nous arrêtons à chaque pas pour voir si nous sommes près de la mare ou si nous avons la chance de l'éviter. Pendant que nous faisons ces réflexions, on aperçoit, au loin, une lumière sur la rivière, qui se dirigeait vers nous. Nous attendons anxieusement le moment où elle arrivera à nous—ce qui ne tarda pas, heureusement. — Oh! là! les amis, leur dis-je, par ici, s'il vous plaît! Venez donc nous tirer d'embaras. Tout surpris, ils arrivent à nous ne pouvant revenir de leur étonnement de nous voir à cet endroit par une telle noirceur, et nous le fûmes bien d'avantage, quand nous vîmes le danger dans lequel nous nous trouvions. La mare était à dix pieds de nous où l'eau passait comme un trait. Que serait-il arrivé sans cette lumière providentielle!... Les jeunes, venus à notre secours, étaient les enfants du père Grenier, qui revenaient de veiller chez un voisin. Ce ne fut pourtant pas le seul incident de ce pénible voyage.

En traversant le lac Rouge à notre retour, nous fûmes encore bien près de périr. La glace avait bien pris un peu de consistance depuis notre première traverse, mais pas assez pour nous permettre de passer sans danger avec nos charges de foin. Je dis, à mon compagnon, en prenant la traverse: "ne passe pas derrière moi, mais à quelques distances à côté, afin que si l'un de nous cale, l'autre ne vienne pas tomber dans le même trou." Et debout sur nos voyages, le fouet à la main, nous nous lançons sur la surface unie du lac, comme un miroir. La glace plie, craque, se fentille, sous le poids de nos charges, l'eau, claire comme le cristal, monte des-

sus et bouillonne sous nos traînes et sous les pattes de nos chevaux qui la projettent de tous côtés.

Nous allons enfoncer, me dit Faille, mon compagnon. Eh! que veux-tu que l'on fasse, lui dis-je! La retraite est aussi dangereuse que l'avance. Otons nos chevaux de dessus nos voitures, laissons le foin sur le lac, plus tard, nous viendrons le chercher quand la glace sera plus forte! . . . Nous étions à six milles de mon chantier. — Eh! que donnerons-nous à manger à nos chevaux!... rendus chez-nous!... Tu sais bien qu'il ne reste pas une broche de foin à leur donner. Continuons, et à la grâce de Dieu! . . . Confiants en la Divine Providence, nous lui mettons notre sort entre les mains, et nous cinglons vers la rive désirée. Enfin, après mille dangers de péril mais toujours pleins d'espérance en notre bonne étoile, nous arrivons sur la terre ferme, en lieu sûr. Nos pauvres chevaux sont tout rusisélants de sueur et d'eau glacée, ils ont la queue, les pattes, le ventre et la crinière couverts de glaçons qui gênent leurs mouvements.

Une heure après nous arrivons chez nous bien heureux d'avoir pu échapper à tant de dangers.

#### *Autre voyage pénible.*

Quelques semaines plus tard, notre provision de foin étant épuisée, il fallut encore retourner aux lacs Hauts, en chercher une nouvelle charge. Cette fois, Faille étant retourné à Chambly, je dus amener Sam, mon fils, pour m'aider. Sachant que nous avions trente-six milles à faire pour l'aller et le retour, nous comptions faire notre course dans une journée. Nous partons de très grand matin. A midi, nous sommes rendus aux lacs

Hauts, et à une heure, nous sommes chargés et prêts à partir. Malheureusement, la journée était maussade : il neigeait à plein ciel et le vent soufflait la neige en tous sens; et les chemins peu fréquentés en cet endroit, étaient bien mauvais.

Sam, sur le voyage de foin, conduisait le cheval et moi, je marchais en arrière, tenant la perche qui retenait le foin pour empêcher la charge de pencher d'un côté ou d'un autre. Mais malgré mon attention et mes efforts, à chaque instant, la voiture était à côté du chemin et versée.. Sam à un bout, moi de l'autre, l'épaule aux échelettes, déployant toute la force dont nous étions capables, nous relevons le voyage avec beaucoup de peine et nous continuons notre route bien tranquillement. La même chose arrive vingt fois, et chaque fois nous sommes à la même peine. Je devrais ajouter, pour être plus véridique, que nos difficultés s'accrurent à mesure que le jour et la nuit s'avancèrent. La tempête ayant ragé toute la journée, elle continua de même quand la nuit fut venue; de sorte que la neige s'était accumulée de plus en plus dans les chemins.

Enfin, à dix heures du soir, nous laissons la route des marchands de bois que nous avons suivie depuis les lacs Hauts, pour prendre celle qui devait nous conduire chez nous, et par laquelle nous avons passé, le matin avec grandes difficultés. Cette sortie avait deux milles de long. Elle passait un peu dans le bois et longeait le lac Kiamika un demi-mille, pour s'enfoncer encore dans le bois jusqu'à notre chantier. Des traces du matin . . . il n'y en avait plus d'apparence.

À peine entrés dans cette voie que notre voyage est versé : l'ayant encore une fois relevé, dix verges plus

loin il est dans la même position. Alors, comprenant qu'il nous était inutile de persister plus longtemps pour arriver au chantier avec notre foin, nous décidâmes de le laisser là et que nous reviendrions le chercher le lendemain. Nous ôtons le cheval du véhicule et Sam, les guides en mains, le dirige, dans l'obscurité, vers notre logis qui était à un mille et demi plus loin. Je les suivais en arrière. N'ayant ni bu ni mangé depuis notre départ, le matin, et avoir pataugé toute la journée dans la neige, déployé une grande somme de forces et d'énergie à relever notre voyage, nous étions morts de fatigue et d'épuisement, notre pauvre bête comme nous. Arrivés à l'endroit où la route longeait le lac Kiamika, le vent avait accumulé la neige par bancs qui barraient notre chemin complètement. Comme il nous fallait passer, malgré tous les obstacles, nous nous lançons dans les bancs de neige avec impétuosité. Le cheval que Sam conduit, saute, s'embourbe, tombe, se relève, pour s'abattre de nouveau. Il fait mille efforts pénibles pour se tirer d'embarras. Le sillon qu'il trace en passant dans la neige est parsemé de trous, creusés par ses couchers. Suivant la même voie, en arrière, et ne voyant pas les trous à cause de la noirceur et de la poudrerie, nous donnons dedans et battant, un instant, l'air des mains, nous piquons une tête dans la neige. Enfin, après des efforts surhumains et une grande somme de persévérance pour sortir de cette impasse, épuisé de fatigue, à bout de force, je me couchai sur la neige et je dis à mon fils, laisse-moi ici et rends-toi au chantier avec le cheval : je vais me reposer, et dans quelques instants, quand j'aurai repris un peu de vigueur, j'irai te trouver. (Plus jeune et plus vigoureux que moi,

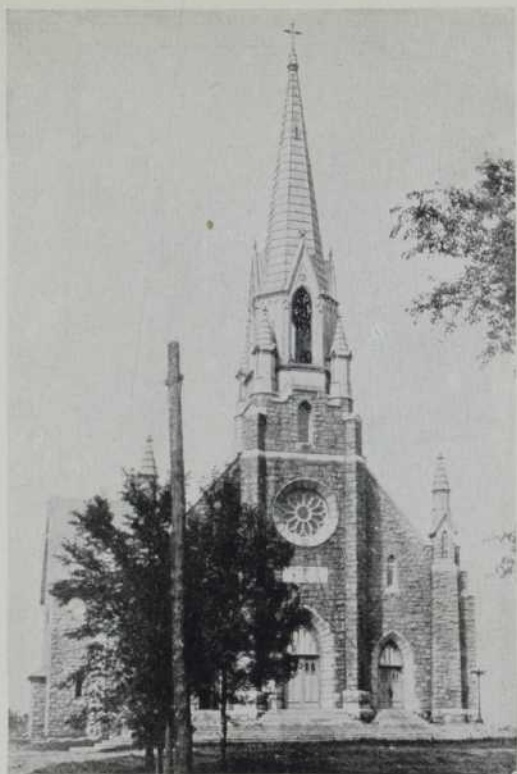
aussi, il avait moins marché que moi dans la neige, dans la journée, et les guides qu'il tenait pour conduire le cheval, le protégeait beaucoup, il trébuchait moins souvent que moi et il était moins fatigué). Non, non, dit-il, je ne consentirai jamais à vous laisser seul ici! En transpiration comme vous l'êtes, le froid va bientôt s'emparer de vous et vous allez vous geler infailliblement. En effet, c'est ce qui serait arrivé si j'avais persisté dans ma résolution. Après quelques minutes de repos, nous reprenons notre marche pénible, clopin-clopant, culbutant à chaque pas dans les trous que l'on ne voit pas. Deux heures après, à minuit, nous arrivons, enfin, au chantier, froid comme une glacière, où il n'y avait pas eu de feu depuis le matin. La porte ouverte, je me jetai sur le plancher et ne pus me relever que longtemps après. Heureusement, Sam, plus alerte que moi, détela le cheval, alluma le feu et prépara un souper sommaire que nous dégustons bien tranquillement; nous avons un grand besoin de repos et de sommeil.

Le lendemain, après avoir pelleté les bancs de neige une partie de la journée, nous pûmes amener notre foin chez-nous.

---

*Un voyage à signaler.*

Un jour, à la Ste-Catherine, nous partions, Sam et moi, pour aller chercher des provisions au Wabasee en canot d'écorce, neuf milles de chez-vous. On appelle Wabasee, une ferme située sur la rivière du Lièvre, appartenant aux marchands de bois où ces derniers tiennent des marchandises et des provisions de toutes sortes pour alimenter leurs chantiers



La Cathédrale de Mont-Laurier



Vue panoramique partielle de Mont-Laurier



et fournir les jobbers qui font du bois pour eux. Pour s'y rendre, de chez-nous, en canot — c'est la seule voie — il faut descendre la rivière Kiamika jusqu'à l'endroit où elle jette ses eaux dans la Lièvre, après avoir traversé le petit lac Kiamika, large d'un mille. La Kiamika coulant des eaux profondes, gèle tard en automne. Il n'en est pas ainsi du lac qu'elle forme, ni de la Lièvre peu profonde qui se couvrent de glace aux premiers frimas. Nous descendons la Kiamika jusqu'au lac sans obstacles: mais grande fut notre surprise et notre embarras arrivés là — le lac était pris et la glace avait trois pouces d'épaisseur, à certains endroits. Mais comme les provisions commençaient à manquer à la maison et que le seul moyen de s'en procurer était d'aller au Wabasee en chercher, nous fîmes ce qu'il avait à faire en pareil cas. Avec une hache et des gaules, nous brisons la glace et nous nous faisons un passage avec beaucoup de peines jusqu'à la Lièvre que nous espérions trouver libre de glace. Malheureusement cette dernière était prise comme le lac. Ne nous sentant pas disposés à briser la glace de la rivière, six milles de long pour nous faire un passage pour arriver au Wabasee en canot, nous laissons notre embarcation sur le bord du lac et nous nous dirigeons à travers le bois, à pieds, vers la ferme: suivant, autant que possible, le bord de la Lièvre, traversant les montagnes, les savanes, les embarras de toutes sortes — broussailles, corps morts — . . . .Après trois heures de marche, nous arrivons, enfin, au Wabasee.

S'étant réconfortés d'un bon dîner, nous achetons les effets dont nous avons le plus grand besoin et nous les préparons pour les apporter sur notre dos.

Je pris, pour ma part, cent cinquante livres de fleur, mon fils cinquante livres, vingt-cinq livres de lard, des ferrements de bacul, une chaîne: le tout pesait au delà de cent livres. Ainsi chargés, nous reprenons la même voie suivie le matin et nous arrivons à notre canot comme le soleil allait se coucher, bien harassés, va sans dire. Le fardeau que nous avions sur le dos, porté six milles dans une route plane, aurait, certainement, été très pénible, mais porté dans le bois à travers toutes espèces d'obstacles, combien ne devait-il pas être encore plus pénible?

Dans le courant de la journée, il s'était élevé un fort vent de Nord qui avait brisé la glace du lac, l'avait poussée du côté Sud, où était notre canot, et les glaçons, en rangs serrés, ballottés par les vagues, se roulaient, se choquaient les uns contre les autres avec grand bruit.

La prudence nous conseillait bien d'attendre la chute du vent pour traverser le lac; mais en transpiration comme nous étions, exposés au vent froid, sans abri, la noirceur qui arrivait... ma famille qui nous attendait avec anxiété!... Toutes ces considérations bien examinées et muries — comptant sur la protection divine et notre courage, nous nous déterminons à traverser. Nous mettons notre canot à l'eau, y plaçons nos effets, Sam à l'avant, moi à l'arrière, l'aviron en main, nous le lançons au milieu des glaçons agités par la vague, en s'efforçant de nous frayer un passage au travers de leurs rangs épais et compacts.

Notre frêle embarcation, ballottée par les flots, oscille sur la houle, au milieu des glaçons qui la heurtent, la pressent, la secouent, en se choquant eux-

mêmes avec force sous la pression du vent déchainé qui souffle avec fureur, et leur choc fait jaillir l'eau sur nous et sur nos avirons qui se glacent et roulent dans nos mains. Malgré des efforts surhumains pour nous pousser au large où les glaçons sont moins épais, le vent nous tient toujours à la côte où ils sont plus nombreux et plus agités. La nuit est arrivée et nous sommes encore à lutter contre les éléments courroucés, avec un canot à moitié rempli d'eau.

Heureusement, vers les huit heures, le vent commençant à faiblir, nous pûmes nous dégager un passage. Quelques instants après, nous arrivons au chantier bien fatigués, mais sains et saufs, au grand soulagement de ma famille qui commençait à être inquiète de nous.

---

#### *Une grange rustique*

Au printemps, 1885, comme je l'ai déjà dit, j'ensemenciai huit arpents de terre neuve en avoine et légumes. J'eus des patates de deux livres. N'ayant pas de grange pour mettre ma récolte de grain à l'abri du mauvais temps, je dus le mettre en meules, et le battre, l'hiver, sur une aire — batterie — de glace que je préparai à cet effet, et je vanai le grain au vent du ciel. Je fus si peu satisfait de ce système sommaire, que l'année suivante, 1886, ayant eu encore une récolte abondante, je résolus de me construire une grange malgré qu'il n'y eût pas de moulin à scie chez-nous. Je comprenais bien que l'entreprise que j'allais faire était colossale et difficile à réaliser dans la circonstance, mais la nécessité ne raisonne pas, elle est aveugle.

J'avais des matériaux à ma disposition: il s'agissait de les confectionner.

J'abattis grand nombre de jeunes pins, pour le carré de ma grange, que j'équarris, sur deux faces, avec ma grand'hache, je préparai deux milles pieds de plancher pour la couverture, pour recevoir le bardeau. Voici comment j'ai confectionné ces 2000 pieds de plancher. . . . Je prenais un billot de 10-15-18 et 20 pouces que je fendais en deux parties avec ma hache et des coins, je fendais et refendais ces parties, jusqu'à ce que j'eusse une cale de deux pouces ou à peu près: alors, je mettais une de ces cales dans une coche faite à un gros billot. Je l'y assujettis avec un coin. Ainsi placée, avec ma grand'hache, je lui fis une face plane, autant que possible, que j'achevai avec ma varlope. Comme l'autre face n'a pas besoin d'une si grande préparation, je ne travaille que les parties qui doivent être mises sur les chevrons.

Les matériaux préparés et rendus en place, je descends à Pontmain, dix huit milles de chez-nous, j'invite quinze braves colons de l'endroit qui viennent me monter ma grange.—C'est-à-dire, lever le carré et poser les chevrons.

Aussitôt debout, nous la couvrons. Je fais le bardeau, Sam, mon fils, le pose. Nous faisons les pignons avec des écorces de frênes et l'aire — batterie—, avec du madrier de deux pouces que nous avons scié à la scie de long et les portes avec de la planche préparée de la même manière.

Au mois de septembre, j'avais une bonne et belle grange de 42 x 32 pieds, prête à recevoir ma récolte. Sa construction avait exigé une somme de travail co-

lossale, mais aussi, quel avantage de pouvoir mettre notre grain à l'abri des intempéries des saisons. Il m'aurait été infiniment plus facile d'expliquer une leçon de grammaire à mes élèves que de faire de la planche avec une grand'hache ou du bardeau avec la plane — je ne connaissais pas même ces outlis — mais la volonté, la persévérance, le courage et le grand désir de se faire une place au soleil, donnent les moyens de réussir dans toutes nos entreprises. Je battis mon grain au fléau, sur une bonne grande aire, que je ne fus pas obligé de refaire chaque fois qu'il s'agissait de battre, comme l'hiver précédent, et je le vanai avec un van que je m'étais confectionné avec des planches de frênes, faites à la grand hache et la varlope. Par le même procédé de façonner des planches, je me fis des tables, des armoires, des bancs, des chaises, des portes, des voitures d'hiver et d'été, et une foule d'autres choses dont nous avons besoin.

Nous n'avions apporté, dans le Nord, que notre linge et un moulin à coudre, de sorte que pour se procurer les choses nécessaires, il fallait les fabriquer à la maison avec les moyens à notre disposition — j'avais eu la prudence d'apporter avec moi un coffre d'outils qui nous furent d'un grand secours. Je n'étais ni charpentier, ni ouvrier, ni forgeron, ni même cultivateur, cependant la position dans laquelle nous étions, mon fils et moi, nous obligeait de pratiquer tous les métiers ci-haut mentionnés avec plus ou moins d'habileté, sans doute.

Quant à la culture, mon bagage de connaissances n'était pas très grand, cependant, je savais battre au fléau, vaner le grain, faire de la clôture, du fossé, des

rigoles, couper à la faucille, labourer, tant bien que mal. J'avais vu et aidé mon père à faire ces choses dans ma jeunesse.

A mon arrivée dans le haut de la Lièvre, il n'y avait pas d'autre voie de communication que la rivière; l'été en canot d'écorce, l'hiver sur la glace. Après avoir vendu nos produits aux marchands de bois, et reçu le payment, nous profitons des chemins d'hiver que ces derniers entretenaient sur la Lièvre, pour aller chercher des provisions, pour l'année, à Buckingham — distance de 90 milles de chez-nous. S'il fait beau temps, nous faisons le voyage dans sept à huit jours, s'il faisait mauvais temps, le voyage s'allongeait à raison de la durée de la tempête.

Il y avait différents postes le long de la rivière où nous pouvions loger le soir, plus ou moins confortablement : La prudence nous conseillait toujours d'apporter les provisions nécessaires pour le voyage.

Après avoir battu notre grain, l'automne, nous allons le faire moudre au moulin des pères jésuites, à Nomingue, vingt sept milles de chez-nous, passant par le chemin Chapleau. Ce trajet n'était pas toujours facile, tant s'en faut. Il est arrivé plus d'une fois que, ne pouvant pas traverser le bois dans la journée, nous étions obligés de coucher dehors à la belle étoile, sans abri et souvent sans couvertes.

---

### *Troisième voyage au Kiamika*

Au mois de juillet, 1885, j'allais chercher ma femme et les trois jeunes enfants que j'avais laissés avec elle à Chambly. Je vendis mon ménage à vil prix, j'engagai un charretier, William Deneau, pour me

monter une charge de linge au Kiamika. Le 27 du même mois, nous partons pour le Nord par voie de St-Jérôme. J'avais, pour faire ce long voyage, un jeune cheval de trois ans, peu préparé, et trop jeune pour lui faire tirer une charge un peu lourde. Aussi, la troisième journée après notre départ, il était épuisé de fatigue, malgré l'aide que je lui donnais dans les côtes en mettant l'épaule à l'arrière ou à l'avant de la voiture, soit pour la retenir ou la pousser, suivant le besoin. Arrivé à la Conception, la cinquième journée, je dus louer un cheval pour nous conduire à Labelle, le mien ne pouvait, à peine marcher libre, derrière le véhicule. La sixième journée nous faisons dix milles et vers le soir, à bout de forces, il s'abat dans le chemin sans pouvoir se relever. Heureusement, nous nous trouvions près de la demeure d'un nommé Brault qui logeait, quelque fois, des voyageurs. Rendus à la porte pour demander à loger, elle était cadnassée. Brault était absent. Espérant qu'il reviendrait le soir à son gîte, nous ne fûmes pas trop désappointés. Notre attente fut vaine; Brault ne rentra pas. Nous fûmes donc obligés de coucher dehors à la belle étoile, ma femme et ses jeunes enfants, dans la voiture et le charretier et moi dans la grange sur des pelures de bardeaux. La nuit était froide, il y avait une gelée blanche qui nous incommoda beaucoup. N'ayant rien de quoi manger à donner à nos chevaux, nous dûmes leur arracher de l'avoine verte que nous trouvâmes près de la maison. Le matin, il n'était pas tard que nous étions en route pour le Kiamika. La fraîcheur de la nuit, le repos et l'avoine avaient un peu ravigotté mon cheval qui paraissait assez dispos. Après avoir dépassé le Nomingue, le septième jour,

et s'être mis en frais de traverser le grand bois du chemin Chapleau, vers trois heures, mon cheval tombe dans le chemin et ne veut et ne peut plus se relever. Alors, nous le dételons de la voiture: après une heure de repos nous le mettons sur les pattes avec beaucoup de difficultés; nous laissons la voiture dans le chemin avec son contenu et ma femme et moi, marchant à côté de lui, nous le soutenons pour l'empêcher de tomber. Malgré nos efforts pour le tenir debout un mille plus loin, il s'abat de nouveau complètement épuisé. Voyant l'inutilité de nos efforts pour le rendre chez-nous, comme la nuit arrivait, je l'attachai après un arbre et le laissai là, à terre, rien à manger. Nous nous rendons à un petit camp d'écorces que je savais être le long du chemin Chapleau, pour y passer la nuit. Comme nous y arrivons, une pluie froide et drue, accompagnée d'un fort vent de Nord, commença à tomber. Ayant installé ma femme et les jeunes dans ce camp rustique, le charretier et moi, nous mettons en quête de foin bleu pour soigner les chevaux; peines inutiles, il fait trop noir, nous n'en trouvons pas. Revenus au camp, nous leur cassons des branches qu'ils grugent avec bruit — tout frissonnant sous la pluie froide qui leur tombe sur le dos toute la nuit.

Le feu allumé et bien alimenté dans le camp, nous sèchons nos habits et la femme nous prépare le souper que nous dégustons avec appétit. Fatigués comme nous étions tous, le sommeil eut bientôt raison de nous : alors nous nous étendons sur nos couches humides, moi sans crainte, mais il n'était pas ainsi de la femme et des enfants.—Ayant toujours demeuré sur les bords enchanteurs du Bassin de Chambly, dans

le coquet village du Canton — n'ayant jamais été plus loin que l'église de la paroisse — tout courageux qu'ils étaient, il est facile d'imaginer combien, en effet, ils devaient être inquiets, émotionnés même, en traversant un pays de côtes, de montagnes, de forêts immenses, coucher dehors . . . Il n'en fallait pas plus pour les apeurer.

Le silence de la nuit n'est interrompu que par le bruit que font les chevaux en rompant les branches avec leurs dents — les gouttes d'eau qui tombent sur les arbres et notre camp d'écorces et les cris des huards qui prennent leurs ébats dans un lac à peu de distance de nous.—Les enfants sont remplis d'épouvante en entendant le bruit que font ces brutes, ils croient que ce sont des loups qui viennent nous dévorer. Leur ayant expliqué la cause de ce tapage nocturne, ils sont bientôt rassurés.

Le lendemain, continuant notre route, je rencontrai un monsieur Bohémier, conducteur des travaux qui se faisaient dans le chemin Chapleau, qui voulut bien envoyer un de ses hommes, chercher mon cheval, pour le mettre avec le sien.

Cinq à six milles avant d'arriver chez nous, traversant une savane, les chevaux du charretier s'embourbent tellement qu'il faut les rouler sur des perches pour les tirer du borbier. Alors, laissant la voiture et le voyage dans le chemin, nous nous rendons au chantier à pieds accompagnés d'une nuée de maringoins, de mouches noires, de taons qui voltigent au-dessus de nos têtes, nous lancent traitreusement leurs aiguillons empoisonnés, sur le cou, les oreilles, la figure que nos mains embarrassées de paquets ne peuvent défendre.

Le soleil d'août, dardant ses chauds rayons obliquement sur la forêt encore toute humide de la pluie de la nuit, — pas la moindre brise — rendait l'atmosphère insupportable. Malgré cette chaleur ambiante qui nous incommode, il faut se hater de fuir les intrus qui nous harcèlent sans cesse. La femme maugrée, les enfants pleurent, tout s'en mêle pour nous rendre le trajet plus pénible. Enfin (après huit jours de marche), nous arrivons au Kiamika, terme de notre voyage.

Grande fut la joie au logis, de part et d'autre, à notre apparition, les enfants de revoir leur mère, et la mère de revoir ses enfants après plusieurs mois de séparation. Mais le cœur de celle-ci, fut ému à la vue du gîte rustique qui allait l'abriter, elle et les siens, et surtout, en voyant ses deux chères petites filles, Marthe et Thérèse, dans le Nord depuis le mois de mars précédent, mangées par les mouches, les jambes et la figure couvertes de gales sanguinolentes.

Avant de partir de Chambly, je lui avais bien donné une idée des difficultés qu'elle aurait à rencontrer et à vaincre, de la position dans laquelle elle allait se trouver. . . Son manque d'expérience de la vie du colon, ne lui permit pas de réaliser mes explications, elle s'était fait un idéal bien différent des choses qu'elle voyait mais en femme courageuse et intelligente qu'elle était, elle eût bientôt pris le parti que la sagesse et l'intérêt commun lui conseillaient.

Sam, mon fils, s'empressa, le jour suivant, d'aller chercher le cheval laissé dans le chemin Chapleau qu'il amena à la maison avec beaucoup de peines. Il était morfondu.

Comme je tenais à lui sauver la vie — en ayant grand besoin — j'en pris grandement soin. Malheureusement, je n'avais que de l'avoine verte à lui donner pour nourriture et cet aliment était trop laxatif pour lui, pensai-je. À peine installé dans une étable pontée en bois rond, qu'il s'abattit comme une masse. Je le laissai à terre pendant quelques jours, mais voyant qu'il se massacrait la tête, le corps et les pattes dans les efforts qu'il faisait pour se déplacer sans pouvoir se lever, je crus bon de lui aider: la femme, les enfants et moi, les uns à la queue, les autres à la crinière nous tachons de le mettre debout sur les pattes: peines inutiles, la bête ne peut faire aucun effort pour s'aider; elle est sans force et sans vigueur, et nous ne sommes pas assez forts, nous mêmes, pour lever cette masse sans énergie. Je suis obligé d'aller à la Ferme Rouge, à travers le bois, à quatre milles de chez-nous, chercher des hommes pour nous prêter secours. Trop faible pour rester longtemps debout, quelques heures après l'avoir relevé, il tombait à terre de tout son poids. J'allai trois à quatre fois chercher les gens de la ferme, à près ses chutes pour nous aider, mais comprenant bien que c'était pour eux une perte de temps trop souvent répété, qu'ils finiraient pas se lasser, je cessai d'aller les inviter de nouveau. Je pris ma hache bien des fois pour l'assommer. Les gens qui le voyaient, me disaient tous que je ne pourrais jamais le rattraper. En effet, il était tellement couvert de plaies virulentes et nauséabondes que le coeur nous bondissait en l'approchant. Ce qui me faisait espérer contre toute espérance, étendu à terre comme une charogne infecte, il mangeait son avoine verte avec avidité.

Comme la nécessité est la mère des inventions, je finis par trouver un moyen de le lever sans l'aide des gens de la ferme Rouge. Nous prenons quatre cables que nous adaptons à deux rouleaux mortoisés, placés sur la couverture plate de l'étable, ainsi que deux bâtons liés ensemble au moyen de sacs de sel. Nous attachons les cables aux bouts des bâtons, après avoir passé les sacs sous le ventre du cheval, et, tournant les rouleaux avec des bâtons introduits dans les mortoises du rouleau, voici le cheval debout sur ses pattes en un instant.

P'tit Black — c'est ainsi qu'on l'appelait — passa l'hiver malade, ce n'est qu'au printemps, lorsqu'il put manger de l'herbe, qu'il commença à prendre de la vigueur. Il vécut vingt-huit ans, et jamais il n'eut une heure de maladie, dans la suite. L'avoine verte lui fut très salutaire, et je suis convaincu que c'est grâce à cette nourriture laxative que j'ai sauvé mon cheval de la mort. A vingt huit ans, ayant reçu un coup de pied sur les muscles, je fus obligé de le faire tuer pour l'empêcher de souffrir.

---

#### *Cuisinières et défrichement*

Marthe et Thérèse arrivées au mois de mars, 1885, prirent la place de Sam à la cuisine et ce dernier m'aida à faire de l'abattis. Peu accoutumés lui et moi au travail manuel; la peau des mains aussi fine que celle du corps au contact de la hache, les ampoules ne tardèrent pas à faire leur apparition. Malgré ces inconvénients prévus, d'ailleurs, nous n'en continuons pas moins à bûcher hardiment.

Couper les petits arbres, les ébrancher . . . la chose était facile: il n'était pas ainsi avec les gros de 25, 30 et 40 pouces à l'abattage, tels les ormes, frènes, chênes . . . Sam d'un côté moi de l'autre, nous piochons une coupe avec peine, s'arrêtant souvent pour prendre haleine.—Rien n'est fatigant comme abattre un gros arbre — à force de gruger, nos coupes se pointent et . . . cric-crac-cric-crac-crac-crac . . . l'arbre s'abat sur le sol avec un bruit formidable... entraînant avec lui tous les arbustes qui sont dans son chemin.

Déblayer ces embarras, ébrancher l'arbre, le couper en billes, n'était pas une mince affaire pour les bûcherons de notre sorte . . . Le soir arrivé, nous rentrons au chantier bien fatigués et les mains sensibles. Un bon souper apprêté par mes deux petites filles nous fortifie et les voyant si courageuses, nous oublions vite les peines de la journée. Le repas fini, Sam, prend son cornet et en tire des sons mélodieux qui émeuvent jusqu'à Tou-ptit — notre chien — qui aboie et chante plaintivement aussi longtemps que dure la mélodie.

Rien n'est plus comique que de voir le chien chanter en musique. Accompagnés du cornet à piston, les jeunes et moi, nous chantons jusqu'à une heure avancée de la nuit. Ces amusements nous délissent et nous font supporter notre isolement plus facilement. Le plus proche voisin était à cinq milles, de sorte que il n'était pas facile d'aller s'amuser là, — sans compter qu'il n'y avait ni chemin pour s'y rendre si ce n'était qu'à travers le bois, ou en canot d'écorce — véhicule que nous ne pouvions conduire à ce moment.

Lorsqu'au mois de juillet suivant j'eus été cherché ma femme et les trois enfants restés avec elle, à Chambly, notre séjour dans le bois fut encore infiniment plus agréable : et j'y ajouterai même heureux !

Logés dans un chantier de 14 x 17 pieds, en bois rond, couvert en auges, mes six enfants, leur mère et moi, nous étions un peu à l'étroit. Un poêle de trois pieds, une table, des bancs et chaises, quatre lits dont deux superposés l'un sur l'autre comme dans les navires: ces objets nécessaires, occupaient une large place dans la demeure et nous laissaient peu d'espace. Cependant, lorsqu'en 1886, nous eûmes le bureau de poste, j'ai compté jusqu'à dix-sept colons couchés dans notre chantier.

Il arrivait quelques fois, que le courrier qui apportait la malle en canot d'écorce, retardé dans ses courses par le vent ne pouvait arriver à l'heure réglementaire; alors, les colons qui demeuraient à 10, 12, 15 milles, du bureau, rendus chez-nous, attendaient le courrier. Il fallait les héberger et le plus souvent leur donner à manger gratuitement. Je me rappelle qu'un certain jour avoir donné dix-sept repas. Quelques uns de ces colons, croyaient que j'étais obligé de les nourrir parce que nous avions le bureau de poste; aussi, n'apportaient-ils jamais de sou.

Le premier arrivé et établi au Kiamika, j'ai dû rendre bien des services aux colons arrivés après moi — les conduire sur les lots à prendre, leur avancer du grain de semence, leur prêter mes boeufs et chevaux, mes instruments de culture, leur écrire leurs lettres, les jours de malle, peu d'entre eux savaient écrire. Quelques uns de ces colons, m'ont montré de la re-

connaissance pour ces services rendus, les autres, de l'ingratitude. Notre grand tort, aux yeux de ces derniers, c'est que notre instruction nous donnait trop d'influence dans la place. Au printemps de 1885, j'ensemencai huit arpents de terre neuve — je l'ai déjà dit — j'eus une récolte abondante. Le printemps suivant, j'agrandis mon désert de sept arpents. Je semai de la graine de mil, de l'avoine, du blé, de l'orge, des patates... Le mil, la première année, rendit au-delà de deux tonnes de beau foin à l'arpent. De deux minots de blé, j'en eus quarante minots. Le mil semé avec le blé avait pris tant de vigueur, par endroit, qu'il fit grand tort au blé. Cinq minuots de ce blé moulu au moulin des pères Jésuites du Nominique, donnèrent 275 lbs de fleur. Mon orge ne leva pas; la semence ayant germé se trouva improductive; je fauchai à la place du mil roulé. Les patates, les navets vinrent abondamment et d'une grosseur extraordinaire.

Je vendis cette année, aux marchands de bois, six tonnes de foin, vingt sept piastres la tonne; de l'avoine et des patates livrées au chantier, à 15 milles de chez-nous. Nous charroyons ces produits à destination, moi avec une paire de boeufs, Sam une paire de chevaux; il faisait le voyage dans la journée, moi, je prenais deux jours. Trop souvent, en descendant les côtes, mes boeufs en retenant la charge, manquaient le chemin, mon voyage versait et ils le traînaient jusqu'au pied de la descente sur le côté. Va sans dire que rendu en bas, il me fallait refaire mon voyage, ce qui n'était pas facile; les balles de foin, pressées dans une presse à main, pesaient jusqu'à 400 lbs. Un autre grand inconvénient, c'était de monter

les côtes glacées avec mes boeufs pas ferrés; les pauvres bêtes s'étendaient de tout leur long à terre et c'est avec de grandes difficultés qu'elles parvenaient à se relever. Un jour, je m'en allais au chantier par de bien mauvais chemins; rendu à mi-chemin, voilà un de mes boeufs qui se couche: j'eus beau le battre, lui tordre la queue pour le faire lever, peines inutiles: je l'aurais tué qu'il n'aurait fait aucun effort pour se relever. Le croyant trop fatigué pour aller plus loin, je mis mes poches à côté du chemin. Je lui ôtai le joug, je revirai ma voiture avec beaucoup de misère et mon animal, se voyant libre, se releva aussitôt. . . . alors, les ayant attelés, je revins à la maison, laissant ma charge dans la neige à côté de la route. Mon boeuf sans coeur n'était plus resté en revenant sur nos pas, je crus qu'il allait faire mourir son compagnon de fatigue, tant il se hâta dans la marche du retour.

Hélas, que c'est ennuyant de voyager avec des boeufs surtout quand il fait froid et mauvais temps! et qu'on est pressé.

Ce n'est pas le seul tour que mes boeufs m'ont joué. . . si je les rapportais tous, je n'en finirais pas.

La terre d'alluvion que je possédais au Kiamika— 300 acres — était d'une fertilité prodigieuse: j'y ai récolté du blé d'inde de  $15\frac{3}{4}$  pieds de long, avec des épis de 8, 9 et 10 pouces, des tiges de trèfle de  $5\frac{1}{2}$  pieds, des touffes de mil de 6 pieds. J'ai envoyé de ces produits avec des patates, au bureau de colonisation à Montréal, qu'on a exposés dans les vitrines, où plusieurs personnes les ont vus et admirés.

Chaque année, nous agrandissions notre désert afin d'avoir plus de produits à vendre aux marchands de bois.

Nos

curés



E. Trinquier, Miss.  
1892-94



C. Proulx,  
1894-96



A. Desjardins  
1896-1901



J. A. Génier  
1901-13



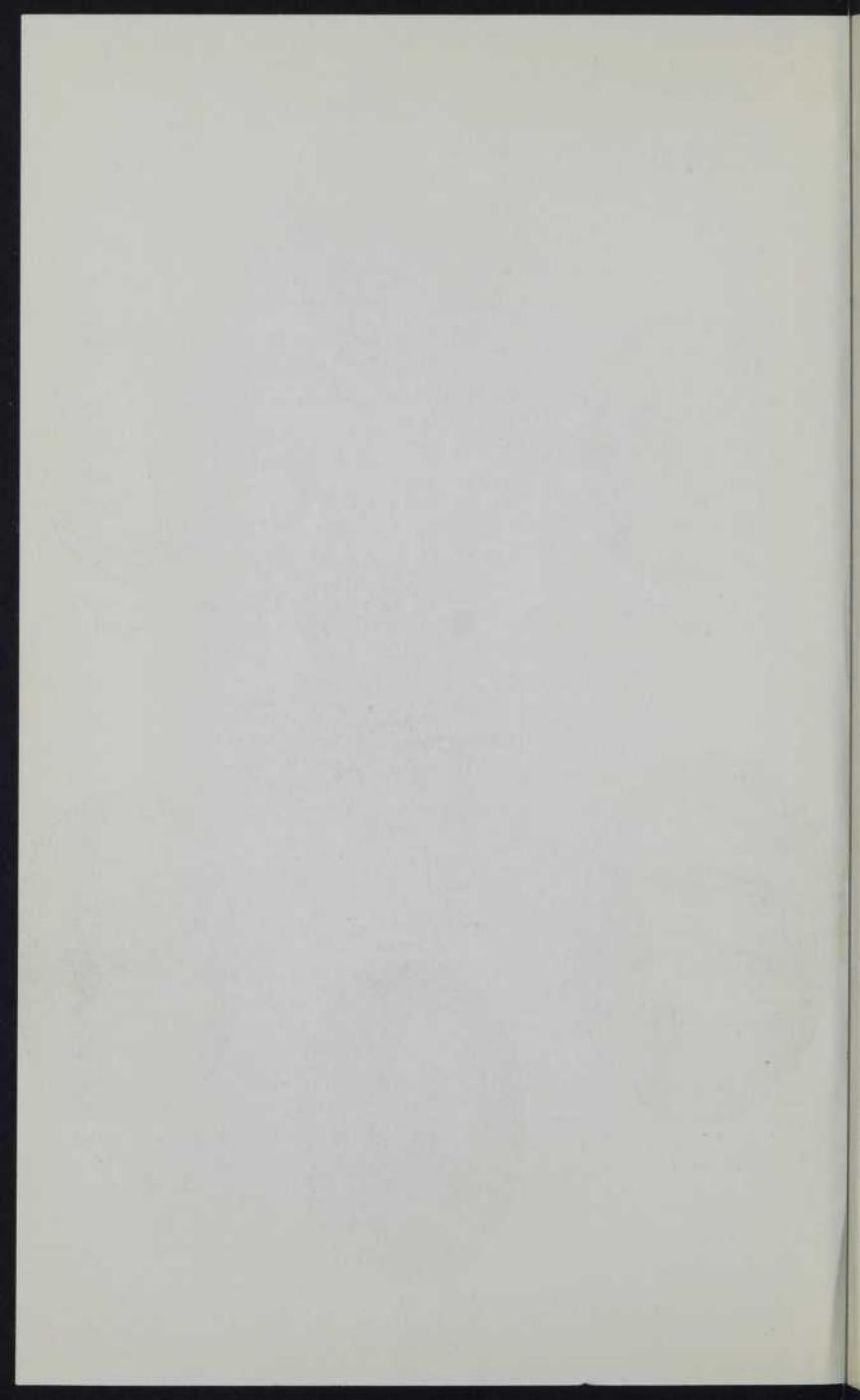
J. E. Limoges  
1913-18



J. R. Cadieux  
1922-25



A. P. Neveu,  
Curé actuel  
Depuis 1925



Nous avons fait de très grands sacrifices en laissant le beau et pittoresque village du canton de Chambly, où était née ma femme et mes enfants, et où moi-même, j'avais passé la plus belle partie de ma vie, au milieu des élèves que j'avais formés, et qui composaient, alors, la population; aimé, considéré et respecté de ces chers anciens élèves... pour m'en aller vivre au milieu de la forêt; exposé à toutes sortes de privations, d'inconvénients, loin des voisins, et n'ayant que le canot d'écorce pour aller à nos affaires! La perspective encourageante qui se montrait au début de notre entreprise, nous donna de grandes espérances de réussite.

La première année de notre arrivée au Kiamika, un Monsieur Bourdon de St-Bruno, je crois, m'offrit, pour mon terrain, \$2,500 piastres; et je n'avais que huit arpents de défrichés et en culture.

Comme je l'ai déjà dit, la Providence, qui dans ses secrets desseins, m'avait conduit là, ne me suggéra pas l'idée de vendre, malgré le prix alléchant offert par Bourdon.

Je me suis souvent demandé si j'avais bien fait de m'être enfoncé dans le bois comme colon avec ma jeune famille, la privant de toutes les jouissances possibles; l'obligeant par là à un travail pénible, laborieux et peu encourageant. Aujourd'hui qu'il m'est permis de tirer des conclusions, je crois que je n'ai pas mal fait. Je n'ai pas amassé de bien grandes richesses, mais une aisance assez enviable. J'ai élevé de bons enfants, robustes, travaillants, soumis, intéressés et bien préparés pour les combats de la vie.

Mes quatre filles se sont mariées très avantageusement. Elles ont pris des bons garçons, riches et inté-

ressés. Elles vivent heureuses autant qu'il m'est permis d'en juger par les apparences. Maurice le dernier de la famille, est aussi marié à une très bonne femme. Sam, l'ainé est encore garçon: ça tout l'air que l'état du célibat lui va bien. Il s'est amassé une petite fortune au service de Frost & Wood et l'Internationale, deux compagnies de machines agricoles.

Dieu seul sait si j'aurais mieux fait de rester à Chambly. Dans tous les cas, j'ai suivi son inspiration et je crois avoir bien fait.

Nous avons bien travaillé dans le Nord pour ouvrir notre terre, mais avons toujours été heureux et pleins de santé. Je n'ai jamais regretté mon entreprise un seul instant. J'avais toujours caressé l'idée de me faire cultivateur, mais à faire la classe et le commerce à Chambly, au milieu d'une concurrence ruineuse, je sentais bien que ça prendrait du temps avant de réaliser mon rêve de prédilection: Aussi, comptant sur mon courage et ma bonne étoile, sur la Providence, je pris la détermination de tenter le hasard et la fortune.

Dans l'espace de quinze ans, avec l'aide de mes enfants, filles et garçons, nous fimes 150 arpents de terre neuve, les souches arrachées: nous nous sommes construit une bonne maison avec cuisine, trois bonnes granges: une de 36 x 90 pieds, avec une étable moderne de 48 pieds — une deuxième grange de 56 x 36 — une troisième de 42 x 32 pieds — une écurie de 36 x 70 — une porcherie, une bergerie, un grand hangard, une remise, une laiterie et glacière, une remise à bois, une remise pour voitures et instruments agricoles. . . J'ai équarri tout le grand bois entré dans la construction de ces bâtisses, et fait le bardeau à la

main. Sam l'a presque tout posé seul avec un peu d'aide de Maurice.

Nous faisons, chaque printemps, de dix à quinze arpents de terre neuve, ce qui agrandissait notre désert promptement. Nous vendions nos produits aux marchands de bois à des prix assez élevés, ce qui nous encouragea à produire le plus possible sachant qu'un jour viendrait où le prix de nos produits tomberaient lorsque les producteurs seraient plus nombreux. C'est ce qui est arrivé plus tard. Un jour vint où les colons produisirent beaucoup plus de foin, d'avoine, de patates, que les marchands de bois n'en avaient besoin pour alimenter leurs chantiers et malheureusement, bon nombre de colons ne pouvaient vendre leurs produits. Nous n'avions qu'eux à qui on pouvait vendre. Aujourd'hui, nous avons les chars, nous vendons aux commerçants de Montréal et d'ailleurs, qui viennent chez nous. Les marchands de bois du haut de la Lièvre méritent peut-être certains reproches qu'on leur fait : une chose certaine, sans eux, il n'y avait pas de colonisation possible chez-nous, au Nord de Montréal. Nos terres sont bonnes, poussent les céréales, les légumes en abondance, mais comme je le disais un jour au premier ministre de la Province, de passage chez-nous dans une tournée d'inspection : "Que nous sert d'avoir des granges pleines de foin, des graineries remplies de grain, des caves de patates . . . si l'on ne peut vendre ces produits! . . ." Dans le temps, nous demandions un chemin de fer, d'une nécessité absolue. À partir de 1888, jusqu'à 1898, la colonisation prit une expansion remarquable dans le haut de la Lièvre; les colons montaient à plein chemin, tous les jours, au Kiamika, à

l'Original, à la Ferme Neuve, au lac des Iles. . . Les marchands de bois voyaient ce monde avec un oeil plus ou moins serein. Les lots pris par les colons, bientôt retranchés de leurs limites forestières les privaient des avantages d'une certaine quantité de bois. Ils ne pensaient pas, sans doute, à l'économie que nous allions leur faire réaliser, en leur fournissant du foin, de l'avoine, des patates, des animaux qu'ils montaient d'en bas à grands frais, sans parler d'autres avantages non moins grands. Un d'eux me dit un jour : "Que diable venez-vous faire ici, vous allez crever de faim!"

Nous n'avons pas crevé de faim, grâce à eux, sans doute, tel que prédit, mais de leur aveu même, ils ont été bien aise de nous avoir. Avant notre arrivée, un quart de lard, rendu à leurs chantiers, leur coûtait trente piastres, une tonne de foin trente-six piastres, une poche de patates, de deux à trois piastres. Lorsque nous eûmes des produits à leur vendre, ils ne nous les ont payés que ce qu'ils ont voulu; le foin de douze à quinze piastres, et moins, j'en ai vendu dix piastres, livré au chantier, l'avoine, 45 à 50 sous par 34 livres, le boeuf 4 à 5 sous la livre, les patates 75 sous la poche et même 50 sous. Cette différence de prix à leur avantage, leur permit de couper du bois de moindre valeur — jusque là ils ne prenaient que du pin de premier choix, clair et sans noeuds — c'est dire qu'ils faisaient un gaspillage énorme de bois — avec cet avantage d'acheter de nous des produits à bon marché, ils firent l'épinette, le sapin, l'orme, le frêne, le bois blanc. . . ils reprirent même les têtes de pin laissées d'abord, jusqu'aux "corps morts", pins morts gisant sur le sol depuis de longues années. Et comme ces messieurs

payent un droit au gouvernement pour chaque pied de bois fait dans leurs limites, ce dernier a aussi profité de la présence des colons chez nous: et s'il a fait quelques dépenses dans les chemins de colonisation, les droits qu'il a perçus des Compagnies par les facilités que nous leur avons données, le récompensent bien des sacrifices qu'il aurait pu faire.

Je craignais, les premières années, que le climat du haut de la Lièvre fût trop inclément — rigoureux — pour y faire de la culture. L'hiver était long, c'est-à-dire que le printemps était tardif et l'automne précoce. J'ai vu la glace encore solide sur les lacs et rivières le trois de mai et de l'eau laissée dans un vaisseau dehors, gelée deux pouces, la nuit du trois. Le père Grenier, dont j'ai déjà parlé, vint ce jour me prier d'aller lui chercher un voyage de chaînes à "booms" à la Ferme Rouge: il fallait passer sur le lac Guérin, la Lièvre et la Kiamika; j'allai chercher ces chaînes en voiture simple, et passai sur la glace, sans danger. L'automne, il neigeait très à bonne heure, à la St-Michel; notre récolte de grain et de légumes restait sous la neige jusqu'à ce que cette dernière fût disparue, ce qui prenait, quelquefois, six à dix jours: et le grain de cinq à six pieds de long était couché sur le sol bien écrasé; c'est avec beaucoup de difficultés que nous pouvions le faucher et le rentrer en ordre. Il est arrivé que des patates et des navets soient restés sous la neige jusqu'au printemps. Les navets gelaient et pourrissaient, les patates se conservaient dans la terre, sous la neige; on en perdait peu le printemps, elles pouvaient être semées avec confiance.

En 1888, j'avais semé, à bonne heure, de l'avoine et du blé. La saison s'étant montrée clémente, mon

grain avait poussé avec une promptitude admirable : déjà la brise le balançait mollement en tous sens. Pleins d'espérance et confiants en l'avenir, nous allions le voir, ma femme et moi, tous les jours, pour jouir de la belle perspective de réussite que nous entrevoyions.

Une nuit du mois de juin, une gelée traîtresse brûla sans pitié mon champ d'avoine et mon blé : le matin, aux premiers rayons du soleil, les tiges de mon grain, si belles, si vermeilles la veille, se couchaient sur le sol, pourries et mortes. Notre désenchantement fut grand à la vue du malheur qui nous arrivait et nos espérances déçues. "Aux petits des oiseaux Dieu donne la pature, Et sa bonté s'étend sur toute créature." Boileau a dit une grande vérité en composant ces vers . . .

Quinze jours après cette gelée mortelle, en apparence, mon grain était de toute beauté, et c'est cette année-là, que de deux minots de blé, j'en eus quarante minots et 275 lbs de fleur de cinq minots de ce blé, bien pesé.

Le dimanche ma femme s'en allait seule faire le tour du champ, marchant à pas lents, les mains derrière le dos, elle contemplait d'un oeil ravi, la belle apparence de notre récolte qui allait nous permettre de subvenir aux besoins de notre jeune famille et combler les espérances de succès que nous avions compté réaliser dans le Nord. La voyant satisfaite et heureuse de son sort, pleine d'espoir en l'avenir; cette vue ravissait mon courage et ma persévérance. Malgré la grande somme de courage que je lui connaissais, je craignais que la position peu enviable que je lui avais faite finirait par l'ennuyer. La Providence ne voulut

pas qu'il en fut ainsi. Grâce à l'agrandissement de nos déserts, le climat du haut de la Lièvre n'est plus le même, aujourd'hui qu'il était autrefois, le printemps est plus à bonne heure et l'automne plus beau et plus long. Il ne neige plus sur notre grain et les lacs et les rivières sont libres de glace plus tôt. La saison du printemps, à cause des neiges qui prennent du temps à fondre dans le bois et sur les versants nord des montagnes, est encore un peu tardive, mais les semences se font en mai et quelquefois, se commencent à la fin d'avril. Nous avons déjà commencé à labourer le 17 d'avril. Nous commençons la récolte du foin vers le 10 juillet et celle du grain au milieu du mois d'août, généralement. Il est assez rare qu'on ait des gelées avant Septembre. Si l'agrandissement des déserts eût pour effet d'allonger et d'adoucir la saison, il eut aussi l'effet d'éloigner le gibier surtout la perdrix qui foisonnait dans le bois. J'ai vu Sam, mon fils, tuer presque tous les jours, huit à dix perdrix, tout en travaillant soit au défrichage, aux semences ou à la récolte. "Tout p'tit" toujours avec nous, et toujours à l'affut, allait faire lever les perdrix qui se branchaient sans crainte; il restait au pied de l'arbre aboyant hardiment; alors Sam lachait sa hache ou sa faux, prenait son fusil qu'il apportait avec lui chaque jour, et allait abattre le gibier. Peu après, nouveaux aboiements du chien et nouvelle victime. Le soir sa besace était remplie de poules des bois. La mère alors, nous faisait des gibelottes, des fricots, succulents et réconfortants. Il en était ainsi presque tous les jours. Il y avait aussi beaucoup de chevreuils à cette époque; ils ne venaient pas nous voir travailler comme les perdrix, ils attendaient que nous fussions partis pour visiter nos

ouvrages et manger des branches de sapin dans l'abattis ou du grain dans le champ d'avoine. Voyant leur tactique, nous nous cachions, le fusil à la main, et bum . . . bum, nous en abattons un gros, gras, que nous saignons et écorchons sur l'heure. S'il est gros, avec sa peau préparée, nous nous faisons des souliers, si c'est un petit, des mitaines ou de la babiche, et mangeons sa chaire toujours savoureuse quand il n'a pas été poursuivi. Le soir et la nuit ils venaient en si grand nombre dans le grain qu'ils faisaient des dommages très considérables : j'en ai compté jusqu'à douze ensemble. Un printemps, surtout, ils m'ont mangé, complètement, au-delà de cinq arpents d'avoine; heureusement, ayant semé du mil dans mon avoine, je récoltai un peu de foin. Tous les ans, ils nous faisaient beaucoup de tort malgré notre garde vigilante. Plusieurs ont payé de leur vie, leur témérité trop grande. Les ours, moins nombreux que les chevreuils, nous ont aussi causé bien des ennuis. Ils ne mangeaient pas le jeune grain, mais le grain mûr. Ils venaient la nuit se repaître, à nos dépens, des beaux épis dorés de notre blé ou avoine; le matin, nous trouvions des marques . . . indéniables de leur venue de différentes manières.

Un automne qu'ils nous avaient fait un ravage très considérable, nous prîmes la détermination de leur faire la guerre; à cet effet, nous dressons un échafaud solide dans le bord du bois, et toutes les nuits, armés de bonnes carabines, penchés sur nos remparts, nous guettons l'ennemi attentivement. Une nuit, deux nuits, cinq nuits se passent, pas d'ours à tuer. Les brutes nous sentaient, sans doute, ils ne se montrèrent pas. Ennuyés et découragés de grelotter de

LES ANCIENS MAIRES DE MONT-LAURIER



M. J. B. Forget  
1916-23



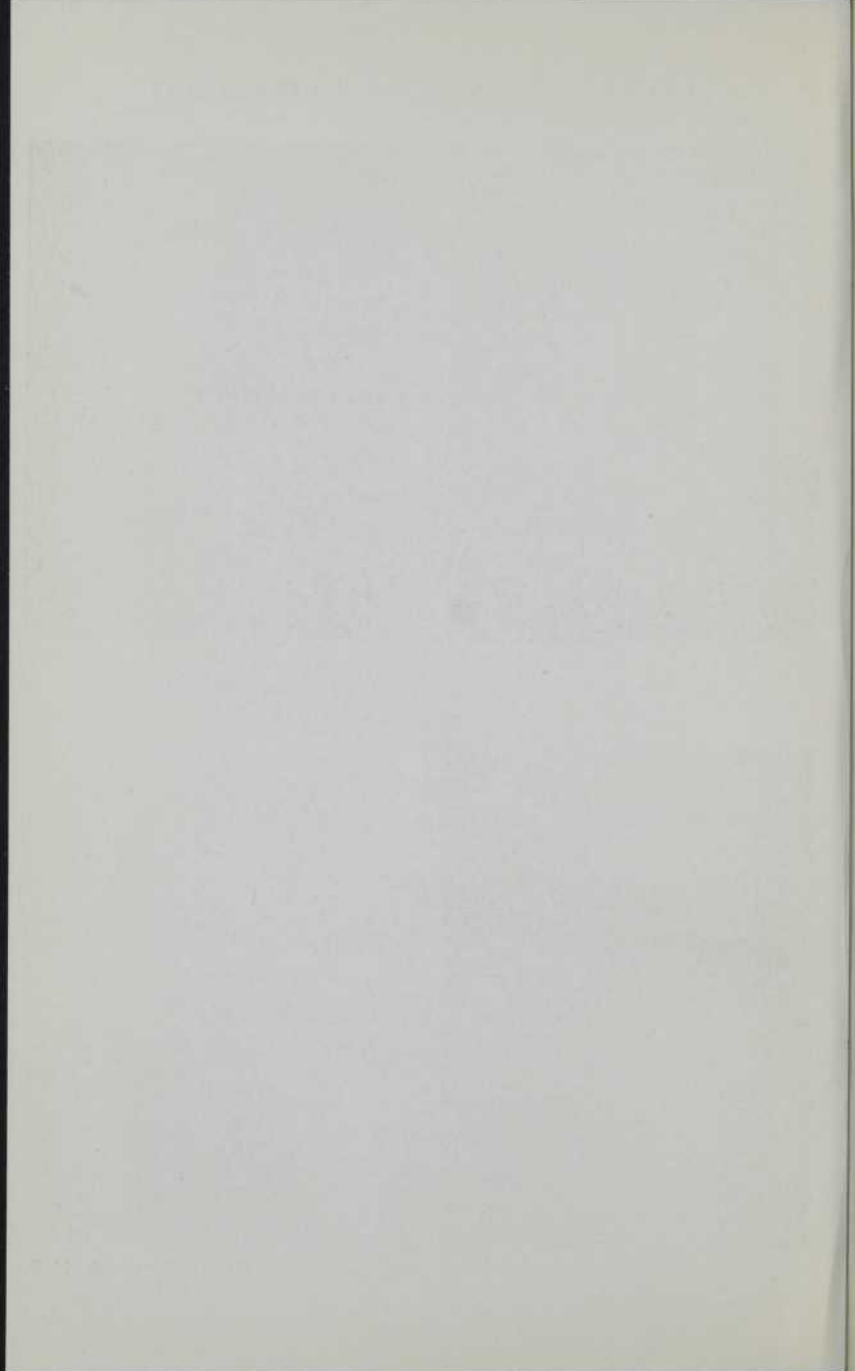
A. DuBreuil  
1909-16



J. A. Matte  
1923-26



L'Hon. J. H. A. Paquette, M.D.  
1926-35



froid inutilement, nous cessons la garde. Un soir, au soleil couchant, Sam, en passant près du champ d'avoine, voit trois ours qui dévoraient notre avoine à belles dents. . . assis sur le derrière, ils embrassaient le grain comme fait l'homme qui coupe à la faucille. Les poursuivant, il voit la route qu'ils suivaient pour arriver à notre grain. Le même soir, nous tendons une carabine dans leur route, au moyen d'un cable. À minuit, nous entendons la détonation de l'arme meurtrière : le matin, à notre grande surprise et satisfaction, nous trouvons l'ours mort au bout du canon de la carabine. La balle lui avait traversé le cou, lui coupant une artère et il avait saigné comme un boeuf. L'animal était gros comme un cochon que l'on tient à l'engrais. Sa chaire était d'une si belle apparence, que nous nous en sommes régalés jusqu'au dernier morceau. Nous vendîmes la peau quatorze piastres et nous fîmes plusieurs bouteilles de graisse avec laquelle nous graissâmes nos attelages (harnais) et nos souliers longtemps. Enfin, la capture de cette brute, nous dédommagea amplement du tort que ses pareils et lui nous avaient fait.

Les loups aussi, nous firent bien du mal. Dans une seule nuit, ils me dévorèrent vingt-quatre moutons, tous saignés au cou. Le matin, c'était désolant de voir toutes ces pauvres bêtes mortes et dispersées çà et là dans le port. Les brutes n'en avaient mangé, en partie, que quatre, les autres n'étaient que saignés, mais inmangeables, parce qu'ils étaient déjà enflés lorsque nous les trouvâmes.

Je ne fus pas le seul à subir leurs déprédations. Tous mes voisins s'en firent dévorer un nombre plus ou moins grand. Il vint un temps où la plupart des co-

lons furent obligés de cesser l'élevage du mouton, les loups venaient les dévorer presque dans nos cours, sous nos yeux. Ils étaient nombreux et répandus dans tous les rangs de la colonie. Heureusement, ce fléau ne dura qu'une couple d'années. Il y a encore des loups dans nos bois, mais en plus petit nombre, et c'est assez rare qu'on entend dire qu'ils dévorent les moutons.

Un jour que je m'en allais mesurer des billots pour les jobbers, au lac des Iles, en passant dans le chemin Major, — route de cinq milles sans habitations, — j'entendais bien les loups hurler sur les montagnes, mais comme ils me paraissaient loin, je crus qu'en hâtant le pas de ma monture, pourvoir passer sans danger et inaperçu. Mais voilà que tout à coup, à mi-chemin, à quelque distance, en avant de moi, ces brutes enragés me barrent la route et font un vacarme épouvantable; mon cheval terrifié à la vue de leur meute et de leur hurlement dresse les oreilles, se cabre, et revire malgré moi; à chaque effort qu'il fait, les roues de mon boghei penchent tellement d'un côté que ma voiture menace de tourner sans dessus dessous. N'ayant pour toute arme que ma mesure (étalon) je n'osai pas faire trop le vaillant. Ma bête, de plus en plus épouvantée de les voir et d'entendre leur tapage infernal, se tournant dans le travail, fait des bonds et veut sans cesse tourner. Arrivé à un endroit où la route était large pour revirer, je le fis avec empressement. J'avais toujours entendu dire que les loups n'attaquent jamais un homme le jour, malgré ces dires, je crus plus prudent de ne pas tenter l'expérience.

Une fois tourné et en état de me sauver devant eux, je m'arrêtai pour écouter leur hurlement. C'était terrifiant de les entendre, la terre en tremblait et leurs

cris répercutés par l'écho des montagnes, me faisaient dresser les cheveux sur la tête. Le lendemain, je passai par la même voie sans en voir un seul. A partir de ce jour, je n'allai plus dans le bois sans avoir un revolver sur moi.

En voyageant dans la forêt comme A. F., mesureur de bois, je me suis souvent trouvé dans des positions difficiles et critiques, même périlleuses. En voici un autre échantillon.

Je m'en allais, un jour, au grand lac du Cerf, visiter le chantier d'un jobber du nom de Joe Blais. N'étant jamais allé à ce chantier, je ne savais quelle voie prendre pour m'y rendre : en passant chez un jobber du nom de Jabot (Siméon), je lui demandai de m'enseigner la route que je devais suivre. Je savais qu'il connaissait l'endroit où je voulais aller. Malgré les renseignements de ce dernier, je me trompai de route et j'arrivai sur le petit las du Cerf, relié au grand lac du Cerf, par un canal qu'on appelle le rétréci, qui ne gèle jamais l'hiver. Je fis le tour du petit lac, espérant trouver un chemin qui me conduirait au grand. A la grosse noirceur, je n'avais encore trouvé de passage; ayant trouvé ce rétréci, — je ne savais pas qu'il ne gélait jamais, même par les plus gros froids — je m'embarquai dessus; il y avait de la glace à l'endroit où il joint le lac. A peine j'ai fait quelques pas dessus que j'entends craquer la glace. Je m'arrête et regardant devant mon cheval, je vois l'eau claire à vingt pieds devant moi. Voyant le danger où je me trouvais, je rebroussai chemin et retournai sur mes pas. J'arrivai chez Grenier, la plus proche habitation, à dix heures de la nuit. Après lui avoir raconté mon aventure, il dit, "mon cher ami, c'est étonnant que

vous ne vous soyez pas noyé! le rétréci ne prend jamais, même à l'endroit où il joint le lac". Si je m'étais noyé dans le rétréci, on m'aurait probablement trouvé au printemps, et peut-être jamais.

Pour couper notre grain, les premières années, dans les souches, nous nous servions de la faucille, comme on faisait, autrefois; il était assez difficile de se servir de la faux parmi les souches. Lorsque nous eûmes ôté une partie de ces dernières, la faux prit la place de la faucille, et des instruments plus modernes remplacèrent, à leur tour, ces deux outils primitifs lorsque toutes les souches furent arrachées entièrement; ce qui n'eût lieu que huit à dix ans après la coupe de l'arbre. Pour voitures traînantes, nous avions la Crock—la Sloop—le Suisse—le Jumper. Ces diverses voitures étaient très utiles pour traîner les billots, le grand bois et toutes autres charges dans les chemins de bois. J'aimerais bien en faire la description, mais les détails en seraient trop longs.

L'élevage des chevaux se faisait difficilement dans le haut de la Lièvre les premières années de notre arrivée. Les jeunes poulains naissaient bien conformés mais sans vigueur: ils ne pouvaient se tenir sur leurs pattes, et deux ou trois jours après leur naissance, ils mouraient malgré tous nos soins — j'en ai perdu jusqu'à quatre le même printemps — Nous avons demandé aux autorités, en la matière, à plusieurs reprises, la raison de cet insuccès. Les uns disaient que c'était dû aux côtes du pays, d'autres à la cendre de nos abattis, — au manque de phosphate dans la terre — à l'eau. . . L'expérience a prouvé que toutes ces conclusions sont fausses ou à peu près. Nos terres contiennent du phosphate en masse puisqu'elles poussent en

abondance, les pois, le blé-d'inde, les patates, le trèfle, les choux; plantes qui ont besoin de ce fertilisant pour bien croître. L'eau de nos lacs, criques et rivières, est très pure, limpide et très bonne à boire, je ne vois pas quelle influence pernicieuse elle aurait pu avoir sur la chose signalée plus haut. Quant aux côtes, elles n'ont eu aucune influence pour les raisons que je donnerai plus bas. Aujourd'hui, dans le même endroit, nous faisons l'élevage du cheval comme partout dans la province de Québec, avec succès. La raison de ce changement, je ne puis que le constater sans pouvoir l'expliquer. C'est avec les rares sujets que nous avons pu r chapper qui nous permettent d' lever des chevaux pr sentement. Tant que nous n'avons pas eu des juments n es et  lev es dans le Nord, l' levage  tait impossible. Chose assez inexplicable pour moi; dans le m me pays, l' levage des veaux, des moutons, du cochon se faisait facilement. Seulement tous ces jeunes viennent au monde avec la grosse gorge qui dispara t quelques jours apr s leur naissance. On voit, dans le Nord de Montr al, beaucoup de personnes qui ont aussi la grosse gorge!   l'eau, dit-on. La science seule, peut sans doute expliquer la chose, mais les opinions des gens   ce sujet, ne peuvent me convaincre parce que l'eau du Nord para t inoffensive pour nous faire croire   ces l gendes populaires. Il y a des lacs, dans le Nord, dont les eaux sont vertes — tels que le grand et le petit lacs du Cerf, le lac Poisson blanc et autres : d'autres dont les eaux sont noires, tels que le lac des Iles, le grand lac Kiamika, le St-Fran ois, de la Croix . . .

Lorsque les eaux vertes arrivent dans la Li vre, rivi re qui re oit toutes les eaux des lacs ci-haut, elles

coulent longtemps sans se mêler à l'autre et c'est assez curieux de voir dans la même rivière, des eaux de différentes couleurs, cheminer à côté les unes des autres sans se mêler qu'après avoir parcouru plusieurs milles.

A quoi attribuer ces différentes couleurs des eaux de certains lacs? je ne saurais en donner la cause! . . . Est-ce dû à la grande profondeur de ces lacs, ou à leurs fonds calcaires! . . .

---

*Travaux de la famille et épreuves.*

Lorsque mes enfants furent tous grands et capables de travailler, nous fîmes beaucoup d'ouvrage à la maison, seuls. Nous prenions peu d'étrangers pour nous aider aux travaux de la terre. Les filles comme les hommes avaient leur place partout, elles faisaient de la terre neuve, hersaient avec les boeufs, aidaient à faire le foin, les récoltes, l'arrachage des patates, le battage du grain, le pressage du foin, les soins des animaux, l'hiver. . . Nous avons fait au-delà de cent tonnes de foin, récolté 1500 à 1600 minots de grain, arraché 500 à 600 poches de patates, 15 à 20 tonnes de blé-d'inde; coupé l'hiver, à la machine, le fourrage nécessaire pour hiverner 45 à 50 têtes de bétail et 10 à 15 cochons. J'hivernais ces derniers au blé-d'inde haché, trempé et mêlé avec un peu de moulée. . .

Les femmes trouvaient encore le temps de filer la laine de 20 à 25 moutons, avec lesquelles elles faisaient de l'étoffe, de la flanelle pour habiller la famille, des draps et couvertures de lits, voire même, des châles, jupes, bas et chaussons. . . sans oublier des mitaines tricottées bien épaisses et chaudes.

Moi, j'avais la tâche de faire les souliers de boeufs et les mitaines de cuir ou de chevreuil, et les rapiécer en temps et lieu; ouvrage qui me causait, parfois, bien des ennuis. Pensez donc! . . . chausser huit grandes personnes! . . . et les pièces! . . .

Tous les hivers, en allant à Buckingham, chercher les provisions et marchandises dont nous avons besoin pour l'année, je descendais des peaux de boeufs pour les faire tanner en rouge ou en noir. On employait ces dernières pour réparer nos attelages, les rouges pour les souliers. Nous faisons passablement de l'argent avec nos produits et les charroyages que nous entreprenions des marchands de bois pour alimenter leurs chantiers, mais nous en dépensions aussi beaucoup pour acheter les différents instruments agricoles dont nous avons besoin, sans compter les voitures d'hiver et d'été . . . plusieurs chevaux, bêtes à cornes . . . Nous n'avions rien, il fallait bien faire les dépenses nécessaires. Aussi, on eût dit que la Providence dans ses secrets Divins, eût voulu nous faire passer par le creuset des épreuves : nous perdîmes plusieurs chevaux de prix que nous dûmes remplacer. Tous les ans, nous perdions, deux, trois, quatre chevaux, des vaches . . . Un été, j'en ai perdu jusqu'à six; sans parler des veaux, poulains, cochons, volailles . . . Y eut-il manque de soin, négligence de notre part! . . . Non; nous étions trop intéressés, trop soucieux de conserver ce que nous avons gagné avec tant de peines. Nous n'avons pas été les seuls à passer par les épreuves. Grand nombre de colons ont eu les leurs, et ils étaient moins capables que nous, pécutièrement, de les supporter.

*Un autre Jean Rivard.*

Dans le récit que je viens de faire de notre vie de colon dans le Nord, je dis des choses utiles et inutiles, intéressantes et peu intéressantes, mais aussi combien j'en passe sous silence qui auraient bien pu avoir leur place ici, si je n'étais pas déjà trop long. Tout ce que je dis est vrai et vécu.

Ce sont des souvenirs que je veux laisser à mes enfants et petits-enfants qu'ils pourront lire quand je serai parti pour l'Au-delà. Les premiers, témoins des faits rapportés; ce sera pour eux, une réminiscence des jours passés qu'ils n'oublieront jamais; ayant été les acteurs du drame vécu dont je parle. Les autres devront aussi lire avec intérêt les faits où leurs parents et grands parents sont les personnages réels d'un drame plus ou moins important, mais vécu.

On fait de Jean Rivard, le défricheur, un héros : cependant, son histoire est un roman, bien écrit sans doute, mais ce héros est de pure imagination, c'est un personnage fictif.

Je ne veux pas me comparer à lui, et me faire passer pour un héros; je crois pourtant, que peu de colonisateurs, dans les conditions où je me suis trouvé, et vu le centre où j'allais opérer, ont eu la témérité de faire une entreprise comme celle que j'ai faite moi-même. Aujourd'hui que les années—j'ai soixante-seize ans—et un labeur pénible ont émoussé mes forces et paralysé mon courage, et que je connais les péripéties par lesquelles je suis passé; je me dis : il m'a fallu un courage de lion, une volonté de fer, une persévérance à toute épreuve, pour vaincre, surmonter, briser tous les inconvénients, les obstacles que j'ai rencon-



Rue Principale du village du Rapide de l'Original

(Photo A. Boudreault)

1870

1870

1870

trés. Mes enfants, ma femme et moi, connaissons seuls les phases difficiles par lesquelles nous sommes passés."

---

*Anecdote véridique, vécue.*

Vers le milieu du mois de mars, 1887, trois familles de Ste-Agathe des Monts, dont les chefs étaient Noé Touchette, Joseph Gaudreau et Hyacinthe Maille, partaient de cette paroisse pour se rendre au Kiamika, sur des lots de terre qu'ils avaient pris l'automne, 1885. Arrivés au Nomingue, ils se virent dans l'impossibilité de traverser la partie du chemin Chapeau, qui conduit de ce dernier endroit au Kiamika — 27 milles. — Personne n'avait passé dans cette route depuis le mois de décembre précédent, et il y avait alors six pieds de neige. L'hiver de 1887, dans le Nord de Montréal, a été un hiver de neige extraordinaire. Les voyageurs, les colons, les marchands de bois, en ont été très incommodés. Pour charroyer leurs billots à la rivière, ces derniers étaient obligés de creuser des canaux dans la neige à la pelle, ce qui leur occasionna de très grandes dépenses et du malaise. Dans les chemins de campagne, quand une rencontre avait lieu, il fallait que l'un des charretiers detelât son cheval ou ses chevaux, piétinât la neige à côté du chemin pour placer cheval et voiture et laissât l'autre passer.

Que faire contre l'impossible! . . .

Nos trois braves familles eurent la bonne fortune, dans leur désappointement, de trouver un colon de l'endroit, Ménéippe Charbonneau, qui voulut bien

leur donner un gîte dans son tout petit chantier en attendant qu'il leur fut possible de traverser.

Deux semaines se passèrent sans dégel. Alors, nos trois colons, voyant la gêne dans laquelle ils mettaient Charbonneau et se trouvaient eux-mêmes, anxieux d'arriver sur leurs lots, prirent la résolution de casser le chemin avec leurs pieds et leurs boeufs. Un des jeunes garçons de Touchette, traversa le chemin Chapleau en raquette pour nous apprendre l'entreprise que son père, Gaudreau et Maillé, avaient faite et nous prier, les rares colons du Kiamika, de leur venir en aide en cassant le chemin comme eux, pour se rencontrer. V. Dufort, J. Touchette, S. Guérin, L. Boisclair se mirent à l'ouvrage immédiatement.

Le soir, Touchette et ses compagnons venaient coucher chez Charbonneau. Vint un moment où il ne leur fut plus possible de venir coucher au chantier à cause de l'éloignement. Alors, le soir arrivé, ils campaient au bord de leur cassage, près d'un feu bien allumé, et couchaient sur des branches de sapins, à la belle étoile.

Il faudrait une plume plus exercée que la mienne pour décrire d'une manière convenable, la fatigue, le froid, la misère qu'endurèrent ces braves et courageux pionniers de la colonisation. Leurs boeufs moururent de froid et de misère; eux plus robustes, passèrent au travers de ces épreuves pénibles.

Après la perte de leurs boeufs et avoir cassé plusieurs milles de chemin, voyant le froid se continuer et la neige persister et l'inutilité de leurs peines, ils abandonnèrent leur entreprise et prennent la détermination de traverser leurs effets et leurs enfants en traîneaux sur la croûte. Ils se confectionnent des traî-

neaux et ces valeureux colons, comme des bêtes de somme, traînent le véhicule chargé d'enfants ou de bagage, sur la neige. Les colons seuls peuvent comprendre une entreprise aussi téméraire.

---

La mère Gaudreau — une femme de deux cents livres — part un beau matin, de chez Charbonneau, au Nomingue, en raquettes, un tout jeune enfant dans les bras et traverse le bois Chapleau. À midi, elle prend un léger lunch, allaite son jeune et, aussitôt reprend sa course pénible. Bientôt, elle arrive à un endroit où un ruisseau assez considérable, coupe le chemin, et coule à pleins bords, des eaux profondes et froides, — glacées. — Cette femme héroïque, sans se décourager, ôte ses raquettes, les met sur son dos, place son enfant sur son cou, et résolument se lance dans le ruisseau. — Elle a de l'eau jusque sous les bras. — Un peu plus loin, le même cours d'eau, après avoir fait une courbe vient de nouveau couper le chemin. Comme la première fois, la mère le traverse et continue sa route courageusement. Le soir, à la grande noirceur, elle arrive aux premières maisons de Kiamika, trempe, mais pas trop fatiguée.

---

## CHAPITRE TROISIEME

1885 — 1894

A ceux qui nous demandent comment il se fait que les Canadiens-français aient pu organiser une vie économique, paroissiale et sociale au sein de notre région; à ceux qui se demandent à eux-mêmes à quelle force obéissaient les valeureux colons qui se sont cramponnés aux flancs rocailleux et abrupts de nos montagnes et y sont parvenus à faire pousser des tiges de blé sur une terre ingrate et qui ont, à force de souffrances et d'inébranlable volonté, conquis sur la forêt vierge un patrimoine qui leur est cher, nous n'avons d'autre réponse que l'éloquent récit qu'ils viennent de lire et la narration émouvante des faits qui vont suivre.

Parmi ces valeureux chevaliers de la colonisation, il en est quatre qui, animés du désir de se créer un foyer, rêvaient à la traite de fourrures avec les indiens, au commerce du bois et au défrichement d'un lot. C'étaient MM. Solim Alix et Adolphe Bail, tous deux de Waterloo, province de Québec, et les MM. Norbert et Alfred Fortier, de Sainte-Adèle, P. Q.

Une vive controverse s'est établie chez nous pour savoir qui est le premier colon de Mont-Laurier. Nous allons tenter de donner une solution juste et équitable à ce problème.

Dans ce travail, nous nous sommes abouchés avec les survivants de l'époque : MM. Adolphe Bail, Al-

fred Fortier et Mme Vve Norbert Fortier qui ont été consultés ainsi que les descendants de M. Solim Alix et de M. Charles Bock. A quelques variantes près, leurs versions se corroborent. De plus, quelques écrits du curé Labelle nous ont fourni de précieux renseignements. Les récits d'Arthur Buies, qui a passé quelques semaines, vers 1888, chez les MM. Fortier, doivent être pris avec circonspection. Buies était un écrivain avant d'être un historien. Quelques contradictions que nous avons relevées nous commandent d'être sur nos gardes. Néanmoins, il faut être reconnaissant envers cet homme qui a laissé d'intéressantes pages sur notre histoire locale.

Vers 1882, le curé Labelle était venu explorer la région du Rapide de l'Original. A son retour à Saint-Jérôme il s'occupa de trouver des colons pour peupler ce coin de terre qui, disait-il, était le plus beau pays du monde. Il vint au collège Saint-Jérôme. Alfred Fortier y finissait ses études. Le curé Labelle l'apercevant lui dit : "Toi, tu vas faire un colon! Tu vas prendre un lot à la chute à l'Original". Le bon curé décidait donc, sans autre forme de procès, la vocation du jeune Fortier, qui s'en fut chez son père, à Sainte-Adèle. Vers le 5 juin 1885, son frère aîné, Louis Norbert, décida de faire une exploration accompagné d'un autre de ses frères, Wilfrid Fortier, à la chute de l'Original.

Ils montent donc en voiture par le "petit Chapleau" jusqu'aux barrières à Bellerive. De là, à pieds et à cheval, à travers le "grand Chapleau", ils parviennent à l'embouchure de la Kiamika. Ils remontent la Lièvre en canot d'écorce jusqu'à la chute à l'Original.

En arrivant à destination, ils décident de prendre les lots situés à l'Ouest du Rapide de l'Original. Comme les colons ne pouvaient délimiter facilement les lots, aucun arpentage n'en ayant alors fixé les bornes, il arrivait que les nouveaux venus s'emparaient des lots des absents. Cela causait de graves difficultés; ainsi, un individu, rustre et brutal, tira un coup de carabine sur un nommé Joseph Groulx, fils de J.-B. Groulx, parce qu'il prétendait s'être fait enlever son lot. Cet individu du nom de Lafrenière disparut sans jamais donner de ses nouvelles. Pour parer à ces inconvénients, les Fortier plantent des piquets, y inscrivent leur nom, et posent un écriteau sur lequel on pouvait lire : "Ces lots sont pris par Norbert et Wilfrid Fortier. Nous reviendrons dans six semaines y construire notre maison." Ils commencent même à construire un petit chantier. Dix jours plus tard ils redescendent à la Chute aux Iroquois où les attendait leur jeune frère Alfred. A l'auberge Renaud, ils rencontrent Solim Alix, Adolphe Bail et George Bail, qui s'apprêtaient eux aussi à monter faire l'exploration à la Chute à l'Original. Ils engagent une conversation dont se souviennent très bien M. Alfred Fortier et les MM. Bail qui ont été consultés sur ce point. On parle des avantages des sites et des lieux et des possibilités de colonisation des parages en question. Ils regagnent Sainte-Adèle où ils préparent leur montée définitive.

C'est vers le 8 septembre 1885 que MM. Alfred, L. Norbert et Wilfrid Fortier partent définitivement pour la Chûte à l'Original, où ils arrivent vers le 23 du même mois. Mais en arrivant ils constatent qu'un autre colon avait pris les lots qu'ils avaient choisis.

C'était M. Solim Alix qui s'était installé près des chutes sur le côté ouest de la rivière, y avait construit son chantier et défrichait quelques arpents de terre. Les Fortier prétendent que MM. Alix et Bail auraient dû voir les marques aux arbres. M. Bail déclare que lui et ses compagnons ont réellement cru qu'il ne s'agissait que des vestiges d'un campement d'indiens. Ils n'en tinrent aucun compte et prirent possession des lots antérieurement choisis par les Fortier.

Devant le fait accompli, ils décident de lever leur tente exactement sur la grande île, au pied du rapide, où présentement sont construits les chalets de MM. Jarry et Paquette. Ils y construisent un chantier et prennent possession immédiate des lots sur la rive est de la rivière, soit les nos 22-23-24-25 du premier cadastre du canton Cambell et font 4 acres de défrichement sur chaque lot où poussaient en forêt vierge le chêne bleu, l'épinette et le sapin.

Quelques mois plus tard, Wilfrid Fortier s'en retourne à Sainte-Adèle et seuls MM. Norbert et Alfred Fortier continuent le défrichement du terrain où devait s'élever une partie du village de Mont-Laurier.

Il appert aussi, selon les écrits de Buies et le récit des survivants, que Norbert Fortier a poussé aussi loin que le rapide de Cèdres sur la Lièvre lors de voyages qu'il fit en compagnie du notaire Alexandre Breault (et non Bureau comme dit Buies) et d'un nommé Dumouchel plus tard établi à 4 milles plus bas sur la Lièvre et qui a laissé son nom à deux petits lacs sis près du grand lac des Iles.

Norbert Fortier aurait aussi pris sept lots à Ferme Neuve mais l'agent de la Compagnie qui y résidait

refusa de les lui livrer sous prétexte que ces lots servaient au pâturage de ses animaux.

Il appert que les MM. Fortier, devant l'exemple de M. P. B. Benoît qui avait eu en concession tout le canton Kiamika pour ses colons du comté de Chambly désiraient, eux aussi, avoir des droits exclusifs de colonisation le long des rives de la Lièvre pour le bénéfice des colons du comté de Terrebonne.

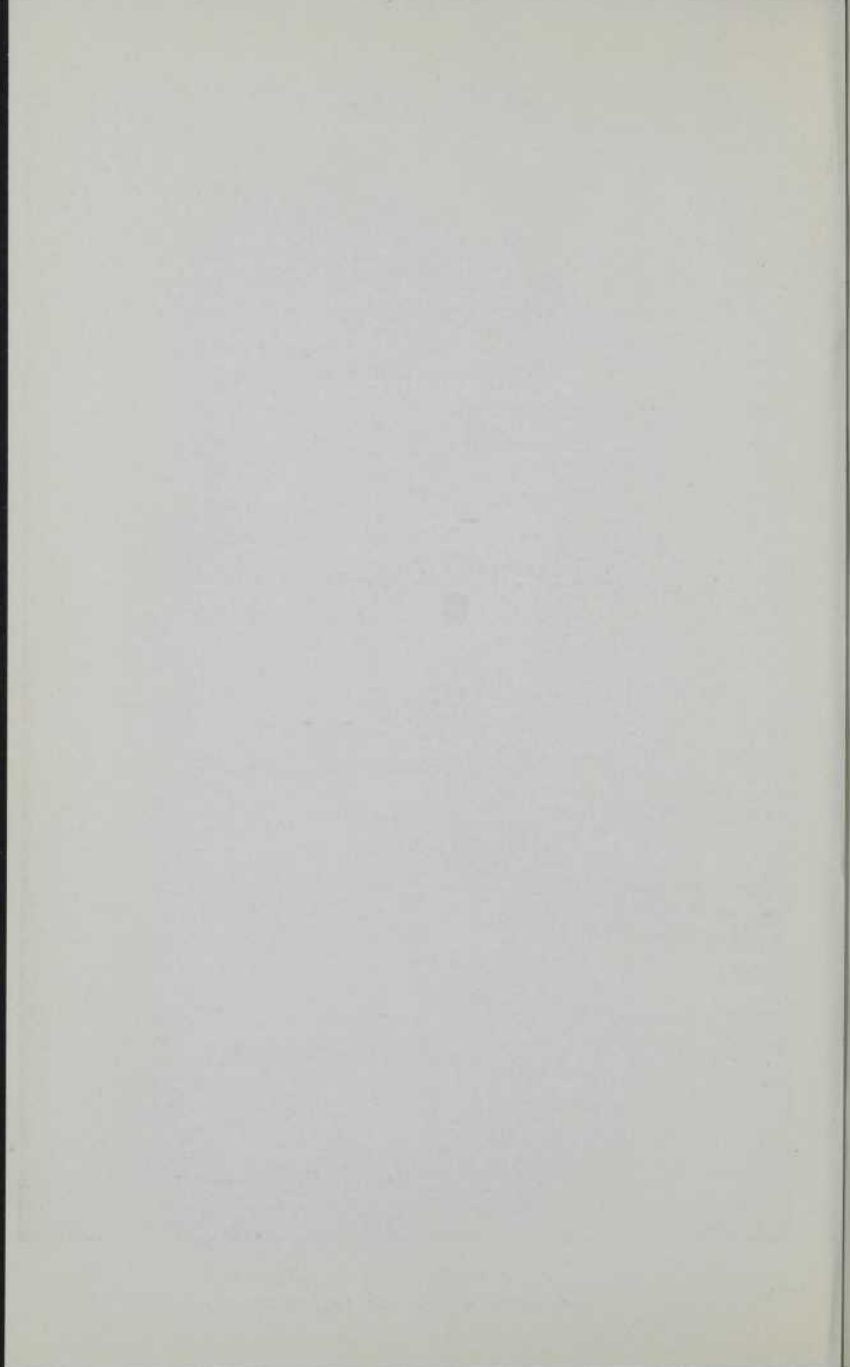
Les frères Fortier ont une étendue de terre de 720 acres. Ils possèdent le terrain où s'élèvera plus tard la partie est du village de Mont-Laurier. Ils en vendront une partie, environ 50 acres, au docteur Oscar Godard, deuxième médecin établi à Mont-Laurier, arrivé le 19 octobre 1901. Cinq ans plus tard, Norbert Fortier se marie à Marie-Louise Lafleur de Lachute, comté d'Argenteuil qu'il amène avec lui le 10 décembre de la même année en montant en voiture jusqu'à Nominuingue. De là, comme tous ceux qui venaient au Rapide de l'Original, ils s'engagent dans les dédales du chemin Chapleau, défriché jusqu'à la Ferme-Rouge. De la Ferme-Rouge il faut mettre un cheval devant l'autre. On ne peut user qu'un traîneau primitif tant les chemins sont mauvais ou monter en canot sur la Lièvre jusqu'à Rapide.

M. Alfred Fortier, marié à Rose-Marie Leroy, a quitté le Rapide de l'Original en 1898 pour s'établir à Calgary, Alta, d'où il est revenu pour habiter Montréal où il vit encore.

M. Norbert Fortier est décédé à l'Annonciation le 19ième jour d'octobre 1932. Ils ont concédé, à mesure que les demandes arrivaient, des terrains aux nouveaux venus pour y construire les premières maisons de Mont-Laurier. Ils ont défriché les lots sus-



S. G. Monseigneur J. E. Limoges,  
Deuxième évêque de Mont-Laurier.



mentionnés qui couvraient toute cette étendue à partir du pont rouge bâti sur la rivière sur la route No. 35 près de Mont-Laurier jusqu'aux limites du lot No. 25 sis près du moulin actuel de M. Nap. Blais.

La nostalgie et la hantise du nord torturaient aussi les âmes d'autres valeureux Canadiens-français. Parmi ceux-là, signalons MM. Solim Alix et Adolphe Bail qui, toujours sous l'impulsion de la campagne en faveur de la colonisation, décidèrent de monter dans le nord québécois.

Vers le 15 juin 1885, ils décidèrent d'émigrer vers les régions laurentiennes. Ils passent à Saint-Jérôme où le curé Labelle les reçoit, les encourage et leur conseille de pousser jusqu'au Rapide de l'Original, sur la rivière du Lièvre, à plus de 56 milles au nord de la Chute aux Iroquois. Le voyage prend six jours. Ils montent en voiture jusqu'à la chute aux Iroquois et de là, sur les multiples lacs et rivières, en suivant les "portages" des compagnies, à pieds et en canots, parviennent à la chute à l'Original.

Ici une question se pose : Pourquoi a-t-on donné ce nom à cette chute?

La légende des indiens nous en fournit l'explication.

Il semble qu'un jour un magnifique orignal poursuivi par des loups ait tenté de franchir, d'un seul bond, l'espace étroit compris entre les deux rives rapprochées de la rivière du Lièvre à l'endroit précis où coule le rapide. Mais le superbe animal se noya dans les eaux bouillonnantes du rapide qui devait en perpétuer le souvenir en en portant le nom.

MM. Alix et Bail choisissent donc le site de leur futur établissement : sur le côté nord-ouest du rapide

tout à côté d'une petite montagne. Ils y élèvent leur tente et passent quelques semaines à excursionner les alentours.

Ils décident alors d'y fixer leur demeure. Ils retournent à Waterloo et reviennent pour de bon le 19 août 1885 accompagnés de M. Alphonse Hudon, beau-frère de M. Alix et M. Georges Bail, frère d'Adolphe.

Partis de Waterloo le 13 août 1885, ils atteignent Buckingham par rails. De là l'expédition voyage en bateau jusqu'aux Grandes Chutes (High Falls). Après un portage d'un mille et une ascension de plus de 200 pieds, ils reprennent le bateau jusqu'à Ferme des Pins sise à 21 milles plus loin. L'étape suivante est franchie en voiture jusqu'au lac des Sables, à 40 milles du Rapide de l'Original qui est atteint, le soir du 19 août 1885, en chaloupe, après un voyage de six jours. De la troupe, deux seulement doivent persister dans l'oeuvre entreprise. En effet, M. A. Hudon ne resta que cinq mois et Georges Bail un an avec M. Alix.

MM. Alix et Bail habitèrent leur premier chantier durant cinq ans. Vers 1889 ils construisirent leur première maison en pièce de bois carrés et qui est encore en bon état et que l'on peut voir sur le côté ouest de la rivière du Lièvre, à Mont-Laurier, tout près de l'usine électrique, sur un promontoire d'où elle domine les eaux tumultueuses du Rapide de l'Original. Cette maison fut utilisée un an à titre de magasin et définitivement habitée par la famille Alix en 1890.

Les colons bénéficiaient-ils des secours de la religion avant 1892?

La tradition nous apprend que dès 1885 le curé de Notre-Dame-du-Laus, M. Trinquier venait au Rapide de l'Original deux fois par année dire la messe dans la maison Alix. Deux ans plus tard, vers 1887, les missionnaires oblats, comme nous l'avons vu précédemment, exerçaient leur ministère parmi les colons au retour de leur voyage chez les Esquimaux de la Baie James et d'Hudson. Le R. P. Guégin, et plus tard, le R. P. J. Laniel, (en 1895), passèrent dans nos parages tels que susdit. En 1892, Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, fit sa deuxième visite pastorale et fut logé dans le premier chantier de M. Alix où il coucha une nuit. En 1895, S. G. Mgr l'archevêque revint une troisième fois au Rapide de l'Original et fut reconduit à Notre-Dame de Pontmain par Adolphe Bail lui-même en canot d'écorce.

Le ministère religieux fut définitivement inauguré au mois d'août 1895 par l'abbé Charles Proulx, premier curé de Mont-Laurier, qui demeurait dans la maison de M. Alix et desservait les missions du Rapide de l'Original et de St-Gérard de Montarville.

En octobre 1894, après une entente conclue avec les autorités religieuses, une chapelle fut construite par MM. Alix et Bail sur le côté ouest du Rapide. La première messe de minuit fut chantée en 1894 par l'abbé Charles Proulx. Pour la circonstance, le chant fut fait par M. Joseph Guérin, de Kiamika, et des Demoiselles Blanche Alix et Blanche Guérin.

Le premier bureau de poste fut inauguré en mars 1895 dans la maison Alix où le courrier parvenait de Buckingham deux fois par semaine et où allaient le chercher en canot d'écorce MM. Alix et Bail en même temps et de la même manière que les autres co-

lons qui y allaient quérir leurs provisions. Le salaire du maître de poste se chiffrait au montant fabuleux de \$2.00 par mois. Ce bureau de poste est actuellement desservi par la fille du premier colon du Rapide de l'Original, Madame Adrien Thibault, (Ruth Alix).

Parmi les événements de quelque importance survenus entre les années 1885 et 1896 mentionnons le premier mariage béni au Rapide de l'Original. MM. Fortier et Bail nous affirment que ce fut le mariage de M. Michel Boyer à Mademoiselle Dorina Bock, célébré dans la maison Alix par M. Trinquier en 1890.

Nous avons vu que les seuls colons à s'établir au Rapide de l'Original en 1885 furent MM. Alix, Bail et Fortier.

En 1886, selon la tradition orale et écrite et après avoir scrupuleusement vérifié les renseignements obtenus de différentes sources, les colons venus au Rapide de l'Original seraient M. Charles Bock et son frère Séraphin arrivés en juin de la même année et installés sur le côté ouest du Rapide en arrière des lots de M. Alix et qui rafistolèrent les vieux chantiers de la compagnie Ross pour en faire leur primitive demeure. M. Charles Bock fut rejoint un mois et demi plus tard par son épouse et ses enfants. Cependant ils avaient été précédés par M. et Mme Zéphir Lafleur à la fin de février de 1886.

A la fin du mois de mars 1886 M. et Mme François Thibault vinrent s'établir avec leurs cinq enfants sur une terre dont une partie est actuellement occupée par le moulin de la Eagle Lumber et ce quartier du

village de Mont-Laurier qui s'étend du ruisseau Villemaire aux limites nord-est du village.

Nous avons recueilli parmi les noms de ceux qui montèrent au Rapide de l'Original en 1886, les noms de MM. Charles Ethier (père de MM. Albini Ethier, de Ferme-Neuve, et M. Dieudonné Ethier, de Mont-Laurier), Damase et Jérôme Tourangeau, Joseph Jolicoeur, Noé Touchette, Octave Grenier, Jean-Baptiste Groulx, Jean-Baptiste Boyer.

En 1887 Mme S. Alix et sa famille vinrent rejoindre M. Alix vers le 15 février de la même année. Relevons les noms des colons qui vinrent au Rapide de l'Original cette année-là. Il se peut que la liste soit incomplète. La colonie naissante attirait les pionniers en grand nombre. Mentionnons MM. Elie Sabourin (père de MM. Gustave, Ephrem et Arthur Sabourin), Joseph Forget, A. Marcotte, Maurice Gauthier, David Cardinal, Jean-Baptiste Forget, qui construisit le premier magasin de Mont-Laurier, sur le premier lot concédé par les frères Fortier pour y établir le site de Mont-Laurier. M. Wilfrid Touchette, qui acheta des MM. Fortier le deuxième lot concédé pour y bâtir, à son tour, un magasin. MM. Aristide et Abondius Juteau, MM. Phidime et Eugène Bélec, Georges Leblond, M. Elie Legault, M. Michel Longré et un M. J. Hétu et sa famille qui, toutefois, abandonnèrent leur lot quelque temps après.

Ceci nous porte à conclure que de 1885 à 1889 une vingtaine de familles environ se seraient définitivement fixées et établies au Rapide de l'Original. Nous relevons dans une brochure publiée en 1908 par le Ministère des Terres et Forêts de la Province de Québec sous le titre de "Région de l'Outaouais" (page

44) que le canton Campbell aurait été arpenté vers 1888 par M. F. S. A. Pelletier, A. G., qui, dans ses voyages d'exploration aurait rencontré au Rapide de l'Original une quinzaine d'habitants établis sur les bords de la rivière du Lièvre.

Revenons maintenant à MM. Adolphe Bail et Solime Alix. Ces valeureux pionniers sont sociétaires en vertu d'un acte notarié. Ils ont obtenu du gouvernement provincial 489 acres de terre et le droit de faire la traite des fourrures. Ils construisirent un moulin à scie dans le cours de l'hiver 1887-88 sur le ruisseau l'Original (ruisseau Bock) détruit plus tard par un incendie d'origine douteuse. Adolphe Bail demeure jusqu'en 1895 au Rapide de l'Original, date à laquelle il laisse M. Alix.

Il est donc patent que seuls MM. Alix, Bail et Fortier prirent possession définitive de leurs lots au Rapide de l'Original en 1885. Les Fortier semblent (la rencontre entre les Fortier et Alix à la chute aux Iroquois au retour des Fortier le prouve) être les premiers explorateurs. Mais Solime Alix et Adolphe Bail sont les premiers hommes blancs à fixer définitivement leur tente dans nos parages et ont droit, de ce chef, au titre de premiers colons du Rapide de l'Original, comme les Fortier (dont les lots se trouvaient du côté est de la Rivière du Lièvre) peuvent réclamer le titre des premiers défricheurs du site d'une partie du futur village de Mont-Laurier. Certes, tous quatre ont droit à notre respectueux souvenir et, pour notre part, leurs misères et leurs sacrifices leur donnent droit à notre plus loyale admiration.

Aucun autre colon ne vint en 1885. L'abbé Trinquier de Notre-Dame-du-Laus, en janvier 1886, ren-

dit visite aux nouveaux venus alors qu'il revenait en canot de sa visite annuelle des chantiers en opération à plus de 60 milles plus haut que la chute à l'Original.

A l'été de 1886 le curé Labelle vint visiter ses colons. Il prit un repas au chantier (1) des MM. Fortier. C'était un vendredi et l'on avait que du lard à manger. On ne se fit pas scrupule et tous dégustèrent le porc en dépit des prescriptions sévères de la religion, mais avec la permission du curé qui, disait-il, "ne pouvait se sustenter, durant ces longs voyages, autrement qu'avec une bonne brique de lard." Il exhorte ses colons à bien prier, à faire leurs prières du matin et du soir, "même en bûchant", dit-il. Il propose de planter une croix sur la montagne Alix, et de bâtir une église dès que le premier abattis serait brûlé. C'est qu'il allait vite en besogne le bon curé! "Dans tout mon Nord, disait-il à MM. Alix et Fortier, je n'ai jamais vu une aussi belle place d'avenir. Je vous prédis que la chute à l'Original sera une grande ville. Continuez, soyez toujours courageux."

Les communications avec les centres plus peuplés n'étaient pas faciles. Les colons devaient descendre en canot sur la Lièvre en été et sur la glace en hiver, jusqu'à Ferme-Rouge et de là à Kiamika d'où ils s'engageaient dans l'horrible "grand Chemin Cha-

---

(1) Ce chantier consistait en une construction rudimentaire en bois rond. On y avait percé une ouverture très étroite en guise de porte. De fait, cette porte n'avait exactement que 27 pouces de large et était faite d'une seule planche apportée par les Fortier en canot d'écorce de l'établissement de M. Breault à Ferme-Rouge. Aussi, l'énorme curé ne put franchir le seuil du chantier. On lui offrit de dresser une tente à l'extérieur mais il refusa en disant qu'il continuerait sa route sur la rivière du Lièvre et dormirait, en compagnie de son fidèle guide Isidore Martin, à la belle étoile.

pleau". Il fallait 4 jours et 4 nuits pour traverser ce chemin et arriver au Nomingue. Une fois les frères Fortier y ont perdu un de leurs boeufs dans une fondrière. La malle n'était distribuée que deux fois par semaine chez M. J. Guérin, au Kiamika. Alors M. Alix ou les Fortier ou M. Lafleur allaient, en canot, chercher le courrier qu'ils distribuaient le long de la rivière où s'étaient (surtout depuis 1889) établis quelques colons.

Quel était, en 1887, l'état général de la colonisation au nord de Montréal? On le sait déjà, deux sociétés de colonisation étaient à la tête du mouvement. Le curé Labelle avait activement présidé à la naissance de ces deux organismes. Il avait même fait deux voyages en Europe pour recruter de nouveaux colons. Aussi, n'avons-nous pas trouvé meilleure description que le rapport que M. Labelle adressait à Mgr Fabre, évêque de Montréal, le 11 mai 1887 et que nous avons trouvé dans la Semaine Religieuse de Montréal du 21 mai 1887. Nous donnons ce rapport in extenso :

A Sa Grandeur Mgr E. C. Fabre,  
Archevêque de Montréal.

Monseigneur : —

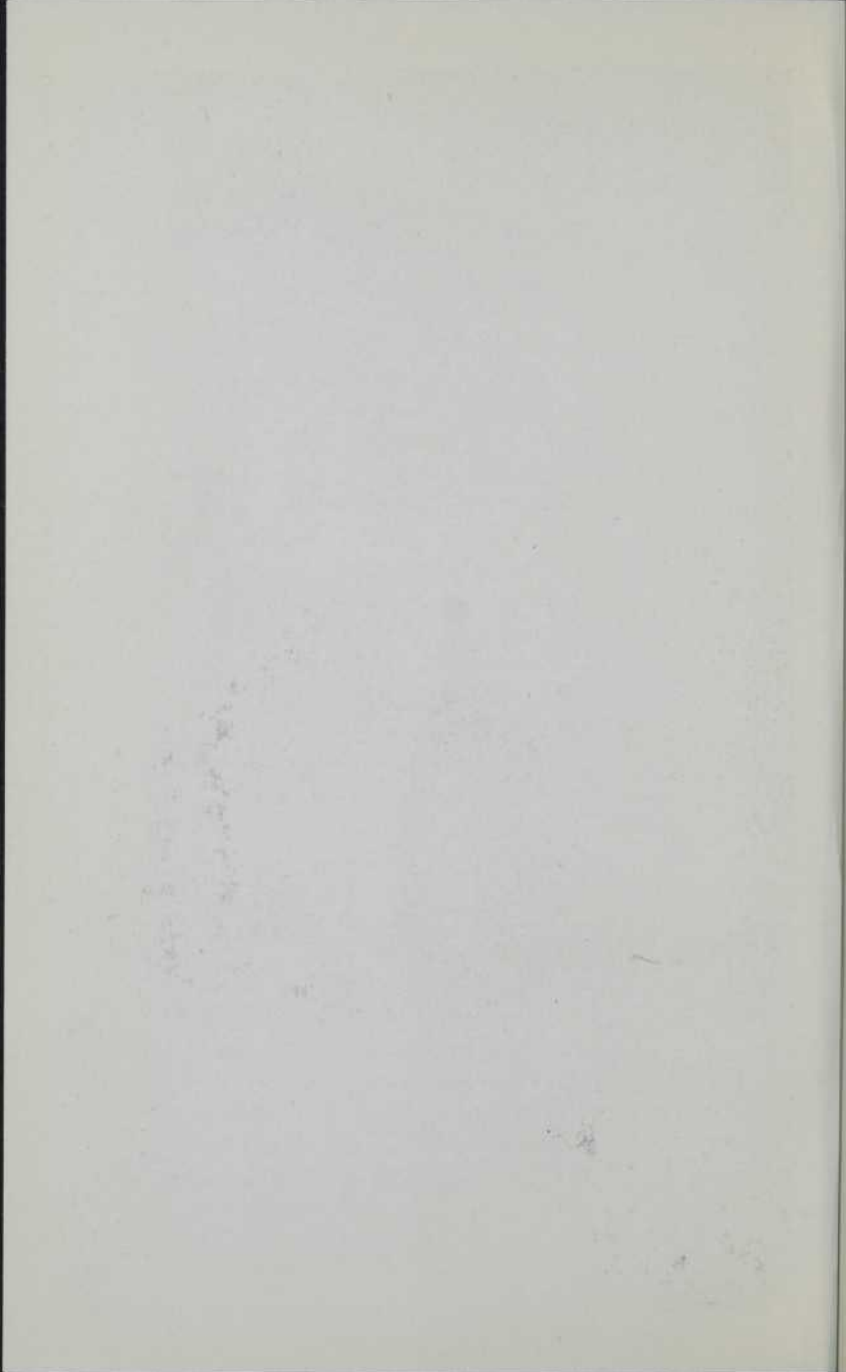
J'ai l'honneur de soumettre à votre Grandeur le rapport que j'avais promis sur les progrès de la colonisation au Nord de Montréal et que des circonstances incontrôlables jusqu'à ce jour m'ont empêché de faire.

Pour commencer il est bon de remarquer que le théâtre des opérations de la Société de Colonisation



Le Palais de Justice de Mont-Laurier

*(Photo A. Boudreault)*



de l'Archidiocèse de Montréal s'étend sur une largeur de 30 lieues jusqu'à cent vingt milles dans les profondeurs. Qui pourrait calculer la valeur incommensurable de ce "back country" pour la prospérité et la richesse future de Montréal? J'ai vu des colons partis de St-Jérôme pour aller s'établir à 50 lieues sur la rivière Lièvre n'ayant pour tout véhicule que l'humble traîneau ou la charette. C'était comme aller défricher en arrière de la ville de Québec.

Les terrains sont si excellents dans ces nouvelles contrées que le colon ne balance pas de s'y transporter quelque soit les difficultés des chemins, la longueur de la route et l'éloignement des centres. Trente milles d'établissement se comptent sur les deux côtés de la partie supérieure de la Lièvre sans même un chemin carrossable. Dans cette région on constate avec certitude 70 milles sur la rivière Lièvre d'un sol sans roches et de qualité supérieure. C'est une plaine de la Rouge à la Lièvre, de 34 milles de large sur 60 de profondeur; car les montagnes n'ont aucune importance en hauteur.

Ce mouvement colonisateur a reçu une grande impulsion par le courage et l'énergie de M. P. Benoît, ex-M. P., qui a payé de paroles et d'exemples.

Le moulin de M. Dufort, de Montréal, sur la Kiamika, ne manquera pas d'être la plus grande utilité pour les nouveaux habitants. M. Dufort mérite une mention honorable dans les annales de la colonisation. D'une force de volonté indomptable il a vaincu tous les obstacles et il a planté fièrement sa tente à 45 lieues de St-Jérôme. Nul doute que le succès couronnera ses efforts, ses fatigues, ses sacrifices; car personne n'en est plus digne.

"Preston", sous l'habile direction du Révérend M. Thérien, et qui est son oeuvre, a pris des développements considérables dans ces dernières années. La construction d'un moulin, d'une chapelle qui sera achevée l'an prochain, en est une marque évidente. L'ouverture du chemin de Preston au Nomingue, patronnée par la Société, activera encore plus l'établissement de ce territoire et ajoutera une grande force d'expansion à la colonisation dans les cantons limitrophes.

"Arundel" Amherst et Ponsonby ne doivent pas être oubliés dans cette énumération. Ces missions ont été desservies par un zélé missionnaire, M. St-Laurent. Arundel semble dépasser ses rivaux par son beau presbytère, ses pouvoirs d'eau, ses moulins, son commerce et ses bonnes terres. Qu'il me soit permis de noter ici la générosité d'un protestant, M. Staniforth, qui a donné 12 arpents en pleine culture pour y fixer l'église dans un site enchanteur. Le révérend M. Oumet fait toujours des merveilles par son talent, son zèle et sa piété. Que l'on sache qu'il vient de donner à l'entreprise une belle église en pierre de 100 pieds de long, et voilà 8 ans on ne voyait que des arbres dans toute l'étendue de cette paroisse remarquable par le bon esprit de générosité de ses habitants, leur amour du progrès et le bon entretien des routes. L'industrie, le commerce, le presbytère, l'aqueduc, la grande rue du village plantée d'arbres, ses montagnes donnent un aspect pittoresque à Ste-Jovite, qu'on peut appeler avec raison la reine de ces cantons.

"La Conception" qui désire un curé avec ardeur, est une paroisse d'avenir pour la richesse de son sol sur la rivière Rouge. Aussi offre-t-elle de payer à son

nouveau curé au-delà de 600 minots de grain pour dîme. Il serait temps que les habitants s'unissent comme un seul homme pour y construire une chapelle spacieuse; ce serait le meilleur moyen à prendre pour presser l'arrivée du curé.

"La Chute aux Iroquois" est admirablement située pour devenir un centre important d'affaires. Voilà une petite ville qui se dessine dans l'avenir par sa position géographique et ses habitants savent en profiter par leur esprit de concorde, d'union. On y remarque un bon hôtel, une belle école, une chapelle de 60 pieds, des magasins, moulins, etc. Et surtout un magnifique pont sur une chute de 20 pieds de hauteur. Plusieurs Iroquois la sautèrent en y perdant la vie; de là l'origine de son nom.

A l'Ouest de la Chute aux Iroquois on pénètre dans le canton Minerve, où M. Laperle de Montréal a choisi ses lots qu'il arrose de ses sueurs avec un courage incroyable. M. Blanchard, précieuse acquisition pour le nord, marchand de la Chute, ancien régistrateur des cantons de l'Est, secondé de plusieurs associés y pousse les défrichements avec une grande vigueur. C'est lui qui y construit cette année un moulin qui sera la richesse de ce canton. Ajoutons que les zélés de ce canton doivent se mettre à l'oeuvre pour y construire la chapelle qui se mirera dans le beau lac Désert. C'est un site des plus admirables pour une église. D'ailleurs le son de la nouvelle cloche devra retentir avec effet dans le coeur de ses propriétaires absents pour y exciter une religieuse générosité. Le canton Labelle prend de l'accroissement sur les bords du lac Maskinongé d'une longueur de 4 lieues et à 2 milles de la Chute aux Iroquois.

Que dire de l'Annonciation? S'il est une paroisse qui promet d'être des plus prospères en peu d'années c'est certainement ce nouveau canton. On y voit un joli presbytère, une chapelle convenable, une école, un hôtel, magasins, moulins, tout ce qui donnera la vie à une paroisse. Elle est traversée comme les cantons Joly, Arundel, Clyde, dans toute sa longueur, par la rivière Rouge. C'est dans l'Annonciation que le père Proulx exerce son zèle apostolique. Il faut voir comme ses ouailles aiment ce bon pasteur qui ne soupire que pour leur salut et leur bien. Quel bon coeur! Quel caractère joyal!

A quatre lieues de là commence à joindre l'Ascension, canton Linch. Un riche cultivateur de Ste-Monique vient d'y acheter la ferme d'en haut au prix de \$2000.00 près de la chapelle qui n'est pas encore terminée. C'est le dernier colon de la Rouge, à 120 milles de son embouchure, comme M. Alix l'est sur la Lièvre et à la même distance.

Nous arrivons à l'établissement du lac Nominique. Comment raconter dignement les oeuvres du père Martineau qui se dévoue corps et âme au progrès religieux et matériel de cette paroisse et d'une constitution où rayonnera un jour du plus vif éclat la science et la vertu dans ce beau pays des Laurentides. Que de dépenses généreuses, que de travail dur et pénible, il a fallu s'imposer pour construire un moulin à scie et à farine de premier ordre. Aussi les dettes étaient considérables mais la Société a pu y faire face d'une manière honorable grâce aux succès du père Nolin. On peut dire que l'établissement est dans la voie de la prospérité et qu'il est temps de penser à jeter les fondements d'un collège classique, d'un couvent et d'une

église. Quel pays enchanteur que le Nomingue! Il faut le voir pour y croire.

Mentionnons avec honneur des citoyens remarquables qui travaillent à y fonder de grandes fermes : les honorables Lacoste et Beaubien, MM. Massue, de Bellefeuille, les Nantel, Dawes et Lanthier, d'Halley et St-Michel, ces deux derniers des meilleures familles de France. En revenant de l'Est on rencontre M. Brisebois, curé de St-Faustin, qui ne ménage pas son zèle, ses forces et sa vigueur pour faire avancer sa paroisse et la doter d'un bon presbytère qui servira en même temps de chapelle.

Voici un nouveau canton : celui d'Archambeault, (St-Agricole) qui doit occuper une bonne place parmi les cantons du nord. C'est le révérend M. Thibau-deau, curé de Ste-Agathe, qui a pris cette paroisse sous sa protection. Il n'y a point perdu car M. Thibau-deau s'est surpassé pour fonder cette paroisse. On y remarque une chapelle de 35 x 60 d'une élégante simplicité, une sacristie. Le tout n'est pas encore terminé. Il y manque un bon moulin à scie qui certainement paierait passablement son propriétaire. En se rendant à Notre-Dame de Monfort, nous tombons dans l'étonnement en apercevant les édifices des institutions qui vous frappent par la grandeur des proportions. C'est là que vivent les religieuses de Louis de Montfort et les Filles de la Sagesse. Quel bienfait pour le pays que cet orphélinat agricole où l'on compte près de 50 enfants.

Saint Adolphe d'Howard, St-Michel de Wentworth, cette dernière paroisse, la création du père Bouchette, sont desservies par ces bons religieux qui font un bien au-delà de tout éloge dans ces divers cantons.

Inclinons-nous avec respect devant le courage héroïque et l'abnégation chrétienne de ces hommes de Dieu et de ces servantes du Seigneur.

C'est la communauté par excellence dont nos cantons ont besoin. C'est encore la charité de Montréal qui a fait cette belle oeuvre.

Milton et St-Donat ne sont pas restés en arrière du mouvement colonisateur. Notre-Dame de la Merci (Milton) a une chapelle en construction, un moulin à scie en opération. C'est M. Bérard qui se dévoue à la colonisation de ce district et qui dessert une mission du nom de Ste-Amélie. Remercions-le de son amour pour la colonisation et de son travail incessant pour la faire prospérer.

M. Lachapelle, curé de St-Donat, ne déploie pas moins d'ardeur pour ses chers paroissiens.

Ste-Lucie a fait des progrès étonnants depuis plusieurs années et nul doute que ses habitants ne s'organisent bientôt pour élever un temple à Dieu, digne de la religion.

Qu'il me soit permis de parler ici du Père Nolin, le prédicateur officiel de la colonisation dans l'archidiocèse.

Les succès dépassent toutes les espérances et n'égalent que son zèle, son dévouement, son travail, son habileté, son activité, ses talents pour la grande cause de la colonisation.

Considérations générales : —

Pour compléter le réseau des grands chemins de colonisation dans cette partie du pays, en outre de ceux qui longent la Nation et La Rouge, il en faudrait tout le long de la Maskinongé et de la Lièvre. Deux autres artères qui partiraient, l'une du canton

Archambeault jusqu'à la ferme d'en-haut, l'autre depuis St-Donat jusqu'à la Matawin, avec des routes transversales qui les relieraient ensemble formeraient comme les reins de la colonisation dans ces contrées. Les côtes viendraient ensuite tout naturellement.

On peut dire aussi que les rivières sont déjà des demi-routes de colonisation. Aussi, c'est là et près des lacs que les communications ne sont pas insurmontables, que se place de préférence le colon. C'est le secret de l'établissement rapide de la Rouge et de la partie supérieure de la Lièvre.

La confection de chemins de fer à travers ce pays qui passera bientôt dans le domaine de la Société sera d'une utilité inconcevable pour cette vaste région qui n'a pas même une rivière navigable. C'est alors que la colonisation marchera à pas de géant et que les essaims de nos compatriotes des Etats-Unis reviendront vivrent sur le sol natal et bénieront le moment de leur heureux retour. Nous garderons mieux nos campagnards à la vie agricole, et ce sera encore un bienfait pour la nation. A ce propos une pensée m'a toujours frappé.

Si une épidémie cruelle ravageait continuellement la population jusqu'à porter chaque année 30,000 à 40,000 personnes au cimetière, que de sacrifices, que de dépenses ne ferions-nous pas pour la prospérité de la nation! Et s'il ne manquait que de l'or et de l'argent pour découvrir le remède salutaire, que de trésors épuisés pour en devenir l'heureux possesseur!

L'émigration aux Etats-Unis, c'est pour ainsi dire comme le cimetière de la nation. Que de bras, que de travail, que d'intelligence qui sont perdus tou-

jours pour le pays comme si on les portait au cimetière.

C'est ce remède que notre société de Colonisation s'applique à trouver avec l'aide des conseils, de la sagesse, de l'expérience et des lumières de Votre Grandeur.

Beaucoup a été fait, beaucoup reste à faire. Cependant il est étonnant de lire que notre société s'est trouvée la distributrice d'au-delà de \$40,000.00 soit en argent, soit en effets depuis le moment de sa fondation.

La Loterie Nationale commence à avoir quelques succès pour la colonisation. Les 11 cloches pour les nouvelles paroisses sont le bénéfice réalisé par le dernier tirage.

Je dois ajouter que je ne puis plus m'occuper de colonisation avec les ardeurs de la jeunesse d'autrefois, je commence à vieillir et je suis heureux de voir que la société entrevoit des jours beaucoup meilleurs dans ses recettes par les efforts inappréciables du bon père Nolin. C'est donc avec bonheur que je passerai à un autre, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, le manteau d'Elie.

J'ai le bonheur d'être, Monseigneur, de votre Grandeur, le très humble et obéissant serviteur.

*A. Labelle, prêtre.*

Ces pages forment un tableau vivant de la situation de la colonisation en 1887. On y constate aussi que l'effort colonisateur s'était porté vers les paroisses du sud du comté Labelle actuel et que, au témoignage même du curé Labelle, M. Alix était le colon le plus éloigné de l'embouchure de la Lièvre,

comme ce marchand de Sainte-Monique l'était sur la Rouge, à l'Ascension. Le curé Labelle ne semble pas, dans ses écrits, avoir prophétisé la prospérité et l'avancement futurs de Mont-Laurier. Pour lui Nominique devait être le centre économique de la région. Les circonstances l'ont voulu autrement.

Notons que c'est vers 1890 que M. Joseph Limoges, oncle de MM. Fortier, construisit sur la rive est du rapide le premier moulin à scie ronde de la mission. M. Honoré Matte de Saint-Jérôme, père de M. J.-A. Matte de Mont-Laurier a été l'architecte de cette construction. Ce moulin a cessé de fonctionner vers 1907, alors qu'il était la propriété de M. Dosithee Deslauriers. Nous avons vu précédemment que ce M. Honoré Matte a présidé à la construction du moulin de M. Dufort à Kiamika.

## CHAPITRE QUATRIEME

— De 1894 à 1901 —

Le développement agricole de la nouvelle région attire nombre de colons le long des rivières du Lièvre et Kiamika. Déjà des missions d'importance sont ouvertes à St-François Régis (Lac des Écorces), au moulin de M. Dufort au Kiamika et au Rapide de l'Original. Les secours de la religion leur sont fournis par le curé de la chute à l'Original Monsieur l'abbé Charles Proulx, arrivé au Rapide de l'Original en 1895, et par le curé de Notre-Dame du Laus, M. Trinquier.

Monsieur C. Proulx fut donc le premier curé de la paroisse de Notre-Dame de Fourvières (Mont-Laurier). Nous avons tenté, après le décès de Mgr Proulx, de recueillir quelques détails sur la vie des colons de cette époque. Peine perdue. Papiers de famille, aucun. Lettres ou écrits quelconque, pas un. Nous avons donc à nous contenter des menus détails tombés des lèvres des survivants de l'époque qui sont unanimes à nous dire que le curé du temps devait se multiplier et travailler d'arrache-pieds pour parvenir à desservir les missions du nord du Rapide de l'Original sises à Ferme-Neuve et pour porter les secours de la religion aux chantiers à plus de 75 milles en amont de la rivière. Il n'est pas fait mention que M. Proulx et ses successeurs aient eu la tâche d'évangéliser les

sauvages de la baie James comme le faisaient, depuis plus de 20 ans les Oblats de Marie Immaculée et plus spécialement les RR. P. Guéguin et Laniel. Avec les progrès rapides de la colonisation, l'accroissement du nombre des fidèles, le curé du rapide de l'Original avait une besogne suffisante pour occuper ses heures de travail.

M. Proulx ayant manifesté à Monseigneur Duhamel son désir de changer de cure, ce dernier délégua comme deuxième curé du Rapide de l'Original l'abbé Augustin Desjardins, décédé à Plaisance, comté Papineau, le 5 janvier 1935 mais qui avant de mourir, nous a adressé un long mémoire écrit de sa main, sur ses activités sacerdotales durant les années 1896 à 1901. Nous puisons donc largement dans cette source précieuse de renseignements.

Notre deuxième curé prend possession de sa nouvelle cure au cours de la première semaine de Septembre 1896 et se retire chez M. François Thibault. Sa première besogne est de convoquer une assemblée de paroisse pour régler l'épineux problème du site de l'église paroissiale.

Nous laissons la parole à M. Desjardins qui écrit:

"Mon premier but fut de préparer l'assemblée de  
"paroisse, pour fixer le site de la chapelle. Après  
"convocation, faite au prône de la messe paroissiale,  
"Mgr délégua Monsieur l'abbé S. Ouimet, curé de  
"St-Jovite, pour présider l'assemblée, qui fut tenue  
"dans le local, qui servait alors de chapelle à l'Ouest  
"de la rivière, sur la propriété de monsieur S. Alix.  
"Le rapport de cette assemblée doit faire mention du  
"très petit nombre de ceux qui votèrent pour le côté  
"Ouest de la rivière; en voici l'explication. Le délég-

gué demanda que les votes fussent donnés secrètement. Des protestations s'élevèrent de la foule. "On veut voir les faces". Le délégué refusa d'obtempérer à la demande. L'animosité, qui régnait depuis deux ans et au-delà entre les deux factions trouva amplement une occasion de se manifester, et j'eus une forte tâche pour empêcher ces gens d'en venir aux mains. Le désir des gens de l'Est d'avoir l'église de leur côté existait depuis longtemps. En 1892, j'accompagnais Monseigneur Duhamel dans sa visite pastorale dans cette région. Après la confirmation, quelques colons de l'Est vinrent demander à sa Grandeur de visiter un site qui leur paraissait bien convenable pour leur future église. Monseigneur, se rendit à leur désir. Ils lui firent voir l'endroit où se trouve actuellement l'école Normale de Mont-Laurier. En substance Monseigneur leur dit qu'en effet l'endroit était superbe mais qu'on ne pouvait mettre une église à tous les beaux sites.

"Monsieur le Curé de St-Jovite fit son rapport, que vous pouvez facilement voir dans les archives, qui ont été apportées d'Ottawa à Mont-Laurier. Je ne reçus le décret fixant le site de l'église qu'en novembre. Comme note explicative de ce retard, il est bon de se souvenir que, à cette époque, le service de malle pour le Rapide de l'Original se faisait par la Lièvre en canot. Une lettre partant de Montréal ou d'Ottawa, le mardi soir, n'arrivait au Rapide que le mardi soir suivant; si une lettre était mise à la malle le mercredi, elle prenait quinze jours à faire le trajet. Ensuite la messe n'ayant lieu au Rapide que tous les quinze jours, je ne donnai connaissance du Décret, fixant le site de l'église sur le

“terrain de M. Gauthier, que vers la fin de novembre.  
“Ce dimanche-là, je fus appelé de bonne heure par  
“une malade à cinq milles en bas du Rapide: Mme  
“E. Lacasse. Revenu à la chapelle, je célébrai la  
“sainte messe et au prône je fis la lecture du décret et  
“je consacrai une hostie pour porter le saint Viatique  
“à cette mourante. La Custode qui me servit de ci-  
“boire resta sur l’autel. Je me hâtai de me préparer  
“pour aller porter le Saint Sacrement, lorsque plu-  
“sieurs hommes entrèrent dans la chapelle et me di-  
“rent qu’ils voulaient tenir une assemblée pour pro-  
“tester contre le décret dont je venais de leur donner  
“lecture. Alors je leur fis remarquer que j’allais por-  
“ter le St-Viatique à une mourante, qu’il n’y avait  
“rien à dire contre la décision de l’Ordinaire, et que  
“n’ayant pas de tabernacle pour y enfermer le Saint  
“Sacrement, je ne pouvais laisser faire une assemblée  
“dans la chapelle. Ils sortirent pour rendre compte  
“de ce que je venais de leur dire. À ma sortie de la  
“chapelle, ces gens, groupés autour de la porte, con-  
“tinuèrent quand même leurs invectives contre Mon-  
“seigneur et son délégué, etc..

“Dans l’après-midi du même jour, je réunis quel-  
“ques hommes de bonne volonté et je leur fis con-  
“naître ma décision de ne dire la messe au Rapide de  
“l’Original que lorsque nous aurions un abri sur le  
“terrain donné pour l’église. Dès le lendemain, une  
“équipe d’hommes se mirent à couper, sur le terrain  
“de M. Gauthier, les billots qui furent immédiate-  
“ment transportés au moulin de M. J. Brière; ce bois  
“scié fut rapporté sur le terrain que l’on venait de  
“déblayer et une autre équipe se mit en frais de bâtir  
“la construction (30 x 40) à deux étages, qui servit

“de chapelle et de presbytère. Quelques uns d’entre  
“eux avaient du bardeau qu’ils avaient préparé pour  
“leur propre usage, ils l’apportèrent et l’on put ainsi  
“couvrir la chapelle. Le tout fut fait gratuitement.  
“A Noël, nous avons la messe de Minuit, dans notre  
“nouveau local, bien froid, c’est vrai, mais la piété des  
“fidèles n’en fut pas refroidie. Ils vinrent en grand  
“nombre et y reçurent les sacrements avec autant de  
“ferveur que s’ils eussent été dans une église bien  
“chauffée et bien décorée.

“Au cours de ce même mois de novembre, M. Al-  
“fred Fortier, marchand, mit gratuitement à ma dis-  
“position le logement qu’il occupait à côté de son  
“magasin; je l’occupai jusqu’au milieu de l’été 1897,  
“alors que je pus entrer dans le presbytère.”

Ces malheureuses dissensions ne sont pas le fait unique des colons de notre région. Nous avons à déplorer d’autres semblables frottements d’opinion. Nous devons dire et sommes fiers de le proclamer que tous ceux qui avaient tenu quelque rancune aux autorités religieuses de la décision ci-haut mentionnée, sont demeurés dans le giron de l’Église et les vieux disparus ont droit, comme aux vivants, au respect de leurs noms et à l’intégrité de leur réputation d’hommes chrétiens qu’ils ont légués à leur dignes familles.

Mais ceci prouve que le curé Desjardins a sa part de tracas et de soucis. Certes, cette chapelle-presbytère pouvait à peine contenir cent personnes. Nous avons eu le privilège d’en connaître la chaude hospitalité alors que, désaffectée, elle servait de salle de billard au curé Génier. Notre modernisme devait faire disparaître cette relique. Lors de la construction de l’évêché ont jeté par terre les vieux “morceaux car-

rés", solides et vénérables qui faisaient les murs du vieux presbytère. Nous avons été témoin de cette mutilation. Nous regrettons vivement qu'on n'ait pu conserver ce premier témoin de notre vie religieuse paroissiale. Un poète a pleuré sur les pierres qui tombent. Nous savons des yeux de vieux colons qui se sont mouillés devant la démolition du vieux presbytère de Mont-Laurier.

C'est que ce vieux presbytère contenait tant de souvenirs !

Au mois de janvier 1897 le curé Desjardins fait sa première visite de paroisse. Voici comment il reconstitue la liste des principaux citoyens du Rapide de l'Original à cette époque :

"A l'Est de la rivière en commençant par le sud :  
 "Edouard Lacasse, Joseph Lacasse, Olivier Boyer,  
 "David Cardinal, Séraphin Bock, Michel Boyer,  
 "Joseph Brunet, Eugène Bélec, Phidime Bélec, M.  
 "Leblond, Toussaint Larocque, sr., *Village* : J. B.  
 "Forget, marchand, Norbert Fortier, Alfred Fortier,  
 "Joseph Brière, M. Trudeau, J. B. Fleurant. *Au*  
 "*Nord* : Jos. Thibault, Frs. Thibault, Origène Thi-  
 "bault, J. B. Raymond, Alph. Brisebois, M. Gren-  
 "nier. *A l'Ouest* : M. L'Arrivée, M. Gaumont, J. B.  
 Boyer, jr., J. B. Boyer, sr., M. Dumouchel, sr., Jos.  
 Dumouchel, MM. Groulx, sr et jr, M. Ouellet, Char-  
 les Bock. *Village*: Solim Alix, Albini Ethire. *Au*  
*Nord*: Zéphir Lafleur, Damase Tourangeau, M.  
 Ethier, sr., M. Boucher, M. Cloutier, F. Millette, M.  
 Chalifoux, X. Courtemanche. *A l'intérieur*: Joseph  
 Forget, Augustin Marcotte, Emmanuel Marcotte, M.  
 Monette, M. Lanthier, Moïse Thibault, MM. Gagné,  
 Robillard, Jolicoeur, Lascelle, Thérien, M. Elie Sa-

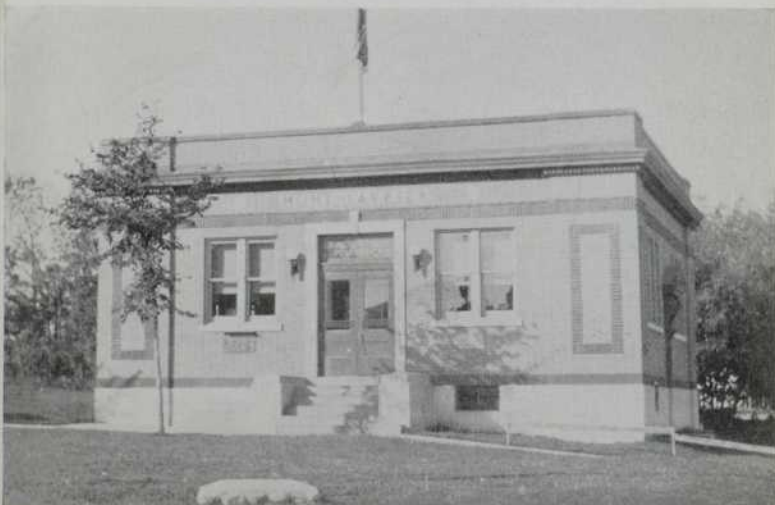
bourin et ses deux fils Ephrem et Gustave, J. B. Mathé."

La même année a lieu la visite de St-Gérard de Montarville. Un monsieur Victor Dufort y a construit un moulin à scie en 1886. La bonne hospitalité de sa maison attire les voyageurs. C'est là que, durant leurs longues randonnées les premiers missionnaires, le curé Labelle, Monseigneur Proulx, et plus tard MM. Desjardins et Génier s'arrêtèrent pour y recevoir les colons trop peu fortunés qui n'ont ni boeuf ni chevaux pour se transporter au Rapide de l'Original. Fondée vers 1890 cette paroisse n'a été érigée canoniquement que vers 1921. Nous lisons dans la vie du curé Labelle par l'abbé Auclair que le curé Labelle s'est aventuré jusque sur les lointaines rives de la Lièvre. Le bon curé a dû arrêter sa caravane près de la Kiamika, au site même du moulin Dufort. Nous avons recueilli sur les lèvres de quelques vieux colons du nord cette tradition qui veut que le curé Labelle se soit arrêté à quelques quatre milles de Mont-Laurier, près de la demeure actuelle de Monsieur Cardinal, sur le côté est de la rivière du Lièvre et que là il y aurait célébré la messe et baptisé quelques enfants. On sait que le curé de St-Jérôme rêvait d'un chemin de fer dont le tracé aurait été précisément à cet endroit pour se lancer vers l'Ouest du pays en frôlant les versants de la baie James. Nous y reviendrons plus tard.

Le curé Desjardins dessert aussi les chantiers en activités au nord de Ferme-Neuve qui n'était, à ce temps, qu'une ferme appartenant à la Compagnie McLaren qui l'avait vendue au curé Trinquier de Notre-Dame du Laus. M. Cyrille Lafontaine l'a acquise vers 1892. Cette visite se fait en canot en été, sur les



L'Evêché de Mont-Laurier



Le Bureau de Poste



chemins glacés de la rivière en hiver. Inutile de raconter les multiples sacrifices que ces périlleuses missions exigeaient de l'ouvrier du bon Dieu pour porter les secours spirituels aux gens des chantiers. Voyage pénible et long; accommodations peu confortables des chantiers du temps et, devons-nous le dire, rémunération parcimonieuse des pauvres gueux se livrant au travail exténuant de la coupe du bois.

M. Desjardins visite aussi les chantiers établis sur le grand lac Kiamika. Déjà au nord du lac des Ecorces quelques familles sont établies. On y relève les noms de M. Pierre Lortie, ex-député provincial de Labelle, ceux de Dosithé Ouimet, Pierre Plouffe et de son fils Joseph, une famille Paquette dont les descendants sont encore établis au même endroit. En tout, près de cinquante âmes.

C'est vers 1897, durant le carême, que M. Desjardins commence à visiter plus régulièrement la mission de Ferme-Neuve. Il dit la messe chez Norbert Morin dont la maison primitive est encore visible dans le deuxième rang du canton Wurtele. Viennent ensuite les visites à Saint-François Régis (Lac des Ecorces) où le curé Desjardins se prodigue auprès des familles désireuses d'accomplir leur devoir pascal. Il n'y a aucun chemin pour y parvenir. Le trajet se fait en raquettes en hiver au travers du bois le long d'un chemin de chantier tout spécialement indiqué par des entailles aux arbres faites par les colons désireux de voir le prêtre.

En suivant ce tracé, M. Desjardins arrive chez M. Léon Plouffe où il héberge à chacune de ses visites jusqu'à son départ du Rapide de l'Original.

C'est en cette année de 1897 que le gouvernement provincial construisit le pont en bois reliant les deux rives de la rivière du Lièvre au Rapide de l'Original, et qui a cédé sa place au pont-digue dont Mont-Laurier s'enorgueillit à juste titre. Au cours de l'été de la même année, les paroissiens font d'importantes réparations au presbytère et en construisent les dépendances.

D'après les témoins de l'époque, le premier médecin établi à Rapide de l'Original fut M. Moïse Guérin, M. D., qui a construit la maison actuelle de M. Godfroy Lamarche. M. Guérin a exercé sa profession durant un an chez nous vers 1897.

La rue principale actuelle (rue de la Madone) n'est qu'un sentier à partir du Pont Rouge sis près de la "Scie Ronde" jusqu'au carrefour des rues DuPont et de la Madone. De ce point cette rue ne s'avance que vis-à-vis la propriété actuelle du docteur Lachapelle. De l'autre côté de la rivière, la rue du Pont s'arrête au pied de la côte longeant la propriété Ouellette et Tinkler mais la rue principale actuelle ne va pas plus loin que vis-à-vis la propriété actuelle de M. Alcide Boudreault.

Dans les archives paroissiales nous avons pu consulter, grâce à la bonne obligeance de M. le curé P. Nepveu, le premier recensement fait vers 1897 par M. l'abbé Desjardins. Nous croyons faire oeuvre utile en en donnant la teneur "in extenso".

### MISSION DE FERME-NEUVE

1 — AUGUSTIN DORÉ, marié à Mélina Doré. Ses enfants : Julie (17 ans); François (15 ans); Josephat (9 ans); Dorina (5 ans). Arrivés en novembre 1897, St-Faustin.

2 — ALPHONSE DORE, (38 ans), marié à Elzire Paquette (34 ans). Ses enfants : Honorius (16 ans); Marie-Ange (13 ans); Joseph (12 ans); Edmond (10 ans); Ernest (8 ans); James (7 ans); Marie-Anne (3 ans); Elzire (5 mois). Arrivés le 8 octobre 1897, Ste-Agathe.

3 — FERDINAND DORÉ, marié à Azilva Paquette (35 ans et 37 ans). Ses enfants: Wilfrid, fils adoptif, enfant de Augustin (7 ans). Arrivés en février 1897, St-Faustin.

4 — OVILA VAILLANCOURT, (32 ans).

5 — EMERY VAILLANCOURT, (28 ans). Arrivé le 9 mars 1897, St-Adolphe d'Howard.

6 — WILFRID LACASSE, (42 ans), marié à Malvina Challou (38 ans). Ses enfants : Exilia (13 ans); Marie-Louise (11 ans); Rose-Anna (8 ans); Joseph (5 ans); Eugénie (3 ans); Rosina (1 an). Arrivé en février 1897, St-Faustin.

7 — OCTAVE LAFLEUR, (53 ans); Napoléon Ethier (18 ans); Anne Langevin (...).

8 — GEORGES NADEAU, (28 ans), marié à Marie-Louise Grenier (24 ans). Ses enfants: Antonin (1 an) à Marie-Donalia (8 jours); Nellie Laforce (9 ans). Arrivés en 1890 à Québec, St-Malachie.

9 — JOSEPH NATTAWAY, (50 ans), marié à Marguerite Pisama (50 ans). Ses enfants: Kadelaïne (31 ans); Marie-Anne (19 ans); Cordeline (18 ans); J-Baptiste (15 ans); Elisabeth (10 ans); Louise (4 ans); Elisabeth Dubé (5 ans). Iroquois, Oka.

10 — WILLIAM CHABOT, marié à Christine Bonnechance (38 ans). Ses enfants: Philomène (15 ans); Maria (5 ans); Angélique (4 mois). Maniwaki, automne 1897.

11 — LEONARD LAFONTAINE, (28 ans), marié à Marthe Guérin (23 ans). Ses enfants: Henri (1 an). Arrivés vers 1892 à Ferme-Neuve.

12 — CYRILLE LAFONTAINE, (52 ans), marié à Lucie Moncion (49 ans). Ses enfants: Joseph (21 ans); Orsalie (19 ans); Bernadette (17 ans). Arrivé en janvier 1898 à Notre-Dame du Laus.

13 — GILBERT BARBEAU, (25 ans). Arrivé en octobre 1897 à St-Philippe, Cté Laprairie.

14 — AMEDEE FOUCRAULT, (19 ans). Octobre 1897, St-Jacques. Laprairie.

15 — **HORMISDAS LEBOEUF**, (33 ans), marié à Dorina Beauchamp (31 ans). Ses enfants: Marie-Blanche (9 ans); Absalon (8 ans); Virgina (7 ans); Rosanna (5 ans); Laura (3 ans); Jos.-Ernest (10 mois).

16 — **J.-BTE ALLARD**, (46 ans), marié à Léocadie Ethier (46 ans). Son enfant: Damas (19 ans). Arrivés en 1895, 19 mars, Ste-Adèle.

17 — **J.-BTE BOHEMIER**, (42 ans), marié à Exilia Lacasse (30 ans). Ses enfants: Joseph (17 ans); J.-Bte (16 ans); Charles-Henri (13 ans); Jos. Emile (11 ans); Hernule Meilleur (5 ans). Arrivés en octobre, le 5, 1896, de Ste-Adèle.

18 — **PHILIAS DANIS**, (37 ans), marié à Vitaline Sarrasin (37 ans). Ses enfants: Exilia (12 ans); Téléphore (9 ans); L'Annonciation (8 ans); Aurore (6 ans); Stanislas (5 ans); Marie (4 ans); Bernadette (1 an). Arrivés en octobre 1897, de L'Annonciation.

19 — **MATHIAS LACASSE**, (20 ans); Alphonse Lacasse (22 ans); St-Jovite.

20 — **OVILA FORTIER**, (31 ans), marié à Thadéa Brunet (25 ans). Ses enfants: Clara (6 ans); Rosanna (4 ans); Omer (20 mois); Henri (4 mois). St-Thimothée, Cté Beauharnois, 1895, mars.

21 — **ATHANASE BRUNET**, (53 ans), marié à Caroline Poirier (57 ans). Ses enfants: Délia (22 ans); Hector (19 ans); Ovila (16 ans); Joseph (13 ans). St-Thimothée d'Hereford, 29 janvier 1895.

22 — **THEODULE CHALIFOUX**, marié à Olivine Gauthier (34 ans). Ses enfants: Paul-Emile (12 ans); Eugène (4 ans); Josephat (3 ans); Ste-Agathe, septembre, 1894.

23 — **JOSEPH ALARIE**, marié à Milina Cléroux (29 ans et 24 ans). Ses enfants: Albert (4 ans); Maria (3 ans); Joseph (1 an). mars, 1896, St-Faustin.

24 — **OCTAVE CLEROUX**, (47 ans), marié à Mélina Boivin (45 ans). Ses enfants: Delphis (21 ans); Joseph (14 ans); Rosanna (12 ans); Délia (10 ans); Adanias (8 ans); Victoria (6 ans); Armanda (4 ans); Arthur (4 ans). Mai 1896, St-Faustin.

25 — **XAVIER COURTEMANCHE**, marié à Malvina Thinet (41 ans et 46 ans). Ses enfants: Joseph (20 ans); Xavier (18 ans); Mathias (13 ans); Victor (12 ans); Omer (7 ans). 3 mars 1895, St-Calixte de Kearney.

26 — **MOISE ETHIER**, (30 ans), marié à Rosanna Clément (27 ans). Ses enfants: Régina (9 ans); Virginia (6 ans); Maria-Anne (10 ans). Ste-Adèle, 17 novembre 1897.

## HAUT DE LA TORTUE

1 — **GEORGES DORÉ**, (43 ans), marié à Marceline Thibault (44 ans). Ses enfants: Georges (19 ans); Ovide (18 ans); Marcelline (16 ans); Onésima (15 ans); Napoléon (13 ans); Délina (12 ans); Elie (9 ans); Ozias (7 ans); Marie-Louise (4 ans); Pierre (2 ans).

2 — **JOSEPH JOLICOEUR**, (26 ans), marié à Palmire Cardinal (21 ans). Ses enfants: Laura (3 ans); Wilfrid (2 ans); Aldéric, mort le 12 juin 1897.

3 — **ADONIAS SANCHE**, (34 ans), marié à Emma Pilon (22 ans). Ses enfants: Marie-Laure (10 ans); Arthur (8 ans); Marie (6 mois). St-Jovite, mars 1897.

4 — **ODILE MILLETTE**, (65 ans), marié à Olympie Chalifoux (35 ans). Ses enfants: Gédéon (24 ans); Ida (12 ans); Virgine (10 ans); Eva (9 ans); Emile (7 ans); Amédé (5 ans); Josaphat (4 ans); Bernadette (2 ans).

5 — **JAPHET BEAUCHAMP**, (22 ans); Hormisdas (22 ans).

6 — **AIME BRISEBOIS**, (26 ans), marié à Josephine Courtemanche (19 ans) (Son enfant: Ernest (4 ans)).

7 — **ALPHONSE BRISEBOIS**, (28 ans), Romuald Brisebois (16 ans). Arrivés de Ste-Marguerite à l'automne de 1891.

8 — **J.-BAPTISTE RAYMOND**, (35 ans), marié à Léocabie Beauchamp (34 ans). Ses enfants: Léocabie (12 ans); J( Baptiste (11 ans); Léonard (7ans); François (4 ans); Marie-Louise (1 semaine).

9 — **FELIX CHALIFOUX**, (37 ans), marié à Philomène Dufour (35 ans) ( Ses enfants: Ida (16 ans); Arthur (14 ans); Léontine (12 ans); William (10 ans)â Aline (8 ans); Camille (4 ans); Jules (3 ans); Oliva (1 an).

10 — **JOSEPH GRENIER**, (24 ans), marié à Donalda Dufour (19 ans). Arrivés de Ste-Agathe en avril 1896.

11 — **ADELARD LIMOGES**, (43 ans), marié à Délina Régimbal (44 ans). Ses enfants: Willie (18 ans); Wilfrid (11 ans); Oscar (8 ans); Doralia (7 ans); Marie-Ange (5 ans); Donat (3 ans).

12 — **MAXIME GIROUX**, (31 ans), marié à Philomène Campeau (31 ans). Ses enfants: Napoléon (5 ans); Oliva (3 ans); Agnès (1 an).

13 — **GEDEON GRONDINES**, (31 ans).

14 — **PIERRE BOUCHER**, (30 ans); Zac( Beauchamp (30 ans); Pierre (6 mois).

15 — **CAMILLE BRISEBOIS**, (23 ans, marié à Valentine Brisebois (23 ans).

16 — **PIERRE BOUCHER**, (54 ans), marié à Philomène Hébert (50 ans). Ses enfants : Joseph (28 ans); Rosanna (17 ans); Victoria (15 ans); Cordélia (12 ans); Dorina (10 ans); Orise (7 ans).

17 — **FRANCIS BEAUCHAMP**, (29 ans), marié à Azilda Boucher (21 ans).

18 — **JOSEPH HEBERT**, (74 ans), marié à Reine Forjet (67 ans). Arrivés de St-Sauveur en novembre 1897.

19 — **GEORGES THIBAUT**, (41 ans), marié à Sophie Ethier (45 ans). Ses enfants : Henri (13 ans); Emma (9 ans).

20 — **FELIX SANCHE**, (33 ans), marié à Marie-Louise Allard (22 ans). Joseph Sanche (80 ans). Ses enfants : Dorina (9 ans); Ernest (4 ans).

21 — **DAMAS TOURANGEAU**, (50 ans), marié à Josephine Chalifous (40 ans). Ses enfants ) Wilfrid (20 ans); Armanda (18 ans); Ida (14 ans); Joseph (12 ans); Léon (10 ans); Dorina (8 ans); Cora (5 ans); Délia (3 ans); Emile (1 an).

22 — **CHARLES ETHIER**, (59 ans), marié à Angélique Lafontaine dit Desmaurice (53 ans). Ses enfants : Dieudonné (26 ans); Albini (25 ans); Joseph (20 ans); Antonia (17 ans); Pomela (15 ans); Rosanna (11 ans); Marie-Louise (9 ans).

23 — **FERDINAND ETHIER**, (24 ans), marié à Adéliska Papineau (19 ans). Son enfant : Delicia (1 an).

24 — **ZEPHIR LAFLEUR**, (39 ans), marié à Azilda Cloutier (33 ans). Ses enfants : Marie-Louise (11 ans); Emélia (10 ans); Dorina (7 ans); Hervé (5 ans); Ernest (3 ans); Eva (1 an).

25 — **WILFRID GIROUX**, (36 ans), marié à Apoline Fourvières (32 ans). Ses enfants : Lydia (12 ans); Armanda (9 ans); Lia (3 ans).

26 — **NAPOLEON BELEC**, (47 ans), marié à Olympe Paquette (40 ans). Ses enfants : Aldéric (20 ans); Désiré (15 ans); Jules (14 ans); Joseph (10 ans); Alexis (9 ans); Samuel (5 ans); Marie-Anne-Aurore (2 ans). Arrivés de St-Jovite en avril 1897.

27 — **LOUIS CLOUTIER**, (31 ans), marié à Alexina Giroux (23 ans). Ses enfants : Mériilda (3 ans); Marie-Louise (2 ans).

28 — **ADELARD VILLEMAIRE**, (34 ans), marié à Armanda Riopel (36 ans). Ses enfants : Arthur (6 ans); Alfred (4 ans); Ernest (2 ans); Wilfrid (18 mois); Albert (1 mois). Arrivés de Clarence Creck en décembre 1897.

29 — **LOUIS CLAVEL**, (61 ans), marié à M. L. Laverdure (46 ans). Ses enfants : Louis (19 ans); Félix (17 ans); Joseph (13 ans); Céline (11 ans); Léa (7 ans); Israel (3 ans).

30 — **FRANCIS THIBAUT**, (58 ans), marié à Elise LeGuerrier (57 ans). Ses enfants : Elisa (28 ans); Origène (24 ans); Jules (22 ans); Adrien (17 ans).

31 — **OCTAVE GRENIER**, (70 ans), marié à Zoé Thibault (60 ans).

32 — **JOSEPH THIBAUT**, (31 ans), marié à Délina Lauzon (25 ans). Ses enfants : Marie-Louise (3 ans); Rosa (2 ans); Antoine (1 an).

### LAC BROCHET

1 — **ETIENNE PAPINEAU**, (53 ans), marié à Délina Monette (46 ans). Ses enfants : Marie-Louise (16 ans); Eustrasine (15 ans); Azilda (13 ans); Divina (11 ans).

2 — **DELPHIS PLOUFFE**, (29 ans), marié à Alphonsine Papineau (29 ans). Ses enfants : Laura (4 ans); Orise (2 ans); Yvonne (3 mois).

3 — **LUDGER ST-LOUIS**, (24 ans), marié à Talmilia Papineau (20 ans). Son enfant : Arthur (2 ans).

4 — **ALEXANDRE ROBILLARD**, (33 ans), marié à Emma Morier (27 ans). Ses enfants : M(-Louise (6 ans); Rose Emma (4 ans); Johnny (2 ans); William (10 mois).

5 — **ALBERT THERIEN**, (26 ans), marié à Marguerite Jolicoeur (24 ans). Arrivés de La Conception en août 1897.

6 — **ISAAC BERUBE**, (56 ans), marié à Clara Vallée (32 ans). Son enfant : Joseph Ephrem (1 an). Arrivés de St-Patrice de Beau-Rivage, Lotbinière, en été 1897.

7 — **TOUSSAINT LAROCQUE**, (34 ans), marié à Aglaée Narbonne dit Guénard (25 ans). Ses enfants : Edouard (12 ans); Clercé (10 ans); Axilla (8 ans); Joseph (7 ans); Pierre (5 ans); Léon (4 mois).

8 — **JOSEH GROULX**, (32 ans), marié à Elise Guénard dit Narbonne (24 ans). Ses enfants : Hermas (6 ans); Elise (4 ans); Josaphat (2 ans); Marie-Ange (1 an). Arrivés de St-Faustin en décembre 1897.

9 — **TOUSSAINT LAROCQUE**, (71 ans), marié à Rosalie Ouellet (70 ans).

10 — **NAPOLEON LAROCQUE**, (28 ans), marié à Ursule Letang (22 ans). Ses enfants : Josephine (3 ans); Rosalma (1 an).

11 — **JOSEPH VALLEE**, ses enfants : Exéar (14 ans); Thomas (11 ans).

12 — **JOSEPH FORGET**, (40 ans), marié à Délina Sauvé (39 ans). Ses enfants : Josephine (19 ans); Alexima (16 ans); Josaphat (14 ans); Albertine (13 ans); Arthur (10 ans); Paul-Emile (8 ans); Dorina (3 ans); Luciane (9 mois). Michel Forget (77 ans).

13 — **EDMOND JOLICOEUR**, (44 ans), marié à Palmire Bélec (45 ans). Ses enfants : Philius (19 ans); Alcide (14 ans); Armandine (12 ans); Albina (5 ans); Edouard (3 ans).

14 — **DAMAS LAROCQUE**, (30 ans), marié à Carline Daly (24 ans). Ses enfants : Léon (7 ans); Edith (18 mois).

15 — **AUGUSTIN MARCOTTE**, (47 ans), marié à Sophie Turgeon (47 ans). Ses enfants : Faldora (16 ans); Oscar (14 ans); Eva (12 ans); Raphael (10 ans); Joseph (8 ans); Urgel (7 ans); Emalda (6 ans); Florida (3 ans).

16 — **EMMANUEL MARCOTTE**, (26 ans), marié à Suzanne Demers (26 ans).

17 — **MAURICE GAUTHIER**, marié à Marguerite Demers (30 ans). Ses enfants : Laura (9 ans); Marie-Eva (8 ans); Joseph-Thomas (6 ans); Joseph-Adrien (5 ans); Joseph-Patrice (3 ans); Mary (1 an); Marie-Blanche-Suzanne (1 mois).

18 — **ELIE SABOURIN**, (65 ans), marié à Mathilda Marcotte (42 ans). Ses enfants : Ephrem (21 ans); Gustave (24 ans); Clara (18 ans).

19 — **HORMISDAS MONETTE**, (40 ans), marié à Eloïse Jolicoeur (46 ans). Ses enfants : Hormisdas (19 ans); Marie-Rose de Lima (13 ans); Arthur (6 ans).

### *BAS DE LA RIVIERE DU LIEVRE*

1 — **JOSEPH HAMEL**, (41 ans), marié à Mary Leclair (38 ans). Arrivés de Montréal le 30 mars, 1897.

2 — **ISIDORE GAUTHIER**, (69 ans). Ses enfants : Wilfrid (22 ans); Josaphat (20 ans).



Jos. Blais, Cons.



Me E. Charette, Maire



P. Bertrand, Cons.

## Conseil Municipal

- 1937 -



Ald. Déloges, Cons.



Hôtel de Ville et bureaux de  
l'Unité Sanitaire



A. Thibault, Cons.



Ald. Ouellette, Cons.



A. U. Martineau, Sec.



L. Moncion, Cons.



3 — **RODRIGUE GAUTHIER**, (26 ans), marié à Dorina Gauthier (25 ans). Ses enfants: Rodrigue (3 ans); Joseph (1 an).

4 — **CHARLES BOCK**, (45 ans), marié à Corine Dupré (43 ans). Ses enfants: Wilfrid (17 ans); Clara (15 ans); Ida (13 ans); Kilda (11 ans); Charles (9 ans); Idillia (3 ans); Corine (1 an).

5 — **ADELARD ETHIER**, (29 ans).

6 — **HONORIUS OUELLET**, (20 ans), marié à Albina St-Germain (21 ans). Ses enfants: Alfred (2 ans); Rosario (1 an); Marie-Ange St-Germain (12 ans).

7 — **J.-BTE GROULX**, (52 ans), marié à Esther Sarrasin (56 ans). Ses enfants: Joseph (32 ans); Alphonse (25 ans); Phidime (24 ans); Alexina (18 ans); Alfred (14 ans); Azilda (13 ans).

8 — **GUILLAUME BARRETTE**, (52 ans), marié à Marguerite St-Germain (52 ans). Ses enfants: Joseph (20 ans); Napoléon (19 ans); Alexandrine (22 ans); Marthe-Hélène (17 ans); Florida (16 ans); Albert (8 ans); Zénon (6 ans).

9 — **LUCIEN BARRETTE**, (31 ans), marié à Amanda Audet (32 ans). Ses enfants: Marie-Jeanne (3 ans); Joseph-Alphonse (6 mois). Arrivés d'arundel le 19 septembre, 1897.

10 — **HONORE PERREAULT**, (29 ans), marié à Divina Groulx (21 ans). Ses enfants: Amanda (4 ans); Ivonne (1 an).

11 — **LEANDRE DUMOULIN**, (50 ans), marié à Olympe Cloutier (50 ans). Ses enfants: Honorius (17 ans); Joseph (15 ans); Venance (14 ans); Adonias (7 ans). Arrivés de St-Rémi d'Amerst en novembre 1897.

12 — **DOMINIQUE PHANEUF**, (65 ans), marié à Julienne Langevin (63 ans). Ses enfants: Anna (26 ans); Euclide (24 ans); Joseph (22 ans). Arrivés de East Man. Brome, en novembre 1897.

13 — **JOSEPH DUMOUCHEL**, (40 ans), marié à Alma Touchette (26 ans). Ses enfants: Odilon (7 ans); Laura (5 ans); Fabiola (1 an).

14 — **AMEDEE DUMOUCHEL**, (68 ans), marié à Mathilde Numinville (62 ans). Son enfant: Willie (25 ans).

15 — **J.-BTE BOYER**, (60 ans), marié à Marie Latour (61 ans). Ses enfants: Elise (27 ans); Exérine (24 ans); Antoine (21 ans); Trefflé (20 ans).

16 — CAMILLE LEFEBVRE, (24 ans), marié à Marguerite Boyer (31 ans). Son enfant: M.-Marg.-Irène (9 mois).

17 — ALPHONSE GAUMONT, (38 ans), marié à Marcelline Boyer (28 ans). Ses enfants: Céline (9 ans); Alphonse (8 ans); Hormisdas (7 ans); Dorilda (3 ans); Albert (7 mois).

18 — NAPOLEON BOUDRIAS, (23 ans).

19 — J.-BTE MÉTHÉ, (32 ans), marié à Ernestine Quenneville (20 ans). Adélaré Méthé.

20 — ADOLPHE GAREAU, (50 ans); Adélaré Gareau (20 ans). Arrivés de St-Jérôme en novembre 1897.

21 — WILLIAM YALE, (38 ans), marié à Annie Massé (35 ans). Ses enfants: Raoul (14 ans); Honoré (11 ans); Alfred (9 ans); Georges (7 ans); Marguerite (6 ans); Charlemagne (1 an). Arrivés de Berthier en novembre 1897.

22 — J.-BTE BOYER, (35 ans), marié à Pomela Poirier (27 ans). Ses enfants: Liza (5 ans); Joseph (4 ans); Albina (2 ans); J.-Baptiste (1 an).

23 — JOSEPH L'ARRIVEE, (35 ans), marié à Marie Boyer (37 ans). Ses enfants: Joseph (10 ans); Aurore (6 ans); Marie-Anne (4 ans); Hélène (2 ans); Albert (3 mois).

24 — BENJAMIN LABELLE, (40 ans), marié à Clorilda Ethier (33 ans). Ses enfants Armanda (9 ans); Maria (6 ans). Arrivés de Ste-Thérèse en octobre 1897.

25 — ALEXIS CHENIER, (22 ans). Arrivés de Ste-Agathe en 1895.

26 — NAPOLEON LESSARD, (37 ans), marié à Arthémise Laverdure (35 ans). Ses enfants: Ferdinand (18 ans); Adélaré (14 ans).

27 — EDOUARD LACASSE, (36 ans). Ses enfants: Céline (8 ans); Albina (3 ans); André (4 ans).

28 — JOSEPH LACASSE, (26 ans), marié à Marie-Laure Lacasse (20 ans). Son enfant: Blanche-Aurore (8 mois).

29 — OLIVIER BOYER, (26 ans), marié à Olympia Papineau (27 ans).

30 — DAVID CARDINAL, (40 ans), marié à Apoline Bélec (40 ans). Ses enfants: Aldéric (19 ans); David (15 ans); Albert (9 ans); Armand (7 ans); Rose-Anna (5 ans); Arthur (2 ans).

31 — **ARISTIDE JUTEAU**, (26 ans), marié à Bernadette Longpré (21 ans). Arrivés de St-Jovite le 19 janvier 1898.

32 — **MICHEL LONGPRÉ**, (24 ans).

33 — **SERAPHIN BOCK**, (51 ans), marié à I. Bock (51 ans). Ses enfants: Alberta (18 ans); Séraphin (13 ans); Clara (12 ans); Donald (9 ans).

34 — **MICHEL BOYER**, (29 ans), marié à Dorsina Bock (26 ans). Ses enfants: Dorsineau (4 ans); Clarice (3 ans); Béatrice (1 an).

35 — **ELIE LEGAULT**, (26 ans), marié à Eloise Millette (23 ans). Ses enfants: Bruno (4 ans); Rosa (3 ans). Albert Bélair (22 ans).

36 — **JOSEPH BRUNET**, (22 ans), marié à Mélina Thibault (26 ans).

37 — **ANTHIME ST-LOUIS**, (27 ans), marié à Poméla Brunet (27 ans). Delphina Brunet (19 ans). Arrivés de Ste-Agathe le 29 octobre 1897.

38 — **EUGENE BELEC**, (34 ans), marié à Malvina Provost (35 ans). Ses enfants: Alfred (11 ans); Eugène (10 ans); Claire (9 ans); Marguerite (2 ans).

39 — **AUGUSTIN GALIPEAU**, (32 ans), marié à Mathilda Campeau (22 ans). Ses enfants: Aimé (21 mois); Albert (8 mois). Arrivés de Ste-Agathe le 22 janvier 1898.

40 — **PHEDIME BELEC**, (33 ans), marié à Evangéline Gareau (35 ans). Ses enfants: Raoul (12 ans); Marguerite (10 ans); Léonidas (8 ans); Henri (3 ans); Joseph (2 ans); Napoléon (5 mois).

41 — **GEORGES LEBLOND**, (40 ans), marié à Alexandrine Gagnon (37 ans). Ses enfants: Rosanna (8 ans); Joseph (5 ans); Eva (4 ans); Elise (3 ans); Marie (7 mois).

### *VILLAGE DU RAPIDE DE L'ORIGINAL*

1 — **J.-BTE FORGET**, marchand, (36 ans). Arrivé de St-Sauveur des Monts en novembre 1893.

2 — **SOLIM ALIX**, (41 ans), marié à Léonide Hudon (38 ans). Ses enfants: Blanche (17 ans); Yvonne (14 ans); Edmée (12 ans); Ida (9 ans); Ethel (7 ans); Irène (5 ans); Edith (3 ans); Armand-Yves (8 mois).

3 — JOSEPH BRIERE, (37 ans), marié à Malvina Nadon (37 ans). Ses enfants: Maria (18 ans); Paul-Emile (15 ans); Virginie (13 ans); Napoléon (11 ans); Georgiana (9 ans); Bernadette (8 ans); Irène (7 ans); Raoul (4 ans); Liguori (2 ans). Arrivés de St-Jérôme le 1er février 1895.

4 — ALFRED FORTIER, (28 ans).

5 — JOHN BARON, (50 ans); Kate Sawers (22 ans); Wilfrid Smith (4 ans); Hélène Pearl (2 ans). Arrivés du Lac St-Jean en décembre 1896.

6 — FELIX MASSY, (27 ans), marié à Marie Rajot (24 ans). Ses enfants: Joseph (4 ans); Ernestine (1 an). Arrivé d'Ottawa en juillet 1897.

7 — PAUL RAJOT, (50 ans).

8 — L. N. FORTIER, (36 ans), marié à Marie-Anne Lafleur (27 ans). Ses enfants: Jean (6 ans); Paul (5 ans); Emile (3 ans); Alice (1 an). Arrivés de Ste-Adèle en 1885, au mois de novembre.

9 — ALCIDE BELEC, (22 ans), marié à Catherine Forest (20 ans). Arrivés de St-Jovite en août 1897.

10 — WILFRID TOUCHETTE, (33 ans), marié à Rose de Lima Cloutier (32 ans). Son enfant: Léonie Touchette (21 ans).

### ST-GERARD DE MONTARVILLE

1 — NOÉ TOUCHETTE, (58 ans), marié à Céline Forjet (51 ans). Ses enfants: Josaphat (28 ans); Evrard (23 ans); Léonie (21 ans); Henriette (19 ans); Cécilia (15 ans); Bernadette (13 ans); Albertine (9 ans).

2 — JOSEPH GUERIN, (58 ans), marié à Marguerite Evans (56 ans). Ses enfants: Samuel (29 ans); Blanche (25 ans); Marthe-Thérèse (21 ans); Eugénie (19 ans); Maurice (17 ans).

3 — WILLIAM VALIQUET, (38 ans), marié à Mathilde Legault (34 ans). Ses enfants: Edmond (8 ans); Aimé (7 ans); Georgiana (4 ans); Donat (2 ans); Anna (9 mois).

4 — MAGLOIRE VALIQUET, (85 ans), marié à Louise McGregor.

5 — CHARLES CHARRON, (29 ans), marié à Oléose Tessier (22 ans). Son enfant: Clémence (8 mois); Alexandre Tessier (12 ans).

6 — **ALBERT PORTELANCE**, (37 ans), marié à Emma Beaudry (28 ans). Ses enfants: Wilfrid (10 ans); Emile (9 ans); Omer (8 ans); Alfred (4 ans); Malvina (4 ans); Alexina (5 ans); Clorida (3 ans).

7 — **HERMENEGILDE VALIQUET**, (45 ans), marié à Marguerite Charron (38 ans). Ses enfants: Raphaël (17 ans); Olivier (15 ans); Charles (13 ans); Félicité (11 ans); Herménégilde (8 ans); Joseph (7 ans); Virginie (6 ans); Henri (2 ans).

8 — **THEODORE NÂDEAU**, (40 ans), marié à Mary Aun McNalia (41 ans). Ses enfants: Thomas (14 ans); Mary Aun (13 ans); Louise (10 ans); George (6 ans); Johnny (5 ans).

9 — **THOMAS MACANABE**, (68 ans), marié à Philomène Wappenhossekoué (65 ans). Ses enfants: Jean-Baptiste (28 ans); Abraham (24 ans); Isabelle (31 ans); Marie (25 ans).

10. — **FRANÇOIS LAMOUREUX**, (54 ans), marié à Joséphine Bigras (60 ans).

11 — **MICHEL CAMPEAU**, (55 ans), marié à Corilda Lamoureux (33 ans). Ses enfants: Cordélia (10 ans); Marguerite (7 ans); Julienne (5 ans); Délina (3 ans); Diana (1 an).

12 — **JOSEPH LAUZON**, (52 ans), marié à Délina Héberdeau (46 ans). Ses enfants: Joseph (27 ans); Jules (23 ans); Malvina (21 ans); Marie-Louise (18 ans); Fernand (16 ans); Hélène (15 ans); Alcide (11 ans); Délia (10 ans); Aimé (7 ans); Rosalie (6 ans).

13 — **ISAAC CONSTANTINEAU**, (32 ans), marié à Hélène Huberdeau (38 ans). Ses enfants: Emmanuel (5 ans); Calixte (3 ans); Bernadette (2 ans).

14 — **VICTOR VERMANT**.

15 — **ZENOPHILE BISAILLON**, (47 ans), marié à Eulalie Labelle (46 ans). Ses enfants: Ovila (18 ans); Aldéric (16 ans); Alphonse (14 ans); Marie-Louise (12 ans); Rosanna (10 ans); Annie (8 ans); Joseph (5 ans); Philibert (1 an); Zacharie Thériault (67 ans).

16 — **NAPOLEON DUMAS**, (50 ans). Ses enfants: Annie (20 ans); Aurore (11 ans); Joachim (8 ans).

17 — **JOSEPH LABELLE**, (40 ans), marié à Henriette Labelle 62 ans). Ses enfants: Alphonsine (23 ans); Napoléon (21 ans).

18 — **ALDERIC MARIER**, (29 ans), marié à Dorina Labelle (28 ans).

19 — **PHORPHIRE BRISEBOIS**, (28 ans), marié à Caroline Saucier (22 ans).

20 — **MOISE BISAILLON**, (53 ans), marié à Denise Lanctôt (46 ans). Ses enfants: Ferdinand (23 ans); Emile (21 ans); Adélarde (20 ans); Joseph (15 ans); Alfred (14 ans); Maria (2 ans).

21 — **ALEXIS PILON**, (31 ans), marié à Elisabeth Derépentigny (27 ans). Ses enfants: Albert (6 ans); Rosiane (5 ans); Antoinette (2 ans); Joseph-Ernest (1 mois).

22 — **DAVID LABELLE**, (28 ans), marié à Marie-Louise Brière (33 ans). Ses enfants: Jules-Edouard (4 ans); Marie-Flore (21 mois); Joseph (6 mois).

23 — **DELPHIS BRIERE**, (38 ans), marié à Délima xxxxxxxx (36 ans). Ses enfants: Valentine (18 ans); Henri (12 ans); Bernadette (9 ans); Antoinette (4 ans); Virginie (2 ans).

24 — **J.-BTE PAQUETTE**, (22 ans), marié à Elodie Duquette (20 ans). Son enfant: Roméo (5 mois).

25 — **HORMISDAS DAOUST**, (39 ans), marié à Joséphine Lefebvre (36 ans). Ses enfants: Ovilla (15 ans); Délia (14 ans); Marguerite (12 ans); Angéline (10 ans); Annie (6 ans); Christiana (4 ans); Marie-Ange (1 an).

26 — **MOISE LAMOUREUX**, (28 ans), marié à Céline Marier (25 ans). Ses enfants: Marie-Louise (5 ans); Moïse (3 ans); Anna (1 an).

27 — **ISRAEL BOUCHER**, (39 ans), marié à Julie Charretier (52 ans). Ses enfants: Célanie (14 ans); Israël (17 ans); Arthur (12 ans); Georges (7 ans). Arrivés de Postdam N. Y., U.S., le 15 février 1897.

## MISSION DE ST-FRANÇOIS REGIS

( *Lac des Ecorces* )

1 — **FRANÇOIS PAUZÉ**, (59 ans), marié à Sophie Dupras (58 ans). Ses enfants: Eugène (20 ans); Rosanna (18 ans).

2 — **JOSEPH PAUZÉ**, (31 ans), marié à Méline Carrières (29 ans). Ses enfants: Bernadette (8 ans); Emma (6 ans); Ermène (1 an).

3 — **LOUIS PAUZÉ**, (29 ans). Son enfant: Elisabeth (7 ans).

4 — **EUCLIDE PAUZÉ**, (22 ans); Zoé Lèveillé (25 ans); Rosanna (2 ans); Diana (2 mois).

5 — **THOMAS BRUNET**, (28 ans), marié à Maggie McNamara (24 ans). Ses enfants: Johnnie (4 ans); Edmond (2 ans); Mary Olympe (1 an).

6 — **FREDERIC DESABRAIS**, (35 ans), marié à Sophie Rogers (23 ans).

7 — **NAPOLEON PILON**, (34 ans), marié à Marie Labelle (33 ans). Ses enfants: Alphonsine (15 ans); Glorivina (12 ans); Mélodie (7 ans); Adrien (5 ans); Joseph-Nap. (4 ans); Albertine (2 ans); Marie-Anne (10 mois).

8 — **FRANCIS GAUTHIER**, (35 ans), marié à Domithilde Valiquet (35 ans). Ses enfants: Clémentine (14 ans); Azilda (13 ans); Ovila (11 ans); Maria (10 ans); Délina (8 ans); Rosa (7 ans); Evangéline (3 ans).

9 — **F. X. TESSIER**, (44 ans), marié à Céline Légaré (43 ans). Ses enfants: Délina (19 ans); Clara (16 ans); Marie-Louise (12 ans); Xavier (14 ans); Marie-Anne (10 ans); Valentine (9 ans); Diana (7 ans); Delmine (5 ans); Dieudonné (3 ans); Théophile (1 an).

10 — **MEDOR LAROCQUE**, (32 ans), marié à Marie Désormeaux (29 ans). Ses enfants: Alexandre (8 ans); Marie-Louise (2 ans); Rosa (1 an); Joseph Désormeaux (22 ans).

11 — **MOISE DAOUST**, (71 ans), marié à Julie Langlois (63 ans). Son enfant: Athanase (27 ans). Arrivé de St-Emile de Chertsey le 8 octobre 1897.

12 — **MAXIME DAOUST**, (31 ans), marié à Eлоdie Pauzé (33 ans). Ses enfants: Wilfrid (9 ans); Valentine (7 ans); Agnès (2 ans).

13 — **ISAIE POIRIER**, (54 ans), marié à Cléopée Tessier (55 ans). Ses enfants: Cyrille (27 ans); Maria Tessier (12 ans); Joseph Tessier (11 ans).

14 — **AUGUSTIN LAROCQUE**, (26 ans), marié à Antoinette Poirier (16 ans).

15 — **LOUIS ROCBRUNE**, (57 ans), marié à Délina Paquette (53 ans). Ses enfants: Ozias (23 ans); Donat (18 ans); Antoine (16 ans); Alcide (15 ans); Rosina (12 ans); Délia (9 ans); Martial (7 ans).

16 — **LOUIS BEAUDRY**, (35 ans), marié à Donalda Rocbrune (25 ans). Ses enfants: Dorina (3 ans); Délia (3 ans); Almanda (1 an).

17 — **PIERRE FILIATRAULT**, (28 ans), marié à Donalda Forget (24 ans). Ses enfants: Exoride (2 ans); Roméo (1 mois). Arrivés de St-Sauveur le premier avril 1897.

18 — **CYRILLE LATREILLE**, (55 ans), marié à Azite Forget (44 ans). Ses enfants: Hormisdas (21 ans); Mérilda (18 ans); Julie (13 ans); Bernadette (9 ans); Auguste (7 ans); Yvonne (5 ans); Donat (3 ans); Emma (1 an).

19 — **ADELARD THERIEN**, (38 ans), marié à Aléas Gauthier (33 ans). Ses enfants: Hermine (13 ans); Anna (11 ans); Charlemagne (10 ans); Henri (8 ans); Adélarde (2 ans).

20 — **JOHNNY HUGHES**, (39 ans), marié à Héloïse Lecuyer (34 ans). Ses enfants: Thérèse (10 ans); Annie (11 ans); Bertha (8 ans); Georgie (6 ans); Willie (4 ans); Dieudonné (2 ans).

21 — **JOSEPH DESROSIERS**, (46 ans), marié à Marie Tessier (37 ans). Son enfant: Willie (17 ans).

22 — **JOSEPH LACHAINE**, (55 ans), marié à Délima Cousineau (53 ans). Ses enfants: Rosina (28 ans); Joseph (20 ans); Maximin (15 ans).

23 — **CHARLES SARRASIN**, (50 ans), marié à Marie Proulx (38 ans). Ses enfants: Angéline (19 ans); Almada (13 ans); Agnès (11 ans); Dorimène (4 ans).

24 — **NAPOLÉON CHARETTE**, (43 ans), marié à Edmire Turcotte (45 ans). Ses enfants: Marie Turcotte (16 ans); Marie-Blanche Turcotte (8 ans).

25 — **JOSEPH LAFRAMBOISE**, (60 ans); Cyrille (28 ans).

26 — **AUGUSTE TURCOTTE**, (36 ans), marié à Marie Garneau (36 ans). Son enfant: Marie-Anne.

27 — **ISIDORE CARRIERES**, (38 ans), marié à Olympe Brunet (38 ans). Ses enfants: Arthur (15 ans); Clara (13 ans); Patrice (11 ans); Herménégilde (9 ans); Israël (7 ans); Thomas (5 ans); Maggie (3 ans); Augustin (2 mois).

28 — **ADOLPHE FILION**, (38 ans), marié à Georgiana Charretier (30 ans). Ses enfants: Thérèse (8 mois). Lucie Meunier (78 ans).

29 — **IGNACE CHARRETIER**, (53 ans), marié à Octavie Hébert (51 ans). Ses enfants: Ferdinand (28 ans); William (20 ans); Maria (18 ans); Anna (16 ans); Rosanna (14 ans); Geoffroi (11 ans); Emélie Hubert (45 ans).

30 — **DAMASE GARNEAU**, (27 ans), marié à Octavie Charretier (22 ans). Son enfant: Octavie.

31 — **PIERRE GARNEAU**, (62 ans), marié à Joséphine Desmeules (60 ans).



L'ancien Séminaire St-Joseph de Mont-Laurier



Le nouveau Séminaire St-Joseph de Mont-Laurier



32 — THOMAS GARNEAU, (38 ans), marié à Julie Roy (47 ans). Ses enfants: Philomène (17 ans); Angéline (16 ans); Clirilda (15 ans); Augustin (12 ans); Louis (6 ans).

33 — MOISE BOISCLAIR.

34 — AUGUSTE PELLETIER.

35 — PROULX.

36 — ALBERT TOURANGEAU.

37 — JOSEPH MARTIN.

### BAS DE LA RIVIERE KIAMIKA

1 — PIERRE LACASSE, (39 ans), marié à Joséphine Gravel (37 ans). Ses enfants: Willie (14 ans); Delphis (11 ans); Céline (7 ans); Cordélia (5 ans); Téléphore (8 mois).

2 — ALPHONSE LACASSE, (56 ans), marié à Sophie Amyos (59 ans).

3 — RODRIGUE LACASSE, (22 ans), marié à Emma Lachaine (23 ans).

4 — NOEL LACHAINE, (47 ans), marié à Zoé Bazinet (46 ans). Ses enfants: Alphonse (16 ans); Hormisdas (15 ans); Arcada (7 ans); M.-Louise (3 ans).

5 — MICHEL MAILLE, (59 ans).

6 — ALPHONSE LECLAIR, (43 ans), marié à Angéline Lauzon (45 ans). Ses enfants: Hédwilda (21 ans); Maria (13 ans); Rosadolphia (8 ans); Léopold (7 ans); Evrard (9 mois).

7 — LOUIS BOISCLAIR, (46 ans), marié à Olive Paquette (39 ans). Ses enfants: Antoinette (19 ans); Gédéon (14 ans); Adèle (13 ans).

8 — TREFLÉ LACHAINE, (29 ans), marié à Angéline Vaillancourt (28 ans). Ses enfants: Arthur (8 ans); Rodrigue (4 ans); Armanda (3 ans).

9 — CASIMIR VALIQUET, (29 ans), marié à Donalda Bazinet (25 ans). Ses enfants: Henri (8 ans); Joseph (5 ans); Exilia (4 ans); Dorina (2 ans); Donalda (1 mois).

10 — JOSEPH LACHAINE, (27 ans), marié à Marie-Louise Larocque (21 ans). Son enfant: Eva (2 ans).

11 — JOSEPH GAUVREAU, (60 ans), marié à Delphine Constantineau (46 ans). Ses enfants: Malvina (12 ans); Amélie (9 ans); Délima (8 ans); Julie (6 ans); François (14 ans); Georges (15 ans); Edmond (2 ans).

12 — **THOMAS FORTIN**, (64 ans.), marié à Rosalie Chamberland (63 ans). Ses enfants : Amédé (24 ans); Claudia (20 ans).

13 — **JOSEPH DESCHAMPS**, (35 ans), marié à Marie Fortin (33 ans). Ses enfants : Louis (13 ans); Roméo (12 ans); Noé (7 ans); Joseph (4 ans); Marie-Louise (2 ans); Auguste (1 an).

14 — **JOSEPH CORRIVEAU**, (55 ans), marié à Clémentine Beaulieu (51 ans). Arrivés de Montréal le 4 juillet 1897.

15 — **FRANÇOIS CHARBONNEAU**, (37 ans), marié à Alma Lajoie (34 ans). Ses enfants : Alice (11 ans); Ludger (7 ans); Pierre (5 ans); Marie-Anne (6 mois).

16 — **FRANÇOIS CHARBONNEAU**, (68 ans), marié à Solome Bélisle (65 ans).

17 — **JOSEPH CHARBONNEAU**, (36 ans), marié à Malvina Valiquet (22 ans). Son enfant : Joseph (1 an).

18 — **FRANÇOIS LACASSE**, (30 ans), marié à Delphine Dubois (20 ans). Alphonse Lacasse (32 ans).

19 — **JOSEPH MARIER**, (30 ans), marié à Alphonsine Charretier (24 ans). Ses enfants : Maria Lacasse (3 ans); Henri-Roméo (1 an).

### *HAUT DE LA KIAMIKA*

1 — **JOSEPH PLOUFFE**, marié à Dalvina Tessier (29 ans et 21 ans). Ses enfants: Emile (3 ans); Rorina (1 an). Arrivés en août 1894, de Ste-Agathe.

2 — **PIERRE PLOUFFE**, marié à Gélina Bourguignon (54 et 48 ans). Ses enfants: Céline (26 ans); Armanda (20 ans); Malvina (18 ans); Alice (16 ans); Bernadette (14 ans); Exelima (12 ans); Rodrigue (9 ans); Achille (6 ans). Arrivés en décembre 1894, de Ste-Agathe.

3 — **DIEUDONNE LATREILLE**, (29 ans). Arrivé de Ste-Adèle en 1895, au printemps.

4 — **DONAT LATREILLE**, (21 ans). Arrivé de Ste-Adèle au printemps de 1895.

5 — **HERMAS MARINIER**, (24 ans). Wilfrid Marinier. Ste-Adèle, 1896.

6 — **HORMIDAS LATREILLE**, de Saint-Régis, 1894.

7 — **LEON PLOUFFE**, (49 ans), marié à Philomène Hotte (52 ans). Ses enfants: Léon (19 ans); Rodrigue (18 ans); Hormidas (15 ans); Albert (13 ans); Omer (12 ans); Téléphore (9 ans). Madame Marie-Louise Plouffe;

Veuve Joseph Bélisle (27 ans). Arrivés au printemps de 1897 de Ste-Agathe, avec un enfant d'un an du nom de Elza.

8 — **PIERRE LORTIE**, (29 ans), marié à Donalda Lachaine (29 ans). Ses enfants: Adélard (4 ans); Hormisdas (2 ans); Joseph (1 an). Arrivés en 1895 de Ste-Agathe.

9 — **ADELARD LACHAINE**, (26 ans), marié à Rosine Lortie (24 ans). Ses enfants: Marauva (3 ans); Divina (1 an). Arrivés de Ste-Agathe au printemps de 1896.

10 — **EDOUARD PAQUETTE**, (43 ans), marié à Palmire Guindon (38 ans). Ses enfants: Philius (17 ans); Ovila (13 ans); Edouard (10 ans); Marie-Anne (9 ans); Willie (4 ans). Bay-Mill-Mich. U.S. Novembre 1895.

11 — **DOSITHEE OUIMET**, (35 ans), marié à Marie-Louise Desjardins (26 ans). Arrivés de Ste-Agathe en février 1896.

12 — **ODILE GUINDON**, (49 ans). Ses enfants: Frédeline (25 ans); Frédéric (24 ans); Rosario (21 ans); Wilfrid (19 ans); Marie-Anne (16 ans); Hormisdas (15 ans); Jules (13 ans); Napoléon (11 ans); Armand (10 ans); Euclide (5 ans). Arrivés de Ste-Agathe le 6 janvier 1898.

13 — **WILFRID LAUZON**, Arrivé de Montréal au printemps de 1896.

Au risque d'ennuyer le lecteur, nous avons cru qu'il était historiquement important de donner, en détails, le premier recensement de la paroisse du Rapide de l'Original et des missions que son curé desservait. M. Desjardins, lors de ses visites subséquentes, a complété ce recensement des noms des nouveaux venus. Il nous apprend qu'il y avait, dans la mission du Rapide de l'Original en 1897, et ses dessertes, environ 1124 âmes.

Le 15 octobre 1895, M. L.-N. Fortier prit possession du premier hôtel construit au Rapide de l'Original par lui-même, et qui s'élevait aux coins des rues de la Madone et DuPont, sur le site actuel du magasin P.-T. Légaré.

L'année 1898 a fait époque dans l'histoire de Rapide de l'Original. Une terrible épidémie de diphtérie ravagea les familles des colons. M. Solim Alix fut particulièrement éprouvé sous ce rapport dès l'apparition de cette funeste maladie. Il dépêcha un courrier à Sainte-Jovite, à plus de 80 milles au sud du Rapide de l'Original, à travers le bois, en dépit de tous les obstacles suscités par la fonte des neiges, pour y aller chercher le Dr Gervais, qui arriva à la mission du Rapide de l'Original quatre jours plus tard. Ce délai devait être fatal à quatre des enfants de M. Alix, qui décédèrent des suites de la maladie, malgré les remèdes domestiques qu'on s'ingéniait de trouver pour calmer les souffrances des petites victimes.

Le lundi, 9 mai 1898, Marie-Alice-Ethel décédait pour être suivie dans la tombe par son frère, Jules-Armand, Marie-Cora-Ida et Marie-Ange-Yvonne respectivement décédés les vendredi 13 mai, samedi 14 mai et jeudi, 26 mai.

Ce malheur n'ébranla pas le courage du pauvre colon qui se résigna à construire de ses mains les petits cercueils rustiques qu'il enterra dans son jardin, faute de cimetière paroissial. Quelle sublime rançon ce pionnier payait pour la réussite de son oeuvre! J'imagine que ce sacrifice a dû l'attacher plus intimement encore à cette terre ingrate et traîtresse qui, donnant avec parcimonie le pain de chaque jour, lui ravissait quatre de ses jeunes enfants.

L'année 1898 est aussi marquée par la quatrième visite de Monseigneur Duhamel. Monsieur Desjardins va rencontrer son Evêque au poste Maillé dans le chemin Chapleau. Monseigneur se rend au Rapide de l'Original où la population l'accueille avec enthousiasme.

Le dimanche suivant a lieu la confirmation chez un Monsieur Latreille à Saint-Gérard, et chez M. Dazé. Monseigneur se rend aussi au Lac des Ecorces en canot en passant par le lac Vert. Il arrête chez M. Léon Plouffe chez qui il confirme plusieurs enfants. Monseigneur annonce que tout le territoire de Saint-Gérard et du Lac des Ecorces ne formera à l'avenir qu'une seule et même paroisse qui sera desservie en octobre 1898 par son premier curé, M. J.-A. Lemonde, avec résidence à Kiamika. Ceci nous fait supposer que certaines difficultés eurent lieu mais que Monseigneur réussit à apaiser les colères et calmer les appréhensions. Le mercredi matin, Monseigneur se rend au Rapide de l'Original où il confirme les petits enfants après la messe. Dans l'après-midi, les canots remontent la rivière du Lièvre jusqu'à Ferme-Neuve où a lieu la confirmation. Monseigneur descendit le cours de la même rivière pour aller rendre visite à Notre-Dame du Laus et à la mission de Pontmain desservie par Monsieur l'abbé Trinquier qui attend Monseigneur au rapide Wabassee.

La vie paroissiale s'amplifie de jour en jour. Le Rapide de l'Original attire de nombreux colons. Buies nous dit encore qu'en 1898 il y avait au Rapide de l'Original 525 habitants dont 113 enfants en état de fréquenter les écoles "qu'on ne doit pas tarder à instituer dès la présente saison". Ce que nous fait supposer que la première école daterait de 1898. Elle aurait été bâtie au Rapide de l'Original sur l'emplacement de l'école actuelle. D'autre part, Buies dit plus loin qu'en 1898 on comptait au Rapide de l'Original une église, une école, quatre magasins, une boutique de

forgeron, un hôtel, deux boutiques de menuisiers, deux moulins à scie et un moulin à farine.

La colonisation progressait aussi à Ferme-Neuve. "Au printemps 1898, dit Buies, plus de 22 familles sont allées s'établir à Ferme-Neuve depuis le 15 mars. Sur un parcours de 6 milles tous les lots sont pris ainsi que plusieurs lots au rapide des Chiens et des Pins." On parlait aussi de construire un bon chemin carrossable entre le Rapide de l'Original et Ferme-Neuve. Ce chemin sera terminé sur la rive ouest de la rivière en 1899 jusqu'au rapide des Chiens à trois milles au-dessus de Ferme-Neuve.

Vers 1899 le premier Ministre de la Province, l'Honorable M. Marchand vient visiter le Rapide de l'Original. C'est un événement extraordinaire. Tous les citoyens accueillent le premier Magistrat au presbytère où le dîner est servi. Le Premier Ministre profite de son passage pour se rendre compte, sur les lieux, de l'état de la colonisation et de la voirie.

C'est en 1899 que Monseigneur Duhamel fixe le site de l'église de Ferme-Neuve et charge Monsieur Desjardins d'explorer la Kiamika pour faire un rapport détaillé sur les possibilités de la colonisation à cet endroit. Monsieur Desjardins s'y rend avec Monsieur Odilon Guindon.

Petit à petit les chemins se construisent. Le gouvernement donne un octroi pour finir le chemin conduisant de St-Gérard au lac Vert, défriché vers 1898 sur une longueur initiale de un mille.

En 1901 a lieu la cinquième visite du vénérable archevêque d'Ottawa, Monseigneur Duhamel, à St-Gérard et au Lac des Ecorces que l'on atteint en canot en passant par le lac Vert. Au portage du Lac des

Ecorces on fait escorte à Monseigneur et à ses compagnons jusqu'à la petite chapelle récemment construite. Monseigneur donne \$50.00 pour parachever l'extérieur de la chapelle et confirme plusieurs petits enfants. De là il se rend au Rapide de l'Original et à Ferme-Neuve où il est reçu par M. Cyrille Lafontaine.

Ici se termine au mois de septembre 1901 le ministère du deuxième curé du Rapide de l'Original. Monsieur J. A. Desjardins a travaillé de toutes ses forces pour répandre dans la solitude laurentienne la lumière de la Foi. Il a été un vaillant apôtre et un valeureux prêtre colonisateur. Il a jeté les bases de quatre paroisses qui seront, quelques années plus tard, quatre centres prospères de notre petite patrie. Le nord lui doit beaucoup. Espérons que son souvenir restera gravé au sein même de ses oeuvres.



## CHAPITRE CINQUIEME

— De 1901 à 1913 —

C'est une période d'intense prospérité pour Mont-Laurier. Depuis seize ans, la colonisation avance à pas de géants. C'est à peine si les arpenteurs du gouvernement peuvent devancer le colon. Ce dernier, avide de prendre possession de son lot, s'installe et construit son chantier parfois au petit bonheur avant qu'eussent passés les agents de la Couronne. On les appelle des "squatters". Les Compagnies leur font une guerre sans merci. La guerre des Compagnies ne peut dompter la volonté de ces valeureux audacieux qui bravent même les foudres de la loi.

Déjà, comme le dit le curé Desjardins, les chantiers sont éloignés à plus de soixante-quinze milles du Rapide de l'Original. Plusieurs familles sont établies près de Ferme-Neuve et en amont de la rivière du Lièvre. Au Rapide de l'Original un embryon de village se développe. Déjà MM. J. B. Forget, Wilfrid Touchette ont ouvert des magasins. Les propriétaires des lots où se fixe le village, MM. Fortier et Alix, concèdent, à constituts, des pièces de terre où se construisent les maisons des premiers villageois.

La rue principale ne s'étend pas plus loin que l'emplacement de l'Académie actuelle. De l'est à l'ouest une rue unique passe devant le presbytère-église et se termine à quelques pas du magasin actuel de M. Emile

Lauzon dont l'entrepôt n'est autre que la première fromagerie construite à Mont-Laurier vers 1907 par le Syndicat Agricole fondé par le curé Génier, dont le président était M. Augustin L'Allier, père de M. Mathieu L'Allier, N.P.,

Cette petite histoire de Mont-Laurier n'aurait pas sa raison d'être si j'omettais de mettre en lumière l'oeuvre du curé Génier. Si Mont-Laurier est aujourd'hui ce qu'il est : chef-lieu judiciaire, terminus de voie ferrée, centre religieux, éducationnel et économique de premier ordre dans le nord du Québec cela est dû à ce que j'appellerai les oeuvres premières du troisième curé de Mont-Laurier. M. Génier a été, qu'on me permette le mot : un second curé Labelle.

Né à Saint-Albert, comté de Russell, province d'Ontario, le 4 novembre 1874, Alphonse Génier commence ses études primaires chez les pères de Sainte-Croix à Ste-Geneviève en 1886 pour les continuer au collège Bourget, à Rigaud, où il entre en 1888 pour y suivre le cours classique et être ordonné prêtre à Saint-Albert le 27 décembre 1898.

Ses premières activités sacerdotales ont lieu à Papineauville puis à "The Brook" (plus tard : Bourget), jusqu'en 1899 d'où, au mois d'avril, son Evêque l'envoie à Gracefield prendre possession du vicariat.

Nous avons connu l'abbé Génier en 1911. D'une éducation soignée, son langage trahit une âme virile et généreuse. Diplomate averti, il a su avec succès pousser de front l'oeuvre matérielle de la colonisation du sol et l'oeuvre spirituelle de l'orientation chrétienne des âmes. D'une activité dévorante, courtois et amène, l'abbé Génier est le type du gentilhomme, du prê-

tre "d'affaires". Ce M. Génier possédait toutes les qualités requises pour devenir un homme d'œuvres, un constructeur. Il le fut.

Le 25 septembre 1901, Monseigneur Duhamel le nomme curé au Rapide de l'Original. Il y arrive le 4 octobre suivant, après avoir parcouru 56 milles en voiture de la Chute aux Iroquois, terminus de la voie ferrée, jusqu'à son nouveau domicile.

L'organisation paroissiale est à ses débuts. Une question difficile met la diplomatie du nouveau curé à l'épreuve : la construction de l'église paroissiale. On a vu, au chapitre précédent, les tractations et les difficultés que le curé Desjardins avait rencontrées. Le village, séparé par la rivière l'était encore plus par un torrent d'opinions contraire relatives au site de la future église.

Aux tous premiers temps, la messe se disait sur le côté ouest de la rivière chez M. Alix. Ces précédents autorisaient les colons de l'ouest à réclamer la construction du temple chez eux. Ceux de l'est ne voulaient pas entendre parler de voir déménager le curé dont le presbytère-chapelle était construit tout près de l'église-cathédrale actuelle.

Le nouveau curé prit la situation en mains. On a vu que le site de l'église avait été fixé par décret de Monseigneur Duhamel. Depuis plus de 9 ans cette question brûlante agitait les esprits. Mais devant le fait accompli de la construction du presbytère-chapelle, l'assemblée de paroisse convoquée par M. Génier fut des plus paisibles et ceux-là même qui s'étaient battus pour avoir l'église du côté ouest proposèrent la construction de l'église au côté est. Comme question

de fait, elle fut construite en bois, inaugurée et bénite à l'automne de 1903.

A cette date il n'y avait aucune municipalité de village. La seule organisation civile existante était la corporation du canton Cambell sur la rive est de la Lièvre et celle de Robertson & Pope sur la rive ouest. Déjà de nombreuses maisons s'élèvent dans le village et le nouveau curé songe à établir une régie civile pour aller de pair avec les activités de la Fabrique.

La colonisation est aussi le rêve de M. Génier. Il voit ses cultivateurs hantés du désir d'aller aux chantiers. Faussant ainsi leur belle vocation, se détachant de la terre, nos hommes gagnent les bois. Obéissent-ils à l'atavisme ou à la soif de l'argent? L'un et l'autre, répond le curé qui ne manque pas une occasion, dans ses prêches, de prêcher l'amour de la terre, d'exhorter ses colons à se river au sol et de n'abattre les arbres que pour frayer un chemin au soc de la charrue.

Le principal obstacle au mouvement colonisateur était l'absence presque totale des chemins de colonisation. Une route est en voie de construction dans le rang sud-est du canton Cambell et qui permet aux colons de la Kiamika de se rendre à leur chapelle "en voie de construction". (Archives du canton Cambell).

Le curé Génier multiplie ses démarches auprès du gouvernement provincial pour que des chemins de colonisation soient ouverts sans retard. Il prêche la colonisation rationnelle des lots, et il fait de nombreuses demandes auprès des compagnies d'industrie forestière pour qu'elles laissent aux colons du bois d'oeuvre sur les lots qu'elles leur abandonnent. Bref, il se fait le collaborateur efficace des défricheurs qui trouvent chez leur curé un protecteur contre les abus inhé-

rents et les obstacles inévitables qui se dressent sur la route des pionniers.

A tous ceux qui doutent que nos prêtres n'aient pas été la cheville ouvrière de la colonisation, je leur dis d'écouter les récits émouvants des vieux colons. Ils comprendront que, sans le travail des missionnaires colonisateurs, notre nord québécois serait encore en friche. Même de nos jours où les gouvernements se saignent à blanc pour donner aux colons des aides d'état, des octrois, des subventions de toutes sortes; leur construisent maisons et dépendances gratuitement; les soutiennent à coups de piastres pour que le découragement ne les prenne pas, je doute fort que si, devant ces régiments de valeureux pionniers, ne marchait en tête le prêtre catholique, armé de sa croix, de son enthousiasme, de son amour du sol et de sa sympathie pour la misère des gueux, je doute fort, dis-je, que les mouvements colonisateurs de nos jours puissent connaître un succès relatif.

Le curé du Rapide de l'Original n'a pas mince besogne. Il doit desservir les missions de Ferme-Neuve jusqu'en décembre 1901, date à laquelle cette paroisse reçoit son premier curé, M. l'abbé J. Rodrigue Cadieux; aussi celle du Lac des Ecorces jusqu'au jour de l'Ascension 1906 alors que M. l'abbé Eugène Coursol en prend possession comme premier curé. Le seul chemin pour y parvenir est celui qui conduisait à Saint-Gérard. De là on avironne le canot tout le long de la Kiamika jusqu'à la chapelle. Ou bien, on peut passer à travers bois jusqu'au lac des Ecorces qu'on doit traverser dans une vieille chaloupe guidée par André Taillon.

A l'instar du curé Labelle, M. Génier ne croit la colonisation possible qu'à la condition que le chemin de fer se construise de Labelle à Mont-Laurier. Nous croyons intéresser le lecteur en résumant l'historique de la question ferroviaire dans le nord du Québec et plus particulièrement de Montréal à Mont-Laurier.

Cette question avait été soulevée à la Chambre des Communes le 17 mai 1883. Sir Charles Tupper, M. Alonzo Wright, député du comté fédéral d'Ottawa, et M. J. Tassé parlèrent sur la question.

Le gouvernement d'Ottawa accorde \$3,200.00 du mille pour les lignes Hull-Maniwaki et Montréal-St-Jérôme; le gouvernement de Québec avait déjà promis \$4,000.00 par mille de St-Jérôme à Ste-Adèle et \$2,500.00 de Ste-Adèle à Ste-Agathe, plus de 4000 acres de terre de St-Jérôme à Ste-Agathe.

Déjà en 1869 "La Compagnie des chemins de Colonisation du nord de Montréal" était constituée. Elle commençait la construction des lignes Montréal-Ottawa, Montréal-Québec (par St-Martin) et Montréal-St-Jérôme. Le 16 novembre 1875 le gouvernement de Québec passait un contrat avec la compagnie par lequel il prenait à son compte la complétion de ces lignes, et le 16 septembre 1876 le premier convoi régulier du Montréal-St-Jérôme était mis en circulation.

Huit ans plus tard, toujours sous l'impulsion d'un besoin de développement économique, la construction du St-Jérôme-Ste-Agathe se fait sentir.

La Compagnie de chemin de fer "Montréal-Occidental" a succédé à l'ancienne "Compagnie des Chemins de Colonisation du nord" en 1883. Elle devait, d'après sa charte construire des voies ferrées à

travers les comtés d'Argenteuil, Ottawa et Pontiac jusqu'au Témiscamingue, pour les souder aux lignes de Buckingham et Hull-Maniwaki alors en construction. Bien plus, le curé Labelle préconisait aussi des constructions de voies jusqu'aux limites du Manitoba et de la Saskatchewan.

Ce qu'il voyait large et loin, ce curé!

Certes l'idée d'un chemin de fer dans le nord était pas nouvelle. Dès 1881, écrit Nantel, le curé Labelle en parlait à une réunion à l'hôtel Beaulieu de St-Jérôme. Le 14 février 1882, à la suite d'une grande assemblée politique tenue par l'Honorable M. Champleau à Ste-Adèle, le curé disait : "Le chemin de fer que je voudrais voir construit, partirait de Montréal (il est déjà fait jusqu'à St-Jérôme) et irait jusqu'au lac Témiscamingue; de là il pourrait se souder aux voies de l'Ouest; de là encore, et ce serait le point le plus rapproché, l'on pourrait pousser un embranchement jusqu'à la Baie d'Hudson. Voilà pour l'Ouest. Du côté de l'Est, qui nous empêcherait de traverser les Laurentides pour arriver jusqu'à la région du lac St-Jean. Notre chemin trouverait là une descente jusqu'à Québec; il pourrait en trouver encore une autre en deçà par le chemin des Piles à Trois-Rivières." Et dans une lettre à Buies il ajoute : "Un jour notre chemin de Saint-Jérôme ira rejoindre celui du lac Saint-Jean, et Montréal aura le commerce des trois-quarts des Laurentides par sa position géographique. Je ne pense pas qu'il existe un chemin qui ait plus d'avenir et qui soit plus important pour la race française. Il devient naturellement le débouché des trois-quarts de la population de la province. A vingt lieues de Montréal, il étend à l'est et à l'ouest comme deux im-

menses bras pour tout entraîner sur son parcours. Ce chemin devra prospérer énormément. Il sera le tronc qui fera affluer les produits de l'agriculture et de l'industrie des Laurentides à tous les grands marchés de l'est et de l'ouest, par la voie la plus courte. Il développera immensément les pouvoirs hydrauliques qu'offre le versant des Laurentides, sans qu'aucune ligne parallèle puisse lui faire concurrence, les chaînes de montagnes se dirigeant uniformément du sud au nord.

"Ce qu'il y a à craindre, c'est que tout le monde veuille avoir son chemin de fer, moyen certain de n'en avoir nulle part.

"Avec le temps, les circonstances, la nature des choses, tout cela se fera..... Mais je devrai en laisser une partie à ceux qui me succéderont..... Avant de mourir, je veux donner à ce projet une impulsion si forte qu'il vaincra tous les obstacles, malgré la sottise des hommes, qui est toujours plus à craindre que leur intelligence."

La Cie Montréal et Occidental avait par statut (chap. 62, 1883) le pouvoir de construire de St-Jérôme à Ste-Agathe.

Dès 1882, le curé Labelle avait fait signer une requête par tous les colons de la Lièvre et de la Rouge demandant un chemin de fer de St-Jérôme à Maniwaki. Un an plus tard le gouvernement d'Ottawa, reconnaissant l'importance majeure de la ligne, l'avait dotée d'un subside de \$5,161.00 du mille jusqu'à la Chute aux Iroquois. La même année, le gouvernement Ross de Québec complétait ces généreux octrois en donnant à son tour \$4,000.00 du mille sur une longueur de 30 milles jusqu'à Ste-Agathe aux fins de

la construction et, en plus, aussitôt le chemin de fer terminé, s'engageait à donner (et a donné!) \$5,000.00 par mille pour 70 milles et 5,000 acres de terre par mille de parcours.

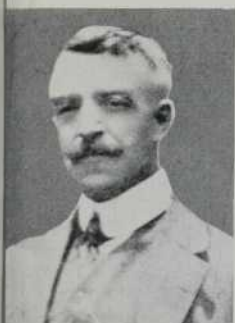
Ces travaux commencés en 1889 se sont terminés à la Chute aux Iroquois en 1893.

L'exploration préliminaire avait été faite par un M. Vannier jusqu'à la chute aux Iroquois en 1885 et 1886. MM. Harris et Garden ont fait les plans du tracé et du profil jusqu'à la Chute. De là, le chemin de fer devait, non pas aller à Maniwaki, mais à Nominuingue.

Le ministre de la colonisation de la province, sir Lomer Gouin annonce sa visite. Il arrive en voiture au mois d'août 1901 accompagné de l'Honorable Damien Rolland, conseiller législatif, Raymond Préfontaine, maire de Montréal, M. Cherrier, député de Laprairie. Après avoir visité le territoire, le ministre décide de construire le chemin Gouin qui ira de Ferme-Neuve à Nominuingue. Le jeune curé s'oppose à ce projet qu'il croit contraire aux intérêts de sa paroisse. Le chemin sera construit en 1905 mais tôt abandonné.

A la suite du voyage de l'Honorable M. Gouin la colonisation prit un nouvel essor. En 1901 le Rapide de l'Original comptait 90 familles et a continué de progresser au rythme d'environ 50 nouveaux venus par année. Lors de ce voyage M. Gouin était accompagné, entre autres, de 8 journalistes, parmi lesquels étaient M. Arthur Côté de "La Presse", M. Amédée Deneault, de "La Patrie", et M. G. Langlois du "Canada". Ces messieurs lancèrent une souscription publique pour bâtir à Ferme-Neuve une école qui devait

PROTONOTAIRES  
et SHERIFS du  
District de Montcalm



Me Rod. Robert  
1911-23 (décédé)



M. God. Lamarche  
1924-36



M. Rod. Millaire  
1924 (décédé)



J. Alcide Boudreault  
1924

Les  
registrarateurs



M. H. Lafontaine  
1936



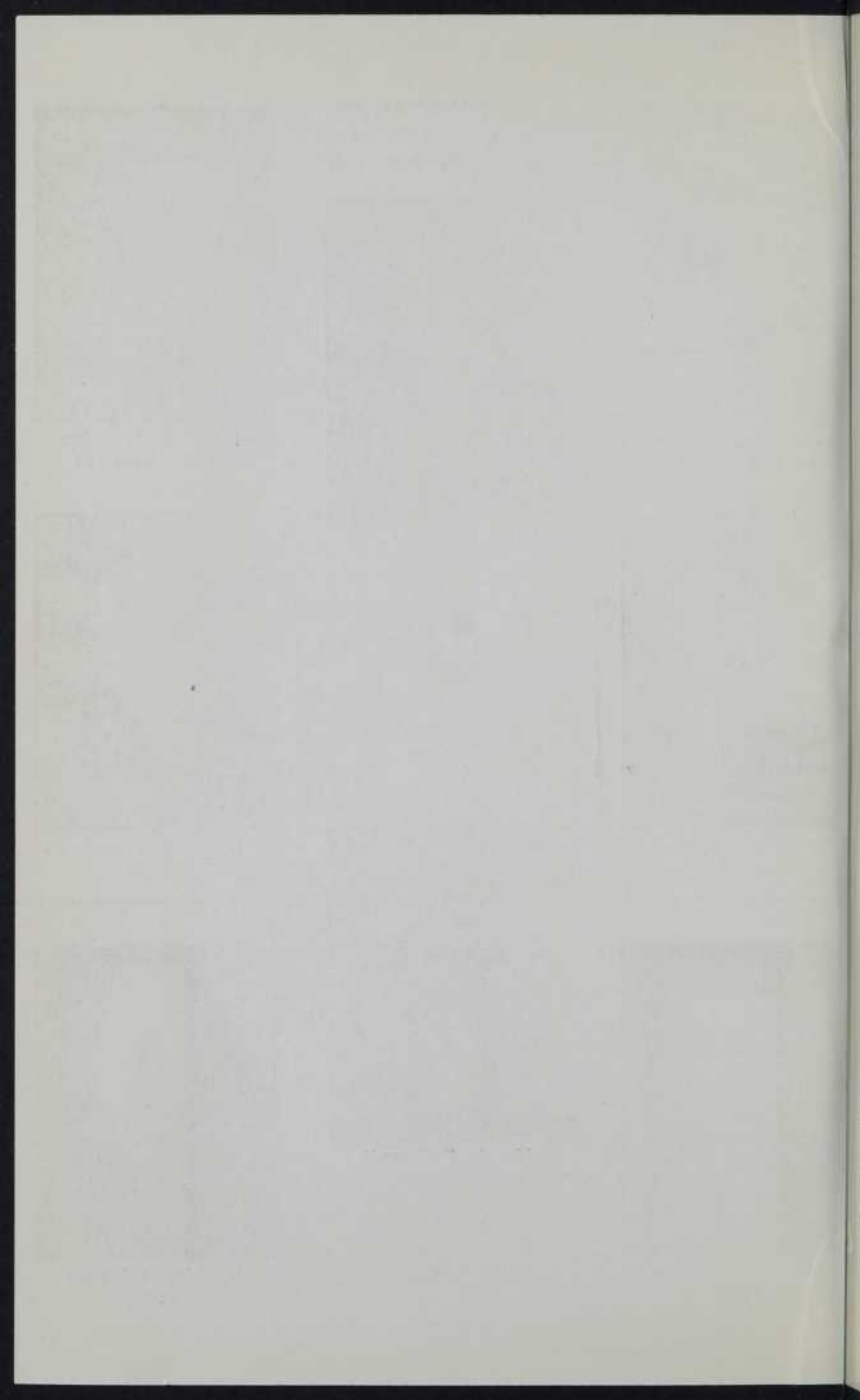
Me A. DuBreuil  
1918-35



Me R. Ouellette  
1936



M. Pierre Lortie  
1935



porter le nom de l'École des Journalistes. C'est lors de cette visite que le petit lac sis aux portes de Ferme-Neuve fut baptisé du nom du "Lac des Journalistes" et le petit lac sis entre Mont-Laurier et Ferme-Neuve, côté ouest, reçu le nom de "Lac Pionnier". Comme question de fait, cette école fut construite la même année et inaugurée lors de l'arrivée de M. Cadieux, premier curé de Ferme-Neuve. Pour commémorer l'événement un grand banquet eut lieu chez Monsieur Cyrille Lafontaine.

Monsieur le curé Génier multiplie ses démarches auprès des autorités. M. Damien Rolland, président de la Compagnie du chemin de fer de Colonisation Montréal-Occidental qui a obtenu une charte pour construire sa ligne de Labelle à Nominuingue aide puissamment le curé dans son oeuvre. De diverses influences politiques et notamment celles de Raymond Préfontaine qui a acquis nombre de lots à Chute Victoria, font pression pour que le tracé coupe ces lots. Mais la mèche est éventée! Devant un possible scandale M. Préfontaine remet les lots au gouvernement en maugréant contre un nommé Tisserand qui a fait rater le coup.

Il faut que le chemin de fer passe par Mont-Laurier!

Une délégation s'organise en hiver 1904 au moment où se terminent les travaux de construction du tronçon Labelle-Nominuingue. Cette délégation n'a aucun succès. Mais le curé ne se décourage pas.

Plus tard, en 1907, le député provincial du comté, M. C. B. Major, organise une délégation auprès de Sir Wilfrid Laurier, premier Ministre du Canada, pour lui demander l'assistance de son prestige et de

son influence pour faire continuer les travaux de la construction du chemin de fer de Nominigüe à Mont-Laurier. Prirent part à cette délégation M. Henri Bourassa, député fédéral du comté, l'Honorable sénateur J. P. B. Casgrain, alors président de la société de colonisation du diocèse de Montréal, l'Honorable Damien Rolland, conseiller législatif, et les curés Cadieux, de Ferme-Neuve, et Génier, de Rapide de l'Original.

Sir Wilfrid les reçut avec son charme coutumier mais fit la remarque que le premier Ministre du Canada ne pouvait rien faire à l'encontre de la puissance du président du Pacifique Canadien. C'est alors que l'abbé Génier organisa une autre délégation auprès de Sir Thomas Saughnessy, président du C. P. R. et, dès la semaine suivante, accompagné des Honorables Casgrain et Rolland, du député C. B. Major, ils se présentèrent chez Sir Thomas Saughnessy. Ce dernier voulut se récuser. Pressé de toutes parts par les arguments des délégués il consentit à faire commencer les travaux immédiatement si le gouvernement de Québec augmentait ses subsides en terre de 3000 acres par mille à 4,000 acres.

Le premier Ministre de Québec, Sir Lomer Gouin, tenait donc en ses mains le sort du nouveau chemin de fer. Le jour même, le curé Génier, accompagné de l'Honorable Rolland et de M. Major, partait pour Québec soumettre la demande à Sir Lomer Gouin qui refuse net de souscrire aux exigences du C. P. R. et chargea le curé Génier de remettre au président du Pacifique une lettre signée de sa main demandant avec instance à la compagnie de commencer sans retard les travaux du prolongement de la ligne.

Le procédé eut des suites. Huit jours plus tard les ingénieurs du C. P. R. se mettaient à l'oeuvre. Vers la mi-septembre 1909 le premier train de passagers montait au Rapide de l'Original dont la première gare portait le nom de "Duhamel". Ce train était d'inspection et portait l'Honorable Damien Rolland, M. Mountain, ingénieur-inspecteur en chef du C. P. R. et M. l'abbé Génier, curé du Rapide de l'Original.

Cette importante amélioration avait ses adversaires. Nominique bataillait fort pour que le terminus ne change pas de place. Le journal local "Le Pionnier", dans une campagne vigoureuse et mémorable, dénonçait les activités du curé du Rapide de l'Original même auprès de son évêque Mgr Duhamel. Le procédé était habile. Si on avait réussi à faire destituer l'entrepreneur curé, quelle belle affaire!

Mais les activités de M. Génier ne s'arrêtèrent pas là. L'administration judiciaire était centralisée dans la ville de Hull, chef-lieu du district. Vers 1907, la Coopérative des colons du Nord travaillait de toutes ses forces pour que Nominique fut choisi comme chef-lieu d'un nouveau district judiciaire dans le nord. Le curé Génier s'en va à Québec voir l'Honorable M. Gouin qui, probablement, s'était compromis envers Nominique. Le curé essuya un refus catégorique. Il ne se tint pas pour battu.

En 1909, lors des funérailles du juge Rochon à Ottawa, le curé Génier vit Sir Wilfrid Laurier qui fit la promesse, sur la demande du barreau de Hull, qui trouvait les rôles trop chargés, de nommer deux juges à la condition que l'un de ces juges appartint au nord et que le gouvernement provincial établisse un nouveau district judiciaire pris à même le district de

Hull car, dans ce temps, les juges de la cour Supérieure étaient nommés spécialement pour un district.

A la suite des déclarations de Sir Wilfrid, le curé Génier et le député fédéral, M. C. B. Major, vont à Québec voir Sir Lomer Gouin. Après une discussion des plus animées le Premier Ministre accepte de former un nouveau district judiciaire et de choisir Mont-Laurier comme chef-lieu. La proclamation instituant ce district est datée de 1910 et le palais de Justice construit en 1911.

De lignes sobres, construit en briques et pierres, cet édifice abrite la prison du district et les cours Supérieure et du Magistrat. Le premier protonotaire et shérif, fut M. Rodolphe Robert, avocat, décédé le 23 septembre 1923. Il fut remplacé par MM. G. Lamarche et R. Miller, et M. Alcide Boudreault fut le troisième protonotaire nommé au décès de M. Miller. Depuis l'automne 1936, M. Henri Lafontaine a remplacé M. G. Lamarche.

Le régistrateur de la division de Labelle-Nord inaugurée en 1918 y a ses bureaux. Le premier titulaire à cette position fut M. Anthime Dubreuil que M. Pierre Lortie remplaça à l'automne 1936, alors qu'il dû céder sa place à M. Roméo Ouellette quelques mois plus tard, Le géôlier actuel est M. Hormisdas St-Louis, successeur de feu Napoléon St-Amour.

Le 24 juin 1910, Mont-Laurier fêtait ses noces d'argent.

Un train spécial conduisit des invités de marque, parmi lesquels on remarquait l'honorable M. Devlin, ministre provincial de la colonisation, accompagné des députés Mousseau, Tessier, Mercier, Charbonneau et autres. La fanfare Fyfe de Montréal fit les frais

de la musique. Une messe solennelle fut chantée par le doyen des prêtres du comté, M. l'abbé S.-J. Ouimet, curé de Sainte-Jovite, et le choeur de chant fut dirigé, pour la circonstance, par M. le professeur Oswald Alix, frère de M. Solim Alix, venu de Boston. Le sermon fut donné par M. l'abbé Cadieux. A cette date la population de Mont-Laurier s'établissait comme suit : familles: 438; âmes: 1750. En une seule année notre population s'est accrue considérablement. Elle continue de s'élever car en 1911 on comptait plus de 444 familles comprenant 2,329 âmes.

Autre détail intéressant : c'est en 1912 que le comté Labelle prit officiellement ce nom par la loi 2, George V, chapitre 9, page 63.

Après l'arrivée du premier évêque de Mont-Laurier, M. Génier, procureur diocésain d'octobre 1913 à octobre 1914 a professé le dogme au Séminaire de Mont-Laurier avant d'être nommé curé de Saint-Faustin le 7 décembre 1916. Le 21<sup>ème</sup> jour de mai 1932, M. Génier était nommé curé de Ferme-Neuve à la place de feu M. Martin (décédé le 18 mai 1932), où il exerce encore son ministère et continue l'oeuvre magnifique à laquelle il a voué sa vie, sans ralentissement et sans que les années diminuent son ardeur et son zèle.



## CHAPITRE SIXIEME

— 1913 - 1922 —

Le curé Labelle avait rêvé d'un évêché à Saint-Jérôme. Avec quelle ferveur ne parlait-il pas de ce projet dans ses lettres à S. G. Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa. Les circonstances ont voulu que les visions du curé Labelle soient encore de plus vaste étendue. La poussée de la colonisation qui avait fait reculer la forêt vers le nord a été plus forte que l'avait idéalisé le curé de Saint-Jérôme.

Dès 1910, les pourparlers s'engagent pour qu'un diocèse soit créé au nord de Montréal et le 1er août 1913, Rome annonce la bonne nouvelle de l'érection du diocèse de Mont-Laurier. C'est avec joie que le curé Génier l'annonce à ses ouailles: "C'est mon cri de joie que je vous lance! C'était mon ambition, c'est ma gloire et ma récompense", écrit-il dans ses notes. L'abbé François-Xavier Brunet, secrétaire de S. G. Mgr Gauthier, d'Ottawa, fut désigné par Rome comme premier évêque du diocèse nouveau.

De magnifiques fêtes eurent lieu à Mont-Laurier pour recevoir le nouvel évêque, qui fit son entrée triomphale chez nous le 29 octobre 1913 après avoir reçu l'onction consécration des mains de S. G. Mgr C. H. Gauthier, d'Ottawa, la journée précédente.

Le nouvel évêque était né à Saint-André d'Argenteuil le 26 novembre 1868, de François Brunet, voi-

turier, et de Léocadie Joly. Fit ses études à Ottawa où il fut ordonné par Mgr Duhamel le 23 septembre 1893. Vicaire à la cathédrale d'Ottawa (1894), à Aylmer (1894-95), curé de Mayo (1895-1900) où il a bâti une église en 18898 et il a fondé Notre-Dame des Lumières en 1897; curé de The Brook (1900-1904). Secrétaire de l'Archevêché d'Ottawa en 1904 jusqu'en 1913, date de son élévation au siège épiscopal de Mont-Laurier. (Dictionnaire biographique du clergé Canadien-français, par l'abbé J. B. A. Allaire).

Certes, le nouvel élu n'avait pas mince besogne. Bien que de santé délicate il donna à ses fonctions le meilleur de lui-même. Sous son inspiration et sa dictée personnelle, les oeuvres diocésaines commencèrent de s'épanouir. Nous aurons l'occasion d'en parler plus loin. Qu'on nous permette d'ajouter que Mgr Brunet a laissé chez nous un souvenir impérissable. Homme d'action mais d'action prudente et pondérée, il a embaumé sa vie et celle de ses ouailles d'un parfum de piété et de sainteté que nous n'oublierons pas. Après une maladie soufferte avec résignation, il s'éteignait pieusement à Montréal, à la suite d'une intervention chirurgicale, le 12 janvier 1922, emportant avec lui les regrets unanimes de ceux qu'il avait chéris et laissant chez tous le souvenir d'un homme d'oeuvres solides et d'un saint. Il repose dans la crypte de notre cathédrale dans le caveau qu'il a fait construire lui-même.

Le nouveau diocèse de Mont-Laurier est borné à l'ouest par le diocèse de Pembroke, à l'est par l'archidiocèse de Montréal, au nord par le vicariat apostolique du Témiscamingue, au sud par la limite sud des

cantons Arundel, Amherst, Addington, Preston, Wells, Bigelow, Blake, Northfield et Wright. Sa population est alors de 30,423 âmes, répartie en 28 paroisses et 7 missions, que desservent 30 prêtres séculiers et 16 prêtres réguliers. On y compte aussi les communautés suivantes : Les Soeurs Grises à Maniwaki; les Filles de la Sagesse, à Sainte-Jovite; les Dames de Sainte-Croix à Labelle et à Nominuingue; les Soeurs des Cinq Plaies à Nominuingue et à l'Annonciation; les Soeurs du Sacré-Coeur à Gracefield et les Soeurs de la Providence à Mont-Laurier. L'influence religieuse, s'ajoutant aux activités des corps publics, municipaux et scolaires a contribué à l'avancement matériel de notre région. Aussi croyons-nous utile de donner maintenant quelques notices historiques sur nos organisations municipales et scolaires.

La municipalité de Cambell est le premier organisme municipal qui ait présidé aux destinées économiques de notre région. La première élection fut tenue dans la maison d'école du Rapide de l'Orignal le 8 janvier 1909 et la première assemblée présidée par M. Aristide Paré. Furent élus conseillers: MM. Jean-Baptiste Forget, Adrien Trudeau, Léon Plouffe, Odilon Guindon, Pierre Lortie, Ménassipe Charbonneau et Joseph Thibault. Le 15 janvier de la même année M. J. B. Forget est élu premier Maire de la nouvelle Municipalité.

Il appert aussi que la première licence d'hôtel accordée par ce conseil fut à M. Napoléon Bélanger le premier avril 1901; une autre sera plus tard, le 2 mars 1903, accordée à M. Dieudonné Latreille au Lac des Ecorces; en 1905, le 7 août, on accorde aussi des licences pour la vente de boissons enivrantes à MM.

Hormisdas St-Louis et Wilfrid Maisonneuve. En 1909 M. Wilfrid Touchette est élu maire. Au mois de décembre 1909 cette municipalité cède une partie de son territoire pour le site du village de Mont-Laurier.

Voilà un bref résumé de la vie Municipale primitive de notre petite patrie. À titre documentaire, que l'on me permette de dire quelques mots sur le canton Robertson et Pope. On prendra, en 1913, une partie de son territoire pour ériger civilement la municipalité de Rapide de l'Original plus tard annexée à Mont-Laurier.

Le canton Robertson a été érigé en 1892, le 27 juin. Le canton Pope ne devra recevoir son érection officielle qu'en 1899 pour ne faire plus tard, avec le canton Robertson, qu'une seule municipalité de Robertson & Pope.

Dès 1892 le Canton Robertson, sur le côté ouest de la rivière, est officiellement ouvert aux colons. Le cadastre a été mis en vigueur le 15 mai 1915.

Nous avons vu que le territoire du village de Mont-Laurier a été taillé à même celui de la municipalité de Cambell en 1909 sur les lots de MM. Fortier (Norbert et Alfred). La première session du conseil Municipal du village de Mont-Laurier a été tenue le 15 novembre 1909 et les premiers conseillers furent MM. J. B. Forget, A. Boisvert, Henri Coursol, Noé L'Allier, Melchior Forget, Wilfrid Touchette et Anthime Dubreuil, premier notaire à s'installer chez nous vers 1901.

Dès la première séance M. A. Dubreuil fut élu maire par les conseillers et une imposition foncière de un cinquième de sou fut prélevée sur les immeubles du

village. Le salaire du secrétaire fut fixé à \$100.00 par année. M. Abondius Juteau fut engagé comme secrétaire.

On emprunta \$500.00 du Séminaire de Saint-Hyacinthe pour payer les frais d'incorporation et MM. Béique et Charton furent chargés de dresser les plans du village. Dès la première séance on avertit MM. les hôteliers de mieux tenir leurs établissements. C'était la première escarmouche des futures luttes pour la prohibition qui devaient plus tard alerter l'opinion publique. Le bureau de poste du temps se tenait chez M. Wilfrid Touchette dans la maison voisine de la pharmacie Lachapelle. Nous avons encore en mémoire la criée des lettres après la grand'messe, coutume toute canadienne-française que notre modernisme a fait disparaître de nos moeurs.

L'année fiscale finissant avec le premier janvier 1910, Monsieur Dubreuil fut réélu maire de la Municipalité par le conseil.

Un citoyen de l'endroit, M. E. Sabourin, désirant donner des vues animées en fit la demande au conseil. Celui-ci adopta alors un règlement permettant ces exhibitions théâtrales moyennant le paiement d'une taxe de \$40.00 par année. On se souvient que notre premier théâtre fut dressé à la salle paroissiale du temps (salle Génier, aujourd'hui propriété des McLaren) où nos acteurs locaux chausaient le cothurne à qui mieux mieux.

Le conseil du temps légifère aussi sur l'entretien des trottoirs en madriers qui ont commencé de faire leur apparition. Le 19 avril 1910 on limite au nombre de deux les hôtels dans la municipalité. Le 11 mai on défend aux propriétaires de construire des clôtures

de fils barbelés le long de leurs emplacements et de faire circuler les bestiaux sur les trottoirs tout neufs.

Le 6 juin 1910 on accorde la première franchise à Monsieur Eugène Danis, de l'Annonciation, pour l'installation d'un système téléphonique dans la Municipalité. Le conseil obligeait aussi le propriétaire du système téléphonique de donner les communications au médecin "à toutes heures du jour et de la nuit". Dès le mois de septembre 1910 on parle de construire un aqueduc à Mont-Laurier. Le maire, M. Dubreuil, est chargé par le conseil de prendre des informations à ce sujet. En décembre 1910 le conseil retire à M. Danis le privilège d'opérer le système de téléphone.

Au printemps 1911 le règlement No. 11 est adopté par les contribuables. Par ce règlement on décide de construire un aqueduc à Mont-Laurier. Par le règlement No. 12 on emprunte de l'Alliance Nationale de Montréal une somme de \$22,000.00 pour défrayer les frais de cette construction et, le 7 juillet 1911, MM. Major et Riopel signent le contrat de la construction de cet aqueduc dont le besoin se faisait sentir impérieusement.

Il est aussi question de harnacher la chute du Rapide de l'Original aux fins de produire de la lumière et de la force motrice électriques. Le 16 octobre 1911 le conseil accorde à M. J. B. Reid le privilège exclusif de placer des pôtiaux dans les rues du village pour la distribution du pouvoir électrique. C'est en septembre 1911 que commence aussi la construction de l'Usine Electrique de la Laurentian Water & Power Co.

M. J. B. Reid construit aussi une digue en béton armé juste en dessous du vieux pont de bois pour remplacer la vieille digue construite en 1890 par Joseph Limoges.

La Compagnie susdite a opéré le réseau et l'usine jusqu'en 1935 alors que le tout est acheté par MM. T. Lachapelle et Emile Lauzon, de Mont-Laurier, incorporés, sous le nom de "l'Électrique de Mont-Laurier". Ces Messieurs ont ajouté à l'ancienne usine une unité moderne de 700 chevaux-vapeurs assurant un service continu.

Le 5 février 1912 M. Dubreuil est réélu, par le conseil, maire de la municipalité du village pour un second terme. A cette date le conseil se composait de MM. A. Dubreuil, maire, et de MM. Ovila Boisvert, Henri Coursol, Lazare Fortin, Melchior Forget, Michel Boyer et Arthur Brunet, conseillers.

En juin de la même année, la Compagnie The Lievre River Telephone achète le réseau de M. Danis et obtient du conseil un privilège exclusif d'établir et d'opérer ce réseau téléphonique dans les limites du village.

A l'automne 1912 le conseil décide de remplacer le pont branlant enjambant le ruisseau Villemaire par un pont plus moderne et le 3 décembre de la même année la taxe foncière est portée à un tiers de sou. Le 20 janvier 1913 le conseil se compose de MM. Avila Boisvert, Napoléon Blais, Arthur Brunet, Melchior Forget, Michel Boyer et Lazare Fortin. A la même séance on décide de municipaliser l'aqueduc de MM. Major et Riopel. On décide aussi d'emprunter la somme de \$22.000.00 à cette fin. Comme question de fait, ce n'est qu'en décembre 1919 que les démarches

définitives seront faites pour que le contrat d'achat de l'aqueduc soit passé devant M<sup>re</sup> L. A. Guimond. Les 20 mars et 5 mai 1913 sont passés des règlements obligeant les propriétaires à construire leurs cheminées en briques et ciment ainsi qu'un autre règlement décrétant l'établissement d'abattoirs dans les limites extrêmes du village.

L'événement principal que l'historien doit signaler en cette année est l'intronisation de S.-G. Mgr F. X. Brunet, premier évêque de Mont-Laurier, qui eut lieu le 29 octobre 1913, (1) à Mont-Laurier. Le nouvel élu fit son entrée au milieu des acclamations des fidèles venus de toutes les parties du diocèse. Et ainsi entouré d'une suite imposante de prélats et de prêtres qui descendirent d'un train spécial nolisé à cet effet, le 29 octobre, vers 7 heures du soir, pour se rendre à la cathédrale où l'on chanta un *Te Deum* d'action de grâces. On avait dressé dans les rues de magnifiques arcs de triomphe, et des milliers de lumières électriques scintillaient le long du parcours. Le lendemain matin une grand'messe fut chantée par S.-G. Mgr Latulipe. Assistaient au Trône NN. SS. Gauthier et Brunet. Le sermon fut donné par M. l'abbé J.-B. Bazinet, curé de Sainte-Agathe. L'organisation artistique de la fête avait été mise au point par M. Wilfrid Lalonde, avocat de Mont-Laurier. Après la messe, un banquet eut lieu à la salle paroissiale.

En 1914, le conseil se compose de MM. A. Dubreuil, Maire, MM. Avila Boisvert, N. Blais, Aldéric Ouellette, Michel Boyer et Samuel Ouellette.

Nous sommes à l'époque où la campagne se fait

---

(1) Population en 1913 : Familles, 614; âmes, 3,273.

ardue pour la construction des bons chemins. Le gouvernement de Québec a passé une loi, dite "loi des bons chemins", en vertu de laquelle il s'engage à payer 50% du coût de construction. A la séance du 4 mai 1914, le conseil décide de se prévaloir de la loi et le macadamisage des chemins municipaux est commencé. On prolonge aussi le réseau d'aqueduc sur certaines rues et on régleme la tenue des étaux des bouchers et débits de viandes. Monsieur Samuel Ouellette, qui a démissionné comme échevin, prend le contrat du macadamisage des rues. Le conseil décide aussi qu'un marché public serait d'une grande utilité pour nos cultivateurs. Il décide d'acheter un terrain à cette fin. Malheureusement, le projet n'eut jamais de suite. Espérons que, tôt ou tard, il ressuscitera des archives municipales et sera conduit à bonne fin.

C'est en 1914, le 6 septembre, qu'une nouvelle académie ouvre ses portes à Mont-Laurier. Cet édifice construit avec l'aide du gouvernement provincial qui a souscrit \$10,000.00 à cette fin, peut abriter plus de 400 enfants, et est confié au début aux Révérendes Soeurs de la Providence, aidées de maîtresses laïques. Les Révérendes Soeurs de la Providence y enseigneront jusqu'en 1926, alors qu'elles cèderont leur place aux Révérendes Soeurs Sainte-Croix des Sept Douleurs. Le 11 octobre de la même année, les Révérendes Soeurs Notre-Dame, communauté diocésaine de Mont-Laurier, prennent possession de leur couvent situé tout à côté de la cathédrale, qui abrite présentement les Révérendes Soeurs du Précieux Sang. Les Révérendes Soeurs Notre-Dame se dévoueront aux soins du Séminaire et de l'Evêché jusqu'au printemps de 1937 alors qu'elles quitteront le diocèse et leur couvent ré-

cemment construit près du Séminaire à Rapide de l'Original. C'est le 25 octobre 1914 que Mgr l'Evêque et ses prêtres prirent possession du nouvel évêché construit la même année par M. S. Ouellette, entrepreneur.

Nous sommes à la veille des fameuses batailles municipales relatives aux licences d'hôtels. La loi donne aux conseils municipaux le privilège d'accorder ou de refuser les licences. Le 6 mars 1915, le conseil refuse leurs licences à MM. Z. Raymond, Téléphore Thouin et Jos. Ouellette. Il s'en suit un interminable conflit légal devant les cours. Au mois de juin, le conseil fait construire un bureau pour le secrétaire et trois cellules pour les vagabonds, et complète notre système de protection contre l'incendie en posant des cloches d'alarmes dans nos rues. Le 16 septembre 1915, il accorde à la Laurention Water & Power une exemption de taxes pour 10 ans et étudie le fameux règlement de prohibition de la vente des liqueurs alcooliques dans les limites du village. MM. F. Blouin et E. Saborin démissionnent comme échevins et sont remplacés par MM. Godfroy Lamarche et Origène Thibault.

### *LE SEMINAIRE ST-JOSEPH*

L'année 1915 fut mémorable par l'arrivée à Mont-Laurier du Séminaire St-Joseph. Nous sommes heureux, à titre d'ancien élève de cette institution, de lui donner une place d'honneur dans cette histoire.

Monsieur Labelle se préoccupait du problème de l'instruction dans le nord. En lisant sa correspondance avec Mgr Duhamel nous découvrons qu'il voulait établir un collège à la Chute aux Iroquois. Son projet n'eut pas de suite. Le 14 novembre 1879 M. Labelle présentait un long mémoire aux Supérieurs Ec-

clésiastiques et Majeures de la Compagnie de Jésus avec le concours de la Société de Colonisation du diocèse de Montréal et l'approbation de Mgr Fabre. Il en parle aussi dans ses lettres à l'Evêque d'Ottawa, S. G. Mgr Duhamel. Dans ce mémoire il suggérait aux Jésuites de se charger d'un établissement éducationnel au Nomingue et de la desserte des missions de la Chute aux Iroquois, de Nomingue et Loranger. Il présenta aussi une requête au gouvernement de Québec demandant une charte pour incorporer "La Corporation du Collège de Nomingue". Les signataires de la requête étaient M. Antoine Labelle, prêtre, Henry Hudon, S.J., François Cazeau, S.J., Adrien Turgeon, S.J., Hyacinthe Hudon, S.J., Victor Hudon, S.J., Ludger Arpin, S.J., François-Xavier Renault, S.J. En 1881 l'Assemblée Législative accorda la charte demandée qui fut sanctionnée le 30 juin 1881. (44 & 45 Victoria, Chapitre 54).

Le site du futur établissement avait été choisi par M. Labelle dès ses premières randonnées dans les régions lointaines de la Rouge et de la Lièvre. Il en parle à Mgr Duhamel dans une lettre en date du 30 juin 1878.

La nouvelle Corporation acquit donc tout le canton Loranger du gouvernement provincial. Une condition expresse du contrat stipulait que ladite corporation s'engageait à établir dans le canton un collège pour l'enseignement commercial.

La première assemblée de la Corporation du Collège eut lieu à Montréal, au collège Ste-Marie, le 12 juin 1882. Furent élus au bureau de direction MM. Antoine Labelle, prêtre, président, Rév. Ludger Ar-



L'Hôpital et l'Hospice Sainte-Anne

*(Photo Boudreault)*



pin, procureur. On y dut discuter les premiers détails de l'organisation de l'établissement.

La seconde assemblée de la corporation du collège eut lieu le 15 février 1888 alors que le curé Labelle démissionne comme président et est remplacé par le R. P. Pierre Hamel. Le R. P. Lemire est élu secrétaire. Le 5 novembre 1891 eut lieu la troisième assemblée. Le R. P. Hamel démissionne comme président et est remplacé le 20 novembre suivant par le R. P. Léon Dunoyer. Le 1er décembre de la même année le baron d'Halewyn fait partie du conseil d'administration et, le 5 décembre le R. P. Dunoyer est élu président du conseil. C'est alors que le premier Chanoine Régulier de l'Immaculée Conception entre dans le conseil. C'est Dom Louis Marie Veuillet, suivi le 24 mai 1892, par Dom Etienne Rioux.

C'est donc en 1892, et non comme le dit Arthur Buies qui prétend que c'est en 1883, que les Chanoines de l'Immaculée Conception sont entrés maîtres dans l'administration de la corporation.

La corporation du Collège se réunit le 12 novembre 1896 et Dom Joseph Cottet et André Moutet y sont admis; le 14 novembre Dom Cottet, curé de Nominigue est nommé Président et Procureur. Le 19 décembre 1899 sont aussi admis Dom Jacques Mourey et Victor Epinard.

Le 7 avril 1900 la Corporation du Collège donne au RR. SS. Ste-Croix 3 terrains pour y construire un couvent qui, dès la même année, abrite plus de 80 élèves.

Le Collège ne donnait qu'un cours commercial et était abrité dans un bâtiment en bois mitoyen du presbytère.

En 1900 Dom Bertin est nommé Président du conseil pour être remplacé le 13 février 1904 par Dom André Moutet. Ce n'est que le 21 décembre 1909 que Dom Henri Chalumeau fut élu à ce poste. Dès 1910 le Collège était trop exigü pour recevoir ses nombreux élèves. On construisit un bâtiment séparé vers l'été 1910 qui fut détruit par un incendie à l'automne 1913.

Le 24 juin 1912, la Corporation vendit pour la somme de \$12,000.00 aux Révds Pères Jésuites la pointe magnifique qui s'élançe dans les eaux du grand lac Nominigue et où les Pères ont construit une superbe résidence d'été pour l'usage de leurs pères malades.

La retentissante querelle qui avait lieu en ce temps-là, entre le collège de Monnoir et Mgr Bernard eut un effet bienfaisant sur celui de Nominigue. Les Pères du Monnoir, obligés de fermer les portes de leur institution à St-Jean d'Iberville, s'engagèrent à venir au collège de Nominigue si ce dernier consentait à ajouter un cours classique à ses programmes. L'offre fut acceptée et, vers le 3 septembre 1912, une phalange de prêtres suivis de leurs élèves, entrèrent au collège de Nominigue.

A l'automne 1913, le diocèse de Mont-Laurier étant créé, le collège tomba sous la juridiction de l'évêque du nouveau diocèse. En avril 1914, S. G. Mgr F. X. Brunet, 1er évêque de Mont-Laurier fut nommé président de la Corporation, avec, à sa suite, M. J.-A. Génier, M. J.-E. Limoges, curé de St-Jovite, et l'abbé Adélaré Tremblay.

Le siège épiscopal du nouveau diocèse étant Mont-Laurier, il fut donc question d'y installer le collège.

Cette discussion réveilla une chicane de clocher entre Nomingue et Mont-Laurier. Malgré la promesse formelle de Sir Lomer Gouin, premier ministre de la province de Québec, le chef-lieu judiciaire avait été fixé à Mont-Laurier au lieu de Nomingue. Il n'y a qu'une chose que les gens de Mont-Laurier ne peuvent nous ravir, disaient ceux de Nomingue: ce sont nos lacs !

Le changement fut décidé et le trois septembre 1915 le collège de Nomingue était devenu le Séminaire St-Joseph de Mont-Laurier et ouvrait ses portes à 110 élèves dans un édifice neuf à deux étages démoli depuis quelques années pour faire place à l'Hospice Ste-Anne. A l'été 1920, devant les demandes croissantes d'admissions d'élèves, on ajouta un étage au collège. On utilisait comme dortoir et réfectoire la maison de bois sise vis-à-vis du séminaire.

Dès 1924 on compte 133 élèves inscrits aux cours commercial et classique. (1) Une quinzaine de professeurs se dévouent à l'oeuvre éducationnelle qu'avait tant à coeur le premier évêque de Mont-Laurier, S. G. Mgr Brunet de sainte et regrettée mémoire. Nous avons été témoins des premiers temps du collège. Nous avons encore en mémoire les sacrifices que s'imposaient ces pionniers de l'éducation dans le Nord. Aux diffi-

---

(1) —	Elèves inscrits en	1924-25 : 133;
"	" "	1927-28 : 133;
"	" "	1930-31 : 139;
"	" "	1933-34 : 147;
"	" "	1934-35 : 142;
"	" "	1935-36 : 173;
"	" "	1936-37 : 182.

cultés de toutes sortes inhérentes aux débuts d'une telle oeuvre, s'ajoutaient le problème financier ardu à résoudre dans une localité peu fortunée et elle-même en pleine croissance économique.

Mais l'admirable confiance qu'avait en St-Joseph le premier supérieur, M. Rodolphe Mercure a vaincu tous les obstacles. Si l'oeuvre a subsisté, a grandi et fait aujourd'hui l'orgueil de notre région, c'est qu'une force surnaturelle est venue à son secours; c'est que les sacrifices innombrables des prêtres et des fidèles du diocèse ont porté profit; c'est que, corrolaire d'une oeuvre éminemment religieuse: la colonisation du sol, l'oeuvre du collège devait survivre pour coloniser les esprits et les cœurs.

Dès le 24 août 1922, devant les progrès constants de l'institution, les autorités du séminaire décident de prendre une option sur les terrains sis à l'ouest de la rivière, au pied de la montagne Alix d'où, promontoire superbe pour une oeuvre immortelle, l'oeil embrasse les horizons infinis des Laurentides. Ces prêtres voyaient juste. L'avenir devait confirmer leur prévision. Le 31 janvier 1923, le deuxième évêque de Mont-Laurier, homme d'oeuvres et grand réalisateur, prenait la présidence de la Corporation du collège. Le 6 mai 1925, la Législature provinciale confirmait le changement du nom de collège Nominique en celui de "La Corporation du Séminaire St-Joseph de Mont-Laurier".

Notre collège devenait donc une pépinière de prêtres. Il le fut. Sous l'impulsion de ses supérieurs MM. Mercure et Mgr Robert Jutras, l'oeuvre prenait des proportions. Il était évident que le local primitif deviendrait bientôt insuffisant. Mgr Limoges, et Mgr

Jutras deuxième supérieur, décident de construire un édifice digne de l'oeuvre. Le 15 février 1930, M. Jos. Sawyer, architecte de Montréal commençait les plans du nouveau collège et le 26 mai le contrat de la construction était octroyé à M. Toralli de la Concrete Construction Co. de Montréal pour une somme de près de un demi-million de dollars. Le nouveau Séminaire ouvrait ses portes en septembre 1930.

Bénéficiant depuis 1922 de généreux octrois gouvernementaux, le Séminaire réclamait quand même d'autres ressources. Grâce à l'intervention du député provincial du temps, M. Pierre Lortie, le gouvernement dotait notre séminaire, à l'été 1933 d'une école moyenne d'Agriculture, achetait la ferme Génier au prix de \$17,000. et la remettait en pur don au séminaire tout en s'engageant à payer \$9.00 par mois par élève désireux d'y suivre les cours d'agronomie.

Voici le nombre d'élèves inscrits à l'Ecole d'Agriculture :

en 1933-34: 33	en 1935-36: 52
en 1934-35: 50	en 1936-37: 40

Enfin, notre Séminaire diocésain offre l'avantage unique d'être situé au milieu des montagnes où l'air est vivifiant et le climat des plus salubre. Affilié à l'université Laval de Québec, il suit le programme suivant pour les cours classiques: éléments, syntaxe, méthode, versification, belles-lettres, rhétorique et deux années de philosophie. Au cours classique s'ajoute un cours commercial confié aux Révérends Frères de l'Instruction Chrétienne.

\* \* \*

C'est en 1915, le 18 avril que notre digne curé

M. J. E. Limoges revient d'Europe où il a connu, à raison des événements de la grande guerre, des péripéties mémorables.

Nous devons souligner que c'est en cette année que fut prêché à Mont-Laurier une croisade anti-alcoolique et fut fondée la Ligue du même nom. Disons, en passant que le recensement de cette année se chiffrait comme suit: 618 familles comprenant 3,362 âmes. C'est aussi en 1915, le 15 mai que notre municipalité reçut officiellement le nom de Mont-Laurier.

En janvier 1916, (1) M. J.-B. Forget est élu maire de la municipalité, et MM. Ovila Boisvert, Edmond Daviault, O. Thibault, Aldéric Ouellette et Alphonse Bélanger, comme échevins.

A sa première séance, le conseil demande l'établissement d'une division d'enregistrement à Mont-Laurier. Cette division sera de fait établie le 1er janvier 1918.

En mars 1916, Monsieur J.-R. Miller remplace Monsieur A. Juteau comme secrétaire-trésorier. (2)

En janvier 1917, (2) le conseil se compose de M. J.-B. Forget, maire, et de MM. B. Laurin, Aldéric Ouellette, E. Sabourin, J.-P. Bertrand, Avila Boisvert, G. Lamarche, échevins.

La bataille légale pour la prohibition de la vente des liqueurs alcooliques engagée entre les hôteliers et le conseil municipal fait rage. Les hôteliers décident de faire la grève et ferment leurs hôtels. M. Antonio Normand ouvre un hôtel d'urgence en face du Séminaire. Le conseil, par un vote majoritaire, refuse de confirmer les certificats des licences de MM. Jos. Ouellette et Z.

---

(1) Population de 1916: 601 familles; 3,167 âmes.

(2) Population de 1917: 623 familles; 3,275 âmes.

Dorion, et renvoie les demandes de MM. D. Ethier et Z. Dorion.

En janvier 1918, MM. Samuel Ouellette et R. Gauthier sont les nouveaux conseillers. Durant la terrible grippe espagnole, le conseil établit un hôpital d'urgence.

En janvier 1919, MM. Jos. Cédilotte et Jos. Ouellette sont élus conseillers. M. J. B. Forget reste maire. Le conseil vote à sa séance du 4 août 1919 une somme de \$250.00 pour les fêtes du premier octobre, organisées pour la bénédiction de la cathédrale.

Le besoin se fait sentir d'un autre pont dans les limites du village de Mont-Laurier. Le conseil fait pression sur le gouvernement de Québec pour avoir un octroi.

En 1920, les nouveaux conseillers sont MM. Rodrigue Gauthier, J.-A. Boisvert, Aldéric Desloges, et le premier mars, devant l'accroissement de la besogne, le salaire du secrétaire est porté à \$600.00 par année. En septembre 1920, demande est faite au fédéral pour agrandir le bureau de poste. Le 3 janvier 1921, le conseil se composait de M. J.-A. Matte, maire, et de MM. Xavier Lepine, Jos. Ouellette et Zotique Gagné, nouveaux conseillers.

Grâce à un octroi de \$4,000.00 du gouvernement de Québec, le conseil décide le 4 avril 1921 de construire le pont Perreault. Le 2 mai 1921 le conseil oblige les propriétaires à entretenir les trottoirs riverains de leurs propriétés. Le 3 avril 1922 le conseil renouvelle sa demande d'un bureau de poste à Mont-Laurier et le 22 juin de la même année, le conseil emprunte la somme de \$6,000.00 à être dépensée pour graveler les nouvelles rues du village. Il fait aussi

pression sur le gouvernement provincial pour que la route Mont-Laurier-Montréal soit construite au plus tôt. On décide aussi de diviser le village en trois districts électoraux pour fins d'élections municipales.



## CHAPITRE SEPTIEME

— De 1922 - 1937 —

Le onze septembre 1922, la nouvelle arrivait de Rome que M. l'abbé Eugène Limoges, administrateur du diocèse, était nommé deuxième évêque de Mont-Laurier. Cette nomination fut accueillie avec une joie intense par les diocésains et plus particulièrement par les paroissiens de Mont-Laurier qui avaient encore en mémoire les hautes qualités de coeur et d'esprit de leur ancien curé que le Pape appelait à une si haute fonction. Le deuxième évêque de Mont-Laurier est né à Ste-Scholastique, comté des Deux-Montagnes, le 16 novembre 1879 de Joseph Limoges, forgeron et de Denise Dumouchel. Il fit ses études classiques au collège de St-Laurent près de Montréal et sa théologie au grand séminaire de Montréal où il fut ordonné prêtre par Mgr Emond, le 20 décembre 1902. Vicaire à Alfred, Ontario, (1903-1904), à Masham Mills (1904-1907), curé de Montcerf (du 19 mai 1907 à novembre 1913), où il reconstruit l'église et organisé les écoles; curé de la cathédrale de Mont-Laurier (nov. 1913 à avril 1918); curé de Ste-Jovite (d'avril 1918 au 11 septembre 1922), administrateur du diocèse de Mont-Laurier pendant la vacance du siège (du 11 janvier au 11 septembre 1922); intronisé et sacré évêque à Mont-Laurier le même jour

par Mgr Emard, le 30 novembre 1922. (Dict. Biographique du Clergé C. F. abbé Allaire.)

Des fêtes splendides dont la population a gardé un vif souvenir marquèrent l'arrivée de notre deuxième pasteur. La confiance et l'amitié que la population du diocèse a témoignées à son nouvel Evêque ne furent point déçues. Mgr Limoges, a donné à l'administration de son diocèse un élan prodigieux qui s'est traduit par une floraison d'oeuvres remarquables qui témoignent de la haute vision, du sens pratique de notre distingué prélat.

Au mois de janvier 1923, M. J.-A. Matte est réélu maire, et MM. X. Lépine, Jos. Ouellette et Zotique Gagné conseillers.

Dès le printemps et grâce à l'argent emprunté à bon compte de Québec (3%) les rue DuPont, Pelletier, Thibault, Ethier, de l'Ecole et de la Madone sont gravelées.

En 1924, (1) le conseil se composait de M. J.-A. Matte, maire, MM. X. Lépine, J. Ouellette, Z. Gagné, R. Gauthier, Alcide Pelletier et J.-A. Boisvert. Le conseil adopte durant cette année les mesures suivantes: vaccination obligatoire dans les écoles et demande d'aide au gouvernement provincial pour la construction d'un pont-digue sur la chute à l'Original.

M. R. Miller démissionne comme secrétaire et M. Aristide Lachapelle lui succède. Le 12 mai 1924, M. Jules Jarry, notaire, remplace M. Lachapelle. Le 12 novembre 1934, le conseil demande aux autorités provinciales d'établir une ferme expérimentale sur la propriété Loisselle. Les récents emprunts ont été garantis

---

(1) Population de 1924; 604 famille; 3,368 âmes.

à la Banque par billets provisoires. Le conseil discute sur l'opportunité de consolider la dette au moyen d'un emprunt sur débentures.

C'est en 1924 que Monsieur Thiffault, agronome, organisa à Mont-Laurier, le premier cercle de Fermières de la région. Ferme-Neuve suivit de près, en 1926. Puis, Lac St-Paul, 1927; Val Barrette 1928; Lac des Ecorces, 1931; Kiamika, 1931; Nomingue, 1933; Labelle, 1935; l'Annonciation en 1935.

En 1929, le cercle de Mont-Laurier organisa la 3ième Convention régionale des cercles de la Province de Québec. Depuis 1933, il existe dans la région une Fédération des Cercles de Fermières.

On peut à bon droit considérer les cercles de Fermières comme une oeuvre de bienfaisance individuelle familiale, paroissiale et sociale.

En janvier 1925, M. J.-A. Matte est réélu maire. Les conseillers élus sont: MM. Jos. Ouellette, Dieu-donné Ethier, Omer St-Louis; M. J.-A. Boisvert démissionne comme conseiller et M. Emile Lauzon le remplace.

Le 2 février 1925 le conseil demande encore au gouvernement fédéral la construction d'un bureau de poste, passe le règlement No 53, décrétant un emprunt de \$53.000., sur débentures, préconise l'institution d'une Goutte de Lait à Mont-Laurier, vote \$30.00 pour le cercle de l'Agriculture, ainsi qu'une somme de \$1,000.00 pour la construction d'un pont sur le ruisseau Villemaire, près de la gare.

Il convient de signaler aussi que c'est au mois de mars 1925 (1) qu'eut la grande tombola organisé

---

(1) Population en 1925: 636 familles; 3,553 âmes.

dans le but de trouver les fonds nécessaires pour payer l'orgue de la cathédrale. Sous la direction de feu Madame Wilfrid Lalonde et de ses collaboratrices, cette fête de charité eut un immense succès et rapporta la jolie somme de plus de \$5,000.00.

A chacune de ses séances le conseil étudie la possibilité de construire un pont-digue sur la rivière du Lièvre, et le 14 septembre 1925, il demande des soumissions pour la construction de ce pont et le gouvernement de Québec accorde un octroi de \$18,000.00 pour cette importante amélioration. Le 2 novembre, le conseil accepte l'offre de la Laurentien Water & Power de construire le pont-digue pour la somme de \$29,000.00, et lui accorde aussi le privilège exclusif de fournir l'électricité pour une période de dix ans à partir du 3 avril 1926.

En janvier 1926, M. J.-H.-A. Paquette, m.d., est élu maire de Mont-Laurier et MM. Alcide Pelletier et Ernest Charette, avocat, conseillers. Dès son entrée en fonctions, le nouveau conseil parle d'emprunter la somme de \$60,000.00 pour consolider la dette: soit \$50,000.00 de dette ordinaire, \$4,000.00 pour la quote-part du conseil à la construction du pont-digue en béton et \$6,000.00 pour l'installation et la mise sur pieds d'un système de protection contre l'incendie.

Le 7 juin, on impose une taxe de \$10.00 sur les tables de billard. Le 4 octobre 1926, le règlement No 63 est passé par 115 voix contre 1 décrétant l'emprunt majoré à \$65,000.00 et la maison L.-J. Beau-bien achète les débentures à 99 ½% au pair à 5 ½%.

Le 6 décembre 1926, (1) le conseil accepte de payer

---

(1) Population en 1926: 615 familles; 3,775 âmes.

au gouvernement provincial la somme annuelle de \$100.00 du mille pour l'entretien des chemins dans notre village. Le gouvernement cependant a plus tard pris entièrement à sa charge l'entretien de ces rues.

Le début de l'année 1927 est marqué par le décès du premier colon de rapide de l'Original, M. Solim Alix, survenu le 16 février de la même année à Mont-Laurier. Son épouse, Léonide Hudon, devait le suivre dans la tombe plus de deux ans plus tard, le 11 avril 1929.

Le 24 janvier 1927, le conseil accepte l'offre de la maison Ernest Savard pour l'achat des débentures pour l'emprunt précité, l'offre de M. Beaubien n'ayant pas eu de suite. M. Ernest Charette est élu pro-maire pour l'année 1927. Le conseil fait des instances auprès du ministre J.-L. Perron pour pousser activement la construction de la route Mont-Laurier-Buckingham, passe un règlement décrétant la fermeture à bonne heure des établissements de commerce, et demande au gouvernement de construire un chemin de raccourci entre Val-Barrette et Bédard. Ce chemin devait être plus tard construit par un particulier M. E. Poulin m.d. de Montréal.

Le conseil s'occupe aussi de l'élargissement des rues et de règlementer la construction des trottoirs à un niveau convenu, d'établir la distance entre les constructions futures et le trottoir; il décrète aussi une taxe sur les chiens. Il décide de monter la taxe d'eau pour rencontrer les obligations de la municipalité. Il fait des démarches auprès du gouvernement pour avoir des subsides aux fins de payer les travaux faits pour les abouts du pont de ciment. Le conseil demande à monsieur Henri Bourassa de faire des instances au-

près du gouvernement fédéral pour demander de changer la façade du bureau de poste telle qu'elle apparaît au plan soumis.

Il demande aussi l'adjonction d'un autre étage au bureau de poste, fait planter des arbres le long de la route nationale, encourage les sports et alloue un terrain à l'association sportive de Mont-Laurier.

Le 6 juin 1927 le conseil passe le règlement 67 au sujet des nuisances publiques obligeant les personnes à tenir leurs propriétés dans un état de propreté irréprochable et décrétant les conditions d'hygiène qui devront être suivies par les contribuables.

Il décide aussi qu'à l'avenir l'abattage des animaux ne sera plus toléré dans les limites de la municipalité.

Le 8 juin 1927 monsieur Jos. Ouellette démissionne comme conseiller.

Le conseil demande à la Banque Royale d'établir une succursale à Mont-Laurier.

Les Zouaves pontificaux paradent dans nos rues.

Le 1er août 1927, le conseil sentant le besoin des lumières de l'Esprit-Saint, ordonne que les assemblées devront commencer par la prière. M. A. Filiatrault entre au conseil comme échevin remplaçant M. Jos. Ouellette. Le conseil demande la construction d'une voie ferrée de Mont-Laurier à Amos et exempte de taxes la Compagnie Abitibi Southern; il décrète que toutes les constructions futures devront être à 6 pieds et plus du trottoir; fait poser des lumières électriques dans les rues de la ville ainsi que des bornes fontaines; achète une pompe à incendie Watson-Jack, et demande au gouvernement provincial de graveler le chemin Mont-Laurier-Lac des Ecorces.

C'est le 19 juillet 1927 que les Révérendes Soeurs de Sainte-Croix, de Saint-Laurent, prennent possession de leur Ecole Normale. Née de la pensée apostolique d'un évêque soucieux de donner à son diocèse le bienfait d'une instruction soignée, elle trouve dans le gouvernement de la province de Québec l'accueil sympathique qui lui permit de vivre.

Inutile d'insister longuement sur l'oeuvre importante de cette institution. Le cours de l'Ecole Normale est divisé en trois parties : le cours élémentaire, le cours supérieur et le cours supplémentaire, préparant aux brevets de capacité conférés par le surintendant de l'Instruction publique de la Province. Aussi, la population de Mont-Laurier donne-t-elle son généreux encouragement aux Révérendes Soeurs qui se dévouent pour la formation d'une élite féminine chez nous.

L'édifice de l'Ecole Normale est entièrement construit à l'épreuve du feu et la salubrité du climat des montagnes est-elle une juste raison pour les parents d'y envoyer leurs enfants y puiser, en même temps que la science religieuse et profane, une provision de bonne santé.

C'est durant l'année de 1927 que le gouvernement fédéral construisit notre bureau de poste. Ajoutons à titre d'information, que notre population se chiffrait, durant cette année à 592 familles comprenant 3,587 âmes.

Le 13 janvier 1928 (1) sont élus comme conseillers: MM. Alcide Pelletier, Ernest Charette et Joseph Lafontaine qui démissionne, et est remplacé par M.

---

(1) Population en 1928: 611 familles; 3,521 âmes.

Léonard Moncion. Le 5 mars de la même année, on construit une passerelle pour piétons au pont Perrault. M. H. Gauvreau est nommé chef des pompiers et M. P. Cloutier, sous-chef.

En octobre de la même année, le conseil demande au gouvernement provincial de paver les rues du village et décide de construire une salle municipale. Le 3 décembre il fait pression sur le gouvernement provincial pour qu'il construise la route Mont-Laurier-Abitibi, et lui demande de ne plus accorder de baux exclusifs de droits de pêche et de chasse sur les lacs de la province.

Le 7 janvier 1929, (1) M. Paquette est réélu maire et MM. X. Lépine, D. Bernier, F. Dufresne, comme conseillers.

C'est durant cette année que la salle municipale est construite sous la direction de M. Henri Gagnon et pour laquelle le gouvernement provincial a donné un octroi de \$4,000.00. Les canaux d'égoût de notre municipalité sont améliorés. Le 3 septembre 1929, le conseil prend possession officielle de la nouvelle salle municipale et fait de nombreuses instances auprès du gouvernement provincial pour que la route Mont-Laurier-Amos soit construite sans délai. Il reçoit aussi de la Laurentian Water & Power une offre de vente au montant de \$125,000.00 qu'il refuse.

En janvier 1930, MM. L.-M. Grignon, L. Cyr et E. Charette sont élus conseillers. M. Cyr démissionne pour être remplacé par M. Aimé Prévost. On discute aussi la fondation d'une Chambre de Commerce à Mont-Laurier. On parfait aussi le système d'égoûts

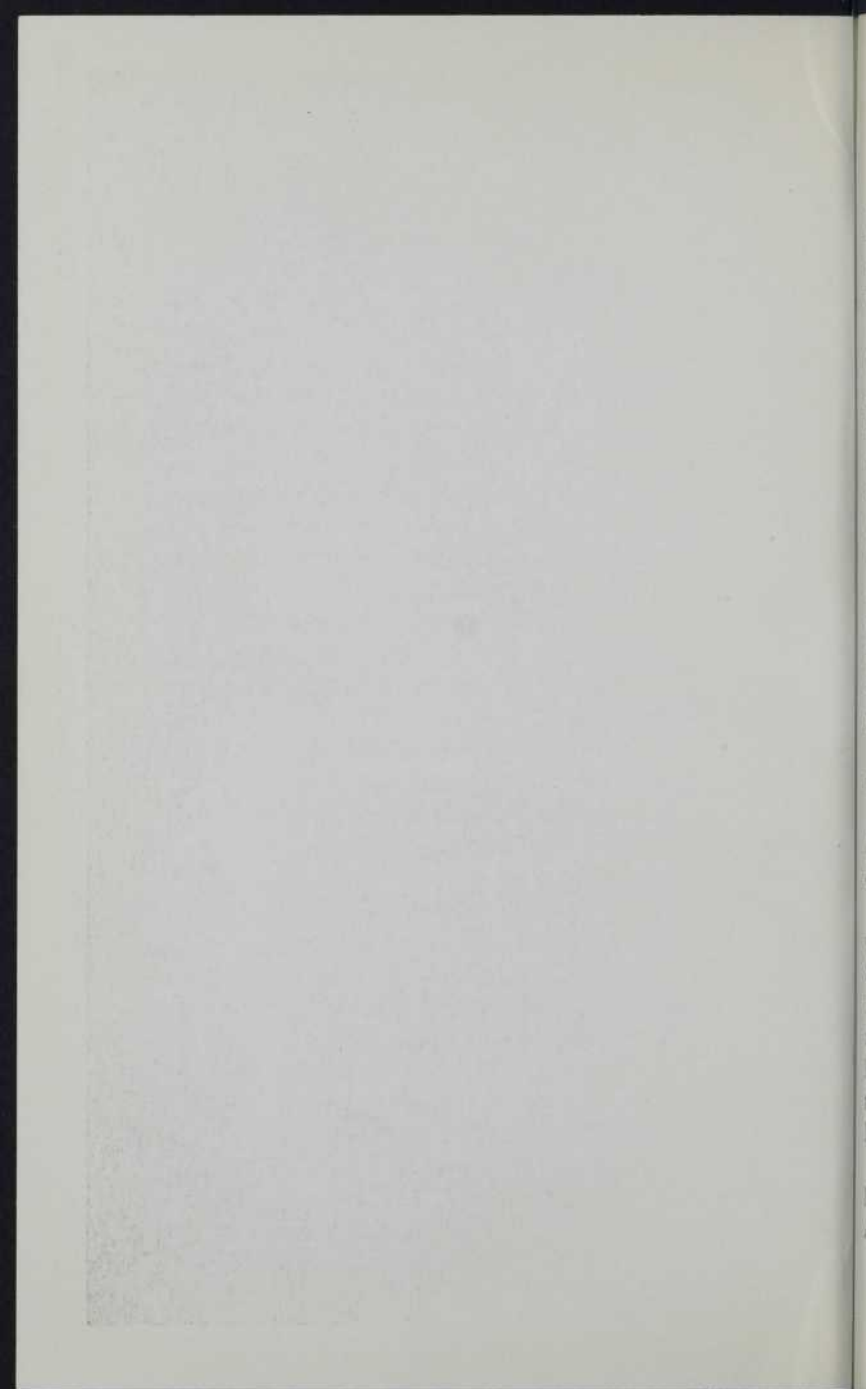
---

(1) Population en 1929: 620 familles; 3,563 âmes.



L'Ecole Normale

*(Photo A. Boudreault)*



et le gouvernement provincial couvre nos rues d'une surface d'asphalte faisant ainsi disparaître de dangereuses nuisances et donnant à notre village un air de ville.

En janvier 1931, MM. Paquette, maire, et MM. A. Ouellette, A. Desloge et Adrien Thibault sont élus conseillers. Le 7 janvier 1931, l'Unité Sanitaire est fondée dans le comté Labelle et prend ses quartiers à notre salle municipale. Le 2 mars le conseil décide de dépenser \$10,000.00 pour travaux de chômage, il fait aussi des instances pour que la route Trans-Canada passe par Mont-Laurier et décide d'installer un système d'alarmes électrique. On y discute aussi la toujours importante question d'un marché pour les cultivateurs de la région et on améliore notre système d'aqueduc. Le conseil reçoit un octroi de \$14,000.00 pour payer l'assistance aux chômeurs.

En janvier 1932 entrent au conseil MM. E. Charette, J. A. Prévost et E. Vanchesteing.

Au mois d'août 1932, l'Hospice Sainte-Anne de Mont-Laurier ouvre ses portes pour recevoir, au nom de Dieu, les indigents du diocèse de Mont-Laurier.

A la demande de son Excellence Monseigneur Eugène Limoges, la Très-Honorée Mère Générale des Soeurs Grises de la Croix d'Ottawa, choisissait les heureuses fondatrices appelées à se dévouer dans cette nouvelle mission aux soins des vieillards et des orphelins. Elles étaient au nombre de six: Sr. St. Donatien, Supérieure, Sr St. Norbert, Sr. St. Léonce, Sr Marie-Flore, Sr. Ste Céline, Sr Ste-Léonide.

C'est avec un coeur tout débordant de charité que les chères soeurs se dévouèrent à leur nouveau poste. Aussi les vieillards et les orphelins ne tardèrent pas à

s'y réfugier. La première vieille dame arriva le 7 août 1932; le premier vieillard fut admis le 1er septembre de la même année; les premiers orphelins, le 26 août. Il va sans dire que le personnel augmenta rapidement. L'établissement compte maintenant 23 vieillards, 18 vieilles dames, 32 orphelins, 37 orphelines. Deux classes sont mises à la disposition des enfants, où ils reçoivent une instruction solide jusqu'en sixième année. Les cours d'instruction religieuse sont donnés par Monsieur l'Aumônier l'abbé Côté avec un soin et une exactitude vraiment remarquables. Les vieillards de leur côté goûtent avec le confort, la paix et la tranquillité que requièrent leur condition.

Dieu s'est plu à bénir cette oeuvre naissante à tel point que les autorités, après quatre années de fondation, songèrent à l'étendre en y joignant un hôpital.

Jusqu'au mois de janvier 1936, un petit département était réservé aux vieillards et aux enfants malades. Son Excellence Mgr Limoges, en faisant construire un hospice et un orphelinat n'oubliait pas les chers malades du diocèse. Un jeune médecin de Montréal, M. G. Roy, m.d., chirurgien ambitieux et enthousiaste vint s'établir à Mont-Laurier justement à cette époque. Désirant garder ses patients dans l'endroit et pratiquer lui-même la chirurgie, il se mit en quête d'un local. Après consultation avec son Excellence, celui-ci l'envoya voir le petit département de l'hospice Sainte-Anne. C'était justement ce qu'il fallait pour commencer. Bien qu'il n'y eut absolument rien pour recevoir des malades externes et encore moins des cas d'opération, il fut décidé que ce département servirait d'hôpital, et dès le 10 janvier une soeur graduée. Soeur Rose-Albert, fut envoyée pour prendre

charge de l'hôpital. Au mois de mars, Soeur Ste-Constance, une de ses premières soeurs graduées de l'Hôpital Général d'Ottawa fut envoyée comme directrice. Elle doit aussi pratiquer l'anesthésie et s'occuper de la radiographie.

L'Hôpital comprend maintenant trois Chambres privées et quatre semi-privées, une salle d'opération moderne fort complète, une salle de pansements, un laboratoire etc. Tous les malades des alentours sont heureux de s'y rendre sûrs d'y trouver des bons soins.

Depuis janvier 1936, quatre cents patients ont été hospitalisés. Il y a eu 135 opérations majeures et 47 opérations mineures. Au Dispensaire 40 cas ont été pansés ou examinés. Au Département du Rayon-X, 75 cas ont été radiographiés. 95 traitements à la Lampe Diathermique ont été donnés. Au Laboratoire plus de 300 analyses ont été faites.

Le personnel actuel de l'Hôpital-Hospice Ste-Anne se compose de : Sr. Sainte-Foi, supérieure, Sr. Ste. Constance, Sr. St-Léonce, Sr. Marie-Laetitia, Sr. Marie-Julien, Sr. Rose-Albert, Sr. Louise-de-Marie, Sr. St-Aldéric, Sr. Marie-Jacques, Sr. St-Lambert, Sr. Marie-Donat, Sr Marie-Clarisse.

En 1933, M. J. H. A. Paquette est élu maire et MM. A. Desloges, Ald. Ouellette et G. Moquin conseillers. Le conseil exprime le désir qu'un syndicat d'Initiatives Touristiques devrait être organisé à Mont-Laurier. Comme question de fait, cette organisation sera, plus tard, mise sur pieds par M. L. M. Grignon, m.v. On passe une résolution en date du 5 juin demandant au gouvernement provincial que la route Mont-Laurier-Senneterre passe par Ferme-Neuve et Ste-Anne du Lac. On organise un corps consta-

bulaire et MM. H. Gauvreau, J. A. Thibault, P. Cloutier, W. Lenahan sont engagés pour maintenir la paix dans notre village.

La question de la municipalisation du service hydro-électrique de la Laurantian Water & Power se pose dans toute son ampleur. Un premier référendum approuve le principe par 125 voix contre 2. Le conseil engage un ingénieur et dresse des plans. Un second référendum est tenu et les contribuables décident d'acheter le pouvoir de M. Reno de Val-Barette mais la Commission Municipale refuse d'approuver un règlement d'emprunt destiné à pourvoir aux fonds nécessaires à cette fin. Après maintes tergiversations et des délais imprévus l'affaire est abandonnée. L'opinion publique alertée se calma ainsi que les actionnaires de la Laurantian Water & Power dont on avait tenté d'ébranler la confiance envers leur compagnie banqueroutière. Qu'on nous permette d'ajouter que cette tentative ne devrait pas être la dernière et qu'il sera possible à notre municipalité de posséder son usine de production d'énergie électrique ainsi que son réseau.

Après un scrutin secret des plus serrés MM. Aimé Prévost, Joseph Blais et E. Charette sont élus conseillers en janvier 1934, mais M. Prévost démissionne bientôt. Il sera remplacé par M. Placide Bertrand. Le 7 mai notre conseil reçoit un octroi de \$5,000.00 des gouvernement fédéral et provincial pour réparations au pont Devlin. Le 16 juillet on décrète le couvre-feu et une sirène est installée sur le garage Vanchesting. Le 8 novembre le conseil approuve l'incorporation du Syndicat d'Initiatives du Comté Labelle.

C'est le 11 juillet, 1933, jour centenaire de la naissance de la vénérée Mère Fondatrice de l'Institut du

Précieux-Sang, que le projet de la fondation d'une filiale de cet Institut fut présenté à la communauté de Nicolet par l'abbé A. Bettez. Après l'approbation de S. G. Mgr J.-S.-H. Brunault, évêque de Nicolet, et la permission de S. G. Mgr J.-E. Limoges, évêque de Mont-Laurier, l'établissement du nouveau monastère fut donc décidé et le bref d'approbation du Saint-Siège fut émis le 24 mars 1934.

Cette nouvelle filiale fut fondée sous le vocable significatif de: "Mont de la Rédemption".

Les religieuses fondatrices, Sr Marie Sainte-Cécile, (Dubuc), Sr Marie du Carmel, (Tessier), Sr Marie de la Providence, (Lemay), Sr Marie Immaculée, (Mercure), Sr Catherine de Jésus, (Rousseau), Sr Véronique de la Passion, (Lafond), Sr Marie du Bon-Conseil, (Breton), quittèrent Nicolet le 22 juin, pour arriver à Mont-Laurier le lendemain. Les vénérables Fondatrices reçurent de la population et du clergé, un accueil enthousiaste et sympathique. Elles prirent possession de leur monastère après de touchantes cérémonies célébrées, en leur honneur, en la Cathédrale de Mont-Laurier.

Dans la sollitude et la prière, ces religieuses seront, pour le diocèse de Mont-Laurier, les paratonnerres qui neutraliseront les foudres Célestes que notre pauvre humanité, par ses oublis, ses trahisons de la loi de Dieu, mérite de voir s'écraser sur elle. Souhaitons que la population de Mont-Laurier comprenne l'exacte signification de la présence de ces religieuses parmi nous. Elle saisira alors l'ampleur de la pensée Chrétienne qui a présidé, dans le coeur et l'esprit des protagonistes de l'oeuvre, à la fondation d'une filiale de cet Institut chez-nous.

En janvier 1935 MM. Ald. Déloges, Ald. Ouellette et J. A. Thibault sont élus conseillers ainsi que M. Ernest Charette élu maire par acclamation et le 9 février M. A. U. Martineau succède à M. J. Jarry, n. p., comme secrétaire du conseil. Le conseil approuve l'aménagement d'un parc National le long de la future route Mont-Laurier-Senneterre. Magnifique projet que nous espérons tous voir, un jour ou l'autre, mis à exécution. Sur proposition de M. L. Moncion, le conseil s'oppose au projet de la Commission des Liqueurs de Québec qui veut ouvrir un débit de liqueurs fortes à Mont-Laurier.

MM. L. Moncion, Joseph Blais et J. P. Bertrand sont réélus conseillers pour l'année 1936. Le conseil mets sont veto à tout projet d'exhibitions théâtrales ou de vues animées dans les limites du village exception faite pour fins religieuses ou éducationnelles (1).

En 1937 M. Ernest Charette, avocat est réélu maire de la municipalité de Mont-Laurier et MM. A. Déloges, J. A. Ouellette et J. A. Thibault, conseillers, après un scrutin secret chaudement contesté. Ce dernier étant élu par la voix du président d'élection, M. A. U. Martineau.

Les affaires municipales étant meilleures, le conseil baisse l'impôt foncier à \$1.00 par \$100. d'évaluation. Heureuse initiative dont il faut féliciter nos administrateurs.

Le 24 juin toute la population du comté Labelle se rend à Mont-Laurier où la fête de la Saint-Jean Baptiste est fêtée comme aux grands jours. De nombreux et magnifiques chars allégoriques sont exhibés

---

(1) C'est en cette année qu'eut lieu une grande tombola dont les recettes ont servi à restaurer notre cathédrale.

par les diverses municipalités du comté. On décide que notre fête nationale sera commémorée à l'avenir tous les ans. Patriotique idée dont il convient d'endosser l'inspiration et la mise à exécution.

---

### *HISTOIRE MUNICIPALE DU VILLAGE DE RAPIDE DE L'ORIGNAL*

Lundi le 17 mars 1913 le Préfet du Comté de Labelle, monsieur Eugène MacKay nommait Ephrem Sabourin, marchand du village de Rapide de l'Orignal, président de l'Assemblée publique pour l'élection des Conseillers municipaux de la nouvelle Municipalité du Village de Rapide de l'Orignal.

A la suite de cette Assemblée le Président : Monsieur Ephrem Sabourin nommait comme conseillers : MM. Solyme Alix, Odilon Demers, Médor Lemieux, Euclide Phaneuf, Léon Miller et J. A. Matte.

Le serment d'Office fut reçu le 17 mars 1913 devant E. Sabourin, Président. A la première Assemblée du Village de Rapide de l'Orignal, le 25 mars 1913, monsieur Solyme Alix, premier colon du village de Rapide de l'Orignal a été nommé Maire, sur proposition de monsieur Euclide Phaneuf, secondé par monsieur Odilon Demers.

Monsieur Godfroy Lamarche a été nommé le premier secrétaire.

Messieurs Olivier Lamarche, E. Phaneuf et S. N. Fortier sont nommés estimateurs.

John Grenier, inspecteur de Voirie.

Elie Bourgeois, inspecteur Agraire.

Jos. Loiselle, inspecteur d'Enclos.

L'on parle d'acheter de la Municipalité des Trois-Rivières une pompe hydraulique, d'installer un réseau électrique et d'exempter de taxes la J. Bte Reid Compagnie.

Le 7 juillet 1913 monsieur Odilon Demers est destitué comme conseiller. Monsieur Napoléon Barrette succède à monsieur Demers le 12 juillet 1913.

Le 6 octobre 1913 on impose une taxe de un demi-sou par piastre d'évaluation.

Au mois de novembre de la même année les lumières électriques sont installées dans les rues.

Le 12 janvier 1914 monsieur Edmond Daviault est élu conseiller et monsieur Ephrem Sabourin remplace monsieur Antonio Matte.

Le 2 février 1914 le conseil nomme monsieur Elie Bourgeois pour remplacer la vacance créée par le jugement de monsieur C. B. Major en date du 8 janvier 1914 au sujet du procès Odilon Demers et Napoléon Barrette. Monsieur E. Sabourin est nommé Maire de la municipalité.

Le 2 mars 1914 on parle de macadamiser les rues du village.

Le 27 mars 1914 on vote même le montant de \$10,000.00 pour bâtir un aqueduc.

Le 20 avril, il est question qu'une somme de \$14,000.00 soit votée pour affecter à la construction de l'aqueduc. J. R. Miller est nommé secrétaire en remplacement de monsieur Godfroy Lamarche.

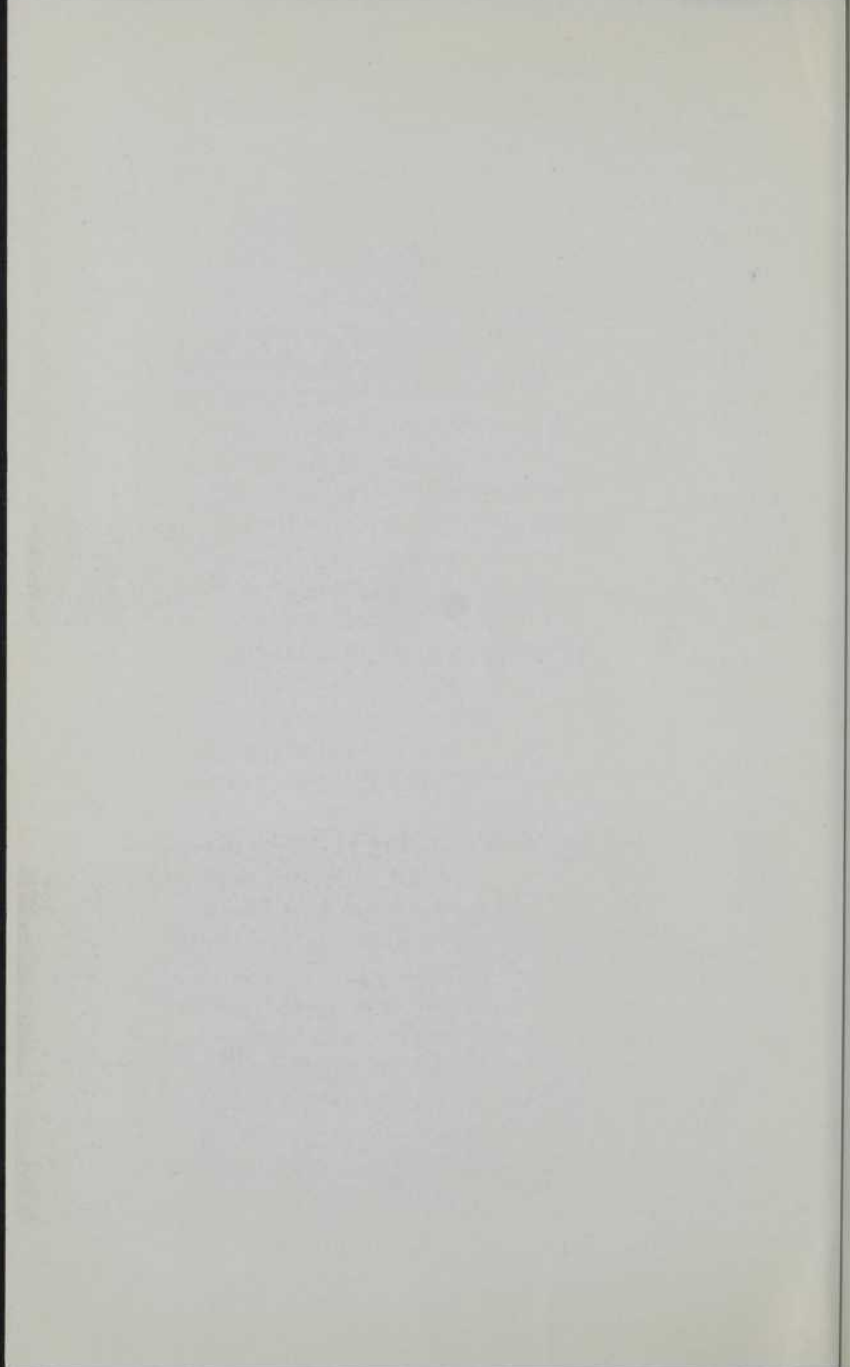
Le règlement numéro 1, en date du premier juin 1914 décrète que les chemins de cette corporation seront construits et entretenus aux frais de la municipalité.



La Maison des RR. PP. Jésuites



L'Académie de Mont-Laurier.



Le 6 juillet 1914 monsieur John Leboeuf est nommé conseiller en remplacement de monsieur Solyme Alix. M. Camille Giroux est aussi nommé conseiller en remplacement de monsieur Euclide Phaneuf.

Le 3 août 1914 Monsieur Godfroy Lamarche est nommé conseiller en remplacement de monsieur Elie Bourgeois. Durant ce temps-là, l'aqueduc se construit et le 8 août 1914 le village emprunte la somme de \$5,000.00 devant être affectée à cette construction.

Le 8 septembre 1914 on passe le règlement No. 8 concernant la construction de l'aqueduc.

Le règlement No. 9 pourvoit à un emprunt de \$10,000.00 pour payer l'aqueduc.

Le 26 septembre 1914 le conseil accepte la soumission de monsieur Samuel Ouellette au montant de \$2,280.00 pour la traverse de l'aqueduc dans la rivière.

Le 2 novembre 1914 le conseil passe le règlement No. 10 décrétant le gravelage de la grande rue et le chemin du Lac Brochet sur une distance de deux milles.

Le 7 novembre 1914 on émet des débentures pour consolider la dette flottante et sur proposition de monsieur John Leboeuf appuyée par monsieur M. Lemieux on parle de la construction de la grande rue du village du Rapide de l'Original.

La dernière session régulière du conseil du Rapide de l'Original a lieu le 7 décembre 1914 sans compter un ajournement qui eut lieu le 21 décembre 1914.

Quelques temps après, cette municipalité fut annexée à celle de Mont-Laurier.

---

*NOTES SUR LA COMMISSION SCOLAIRE DE  
MONT-LAURIER*

La première assemblée de notre Commission Scolaire a eu lieu le 12 juillet 1914. Les commissaires qui siégèrent furent MM. Aldéric Ouellette, Léonard Moncion, Napoléon Blais, Godfroy Lamarche, Xavier Lépine. M. Aldéric Ouellette fut nommé Président et M. Abondius Juteau, secrétaire de la Commission. M. Hervé Michaud, instituteur laïque, est engagé à ce titre à un salaire de \$700.00 par année.

Ce sont succédés à la Présidence, MM. Aldéric Ouellette (1914), Léonard Moncion (1915), Gustave Villeneuve (1917), Emile Lauzon (1921), J.-A. Matte (1923), Joseph Lafontaine (1930), Henri Lafontaine (1936).

Ont occupé les places de Commissaires : MM. Napoléon Blais, G. Lamarche, X. Lépine, S. Ouellette, Ephrem Sabourin, Emile Lauzon, Jos. Cidilotte, Hervé Laffleur, J.-A. Boisvert, Alfred Bélanger, J.-Omer St-Louis, J.-P. Bertrand, Hormisdas Marchand, Antonio Normand, Joseph Ouellette, Charlemagne Grenier, Ald. Lauzon, Joseph Blais, Benjamin Laurin, Paul-Emile Forget, Edouard Regimbald, Hormisdas Dufresne, Elie Bazinet, H. Portelance et Alcide Pelletier.

Nous relevons dans les archives de la Commission Scolaire que le 16 août 1914, le gouvernement provincial donne un octroi de \$10,000. pour payer une partie de notre académie.

Le 16 décembre 1914 on impose une taxe de \$1.25 pour rencontrer les dépenses de l'administration et on demande au gouvernement fédéral l'institution d'une

école du soir à Mont-Laurier. Le 7 mars 1916, le Secrétaire M. A. Juteau démissionne et est remplacé par M. J.-R. Miller. Le 2 avril suivant à cause du départ du professeur laïque, M. Michaud, on confie une classe au Séminaire St-Joseph.

Le 30 avril MM. Viau et Venne sont chargés de faire les plans de réparations à faire à l'Académie, qui contient 10 classes et plus de 500 enfants.

Il est à noter que les archives de notre Commission Scolaire contiennent d'élogieux rapports des inspecteurs du gouvernement louant le travail efficace des élèves et des institutrices.

Le 25 octobre 1921, il est question d'émettre \$40,000. de débentures pour consolider la dette afin de payer les Artisans Canadiens-Français, ainsi que l'achat des terrains où sont construites l'Académie et l'école du Rapide de l'Original.

Ce n'est qu'au mois de juin 1922 que l'affaire est réglée avec les Artisans qui consentent un nouvel emprunt. On fait des instances auprès du gouvernement provincial pour avoir un octroi afin d'aider notre Commission Scolaire à réparer le système de chauffage de l'Académie. Le 26 juin 1924, les Révérendes Soeurs de la Providence vont demeurer dans un immeuble situé vis-à-vis de la cathédrale. Au printemps 1926, les Révérendes Soeurs de la Providence nous quittent en laissant un excellent souvenir pour le bien qu'elles ont fait à Mont-Laurier.

En mars 1933, le Secrétaire, M. J. Jarry est remplacé par M. A.-U. Martineau. Au mois de septembre 1936 on passe une résolution pour emprunter la somme de \$40,000. afin de rembourser les emprunts

échus, et le gouvernement provincial donne un octroi de \$9,000.00 réduisant la dette d'autant.

Depuis quelques mois il est fortement question que les autorités provinciales construisent à leurs frais une Académie pour les jeunes filles, à Mont-Laurier.

Souhaitons que ce projet se concrétise.

---

### MONT - LAURIER D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

L'on vient d'assister à la naissance de Mont-Laurier, à ses premiers pas dans la voie du progrès. Sous la poussée irrésistible de l'épanouissement de notre groupe ethnique, la colonisation s'est étendue, tel un souffle d'orage, jusque sur les rives lointaines de la Lièvre. En moins de cinquante ans, en dépit de difficultés énormes et par la seule force de leur vocation nationale et catholique, nos colons et nos agriculteurs, nos missionnaires et nos prêtres, ont édifié la coquette petite ville de Mont-Laurier, la reine du Nord du Québec comme Sherbrooke est celle des cantons de l'Est.

Mont-Laurier d'aujourd'hui est un centre économique et religieux. Quelle différence avec le hameau de 1900? A la salle paroissiale le rideau de la scène (que l'on devrait protéger contre les outrages du temps!) représente le Rapide de l'Original à cette époque : quelques maisons de "pièces" construites au hasard sur le flanc de la montagne Alix et qui semblent, sous leur robe de chaux, et dans la verdure de la forêt vierge, d'énormes fleurs blanches jetées aux caprices des vents, par la main d'un mythologique Briarée, géant de la légende et symbole d'activités innombrables.

Aujourd'hui c'est une jolie ville aux avenues propres et aux édifices somptueux.

Forte d'une population de 4500 âmes, Mont-Laurier possède tous les organismes religieux et civils caractérisant les grandes cités. Il ne lui manque que des industries.

L'Evêché et la cathédrale, au style gothique, l'Ecole Normale, l'Hospice Ste-Anne et l'Académie forment un noyau central entouré de vertes pelouses offrant un magnifique coup d'oeil. Le Palais de Justice aux lignes architecturales sévères se dégage au milieu de ses parterres. De l'autre côté de la rivière, l'imposant Séminaire domine la ville entière près du couvent des RR. Pères Jésuites. A la droite du Séminaire le mont Alix surmonté d'une croix lumineuse sous l'égide de laquelle notre ville se développe et grandit.

Grâce à de nombreuses subventions gouvernementales les rues de notre ville sont maintenant recouvertes d'un tapis de bitume imperméable et notre municipalité est dotée d'un magnifique édifice abritant deux salles de délibérations, les bureaux de l'Unité Sanitaire, du secrétariat municipal et des services provinciaux de la Colonisation.

Des résidences remarquables ornent les abords de nos rues. Notons au passage celles de M. Léonard Moncion, M. Emile Lauzon, M. J. H. A. Paquette, M. Wilfrid Lalonde, C. R., M. J. W. Beatty, M. S. Ouellette, M. L'Allier, M. T. Lachapelle, M. E. Charette, M. A. Boudreault, M. L. M. Grignon, et d'autres, dont l'agréable architecture et la belle tenue ajoutent une note distinctive au visage de notre ville.

Nous comptons aussi de nombreux établissements de commerce, parmi lesquels nous signalons ceux de M. N. Thomas (quincaillier), la pharmacie vétérinaire Grignon, M. David Bernier (bottier), P. T. Légaré (instruments agricoles et meubles), M. J. Cloutier (libraire), Mlles Blouin (marchandises sèches), M. Aldéric Lauzon (restaurateur), M. P. E. Forget (boucher), M. Rémi Moncion (hardes faites), M. I. Cadieux (tailleur), M. J. Marano (restaurateur), Mlles Grenier (hardes féminines), M. E. Duval (produits pharmaceutiques), M. E. Ménard (boucher), M. J. L. Turgeon (hardes faites), la pharmacie Lachapelle, M. Jean Brisebois (restaurateur), Mlles R. St-Germain et Mme A. Paquette (modistes), M. Bazinet (marchandises sèches), M. Emile Lauzon (général), M. A. Meloche (expert radiophoniste), M. Rouleau (coupons), Mme C. Grenier (général), M. P. Arbic, (maison de pension), M. Benjamin Laurin (général, autos Ford et restaurateur), Mme Thibault (épicerie et général), M. G. Moquin (général), M. J. P. Leblanc (boucher-épiciier), M. J. Daoust (restaurateur), M. S. Pellerin (restaurateur), M. O. St-Louis (meubles), M. A. Massé (général), M. A. Boudreault (photographe), Grenier Frères (général), MM. Dumoulin et Dame Boisclair (orfèvres), M. Aimé Prévost (général), M. Z. Asselin (boucher-épiciier), M. D. Mayrand et M. O. Ostigny (aubaines). Parmi les garagistes notons MM. P. Millette, N. Daoust, O. Leclerc, E. Vanchesteing, Régimbald & Laurin, A. Gauthier. MM. Joseph Dumoulin, S. Bélanger, J. Daoust, A. Prévost, E. Pilotte, Mlle Loisselle, (coiffeurs). M. Dusseault (monuments funéraires).

Nos professionnels : M. Ernest Charette Sr. et M. Ernest Charette Jr., avocats; M. Wilfrid Lalonde, C. R., et M. Maurice Lalonde, M. P., avocats; MM. M. L'Allier, Paul Moncion et Jules Jarry, notaires; M. R. Ouellette, régistrateur; MM. T. Lachapelle, O. Godard, J.-H.-A. Paquette, M. P. P., et G. Roy, médecins et ce dernier chirurgien en chef de l'hôpital Ste-Anne, M. Lemieux, M. D.; MM. J. L. Larue et E. Duval, dentistes; MM. E. Lortie et L. Beaudin, agronomes.

Le gouvernement provincial entretient avec l'aide de la Fondation Rockefeller, une unité sanitaire dont les multiples services au point de vue de l'hygiène publique, de la prévention des maladies contagieuses et des visites des infirmières à domicile sont connus de tous.

MM. les docteur E. Mondor, feu P. Thiboutot et A. Cantin ont dirigé les activités de l'Unité Sanitaire aidés de Mlles Laure Rodrigue, F. Lesage, I. Labrecque et Aline Duval, G. M.

Le mouvement coopératif agricole a été lancé à Mont-Laurier. Une société fut organisée au mois de novembre 1931 avec 26 actionnaires, et réorganisée en 1936 en vue d'établissement de beurreries coopératives avec 172 actionnaires.

La beurrerie est en opération depuis le 24 novembre 1936, et les chiffres de ventes depuis le début sont comme suit :

1932	\$ 4,916.20.
1933	\$ 16,300.40.
1934	\$ 34,923.54.
1935	\$ 47,472.80.
1936	\$ 67,216.34.

1937 \$157,293.48 pour 10 mois seulement.

Ceci fait espérer un succès encourageant pour le mouvement coopératif chez nous.

M. Lucien Bisaillon et M. Napoléon Blais dirigent chacun une fabrique de portes et fenêtres et M. E. Lamarche une scierie sur la rive ouest de la rivière. M. Hervé Lafleur est à construire une importante scierie qui devrait employer plusieurs ouvriers. Une tannerie a connu des jours prospères mais a fermé ses portes depuis quelques années. La Cie Electrique de Mont-Laurier, propriété de deux de nos concitoyens, MM. Lachapelle et Lauzon, produit et distribue le courant électrique à Mont-Laurier et à Ferme-Neuve. Depuis que le commerce du bois franc est descendu à des niveaux minima, les deux scieries les plus importantes de Mont-Laurier, celles de la Eagle Lumber Co., et de feu M. S. Ouellette (démolie depuis) ont dû cesser leurs opérations. D'autre part M. Trottier, mécanicien d'expérience, opère à son compte une fonderie et un atelier construits vers 1913 par La Fonderie de Mont-Laurier, compagnie locale banqueroutière.

Mont-Laurier dispose de trois hôtels pour recevoir les touristes : Le Château Laurier (G. Sabourin), L'Hôtel Central (MM. Ouellette et Tinkler) et le Nouvel Hôtel (Z. Dorion). Une seule Banque suffit à manipuler les opérations de change à Mont-Laurier: La Banque Canadienne Nationale sous la direction locale de M. G. Charbonneau. Les Chevaliers de Colomb ont institué le 3 septembre 1932 un conseil prospère à Mont-Laurier. Ils disposent d'un local exclusif en face de la cathédrale. Sous l'intelligente directive de M. Hermas Lamarche, grand chevalier, ce groupe a à son actif des oeuvres méritoires qu'il convient



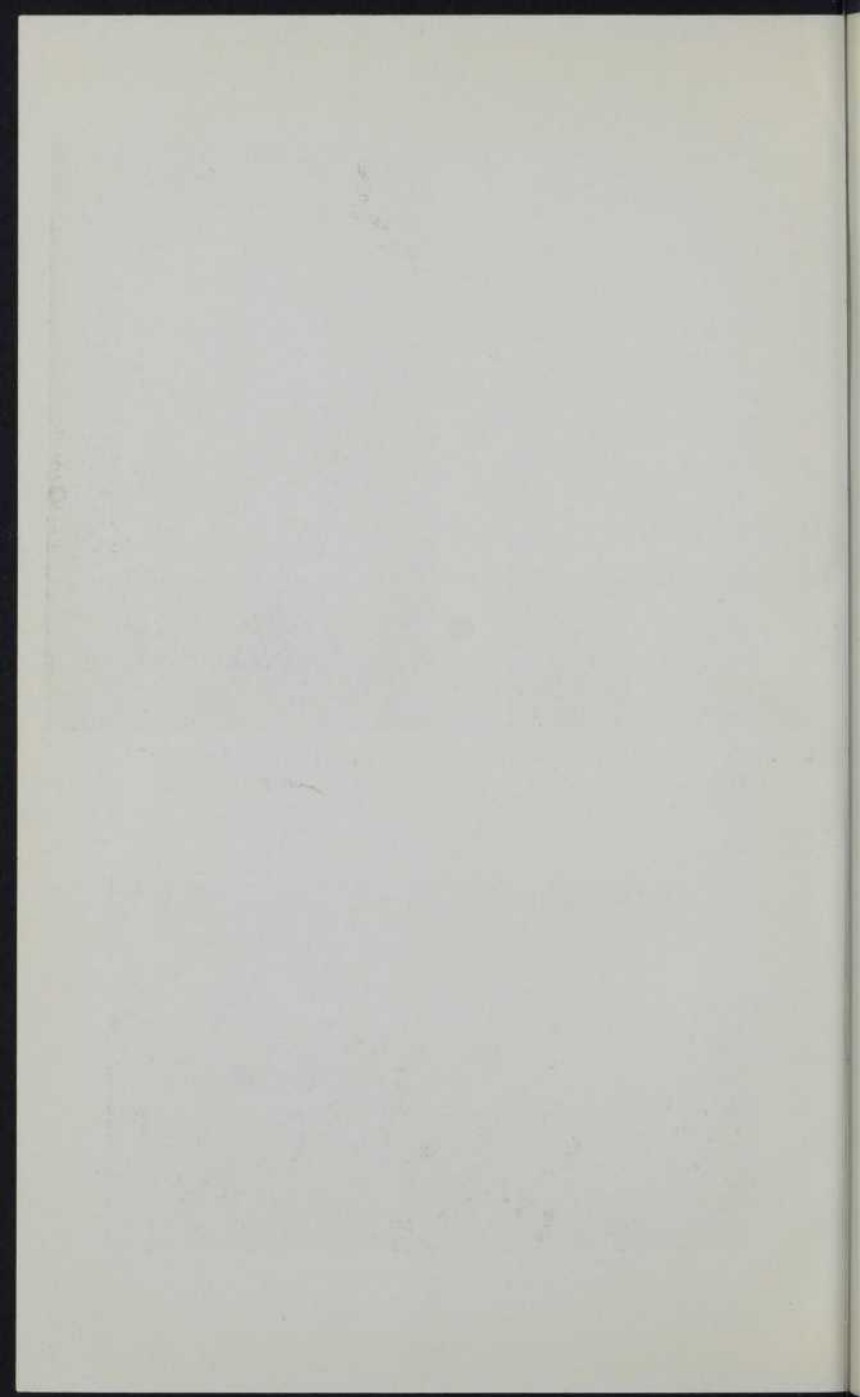
Local du Conseil 2410 des  
Chevaliers de Colomb



M. Hermas Lamarche,  
Grand Chevalier



L'usine électrique et le Rapide de l'Original



de signaler : Parties de cartes au bénéfice des oeuvres paroissiales, donnant plus de \$1,300.00 de profit; don de \$262.00 au collège de Gravelbourg; don de \$600.00 aux oeuvres diocésaines; don de près de \$500.00 en prix à nos diverses institutions d'enseignement.

Ce conseil opère aussi, dans le canton Rivard, un territoire de chasse et de pêche ouvert au grand public. Inutile de rappeler les beautés sceniques de ce coin d'Eden enchanteur. Notre compatriote et écrivain distingué, Valombre, a su mieux que nous en chanter l'imposante grandeur et *surtout*, la fécondité en truites rouges. Dans une revue (*La Vie au Grand Air*, livraison de juillet 1937), il dit : "Et quel décor! J'ai grimpé sur une montagne qui devait être au moins à 1500 pieds d'altitude au-dessus du niveau de la mer. De là, tout le territoire du Santa-Maria s'étendait à mes pieds. Des lacs, des rivières et des lacs à perte de vue. Il faut voir le spectacle qu'offrent les eaux au milieu des forêts barbares et de hautes montagnes et dont le vert changeant est réglé par le soleil qui monte. Les crépuscules sur ce pays de rêve et de liberté ont quelque chose de saisissant. Pour la première fois de ma vie, je voyais le Nord, le vrai Nord à deux cents milles de Montréal dans toute sa captivante grandeur."

"Quel pays merveilleux! Pourvu que la hache de l'homme n'en vienne pas mutiler la magnificence! Et tant que le territoire du Santa-Maria gardera sa beauté originale, il restera, à coup sûr, le plus beau territoire de chasse et de pêche que l'on puisse trouver au Nord de Montréal. Nous n'avons plus à envier la région de Québec."

A ces lignes, nous ne pouvons rien ajouter si ce n'est que de sonner une note d'espoir en l'avenir des organismes de cette sorte, créés et mis au monde pour vulgariser et intensifier cette importante industrie du nord : le tourisme. Certes, le Santa-Maria n'est pas le seul endroit de pêche ou de chasse convenable aux alentours de Mont-Laurier. Tous nos lacs, nos rivières et le moindre ruisseau récite quantité de poissons intéressants à capturer : truites de ruisseau, truites rouges, truites grises, brochets, achigans, dorés. Le visiteur n'a que l'embarras du choix car chez nous le plus petit val et la plus majestueuse vallée offrent à la vue du touriste des beautés scéniques incomparables que doivent lui envier les plus splendides panoramas de la Suisse européenne. Aussi Mont-Laurier est-il devenu le rendez-vous attiré des touristes désireux de goûter la paix profonde des solitudes laurentiennes et de reconquérir les forces perdues dans la poussière enfumée des villes nauséabondes.

Situé à 169 milles de Montréal et à 115 milles d'Ottawa, Mont-Laurier, de par sa situation géographique unique, la stabilité de ses institutions locales, la fécondité de son sol, le travail de sa population et l'administration sage de ses finances publiques, est et demeurera un centre économique religieux et éducatif important dans la province de Québec.

Reliée aux grands centres par trois routes nationales : Mont-Laurier-Montréal, No. 11, Mont-Laurier-Buckingham, No. 35, Mont-Laurier-Maniwaki, Ottawa, No 11, et bientôt, espérons-le, Mont-Laurier-Senneterre, notre ville sera le pivot de l'activité commerciale de la région intérieure des Laurentides. Le jour ne nous semble pas loin où des industriels jette-

ront les yeux sur les magnifiques disponibilités de notre région : bois, mines, pouvoirs d'eau, et poseront les bases d'importantes manufactures faisant usage de ces matières premières. Nous le souhaitons de tout coeur et ce sera notre meilleure récompense si ce volume, faisant connaître la véritable physionomie de notre région, révèle au capitaliste averti les magnifiques possibilités industrielles du comté Labelle et de Mont-Laurier.

Mont-Laurier de demain! Que sera-t-il? Nos fils verront-ils s'épanouir et se développer une cité grouillante d'activités? On voudra bien nous permettre de n'en pas douter.

Les premiers artisans de ce que j'appellerai le miracle de la Laurentie, les Labelle, les Morin, les Duhamel, et les autres, avaient arrêté leurs visions d'avenir à la Chute aux Iroquois et au Nominingue. La bifurcation des futurs chemins de fer devaient se faire à la Chute aux Iroquois s'il faut en croire une vieille carte préparée par l'arpenteur H. Leclair à St-Jérôme en 1887.

Le rapide développement économique a surpassé leurs espérances et devancé leurs idéals.

Mont-Laurier sera, à brève échéance, le noeud ferroviaire le plus important de la région des Laurentides.

Inutile de refaire l'historique de nos voies ferrées. Mais une chose s'impose : les deux centres de l'Abitibi : Amos et Chibougamau requièreront d'ici quelques années un débouché vers le sud. La route carrossable actuellement en construction entre Mont-Laurier et Senneterre et l'autre projetée entre Mont-Laurier et Parent ne suffiront point au trafic lourd. Il faut

dra des chemins de fer. Aussi nous ne pouvons trop insister sur le fait suivant : il n'est pas trop tard pour talonner les autorités compétentes. Divers plans sont à l'étude. Des régions voisines font valoir leurs arguments pour que les voies futures traversent leurs territoires. Il faut donc que tous nos corps publics se donnent la main afin d'établir un plan définitif de développement ferroviaire dans notre région et plus particulièrement aux alentours immédiats de Mont-Laurier. On ne saurait trop croire l'importance de ce cri d'alarme. Nous le lançons avec connaissance de cause. Mont-Laurier de demain ne sera ce que nous l'idéalisons, que si notre prévoyance et notre sagesse, virilisant nos forces d'actions, impriment à ce mouvement la direction voulue.

Nous pouvons aussi compter sur de possibles industries. Notre pouvoir d'eau local et celui de St-Michel des Cèdres est suffisant pour alimenter trois mille forces de moteur. Nos réserves forestières de bois dur sont inépuisables et notre main-d'oeuvre n'attend que le signal du travail.

De plus, malgré une fausse propagande, en dépit d'une publicité erronée, le juge impartial doit conclure que la topographie de notre région offre des perspectives encourageantes pour l'agriculture. Certaines paroisses, notamment Ferme-Neuve, n'ont rien à envier aux autres vieilles parties de notre Province sur l'excellence et la fécondité du sol. Avec une population saine et travailleuse, rivée à la terre, par une vocation raciale qu'un modernisme dévastateur n'a pu déraciner de son âme, nous avons droit de caresser tous

les espoirs de possibles développements économiques des plus prometteurs.

Devant ces fécondes leçons du passé, la génération qui monte n'a pas le droit d'abdiquer. Son devoir inéluctable est de prolonger l'oeuvre de ces bâtisseurs dont les noms resteront gravés sur le granit de nos montagnes.

En écrivant ces notes historiques, nous n'avons pas eu d'autre ambition que de perpétuer le souvenir des pionniers de la première heure. Certes, nous avons idéalisé une allure plus littéraire pour notre modeste récit. Il est possible que certains Aristarque s'en offensent! Mais qu'importe! Nous posons le point final, convaincu que nous sommes d'avoir alerté un public parfois oublieux des héroïsmes d'hier.

Le miracle de notre survivance nationale a trouvé son principe et sa force de réalisation dans la somme des sacrifices et des abnégations, des douleurs patiemment souffertes et des immolations généreusement consenties par ces défricheurs qui ont déchiré leurs chairs sur les rocs de nos Laurentides et versé, sur le sillon neuf, des pleurs de sang pour féconder ce sol primitif qu'ils aimaient plus qu'eux-mêmes.

Nous ne prétendons pas que les pionniers du nord du Québec ont eu et auront le monopole des héroïques abandons. La monographie que nous venons de lire peut s'appliquer, à peu de choses près, aux autres tentatives de colonisation faites dans notre province. Il y a d'autres Guérin, d'autres Alix et d'autres Fortier. D'autres enfants de notre race ambitionneront d'autres conquêtes.

L'héroïsme est universel comme l'amour dont il procède. D'autres combats attendent nos fils qui lais-

seront leurs os à d'autres sols qu'ils auront idolâtrés comme nous avons chéri l'humus de notre petite patrie.

C'est le cycle vocationnel de notre race que de consentir cet holocauste national de nos jeunes colons pour l'agrandissement de notre province. Aucune autre race au monde ne possède cette farouche énergie d'arracher, à force de bras, à force d'entêtement normand, les souches séculaires dont les racines plongent dans l'argile comme les fibres de l'âme canadienne-française pénètrent jusqu'au coeur de la vieille terre du Québec.

Mais qu'importe! Il faut que notre destin s'accomplisse!

Il faut que notre groupe brise les cadres étroits qui l'emprisonnent; il faut qu'il secoue ses fers et fasse rayonner, tel un soleil qui se lève, le génie de sa vocation et de sa providentielle destinée.

Nous serons récompensé de nos modestes efforts si ces quelques pages ont pu convaincre les lâcheurs et les désespérés que tout n'est pas fini pour nous; que demain appellera d'autres luttes et engendrera d'autres gloires; que la mortelle désillusion doit faire place à cette confiance sans borne qui fera notre peuple fort et prospère, fort d'un catholicisme et d'un patriotisme compris et prospère dans la paix promise par le Christ aux hommes de bonne volonté.

FIN

## APPENDICE

Nous croyons intéresser le lecteur en donnant la liste des noms de colons qui ont obtenu des billets de location du gouvernement depuis 1859, dans les cantons Salaberry, Grandison, Clyde, etc.

Ne pouvant donner une liste complète, nous nous sommes limités aux noms des dix premiers colons qui ont obtenu des titres légaux de leurs propriétés.

## DESALABERRY :

Date:	Noms:	Lot:	Rang:
28 mai, 1859	Arch. McVicar,	24-25	2
" "	Dougald McVicar,	26	2
3 juin, "	John Munro,	21-22	2
18 " "	William Munro,	22	3
15 juil. "	James Goodland,	26	1
" " "	Angus Cameron,	27	1
14 juin, 18860	Dougald McVicar,	29	1
30 août, "	Alexandre Munro,	23	2
29 nov. "	William McIntyre,	21-22	1
16 mars, 1861	Daniel Munro,	23	1

## GRANDISON :

26 fév. 1878	Joseph Belisle,	28	3
19 mars, 1879	Wilfrid Meilleur,	21-22	1
28 avril, "	J.-Bte Lafleur,	25	2
20 mai "	Célestin Bisson,	28	1
10 juin, "	Jos. Valiquette,	31	1
26 " "	André Lafleur,	23	1
9 sept. "	Zéphirin Lafleur,	24	2
23 oct. "	Jules Meilleur,	29-30	1
21 juil. 1880	Louis Bisson,	31	2
22 sept. "	Jules Bisson,	29	2

## CLYDE :

2 nov. 1878	Patrick Alarie,	3-3	R.O.
" " "	Joseph Alarie,	2-3	R.O.
" " "	Jacques Lacasse,	18-19	3
" " "	Honoré Veseau,	22	3

Date:	Noms:	Lot:	Rang:
" "	Michel Béliveau,	11-12-13-14	E.R.
" "	Adélarde Béliveau,	15	3
" "	Joseph Pilon, fils,	1	O.R.
" "	Nephtalie Cadieux,	21	O.R.
" "	Siméon Paquet,	5	O.R.
" "	F.-H. Proulx dit Clément	35-36-38	E.R.- E.R.-2

## JOLY :

19 juin,	1880	Urgel Touin,	24	B.
" "	"	Charles Renaud,	23	B.
" "	"	Hortense Miljour,	9	D.
" "	"	Etienne Miljour,	22	13
" "	"	Ferdinand Légault, dit Deslauriers,	21	B.
" "	"	Louis Bigras,	20	A.
2 juil.	"	Alfred Délorme,	3	C.
7 "	"	Rob. G. Parnell,	1-2-3	A.
" "	"	Alphonse Joly,	13	A.
" "	"	Alfred Demers,	15	A.

## MARCHAND :

15 juin,	1881	La Corp. E. Cath. Romaine d'Ottawa,	46-47	S.O.R.
" "	"	Cyrille Desjardins,	55-56	N.E.R.
19 jan.	"	Ovilla Narbonne,	12	S.O.R.
" "	"	Léonard Narbonne,	18	S.O.R.
" "	"	Damase Charbonneau,	58-59	N.E.R.
20 "	"	Octave Grenier,	57	N.E.R.
22 "	"	Louis-Georges Gareau,	45	S.O.R.
23 fév.	"	Michel Campeau,	59-60	N.E.R.
" "	"	Théodule Chalifoux,	65	S.O.R.
" "	"	Olive Sarazin,	65	S.O.R.

## LORANGER :

22 avril,	1882	Camille Lachaine,	36-37-38	2
" "	"	J.-Bte Bohémier,	39-40-41	2
24 "	"	Rév. Jean Reynal,	29-30-31-	
			32-33-34	3
" "	"	Pierre Point,	35-36-37-38-39	3
" "	"	Adolphe Larcher,	40	3
" "	"	Hippolyte Lary,	26-27-28	4
" "	"	Isidore Beaudry,	29-30	4
" "	"	Etienne Robert,	31-32	4
" "	"	Rév. A. Labelle,	33-34	4
" "	"	Henri Hudon,	35-36	4

## LABELLE :

Date:	Noms:	Lot:	Rang:
2 juil. 1882	La Corp. Epis. Cath. Rom. d'Ottawa,	27-28-29	C.
28 oct. "	Louis Bellefeuille,	17	B.
		17	C.
4 nov. "	Thomas Beauvais,	94-95	N.O.R.
" " "	F. H. Lefebvre, Sr.,	30	A.
		30	B.
" " "	F. H. Lefebvre, Jr.,	31	A.
" " "	Mathilde Lefebvre,	32	A.
" " "	Yvonne Lefebvre,	33	A.
" " "	Gabriel Lefebvre,	34	A.
" " "	Agatange Lefebvre,	35	A.
" " "	M. Joseph Lefebvre,	29	B.

## LA MINERVE :

10 jan. 1883	Amédée Guilbault,	26-27	11
" " "	Noël Guilbault,	28	2
" " "	Pierre Marsan,	24-25	12
" " "	Ildège Marsan,	26-27	12
" " "	Phinéas Viger,	20-21	11
" " "	Nazaire Caderre,	24-25	11
2 mars, 1883	Andronie Cinqmars,	10-11	1
" " "	Delia Cinqmars,	12-13	1
" " "	Emile A. Marchildon,	14-15-16	1
8 juin, 1883	Hon. I. J. Chapleau,		

## KIAMIKA :

2 avril, 1884	P. B. Benoît,	17-18-19-20-21	4
9 " 1885	Basil-Lucien Benoît,	15-16	4
6 sept. 1887	Pierre Bohémier,	15-16	5
" " "	Ferdinand Villeneuve,	17-18	5
" " "	Ariste Bock,	18-18-41-42	5
14 déc. "	Nap. Brunet,	1	1
22 " "	James Bennett,	1	1
28 jan. 1888	La Corp. Arch. Ep. Cath. R. d'Ottawa,	16-17	6
		16-17	7
22 oct. "	Joseph Lacasse,	21	6
" " "	Roderick Lacasse, père	22	2

## ROBERTSON :

12 juil. 1888	François Aubin,	9-10	1
16 oct. "	Charles Bock,	49-50	3
20 " "	Jérôme Tourangeau,	56-57	2-3
" " "	Jules Tourangeau, Solim Alix et	57	3

Date:	Noms:	Lot:	Rang:
" " "	Nap. A. Bail,	51-52	3
" " "	Joseph Z. Hudon,	53	3
27 avril, 1889	J.-Bte Boyer,	19	3
6 nov. "	Joseph Groulx,	39	3
15 oct. 1890	Joseph Dumouchel,	28-29	3
6 mars, "	Amédée Dumouchel,	32-32	3

## MONTIGNY :

27 nov. 1888	La Corp. Arch. Ep. Cath. Rom. d'Ottawa,	25-26	Sud
13 avril, 1892	Germain Carnut,	1-2	Nord
9 déc. 1893	Eleison Jean,	3-4	Nord
8 oct. 1895	Edouard Lavac,	5	Sud
8 nov. "	Isaïe Viau,	5	Sud
9 fév. 1897	J.-Bte Geoffrey, fils,	12	Nord
24 mars, "	Hippolyte Multeau,	5-6-7	Nord
15 avril, 1901	Isaïe Landry,	37-38-39	Sud

## CAMPBELL :

29 mars, 1889	Napoléon Etu,	37-38	2
" " "	Hormisdas Lamontagne	39-40	2
24 avril, "	Isaac Charette,	29-30-31-32	1
7 " "	Joseph Leblanc,	17	1
" " "	Georges A. Leblond,	19	1
14 oct. "	H. A. A. Briault,	18-19	1
20 nov. "	Eugène Belec,	14	1
14 avril, 1892	Alfred Fortier,	2-3	1
18 juil. "	Japhet Beauchamp	48	2

## MOUSSEAU :

4 août, 1891	Régris Clément, fils,	10-11	2
" " "	Ferdinand Clément,	12-13	2
" " "	Archilde Clément,	14	2
" " "	Clodomir Clément,	15	2
20 fév. 1893	Alfred Beauchamp,	12	3
26 " "	Hormidas Lanthier,	14	3
13 mars, 1894	Ferdinand Clément,	16-17-18	19 2
21 " "	Ferdinand Loiseau,	16	3
12 avril, "	Louis Champagne,	20	3
1 mai, "	Julien Beauret, père,	11-12	4

## LYNCH :

2 déc. 1891	Henri Melançon,	14	3
" " "	Edmond Melançon,	16-17	3
" " "	Joseph Melançon,	18-19	3

Date:	Noms:	Lot:	Rang:
2 avril, 1892	Dme Vve Chs Groulx,	15	3
2 nov. "	Arthur Chabaillez,	20	3
1 sept. 1893	Lanthier dit Bourdeau Moïse,	12	3
16 sept. "	Joseph Carrière,	11-13	3
22 jan. 1894	Hormidas Belecque,	22	3
22 fév. "	Placide Sigouin,	13	14
" " "	Wilfrid Sigouin,	12	4

## WURTETE :

11 mars, 1892	Zénophile Bisailon,	2	1
4 juil. "	J.-Bte Raymond,	5	1
22 sept. "	Chas. Brisebois,	3	1
" " "	Romuald Brisebois,	4	1
2 nov. "	Isaac Jolicoeur,	23	1
7 " "	Joseph Lacasse,	27-28	1
" " "	Alphonse Lacasse,	29-30	1
" " "	Camille Coupal,	31-32	1
" " "	Guillaume Alarie,	17	1
" " "	Joseph Jolicoeur,	24	1

## BOUTHILLIER :

22 mars, 1893	Ann Sully, widow of J. MacLaren,	5	1
" " "	David MacLaren,	6	1
" " "	Alex. MacLaren,	7	1
" " "	Executrice & Executors of estate of J. Mac- Laren,	8 à 30	1
31 déc. 1899	Zacharie Thériault,	4	1
30 mars, 1900	Jules Lauzon,	20	2
14 sept. "	Frank Ross,	38	3
		33-34-35- 36-37-38	4
1 mars, 1901	François Vilmur,	17-18	2

## POPE :

1 avril, 1893	J.-Bte Forget,	15-16	2
" " "	Pierre Forget,	17-18	2
15 juin, "	Solim Alix & Albiny Ethier,	2-3	2
" " "	Jules Talbot,	29-30	2
6 nov. "	James Etu,	44-45	2
" " "	Damien Etu,	46-47	2
13 nov. "	Willie Etu,	48	2
7 sept. 1895	Gédéon Cloutier,	8	2
21 juin, 1896	Georges Doray,	4-5	2

## TURGEON :

Date:	Noms:	Lot:	Rang:
3 août, 1893	Dandelin Georges,	15	3
14 " "	Vital Martineau,	2	4
9 sept. "	J.-Bte Laliberté,	83	B.
19 " "	Sévère Brisebois,	85	A.
23 " "	Joseph Lachapelle,	85-86	B.
9 oct. "	Sinaïe Lachaine,	93-94	C.
1 mars, "	Charles Anderson,	57-58	5
10 avril, 1894	Théodore Lachaine,	92	C.
6 juil. "	Georges Lefebvre,		

## LABELLE :

6 août, 1894	François Nantel,	39-40	A.
16 oct. "	Xavier Clément,	4	A.
23 " "	Louis Gagnon,	5	A.
2 juil. 1895	Wilfrid Therrien,	2	A.
6 déc. "	Alex. Boudreau,	1-2	A.
3 juil. 1896	John Terreault,	35	A.
22 août, "	Camille Provost,	36	A.
15 jan. 1897	John Morris,	29	5
8 mars, "	Ferdinand Brisson,	31	1
15 " "	John Charette,	34	A.

## GRAVEL :

4 mai, 1896	L. J. Matts,	1-2-3	1
3 juin, "	Charles Ouellet,	1	2
12 juil. "	Pascal Ouellet,	4	2
27 " "	Ferdinand Doray,	9	1
8 août, "	Wilfrid Lacasse,	8	1
22 " "	Alphonse Doray,	13	1
" " "	Odilon Paiement,	14	1
" " "	Audile Paiement,	15	1
30 sept. "	Ovide Desjardins,	7	2
27 juil. "	Joseph Doray,	10	1

## NANTEL :

15 mai, 1897	Louis-Alfred Martel,	8-9	1
21 " "	Adélar Cabana,	10	1
" " "	Zotique Gastonguay,	12	1
" " "	William Fex,	13	1
26 " "	Hector Dame,	13	1
7 juin, "	Joseph Viau,	3-4	1
16 août, "	Euclide Boucher,	37	2
" " "	Pierre Martel,	38	2
" " "	Pierre Boucher,	39	2
" " "	Jérémie Chagnon,	38	1
" " "	Fortunat Chagnon,	39	1

## BOYER :

Date:	Noms:	Lot:	Rang:
3 mai, 1899	Joseph Deslauriers,	25	1
5 juin, "	C. Faille,	30	2
3 mai, "	Cyrille Garnier,	26	1
5 juin, "	Ovila Kickok,	33	1
" "	Georges Jolinet,	24	2
6 fév. 1900	Charles Rivet,	27	1
27 avril, "	Edmond Robert,	29	1
30 " "	Joseph Roch,	29	2
7 mai, "	Joseph Rioux,	24	1
4 juin, "	Télesphore Carrière,	26	1

## ROCHON :

12 nov. 1902	Auguste Varennes,	13-14	S.E.
29 déc. "	J. Pierre Jeffrey,	15-16	S.E.
10 oct. 1904	William Forest, Jr,	11-12	S.E.
12 oct. "	William Forest, Sr,	10	S.E.
20 " "	Alix Despatie, fils,	11	7
25 " "	Alix Despatie, père,	12	7
14 mai, "	Adjutor Brière,	10	7
10 avril, 1906	Félix Tisserand,	16	S.E.
" " "	Jean Tisserand,	17	S.E.
12 sept. "	Arthur Ducharme,	5	7



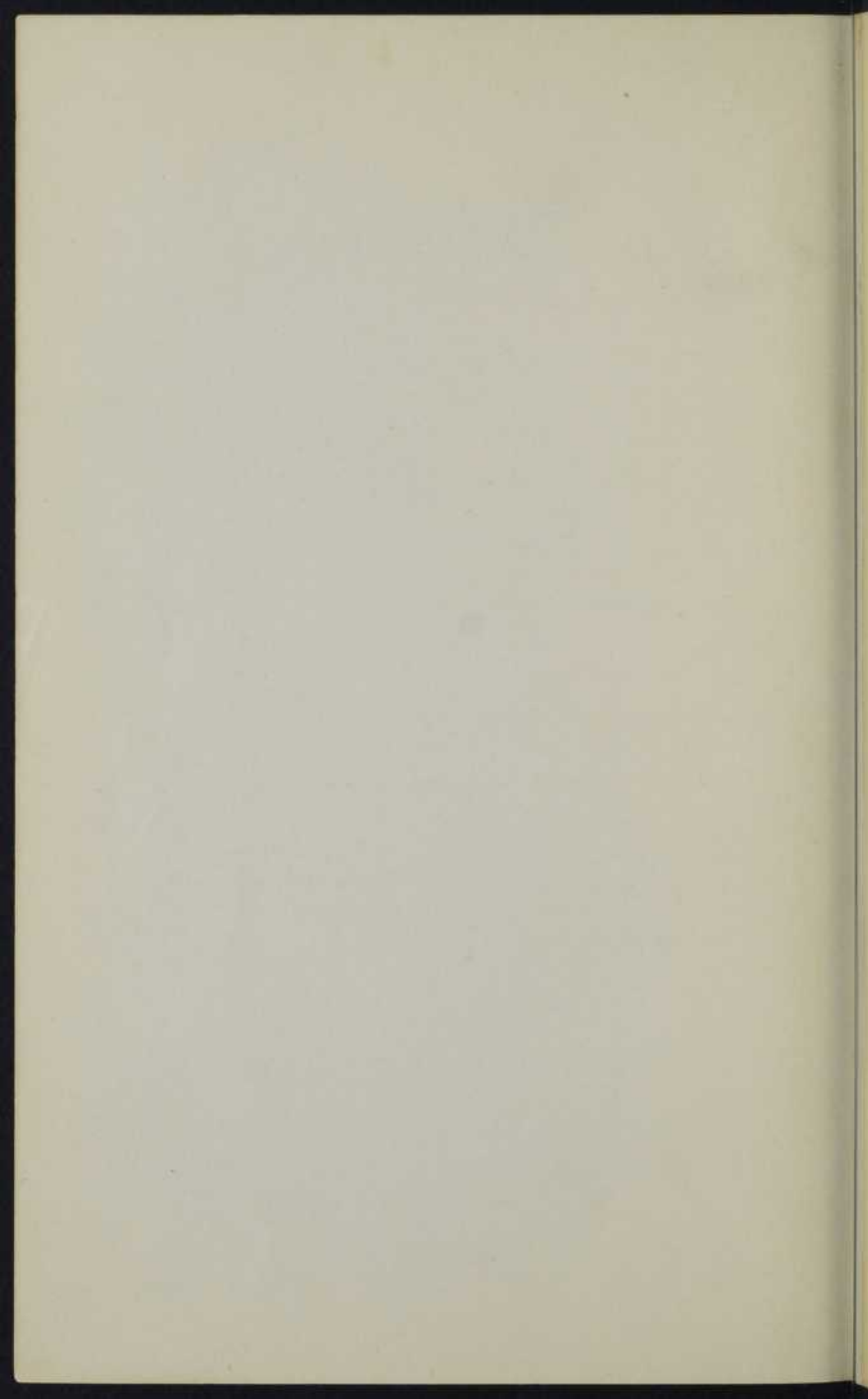
BIBLIOTHÈQUE  
SAINTE-SUZANNE

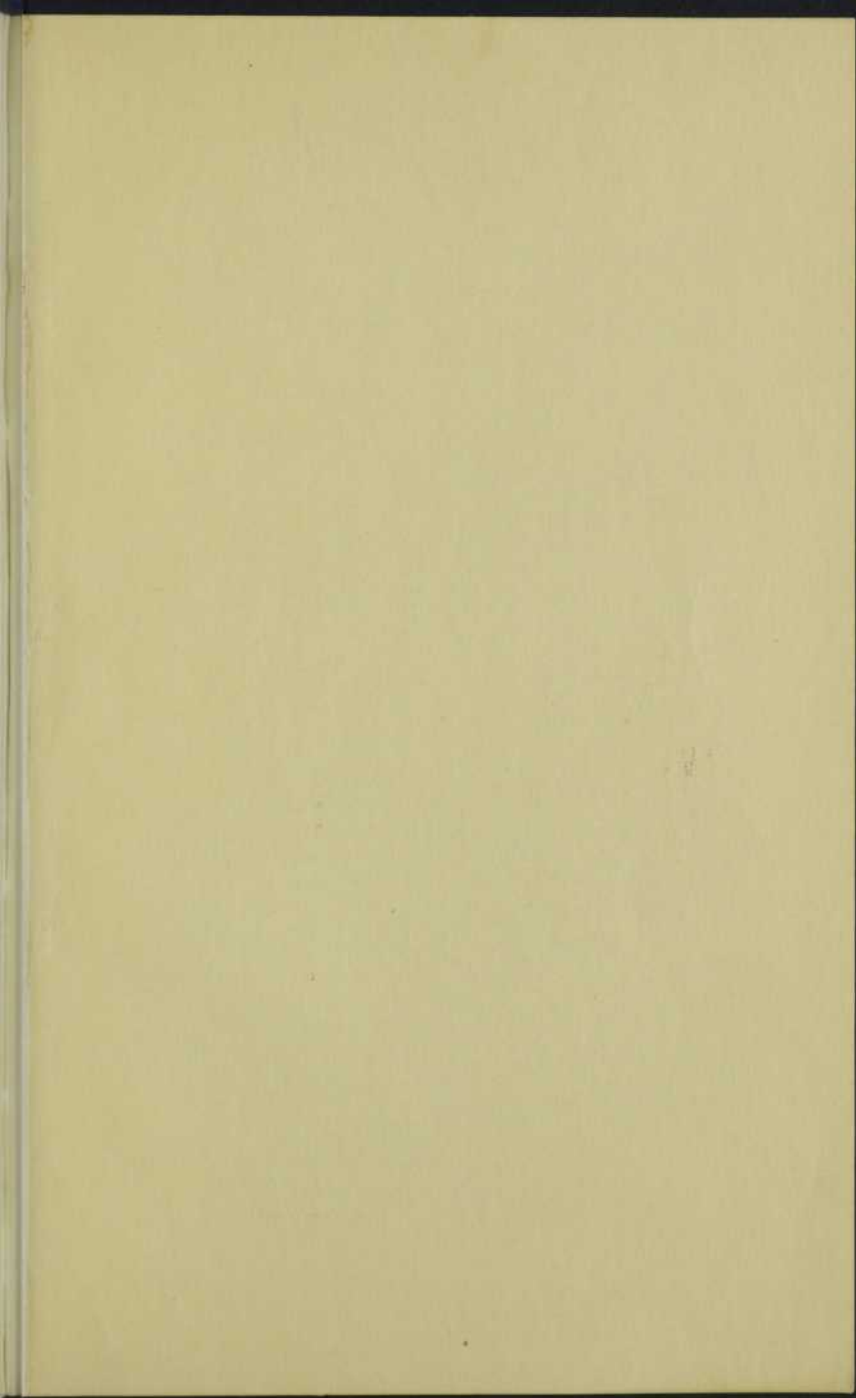


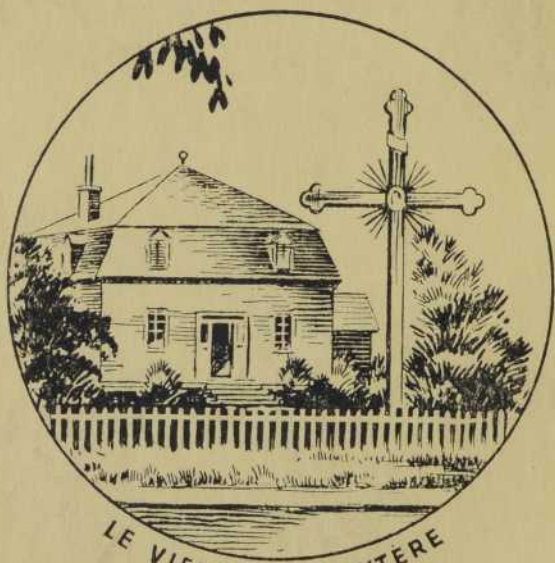
## TABLE DES MATIERES

---

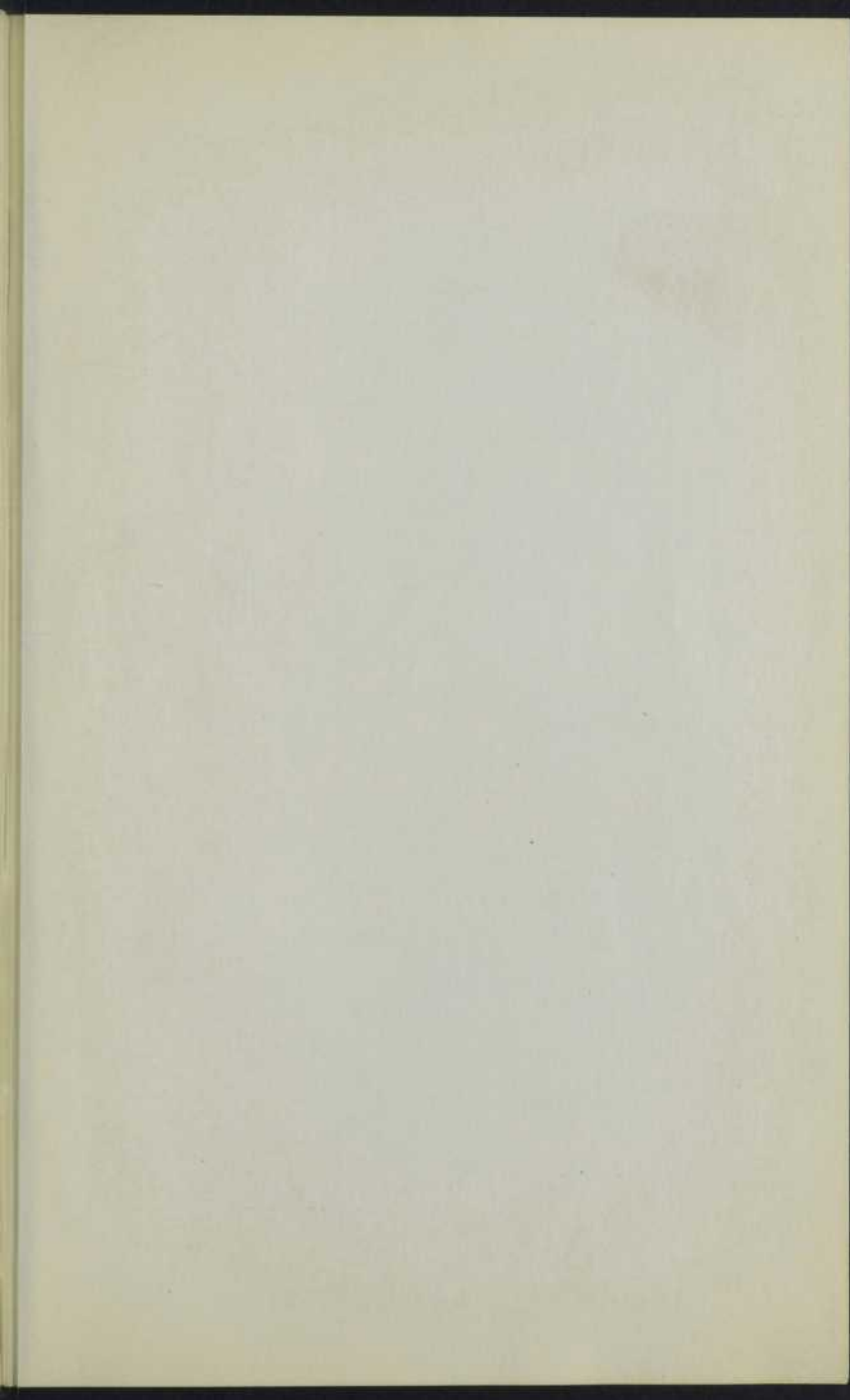
Chapitre premier, 1822-1883. Premiers explorateurs	9
Chapitre deuxième, 1883-1885. Nomingue et Kiamika. Récit véridique de Joseph Guérin.....	23
Chapitre troisième, 1885-1894. Rapide de l'Orignal. Nos premiers colons et missionnaires. Etat général de la colonisation au nord de Montréal.....	104
Chapitre quatrième, 1895-1901. Nos premiers curés, MM. Proulx et Desjardins.....	126
Chapitre cinquième, 1901-1913. M. le curé J. A. Génier .....	156
Chapitre sixième, 1913-1922. S. G. Mgr Brunet. Le Séminaire St-Joseph de Mont-Laurier.....	170
Chapitre septième, 1922. S. G. Mgr Limoges. Histoire du village de Rapide de l'Orignal et de la Commission scolaire de Mont-Laurier. Mont-Laurier d'aujourd'hui et de demain.....	189

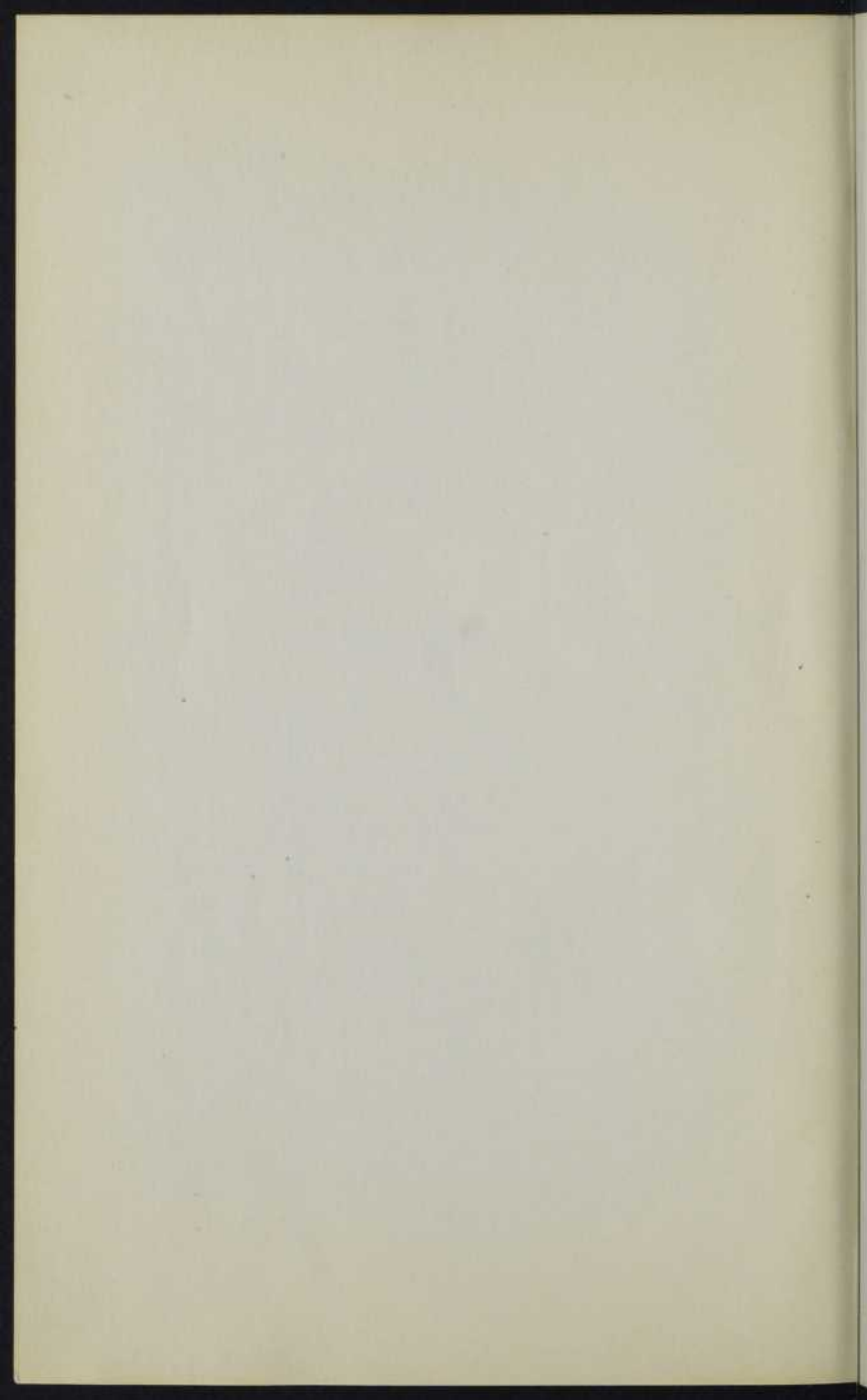


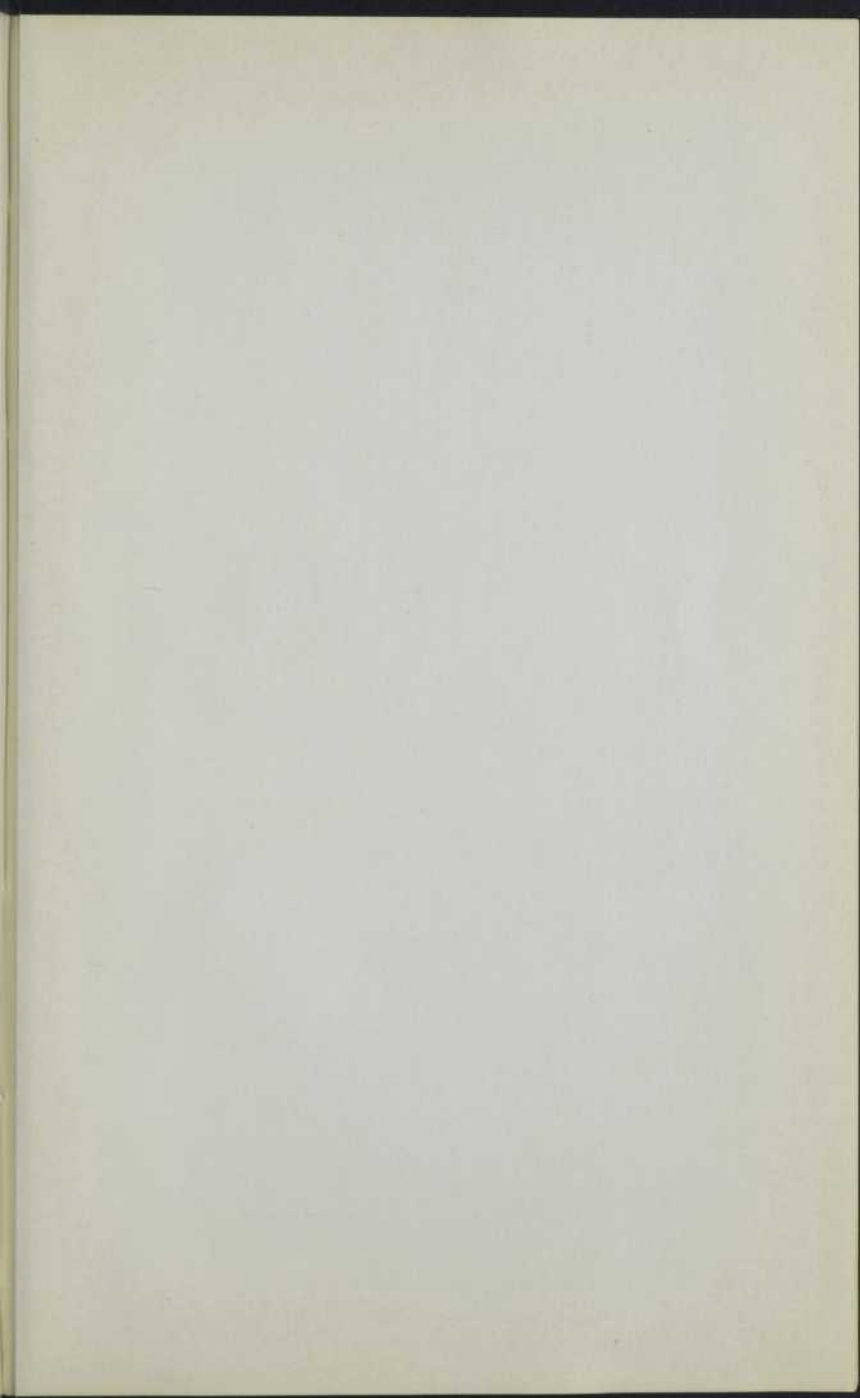


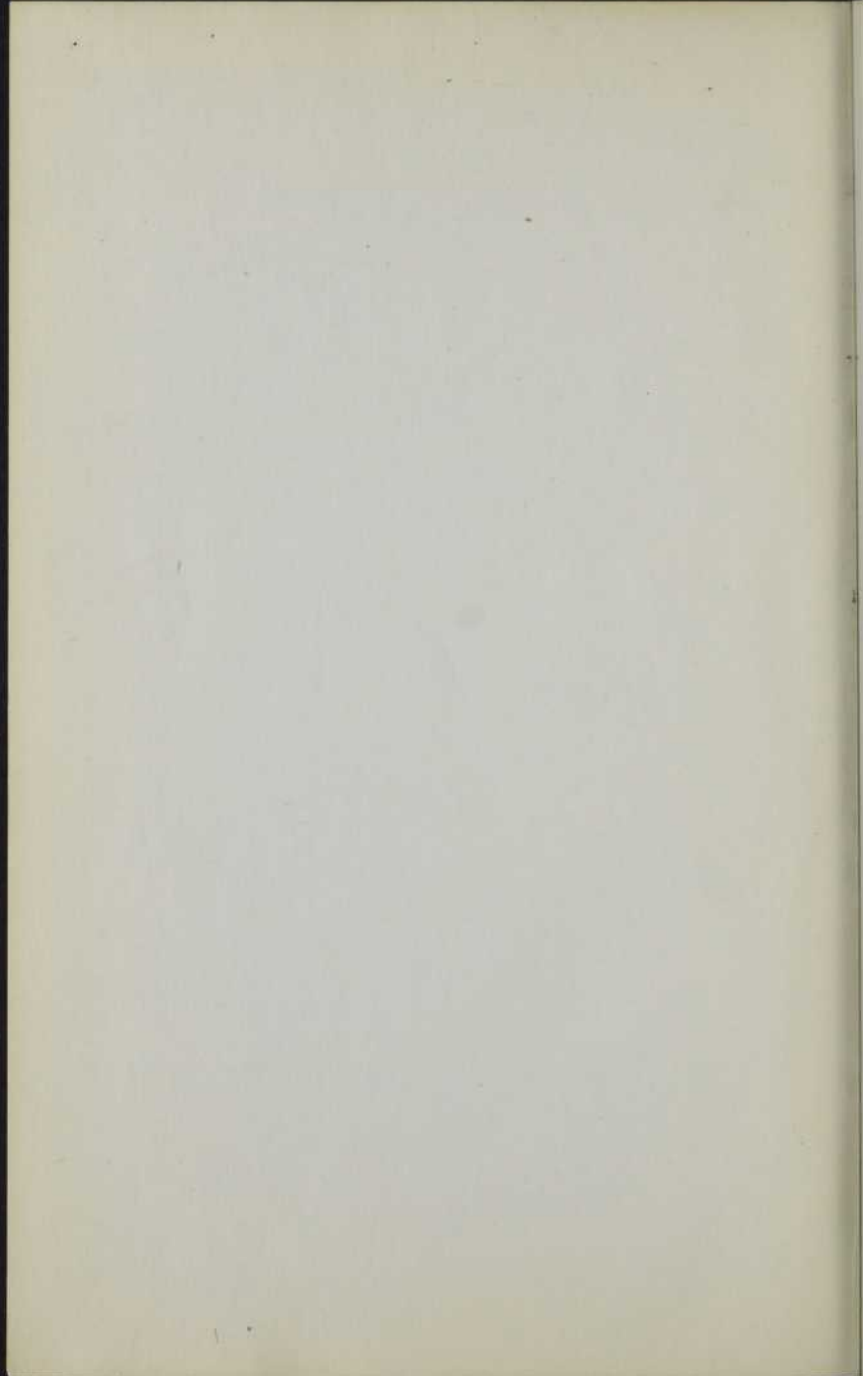


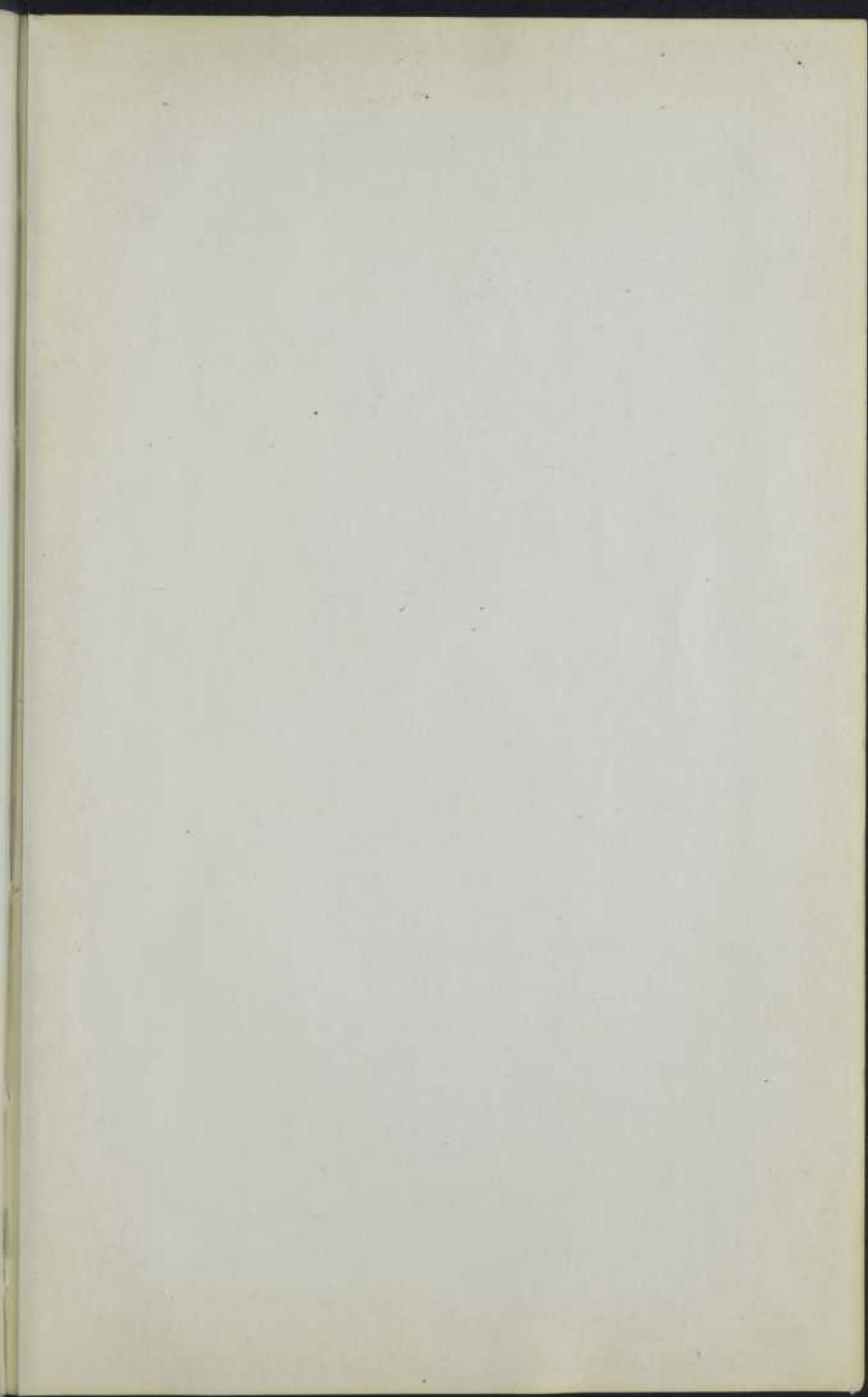
LE VIEUX PRESBYTERE

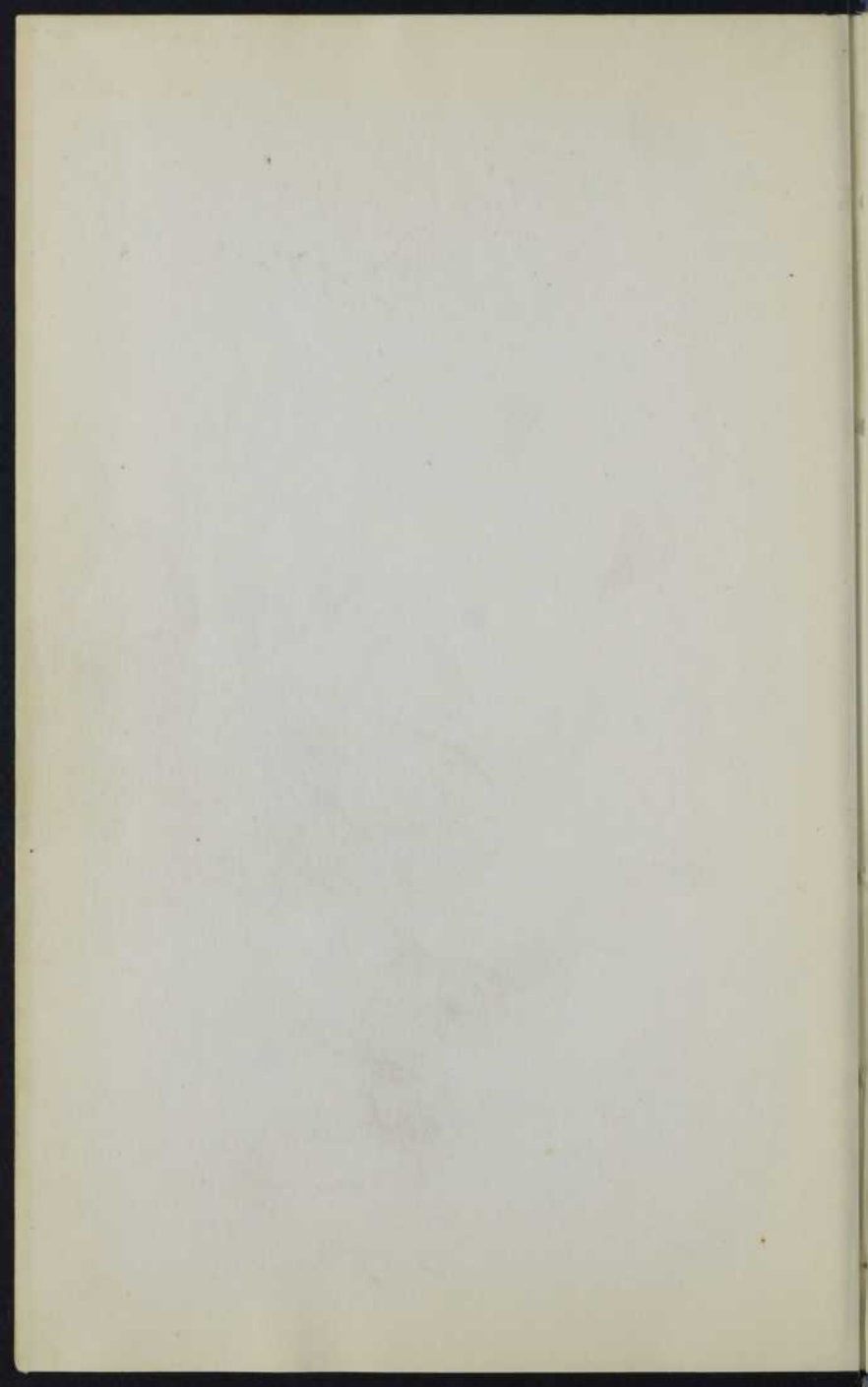


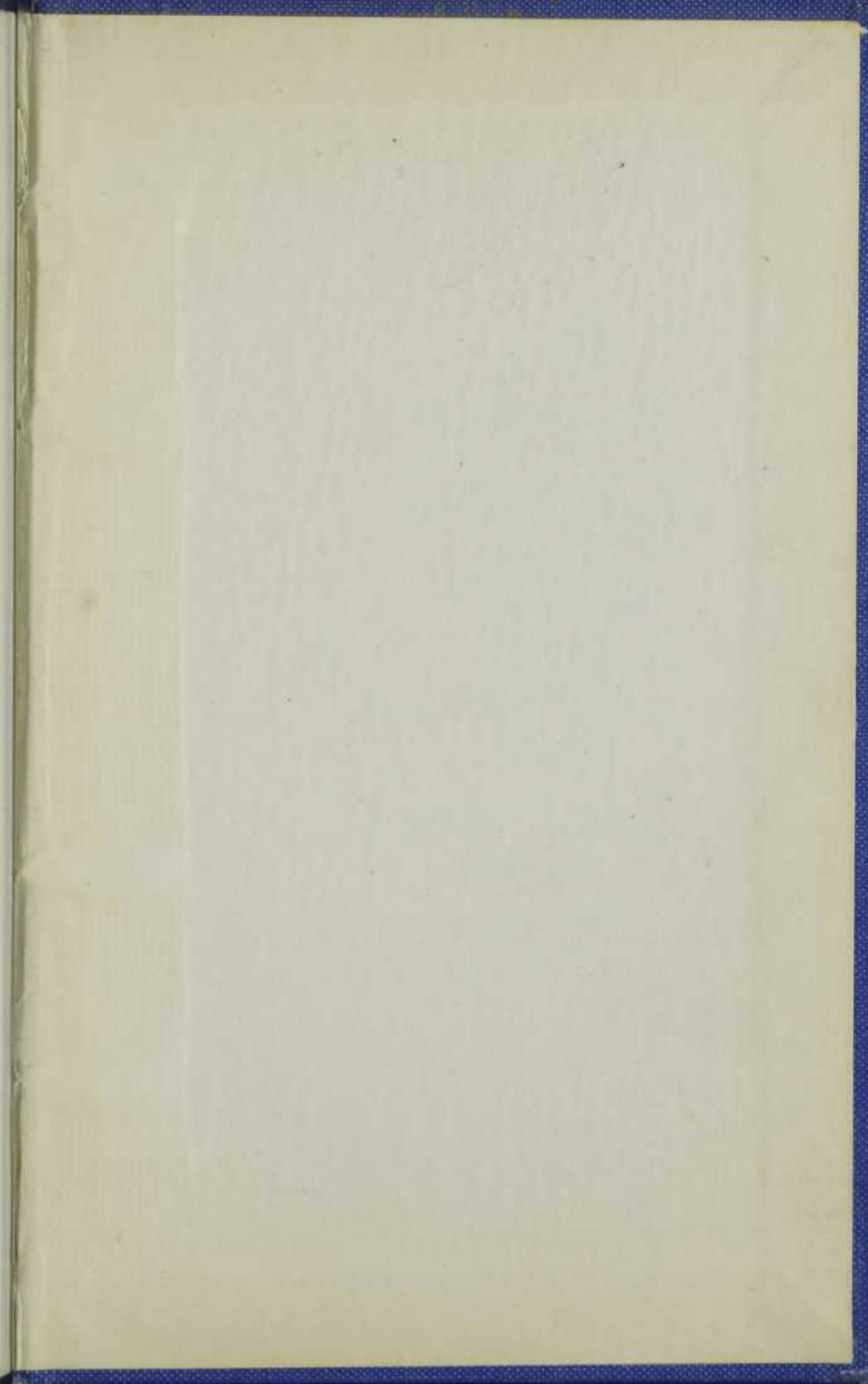












BNQ



000 336 034